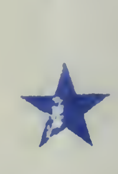

U d'/of OTTAWA
39003001477172



RECUEIL

DE

FRAGMENTS HISTORIQUES

SUR

LES DERNIERS VALOIS

RECUEIL

DE

FRAGMENTS HISTORIQUES

SUR

LES DERNIERS VALOIS

HENRI II — FRANÇOIS II — CHARLES IX — HENRI III

(1547 A 1589)

PRÉCÉDÉS DE NOTES

PAR

ARMAND EUDEL DU GORD



PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie

RUE JACOB, 56

PRÉFACE

De toutes les sources auxquelles ont puisé les écrivains qui ont édifié l'imposant monument de notre histoire, une des plus fécondes et des plus curieuses est celle des mémoires historiques.

On sait que le génie français brille de tout son éclat dans ce genre qui lui est presque particulier, et que quelques-uns de ces ouvrages sont à juste titre considérés comme de véritables chefs-d'œuvre.

Les nombreux mémoires que nous possédons ne sont pas tous des travaux parfaits ; cependant ils ont le mérite de nous faire connaître les hommes et les choses du temps qu'ils retracent, en jetant par la relation d'un fait ou la peinture d'un caractère une vive lumière sur l'époque qui les a inspirés. — Malheureusement il faut sacrifier

beaucoup de temps pour lire ces volumineuses collections écrites la plupart en vieux langage dont la traduction fatiguerait bien des lecteurs ; il faut dire enfin que ces travaux n'offrent pas tous au même degré un attrait suffisant et ne méritent pas tous une égale créance. Nos grands ouvrages historiques, surtout les plus récents, indiquent bien, mais sommairement et en renvoyant aux originaux, les sources où ils ont puisé ; ils ne pouvaient que rarement reproduire les documents qu'ils avaient à citer, sous peine de s'imposer de trop longs développements.

C'est pour combler cette lacune que nous avons collectionné, traduit même, au besoin, certains fragments empruntés à une des époques les plus intéressantes de notre histoire, celle qu'inaugure la mort de François Ier et que clôt l'avénement de Henri IV. Chacun de nos extraits se trouve précédé d'observations explicatives. Nous avons pensé que des faits racontés par des témoins oculaires ou des contemporains auraient un intérêt tout particulier, et qu'en voyant en quelque sorte les personnages de ce siècle agir ou parler on comprendrait d'une façon plus saisissante le caractère propre de cette période de nos annales. — Nous avons tâché d'éviter la relation de faits sans im-

portance et de nous borner aux grands traits de ce drame sinistre et imposant dans lequel les péripéties sanglantes de la conjuration d'Amboise et de la Saint-Barthélemy préparent et amènent comme dénoûment l'assassinat de Henri III et la chute de la monarchie des Valois.

Sans vouloir donner à notre travail d'autre importance que celle d'une modeste compilation, nous serions heureux de penser que nous avons atteint notre but : instruire et intéresser.

HENRI II

1547—1559

I.

ENTRETIEN

DU ROI HENRI II ET DE M. DE VIEILLEVILLE

PENDANT

LES FUNÉRAILLES DE FRANÇOIS Ier

(1547)

I.

ENTRETIEN

DU ROI HENRI II ET DE M. DE VIEILLEVILLE

PENDANT

LES FUNÉRAILLES DE FRANÇOIS Ier

(1547)

OBSERVATIONS.

Des trois fils qu'avait eus François Ier, un seul devait lui survivre et succéder à sa couronne. Le premier, François, dauphin de France, jeune prince d'un caractère heureux, fut enlevé à la fleur de l'âge à la suite d'une imprudence. Les récits du temps accusent Sébastien de Montécuculli de l'avoir empoisonné. Nous ne parlerons pas du second fils de François Ier, mis en scène dans le fragment qui suit, et qui fut roi sous le nom de Henri II. Le troisième, Charles de France, successivement appelé duc d'Angoulême et duc d'Orléans, mourut jeune aussi en 1546. Suivant Brantôme, c'était un caractère violent, emporté et « enclin à faire toujours quelque petit mal ». Le récit de l'événement arrivé à Angoulême et que le lecteur trouvera dans l'extrait de M. de Vieilleville vient confirmer l'assertion de Brantôme et suffit assez à prouver que c'était une mauvaise nature, inaccessible aux bons sentiments. Il régna toujours entre lui et son frère Henri une sourde inimitié. Dans les dernières années de la vie de François Ier et alors que Henri de France venait d'épouser la nièce du pape Clément VII,

Catherine de Médicis, l'empereur Charles-Quint avait senti le parti qu'il pouvait tirer de cette rivalité entre les deux frères. Il ne songeait à rien moins qu'à donner au prince Charles la main de sa fille ou de l'une de ses nièces, de doter la princesse d'un apanage constitué en État indépendant et d'établir ainsi à côté du royaume de France une suzeraineté rivale.

La mort du prince fit avorter ces projets. Peu après le roi de France mourait à Rambouillet, laissant sa couronne à son fils Henri II.

Le 22 mai suivant, le corps du roi défunt fut retiré avec celui de ses deux fils pour être transporté à Saint-Denis « avec une « pompe funèbre autant exquise que jamais de Roy eust été faicte, « et autant luctueuse et triste ; et ce qui plus aggravait le deuil, « estait qu'avec lui estaient portés les deux corps de ses deux en- « fants qui n'avaient encore de sépulture, pour vouloir attendre, « par un destin fatal, à faire compagnie à leur père tant en la « pompe qu'au cercueil ». C'est dans ces termes que Brantôme parle de la cérémonie funèbre à laquelle le roi Henri II voulut assister incognito. Nous devons à M. de Vieilleville, qui accompagnait le roi en cette circonstance, un récit des plus piquants (s'il n'est pas de fantaisie) sur une conversation qu'il eut avec Henri II.

Pour distraire son maître des tristes pensées qu'un pareil spectacle devait réveiller en son cœur, le fin courtisan fait appel au sentiment d'orgueil que doit exciter la prise de possession d'une couronne, la plus belle de la chrétienté. Sans doute, le roi doit à la mémoire de son père et de son frère François de légitimes regrets, mais leur mort lui a donné un trône, et, quant à son frère Charles, il ne peut que bénir Dieu de lui avoir enlevé cet ennemi haineux et jaloux.

M. de Vieilleville, qui réussit à persuader le roi, développe ses arguments avec une franchise un peu rude et dégagée des formes délicates que comporteraient nos sentiments modernes. On sent dans ses discours combien il est heureux d'arriver à s'associer aux plus secrets sentiments de Henri II. Il se montre conseiller dévoué pour se mettre en crédit et se ménager les grâces du nouveau souverain. Cette tactique eut d'heureux résultats ; car M. de Vieilleville, toujours habile, marcha de succès en succès, conserva

la confiance de la reine mère, et finit par arriver, sous le roi Henri II et ses successeurs, aux faveurs les plus enviées et aux plus hautes distinctions de l'État.

Le roi, pour voir l'ordre de cet apparat, et si toutes choses s'y conduisaient selon son désir, s'était fait retenir secrètement une chambre en la rue Saint-Jacques (car les corps partaient de Notre-Dame-des-Champs), en laquelle entrèrent avec lui M. le maréchal de Saint-André et M. de Vieilleville, et nul autre, quel qu'il fût; et avait Sa Majesté laissé son accoutrement violet qui est le port ordinaire du deuil de nos rois.

S'étant donc mis à l'une des croisées de la fenêtre, et lesdits sieurs en l'autre, il leur commanda de n'user d'aucune révérence ni respect, mais plutôt de toute privauté pour ne découvrir sa présence, y étant comme travesti : et voyant de loin marcher les chariots qui portaient les trois effigies, la première du duc d'Orléans, la seconde du Dauphin, ses frères, et la dernière du roi son père, il se voulut lever de là ; car le cœur lui haulsait et commençait à s'émouvoir et attrister jusques aux larmes. De quoi s'apercevant, M. de Vieilleville quitta sa place et s'approcha de Sa Majesté, lui disant :

« Sont-ce les louanges et remercîments que vous « devez à Dieu, Sire, d'une telle succession qui n'a « point au monde sa pareille, pour une couronne « qui vous est advenue par sa divine providence? Car « il a voulu que M. le dauphin, qui était un très-va-

« leureux prince, et digne de gouverner un empire,
« la vous ait en sa fleur de jeunesse quittée; et le roi,
« par droit cours de nature, vous en a fait posses-
« seur, en la mort duquel vous vous devez, avec
« juste occasion, consoler; ayant été sa vie sur tous
« les rois de son temps illustrée de tant d'honneur et
« de gloire, et qui a non-seulement résisté à si grands
« et puissants ennemis, mais en a glorieusement
« triomphé, et conquis sur eux tant de villes et de
« provinces, desquelles il a augmenté et étendu, par
« sa vaillance et très-sage conduite, les limites de son
« royaume, sans que jamais ils aient pu gagner sur lui
« que une seule ville [1], encore par *tradiment* [2]. Quant
« à M. d'Orléans, Sire, je ne pense pas qu'il vous en
« doive tomber au cœur un seul regret; car il ne na-
« quit, il y a plus de trois cents ans, un plus perni-
« cieux prince pour la France que celui-là; et crois
« parfaitement que Dieu le nous a ôté pour le re-
« pos commun de tout votre État; et ne faut douter
« que épousant la nièce ou la fille de l'empereur, qui
« lui donnait, *mariage faisant*, les Pays-Bas et la du-
« ché de Milan, et le feu roi la duché de Bourgogne ainsi
« qu'il fut proposé au traité de paix commencé en
« l'abbaye de Saint-Jehan-des-Vignes, près Soissons,
« où était logé l'empereur, que vous n'eussiez eu en
« lui un perpétuel ennemi, et plus grand que ne fu-
« rent jamais les ducs de Bourgogne; car je proteste
« à Dieu, et le jure devant Votre Majesté, qu'il ne vous
« aima et n'estima jamais. »

[1] Boulogne, livrée par trahison aux Anglais par le sieur de Vervins.

[2] Trahison.

Or, encore que ces remontrances fussent grandement consolatrices, le roi ne se pouvait tant commander que de se contenir, tant il était consterné en son affliction. Ce que voyant, M. le maréchal de Saint-André pressa M. de Vieilleville de lui découvrir le trait de mauvais frère dont ledit duc d'Orléans avait fait démonstration à Angoulême, le feu roi y étant, il y avait dix ans; et lui avait toujours continué ce cœur venimeux jusques à la mort.

Le roi, s'arrêtant à ce propos et donnant quelque relâche à son deuil, voulut savoir ce que c'était. Alors M. de Vieilleville lui va dire : « Vous souvient-il, « Sire, quand par la folâtrerie de Chasteigneraye, Dam« pierre et Dandouin, feu M. le dauphin et vous tom« bâtes en la Charente, et que le bateau se renversa « sur vous? Genlis le vint incontinent annoncer au « roi, et qu'il vous avait vus noyer tous deux. Nou« velle qui troubla toute la cour, et principalement le « roi, qui entra en sa chambre menant un deuil déses« péré. M. d'Angoulême, que vous verrez tantôt passer « comme duc d'Orléans, entre en la sienne, saisi d'une « telle joie qu'il en fut malade. Mais quasi tout aussi« tôt j'arrivai en toute diligence, frapper, sans le « respect accoutumé, à la porte de la chambre du roi, « lui dire que vous étiez tous deux vivants, et que « vous en étiez quittes pour avoir bu au *cœur saoul*.

« Le roi, qui me cuyda [1] manger de caresses, me « commanda de l'aller dire à M. d'Angoulême [2], et « qu'il chassât Genlis de son service. Et, frappant à

[1] Pensa.

[2] Charles de France, frère cadet de Henri II.

« la porte de sa chambre de la même insolence, je « criai tout haut :

« *Bonnes nouvelles, monsieur! messieurs vos frères* « *sont en vie; vous les verrez bientôt, car les Suisses* « *les apportent*. Mais je ne parlai point de Genlis, « parce qu'il m'était ami.

« Si je fusse venu, Sire, pour entreprendre quelque « chose contre son service, voire contre son honneur, « il ne m'eût pas fait un pire visage; et m'ayant ré- « pondu fort froidement qu'il en était très-aise, et « prié de retourner dire au roi qu'il l'allait trouver « pour en louer Dieu avec lui, il se tourna vers Ta- « vannes; mais il ne me donna pas loisir de sortir « de sa chambre que je n'entendisse éclater cette pa- « role : *Maulgré en ait Dieu de la nouvelle! Je regnie* « *Dieu, je ne serai jamais que ung belistre!*

« Lors il fut surpris d'une grosse fièvre chaude, « que les bien experts médecins attribuèrent au chan- « gement soudain d'une telle joie à une si profonde « tristesse, pour la terrible guerre que firent ces deux « qualités contraires en l'intérieur de ses *visceraïlles* [1] « et de toute sa personne; dont le feu roi et vous- « même le veillâtes à la mort [2]; que si vous eussiez su « la source de son mal, peut-être n'en eussiez pris la « peine ni répandu tant de larmes. »

Alors le roi, changeant sa tristesse en colère, s'écria disant : « O le méchant naturel et couraige [3] de frère! « Je vous assure que mon principal deuil était à cause « de lui. Car le roi était si grièvement persécuté de

[1] Entrailles.

[2] A l'agonie.

[3] Cœur.

« sa maladie, telle que tous deux savez, que je l'ai « pleuré cent et cent fois avant sa mort. Quant à « M. le dauphin, la vertu eût été trop faible en moi, « si je n'en eusse oublié la perte, vu le long temps qu'il « y a qu'il est décédé; mais cette dernière perte ne « pouvait s'effacer de ma mémoire, car il n'y a pas « seize mois qu'elle est advenue. Aussi que peu de « temps auparavant il m'avait tant voué d'amitié et « juré semblablement que, s'étant bien insinué en- « vers les États de son apanage, et gagné les cœurs « des sujets de tant de pays que lui apportait sa fu- « ture épouse, nous départirions[1] teste à teste la chré- « tienté.

« Il était encore plus traître », répond M. le maréchal, « de vous enjôler de cette promesse, car il « avait fait ligue avec le prince d'Espagne pour vous « courre sus après la mort de vos pères, et faire beau- « coup de mal; car il en eût eu, s'il eût vécu, un très- « puissant moyen. »

Et, demandant le roi par quelle menée avait été pratiquée cette ligue, il lui répondit : « par Mme d'Es- « tampes et la comtesse d'Arembergue, lesquelles, « sous prétexte de ce mariage, s'entrécrivaient de « belles lettres et étaient comme banquières de celles « de ces deux princes. »

De quoi le roi merveilleusement s'étonna; encore plus quand M. le maréchal lui promit montrer, avant le jour failly[2], le chiffre d'entr'eux deux, qu'il avait recouvré de l'un des secrétaires dudit duc d'Orléans, nommé Clairefontaine, Parisien, qui s'était jeté à la

[1] Gouvernerions ensemble.
[2] Avant le jour fini.

suite pour, par sa faveur, obtenir les États qui lui avaient été promis du vivant de son feu maître. M. de Vieilleville ajouta que ladite dame d'Estampes n'avait pas fait M. d'Orléans son héritier pour néant; car elle devait être gouvernante des Pays-Bas. Puis, dit en riant, que s'il vivait, le duc d'Estampes, son mari, ne la tiendrait pas prisonnière à Lamballe ou aux Essarts, qui la dépouille maintenant de ses pierreries et riches joyaux. « Et vous-même, Sire, ne lui eussiez « pas ôté le diamant de cinquante mille écus, tant cé- « lébré en France; car il s'en fût déjà saisi pour le « donner à la fille de l'empereur, sa maîtresse, à la- « quelle il était déjà voué, et dès aussitôt que la paix « fut conclue à Château-Thierry. »

Par ces propos et autres, ces deux sieurs, que l'on appelait les deux doigts de la main, consolérent leur maître, et lui firent passer sa mélancolie et tristesse, si bien, qu'il se remit en place et regarda constamment passer les trois effigies; mais il ne se put garder de dire, quand celle du duc d'Orléans, qui était la première, passa, comme par dédain : « *Voilà donc le « belistre qui mène l'avant-garde de ma félicité*, » faisant allusion d'une armée complète à ces trois chariots, qui représentaient une avant-garde de bataille et arrière-garde; car devant, derrière et de tous côtés d'iceux, entre lesquels il y avait grand espace, marchaient une infinité de gens de toute sorte vêtus de deuil, qui court traînant, et la plupart avec les torches ardentes et armoiriées, hormis celui qui portait l'effigie du roi; car les présidents et conseillers de la cour de parlement l'environnaient de toutes parts, en leurs robes rouges; exempts de porter

le deuil, avec cette raison, que la couronne et la justice ne meurent jamais, de laquelle justice ils sont, sous l'autorité des rois, premiers et souverains administrateurs.

(Tiré des *Mémoires du maréchal de Vieilleville.*)

II.

SINGULIÈRE MÉPRISE

DE

M. DE VIEILLEVILLE

QUAND IL FUT NOMMÉ MEMBRE DU CONSEIL PRIVÉ DE HENRI II

(1551)

II.

SINGULIÈRE MÉPRISE

DE

M. DE VIEILLEVILLE

QUAND IL FUT NOMMÉ MEMBRE DU CONSEIL PRIVÉ DE HENRI II

(1551)

OBSERVATIONS.

Le récit suivant, que nous avons extrait des mémoires du maréchal de Vieilleville, ne se rattache pas à un fait historique important. C'est une anecdote piquante et un tableau de mœurs qui nous sont bien étrangères aujourd'hui.

La façon dont Vincent Carloix, par qui ces mémoires furent rédigés, met M. de Vieilleville en scène, donne à ce fragment la tournure d'une page détachée d'un roman. Nous croyons devoir rappeler en quelques mots le fait qui donna lieu à la haute faveur dont le roi honora Vieilleville et qui excita si fort ses terreurs.

Désireux de se soustraire au joug tyrannique de Charles-Quint et à sa haine furieuse, les protestants avaient pris les armes sous la conduite du prince Maurice de Saxe. Mais, pour s'assurer un concours précieux que la faiblesse de leurs ressources rendait nécessaire, ils envoyèrent en France une ambassade à la tête de laquelle était le comte de Nassau. M. de Vieilleville, déjà connu par ses négociations heureuses en Angleterre et en Allemagne, fut chargé de les recevoir et de régler avec eux les détails de l'entrevue qu'ils solli-

citaient. Sa mission terminée, il vint en rendre compte au roi, l'instruisit par avance des questions qui lui seraient soumises par les ambassadeurs et l'entretint des moyens de traiter avantageusement avec les envoyés protestants, grâce à tout ce qu'il avait appris dans son précédent voyage en Allemagne.

La réception officielle de l'ambassade fut décidée et le jour choisi. La veille de cette cérémonie, M. de Vieilleville reçoit un ordre de se rendre de grand matin dans le cabinet du roi, et il apprend en même temps qu'un autre que lui est chargé d'aller au-devant des ambassadeurs. Sa tête se trouble, tous les personnages qu'il voit dans l'antichambre lui semblent avoir des physionomies sinistres ; craignant d'avoir été desservi auprès de son maître et d'être en disgrâce, il perd l'esprit et se sauve. Le roi, prévenu de cet incident qui excita son hilarité, envoya chercher Vieilleville, le rassura en lui disant qu'il l'avait mandé pour lui remettre les lettres qui le nommaient membre du conseil privé.

Il faut lire dans le récit original les terreurs du courtisan; ses perplexités y sont retracées de la façon la plus plaisante.

Le mardi au soir assez tard, dont le lendemain se devait donner l'audience à ces ambassadeurs, M. de la Bordaizière, maître de la garde-robe, vint trouver M. de Vieilleville en sa chambre, qui tout le jour n'en était sorti, ayant pris une légère purgation, auquel il dit telles paroles :

Monsieur, le roi m'a envoyé vous dire que demain au plus matin vous vous trouviez à son lever, et qu'il n'y ait faute.

« Je me doute bien, répond M. de Vieilleville, « que c'est pour aller quérir les députés d'Allema-« gne, car c'est à demain l'assignation de leur au-« dience. »

« Vous vous trompez, dit M. de la Bordaizière, car « M. de Crèvecœur est ordonné pour cet effet, et s'en « est allé déjà coucher à Moret, pour les amener de « bon matin au chenil que j'ai fait préparer pour les « recevoir. »

« Pourquoi donc serait-ce ? »

« Je ne sais, répond l'autre, mais le roi m'a com- « mandé de vous enjoindre de n'y faillir ; et vous dire « davantage, que pour ce qu'il veut parler à vous à « part, il va coucher exprès avec la reine, et vous « savez, quand il est là, que personne du monde, pour « grand prince qu'il soit, ou favori, même M. le con- « nétable, ne se présente ou s'ingère de frapper à la « porte ou d'y entrer ; la gouvernante des filles de la « reine est commandée de vous attendre de pied coy « pour vous ouvrir quand vous y frapperez. Par ainsi, « monsieur, n'y faillez pas, et sur les huit heures. Je « vous donne le bonsoir. »

Cette créance, toutefois, troubla fort l'esprit de M. de Vieilleville, et ne pouvant imaginer qui aurait occasionné le roi d'envoyer le sieur de Crèvecœur les quérir, puisqu'il était allé les bien-veigner de sa part, et lui semblait ce fait très-étrange, prenant opinion que cette traverse devait nécessairement provenir de quelque maligne imposture, et qu'on lui eût prêté quelque charité. Mais il s'assurait de n'avoir point failli en sa charge, même que le roi s'était fort loué et contenté de son rapport. Si est-ce qu'il ne savait qu'en penser, ni à qui s'en prendre. Et ce qui plus le tenait en telle inquiétude, était que Sa Majesté s'était découchée de sa chambre pour parler à lui à part. Sur quoi il fantastiqua tant de choses, que toute la nuit il ne

fit que dorveiller, demandant plus souvent que toutes les heures s'il était jour.

Le jour venu il s'achemina droit à la chambre de la reine, attendant l'heure propre pour se présenter devant le roi; et y allant, rencontra M. le prince de la Roche-sur-Yon tout prêt pour aller à la volerie, qui lui demanda s'il n'y voulait pas venir, car puisque le roi couche chez la reine, tout le monde a liberté d'aller à l'esbat, d'autant que la chambre est close à toutes sortes de gens, même aux valets de chambre. Mais M. de Vieilleville va lui déclarer tout ce que M. de la Bordaizière lui avait dit, et qu'il attendait l'heure pour entrer. De quoi M. le prince entra en une indicible peine pour l'amitié qu'il lui portait, et se fit desbotter sur-le-champ, envoyant dire à ses gentilshommes et fauconniers qu'il remettait la partie à une autre fois. Et dit à M. de Vieilleville qu'il voulait voir la fin de ceci, car la créance de M. de la Bordaizière le mettait en une terrible fantaisie. Et entrèrent en la salle de la reine, où ils ne se promenèrent guère, que la gouvernante des filles entr'ouvrit la porte de la chambre et fit signe à M. de Vieilleville de venir, qui dit à M. le prince :

« Je ne sais ce que c'est, monsieur, mais vous voyez « bien qu'il y a quelque partie dressée. Toutefois, je « me fie en mon innocence et en mon épée; que si « quelqu'un m'en a prêté d'une, je jure au Dieu « vivant, il se peut assurer que je lui en donnerai « deux. »

« Allez, mon cousin, dit le prince, que si l'on vous « a calomnié, et si vous prenez pour soutenir votre « droit autre second que moi, je renonce à jamais à

« votre alliance et amitié, et je ne partirai de ce lieu « que je ne vous aie vu sortir. »

Étant entré il trouva le roi déjà tout prêt, mais devisant avec la reine qui s'achevait d'habiller. Et après avoir fait la révérence due et accoutumée à Leurs Majestés, le roi lui commanda d'entrer au cabinet de la reine, et qu'il avait quelque chose à lui dire, ce qu'il fit, où étaient M. le chancelier et M. de l'Aubespine, de quoi il fut assez ébahi. Et les ayant salués, il leur demanda de quoi il était question. Mais M. le chancelier lui répondit que c'était au roi à le lui faire entendre, et non pas à eux.

« Il ne reste plus, dit M. de Vieilleville, qu'à voir « le grand prévôt pour me faire penser à ma cons- « cience. »

« Si cela était en ces termes, répond M. le chancelier, « il n'en faudrait point. »

Mais M. de Vieilleville répliqua que tout dépendait de la capture, et qu'ils n'étaient pas assez forts pour l'arrêter ; leur montrant la fenêtre du cabinet qui répondait sur un jardin, qu'il eut plus tôt franchie qu'ils n'y eussent pensé : dont ils se prirent tous trois bien fort à rire. Et entrant Sa Majesté sut cette risée ; il en demanda le motif, qui fut, après l'avoir entendu, à cœur ouvert de la partie.

Ce plaisir passé, le roi dit à M. de Vieilleville qu'il l'avait envoyé quérir pour lui remontrer « que par « cy-devant il l'avait voulu honorer de beaucoup de « grades et états : premièrement de le faire chevalier « de l'ordre par le feu roi, puis de lui donner les « cinquante hommes d'armes du feu sieur de Châ- « teaubriand : une autre fois la moitié de la compagnie

« du maréchal de Biez : ce que toutefois il aurait re-
« fusé à son grand regret, pour le déplaisir qu'il rece-
« vait en son âme de le voir si peu avancé; l'ayant
« suivi et servi par si longues années, et avoir été
« employé en tant d'importantes et hasardeuses
« charges, desquelles il se serait toujours acquitté
« avec gloire et honneur et au contentement de ses
« maîtres.

« Que si maintenant il s'opiniâtre, comme par le
« passé, à s'excuser de prendre un état qu'il lui veut
« donner, et qui n'est que pour le rendre digne de
« marcher au rang des plus grands de son royaume,
« il se peut assurer que de sa vie il ne lui parlera
« d'avancement quelconque, mais que, au contraire,
« il se pourra bien retirer en sa maison pour y vivre
« privément et y parachever ses jours. »

A quoi M. de Vieilleville répondit, avec une très-humble révérence, que, puisqu'il plaisait à Sa Majesté ainsi hautement le pourvoir, il était tout prêt, quoi que ce fût, de l'accepter; et en remerciait très-humblement Sa Majesté, louant Dieu, que si bien lui venait selon et au désir du serment qu'il avait fait de jamais ne briguer, solliciter ni importuner Sa Majesté, de lui donner aucun office, grade ou état.

Alors le roi prit des mains de M. le chancelier les lettres d'état de conseiller du roi en son privé conseil, au nom de M. de Vieilleville, toutes scellées, et les lui donna disant :

« Je vous honore de cet état, monsieur de Vieilleville,
« pour aucunement connaître vos bons services, et ce
« pour un commencement de quelque rémunération,
« m'assurant que vous m'y servirez aussi fidèlement,

« comme vous avez fait en tout ce que le feu roi « monseigneur et père, et moi, vous avons jamais com« mandé; et pour ce que votre suffisance et valeur, « prudence et fidélité, me sont assez connues, je n'en « voudrais nullement prendre le serment de vous; « mais étant cette forme et usance en tel cas accou« tumée et de toute ancienneté observée, monsieur « le chancelier, faites lever la main. »

Et cependant entra en la chambre de la reine. Le serment prêté, M. de l'Aubespine l'endossa bientôt sur ces lettres sur-le-champ; et entrèrent en ladite chambre de laquelle Leurs Majestés étaient prêtes à sortir. Mais auparavant le roi dit à M. de Vieilleville, à part, qu'il était venu coucher là exprès, pour ôter à un chacun l'opinion que d'autre que lui et de son propre mouvement il avait été promu à cette dignité, car si cela fût advenu en sa chambre, tout le monde eût pensé que la faveur du maréchal de Saint-André y fût intervenue; mais il voulait que l'on crût qu'il n'avait été convié à l'honorer de ce grade que par soi-même, et du désir qu'il avait de l'avancer en reconnaissance de ses mérites. De quoi M. de Vieilleville le remercia très-humblement jusques à donner du genou en terre, priant Dieu qu'il lui fît cette grâce, de si fidèlement s'en acquitter, que Sa Majesté en reçût à jamais contentement et ne s'en pût repentir de l'y avoir colloqué.

Là-dessus un huissier de la chambre du roi le vint avertir, de la part de M. le connétable, que les Allemands étaient arrivés; qui fut cause que Sa Majesté prit congé de la reine pour aller trouver son bon compère le connétable, et aviser ensemble de la forme

qu'il fallait tenir pour leur donner audience, en quel lieu, à quelle heure et en quelle compagnie; et sortit par une petite porte qui répond sur la chapelle.

M. de Vieilleville, qui avait laissé le prince de la Roche-sur-Yon en peine de lui, le voulut bien lever de cet échec, et, le trouvant toujours en la salle, lui dit qu'il avait une si grande hâte d'aller devers le roi, qu'il n'avait pas eu le loisir de le remercier très-humblement de l'offre volontaire qu'il lui avait faite de le seconder au cas que la chose mal tournât, ce qu'il faisait présentement; mais il le suppliait de continuer cette bonne volonté, ayant plus que jamais besoin de son assistance, car il lui fallait combattre deux des plus mauvais et dangereux garçons de la cour; et le pressant le prince, comme déjà tout ému de colère, de les lui nommer, M. de Vieilleville ne lui put donner la bourde tout entière, car, forcé de rire, il lui nomma M. le chancelier et M. l'Aubespine, lui montrant tout aussitôt ses lettres d'État de conseiller du privé conseil, avec son serment déjà endossé, et lui discourut tout au long comme toutes choses avaient passé, sans oublier le très-honnête langage que le roi lui avait tenu, qu'il estimait plus que tout le reste. De quoi ledit sieur prince demeura infiniment aise et content, qui ne fut sans haut louer Sa Majesté d'une telle discrétion, car il avait autant et plus cher le bien et avancement de M. de Vieilleville que le sien propre. Et s'en allèrent trouver le roi fort joyeux et contents.

(Tiré des *Mémoires du maréchal de Vieilleville.*)

III.

LETTRE

DU

PAPE JULES III AU ROI DE FRANCE HENRI II

(1551)

III.

LETTRE

DU

PAPE JULES III AU ROI DE FRANCE HENRI II

(1551)

OBSERVATIONS.

La revendication par les rois de France de l'héritage de Valentine de Milan avait ensanglanté l'Italie pendant de longues années et inauguré dans ce malheureux pays une interminable période de guerres. Sous trois règnes différents, les armées françaises avaient occupé la Lombardie et les provinces circonvoisines. Mais d'autres événements plus graves avaient détourné les rois de France de cette onéreuse compétition; seule désormais la papauté continuait la guerre et s'obstinait à poursuivre une lutte sans profit. Aux efforts énergiques et aux hardis projets de Jules II avaient succédé de petites intrigues de famille et de mesquines tentatives d'agrandissement. Menacé dans ses biens temporels et dans l'influence qu'il avait exercée sur les affaires générales de l'Europe, le Saint-Siége sentait diminuer son autorité. Les souverains, dont l'attention était absorbée ailleurs, avaient renoncé les uns après les autres à toute ingérence dans les affaires d'Italie, laissant la papauté dans un isolement qui lui faisait de la paix une nécessité absolue.

La lettre du pape Jules III, que nous reproduisons d'après

l'historien Mathieu, est un témoignage de cette lassitude. Malgré certaines expressions un peu hautaines et une grande noblesse de langage, ce document montre toute la déférence que le souverain pontife croyait devoir témoigner au roi de France, le fils aîné de l'Église.

Notre très-cher fils en Jésus-Christ, salut et bénédiction apostolique. Avec tous les torts et injures que vous me faites, je ne puis que je ne vous souhaite tout accroissement et prospérité, sans préjudice toutefois de ma qualité et de ce siége. A raison de quoi je vous dirai librement ce que je dois, autant pour votre profit que pour le mien, puisque je vois qu'il n'y a personne qui vous ose dire la vérité. Pour donc vous détourner de l'entreprise de Parme, je vous dis que vous ne le devez ni pour les raisons particulières, car Octave n'est ni votre parent ni votre vassal, ni pour les publiques; la paix serait en Italie sans ce mouvement, et il n'y aurait rien qui vous dût mouvoir à préférer l'amitié d'Octave à la mienne, pour de grandes considérations que j'ai fait entendre au cardinal de Tournon et au cardinal de Ferrare. M'appelez-vous ingrat, parce qu'ayant pour vassal un duc de Ferrare, un duc d'Urbin, la maison des Colonnes, celle des Ursins, je ne veux souffrir que le pernicieux exemple d'Octave les porte un jour à me donner du doigt dans l'œil toutes les fois qu'il leur plaira, sous la faveur d'un prince séculier? Si par la disposition de la providence divine vous m'avez aidé à monter à cette dignité, comme vous me le reprochez, et je ne

l'ai jamais dénié, vous deviez m'y maintenir avec honneur, et ne permettre que j'y fusse déshonoré, méprisé et blessé. Je vous pourrais bien appeler de ce nom, convenable à un roi, lequel ayant fait tout ce qu'il avait pu pour faire pape un sien ami, tout soudain fait tout ce qu'il peut pour l'opprimer, le vitupérer, l'abîmer et le rendre esclave d'autrui. Que l'on mette un peu en comparaison vos procédures envers moi, et les miennes envers vous jusqu'à ce jour. Après que vous n'avez voulu vous laisser plier à tant de raisons et tant de prières, non pas même à me répondre une bonne parole, n'ai-je pas fait tout devoir, et employé toute sorte d'humilité pour demeurer votre ami, et prié tous vos ministres de vous dire qu'encore que vous fissiez tout ce qui vous plairait pour maintenir Octave en sa désobéissance, je désirais que notre amitié ne fût pour cela altérée? Et vous m'avez incontinent déclaré votre ennemi.

J'envoyai Ascagne, mon neveu et votre serviteur fort passionné, pour vous prier de paix, de concorde et d'amitié, et le jour devant qu'il arriva vous dépêchâtes Horace pour se déclarer mon rebelle, et commandâtes à Pierre Strossi et autres exilés et bannis, et aux capitaines de Piémont, de faire leur gros à la Mirandole. Je commande aux miens de s'éloigner de la Mirandole comme du feu, pour votre respect, et les autres au même temps sans occasion courent et saccagent mon pays de Bologne. Je dis à toute heure et à tout le monde que, pour l'amour de vous, je suis content de capituler avec mon vassal à mon préjudice et à votre honneur, et vous faites en paroles et en effets le pis que vous pouvez pour me déshonorer :

vous avez ôté d'ici votre ambassadeur, vous en avez retiré les cardinaux et les prélats que je pouvais retenir justement; vous avez donné congé à mon nonce, chose que votre père de glorieuse mémoire ne fit envers le pape Léon, qui lui avait emporté l'État de Milan, duquel il était paisible possesseur, ni envers le pape Adrien, qui fut l'auteur de la ligue contre lui. J'ai conservé le cardinal Farnèse et le cardinal Sant'Agnole qui allaient en perdition : j'ai l'État du duché de Castre en ma puissance, je fais une grande dépense pour le garder, et je ne touche rien au revenu, nonobstant la volontaire rébellion d'Horace. Les Strosses ont plus de cent mille écus dans les portes de Rome, et on ne leur a encore fait aucun tort, ni à Frégose, ni à Bentivoglio, ni à plusieurs autres vos sujets qui possèdent en mon État de grands biens, afin que je demeure toujours les bras ouverts, et que rien n'empêche qu'on ne nous voie embrassés; et vous, au contraire, m'avez menacé de m'ôter l'obéissance de vos royaumes, et croyez d'être excusé, et envers Dieu et envers les hommes, pour dire que vous conserverez l'amitié avec le siége apostolique : je ne sais si vous parlez ou d'une chaire de bois ou de la personne qui y est assise. Quelle nécessité vous oblige à faire une telle nouveauté? Quelle grâce m'a jamais été demandée en votre nom qui n'ait été aussitôt accordée? Vous donnez les bénéfices électifs, que moi-même ne donne pas, et si bien par les concordats on a excepté les bénéfices qui vaquent par les prélats qui meurent en cette cour, on a trouvé néanmoins les brefs particuliers, par lesquels vous disposez de ceux-ci comme des autres. Vous imposez les décimes

aux églises comme il vous plaît : vous commandez aux cardinaux et aux évêques ce qui vous semble et vous agrée. Il n'y a cause ni de mariage, ni de bénéfice, ni de matière spirituelle, qui vienne plus en cette cour ; finalement vous êtes en vos royaumes plus que pape ; vous êtes aimé, honoré, et respecté de moi, et le serez toujours quand vous le voudrez. Je ne sais à quel propos vous voulez devenir schismatique. Quand vous m'aurez fait tant de déshonneur que vous ne pourrez aller plus outre, ne pensez-vous pas que de mon côté je pourrai encore tirer le gant de la main, et prendre la plume pour faire canoniquement et raisonnablement pour la défense de mon autorité des choses qui vous pourront aussi déplaire ? J'ai su le grand ressentiment que vous avez eu pour une lettre que je vous ai écrite ; me plaignant du dégât qu'on a fait en mon pays de Bologne, je ne sais quelle parole il y a en cette lettre qui vous ait pu offenser ; vous ne devez pas ainsi vous irriter des paroles que vous dit un pape pour la décharge de votre conscience et de la sienne. Si vous voulez revoir les histoires de France, vous trouverez que les papes pour des causes bien plus légères et plus excusables ont parlé aux rois bien plus sévèrement, et passé plus outre. Vous menacez de vouloir envoyer une grande armée, et de venir en personne en Italie ; à quel dessein et à quelle certitude d'utilité voulez-vous vous mettre en cette peine, et en cette dépense ? Où est allée la prudence, et le jugement du connétable ? je ne dis pas du cardinal de Lorraine, parce que je sais qu'il n'est pas entièrement net de faute en cette entreprise de Parme, et quelques lettres de sa main qui m'ont été montrées

m'en assurent; il devait non-seulement empêcher que les cardinaux de Tournon et de Ferrare se retirassent d'ici, parce qu'ils y pouvaient faire du bien pour leur sagesse, et pour le grand respect qu'ils portent et à vous, et à moi, mais devait lui-même s'y rendre en personne pour réduire et rétablir la bonne intelligence et amitié entre nous, voyant que notre différend ne venait que de ce que les choses n'étaient pas bien entendues, ou par le défaut des ministres qui en avaient trop peu de connaissance, ou qui étaient de mauvais naturel.

Un ancien sénateur romain disait autrefois que sa vieillesse et sa dignité le rendaient sans peur; je pourrais dire le même, et ajouter que la bonne justice que je sais certainement être de mon côté, et ma conscience, qui ne me reproche point de vous avoir offensé, ni d'avoir jamais pensé à vous offenser en un seul poil, mais de faire toujours à votre gré, me rendent sans peur, et si j'en ai eu quelque chose, j'avoue que c'est autant pour votre bien que pour le mien propre. Je ne suis point pour demeurer longtemps au monde, et au même instant que je fus élu pape, je crus que c'était une élection au martyre, et peut-être que celui qui me succédera sera votre ennemi; vous êtes jeune, et vos propres enfants seront vos successeurs, et partant, puisque vous êtes le plus heureux roi de la chrétienté, et vos affaires étant en si bon état, vous ne devez vous mettre en tel désordre que de vous bander contre un pape qui ne désire rien plus ardemment que votre amitié. J'ai été injurié, méprisé et endommagé, et néanmoins je vous demande la paix en toute humilité, non de peur, car pour les

raisons que je vous ai représentées, je ne la connais point, ni pour me décharger de la dépense, mais pour éviter le déplaisir ou d'avoir été surmonté de mon ami et de mon bienfaiteur tel que vous êtes, ou de le vaincre, et cette seule considération nous doit obliger tous deux à finir nos querelles. Il faut que la paix sauve votre honneur, et mette l'empereur et moi en sûreté, et cela ne pourrait être si Octavio ne sortait de Parme, et votre honneur sera satisfait quand Octave aura une honnête récompense, qui ne lui sera déniée ores qu'il ne l'a méritée, et que la maison de Farnèse sera conservée, à quoi l'empereur consentira volontiers pour l'amour de vous et de moi. Et afin que le monde connaisse que c'est de votre pure générosité que vous venez à la paix, et non par aucune force ou contrainte, si vous voulez que je vous envoie un cardinal ou un de mes neveux pour vous en prier, je le ferai volontiers, et s'il était nécessaire que j'allasse vers l'empereur et vers vous pour vous mettre d'accord, je ne refuserais ni peine ni péril pour un si grand bien. L'élu de Bordeaux a dit à mon nonce que vous m'appelez inconstant, parce qu'il semble que je dis d'une façon et fais de l'autre, mais je vous assure que je ne fais profession d'aucune chose en ce monde moins que d'inconstance, et ne crois pas de mériter ce nom. Je vous demande maintenant la paix avec toute l'instance possible et avec toute la soumission, et néanmoins je ne laisse de faire toutes provisions et diligences pour résister à la force, et à l'heure que j'écris ceci j'envoie argent en l'armée, et ni pour cela je ne pense et ne crois qu'on me doive appeler inconstant, et ne vois qu'il y ait aucune répugnance en ce

que par l'élu de Bordeaux je vous ai fait demander la paix; et par mes lettres j'ai poursuivi la réparation des dommages que j'ai soufferts et cela non pour vous fâcher, mais pourtant plutôt vous faire résoudre à la paix comme prince chrétien, qui ne peut prendre plaisir aux ruines qu'endurent les innocents par les armes. Mais je ne voudrais pas que vous fussiez trompé en l'opinion que vous avez, que c'est par ma faute, comme j'entends que vous le dites quelquefois, parce que je ne vous détiens pas vos terres, je ne défends pas vos sujets désobéissants, et je n'ai désiré ni ne désire sinon de réduire à l'obéissance un vassal et sujet rebelle; et qui le défend et le soutient lui donnant moyen de se maintenir en sa désobéissance, et résiste au bras séculier qui a été invoqué avec justice, et tous les termes de la raison y ont été observés, est vraiment coupable de la guerre, et offense Dieu et le prochain. Et si votre confesseur et quelque autre vous persuade autrement, ils n'aiment ni votre honneur ni le salut de votre âme.

Je ferai fin en priant Dieu qu'il vous inspire à prendre une résolution digne de vous-même et conforme à l'assurance que vous aviez donnée au monde de votre piété et religion, et à vous faire connaître quel est votre devoir envers moi son vicaire en terre, quoique très-indigne, comme je reconnaîtrai toujours quel est mon devoir envers vous.

Donné en mon palais apostolique, le quatrième septembre mil cinq cent cinquante et un.

Julius.

(Tiré de l'*historien Mathieu.*)

IV.

PREMIÈRES ARMES

DE

JEAN DE MERGEY, GENTILHOMME CHAMPENOIS

(1554)

IV.

PREMIÈRES ARMES

DE

JEAN DE MERGEY, GENTILHOMME CHAMPENOIS

(1554)

OBSERVATIONS.

Les mémoires de Jean de Mergey, où nous avons trouvé le fragment suivant, ne sont, à vrai dire, que le journal d'un homme de guerre dont l'existence s'est écoulée dans des positions toujours effacées. Mais ils nous offrent l'exemple d'un gentilhomme sachant se distinguer par son courage, sa fidélité à ses principes et sa constante reconnaissance vis-à-vis de ses bienfaiteurs.

Les jeunes gens de familles nobles se mettaient alors encore, comme du temps de la chevalerie, sous la tutelle et le patronage d'un puissant seigneur. Ils apprenaient auprès de lui, et sous la direction de maîtres exercés, le maniement des armes et tous les éléments de l'art militaire. Dans le service des dames, ils prenaient l'habitude des galantes façons. C'est ainsi que de Mergey entra au service du seigneur Deschenetz en qualité de page, et c'est sous les auspices de ce gentilhomme qu'il fit ses premières armes. La naïveté et l'originalité de son récit nous ont décidé à le reproduire.

Le roi Henri II guerroyait alors contre l'empereur Charles-Quint, et le jeune page fit ses débuts dans une des sanglantes

actions de cette campagne, au combat de Renty. De Mergey ne cherche pas à nous faire une histoire de la bataille ; il ne raconte que ce qu'il a vu et que les incidents auxquels il a été mêlé. Sa narration respire tout le parfum d'une fraîche juvénilité ; il initie son lecteur au superbe costume qu'il portait en qualité de page, « si brillant, dit-il, et si beau, que je me regardai comme un « petit dieu Mars. » Puis il raconte ses impressions et le premier engagement auquel il prend part, avec succès, puisqu'il tue son adversaire. Mais, à côté de ce triomphe, notre jeune héros éprouve une plaisante perplexité qu'il faut lui laisser raconter à lui-même. Félicité par son général en des termes bien propres à enivrer un jeune cœur, ayant évité par son mérite reconnu la punition qu'il redoutait, il termine sans emphase son récit par ces mots : « Voilà mon premier chef-d'œuvre à la guerre. »

Tout son journal est écrit de cette façon simple et dénuée d'ornements. Nous demandons au lecteur la permission de citer les paroles par lesquelles il termine ce mémorial destiné à son fils : « Pour moi, dit-il, j'ai le contentement d'avoir fidèlement servi « mes maîtres, et avec cela ferai la clôture de mon discours, sup- « pliant ceux qui le pourraient voir d'excuser le sujet et le style, « car je ne suis ni historien ni rhétoricien ; je suis un pauvre gen- « tilhomme champenois, qui n'ai jamais fait grande dépense au « collége, encore que j'aie toujours aimé la lecture des livres. »

M. de Guise était monté à cheval avec environ vingt-cinq chevaux, capitaines et gentilshommes, pour aller reconnaître l'avant-garde impériale qui s'était approchée jusque près de Fouquemberge, où étaient logés nos chevau-légers, lieu sûr et avantageux. Ledit sieur de Guise étant arrivé assez près dudit Fouquemberge entendit l'escarmouche que nos chevau-légers avaient attaquée avec les impériaux, qui lui firent faire halte,

et envoya M. Deschenetz pour dire au seigneur Paul-Baptiste Frégose, lieutenant de la cavalerie légère, sous M. de Nemours, qu'il eût à se retirer et ne rien attaquer, et qu'il le vînt trouver où il était sur une petite colline.

M. Deschenetz se mit en chemin pour exécuter sa charge, et moi avec lui, sur un petit cheval barbe, mais fort vite, ayant en ma tête son morion à bannière avec un beau panache et un javelot de Brésil, le fer doré bien tranchant avec belle houppe d'or et de soie, ma casaque de page belle et bien étoffée de broderie, de sorte que je pensais être *quelque petit dieu Mars*.

Ledit sieur Deschenetz ayant découvert, de dessus une petite montagnette, nos gens et les ennemis mêlés à l'escarmouche, ne voulut passer outre, voyant au vallon quatre ou cinq chevaux qui se promenaient, et ne sachant s'ils étaient amis ou ennemis demeura là m'envoyant vers ledit Paul-Baptiste pour lui dire ce que M. de Guise lui mandait, et me dit qu'il m'attendait là.

Je m'achemine pour exécuter ma charge en l'équipage que j'étais, droit où était l'escarmouche, et y arrivai si à propos que nos gens s'étaient débandés pour soutenir ceux qui avaient rembarré les nôtres, et, les ennemis se retirant pour gagner leur gros, nous les chargeâmes, et moi y arrivant et étant bien monté je fus le premier à la charge. Ayant arrêté un Bourguignon qui avait une cuirasse à cru si courte que la moitié de l'échine lui paraissait, j'adresse si bien mon coup que je lui plante mon javelot en ce défaut dedans l'échine, qui n'eut pas fait trois pas que faisant

un grand cri avec une laide grimace tomba mort de dessus son cheval, emportant en ses reins mon javelot, lequel je ne pus retirer à cause qu'il était barbillonné, et nous retirâmes à notre gros, où, trouvant ledit sieur Paul-Baptiste, je lui dis ce que lui mandait M. de Guise, lequel aussitôt fit sonner la retraite et le menai où M. Deschenetz l'attendait.

Je le priai par le chemin de faire en sorte avec le dit sieur Deschenetz, mon maître, *que je ne fusse point fouetté à cause du javelot que j'avais perdu, lequel se prit à rire et m'assura que je n'aurais point de mal, et qu'il avait bien vu comment je l'avais perdu;* et ayant trouvé le dit sieur Deschenetz, ils s'en vont tous deux trouver M. de Guise, auquel, après avoir fait le récit de tout ce qui s'était passé, adressant sa parole audit sieur Deschenetz en présence dudit sieur de Guise lui dit *la peur que j'avais d'être fouetté pour avoir perdu son javelot, et ayant récité le fait comme il l'avait vu, dit que si tous ses chevau-légers eussent aussi bien fait que moi, qu'il eût battu l'avant-garde de l'empereur.*

Voilà mon premier chef-d'œuvre de guerre.

(Tiré des *Mémoires de Jean de Mergey.*)

V.

VOYAGE

DE

L'AMIRAL CHATILLON VERS L'EMPEREUR CHARLES-QUINT

ET LE

ROI PHILIPPE II, SON FILS

POUR LA RATIFICATION DE LA TRÊVE

(1556)

V.

VOYAGE

DE

L'AMIRAL CHATILLON VERS L'EMPEREUR CHARLES-QUINT

ET LE

ROI PHILIPPE II, SON FILS

POUR LA RATIFICATION DE LA TRÊVE

(1556)

OBSERVATIONS.

La guerre entre la maison d'Autriche et les rois de France se poursuivait avec des alternatives de succès et de revers. Mais la France, grâce à la valeur de ses armées et à l'habileté de ses généraux, voyait enfin la fortune pencher de son côté.

Charles-Quint, malheureux dans sa lutte contre les protestants d'Allemagne, n'avait rien négligé pour tirer vengeance du roi Henri II, qui les avait soutenus et encouragés. Les derniers efforts de l'empereur avaient échoué devant l'intrépidité des défenseurs de Metz et le génie guerrier du duc de Guise. Forcées de lever le siége de cette ville, les armées impériales avaient encore subi au combat de Renty un sanglant échec.

Charles-Quint, renonçant momentanément aux combats, cédait à la fortune, « *qui n'aime pas les vieillards.* » Attristé de ses derniers revers, fatigué par de fréquentes attaques de goutte, remet-

tant d'ailleurs à son fils Philippe II l'exécution de ses vastes desseins, il ne cherchait plus à l'ombre d'une trêve qu'à susciter de nouveaux embarras à son heureux rival, et à quitter ensuite un pouvoir qui n'était plus à la hauteur de sa gigantesque ambition.

Le roi Henri II, de son côté, redoutant la puissance des héritiers de l'empereur, de Ferdinand, roi des Romains, plus tard empereur d'Autriche, surtout de Philippe II, qui, à la couronne d'Espagne et des Pays-Bas, cherchait à joindre celle d'Angleterre par un mariage avec la reine Marie Tudor, faisait travailler par ses émissaires la cour de Rome et sollicitait l'alliance du pape Paul IV, l'ennemi né de la maison d'Autriche.

Tout entiers à leurs secrètes préoccupations, le roi de France, malgré l'avis du cardinal de Guise, l'empereur, cédant aux conseils de la reine d'Angleterre, convinrent d'ouvrir des pourparlers pour la conclusion d'une trêve. Les conférences eurent lieu à ce sujet, au mois de février 1556, à l'abbaye de Vauxcelles, près Cambrai.

Le sire de Lalaing, Philippe de Bruxelles et Scichio, plénipotentiaires de l'empereur; l'amiral Gaspard de Châtillon (plus connu sous le nom de Coligny), le secrétaire d'État Claude de l'Aubespine et l'évêque de Limoges, plénipotentiaires du roi de France, fixèrent les conditions de cette suspension d'armes.

Les conventions de la trêve arrêtées, il fallut les soumettre à la ratification de l'empereur à Bruxelles. C'est le voyage entrepris à cet effet que raconte Claude de l'Aubespine, un des négociateurs.

Nous avons traduit le vieux français de l'auteur en langage moderne, tout en conservant scrupuleusement la forme originale du récit.

Nous nous permettrons de faire remarquer combien les mœurs diplomatiques de ce temps étaient différentes, du moins quant à la forme, de nos habitudes contemporaines. L'auteur nous y représente, avec une naïveté qui n'est pas sans malice, le rôle plaisant de Brusquet, qui était le fou du roi Henri II, et auquel, à ce titre, toutes bouffonneries étaient permises.

Les détails de la réception des ambassadeurs par l'empereur, les paroles qu'il prononce, le costume qu'il porte, forment un très-intéressant tableau. Nous craindrions, en analysant plus longuement ce récit, de déflorer les impressions du lecteur. Claude

de l'Aubespine, du reste, prend soin de nous initier par avance aux transparents secrets de cette politique d'apparat, et nous montre avec bonhomie le peu de sincérité du rôle qui se joue sur une aussi grande scène.

L'année ne s'était pas écoulée que la trêve de Vauxcelles était déjà rompue.

Le voyage de l'amiral vers l'empereur et le roi Philippe pour la ratification de la trêve étant décidé, il se rendit à Péronne pour préparer ses équipages. Aussitôt après lui, arriva l'évêque de Limoges, désigné comme ambassadeur près de l'empereur et du roi Philippe, les seigneurs de Damville, à présent connétable de France, de Méru, depuis amiral de France, le comte de Cherny, depuis grand écuyer, les sieurs de Listevet, de Piennes, Sipierre, Genlis et plusieurs autres seigneurs de qualité, tous les capitaines et gouverneurs des villes et places de Picardie, qui avaient chacun une grosse chaîne au col pour être reconnus et distingués des autres. Toute cette assemblée formait une troupe d'environ mille chevaux.

Sur la fin de mars, l'on partit de Péronne pour aller coucher à Cambrai. Le sieur de Bossu, grand-écuyer de l'empereur, se trouva à mi-chemin, reçut l'amiral et le conduisit jusqu'à Cambrai, où l'on séjourna le lendemain.

Le sieur de Bossu fit connaître à l'amiral que l'empereur et le roi, son fils, avaient convoqué une assemblée de tous les ordres des Pays-Bas à Bruxelles, où

ils étaient, et que cette assemblée arriverait dans la ville en même temps que les seigneurs français; que, pour ce motif, il était chargé de prier l'amiral de diminuer sa suite le plus qu'il pourrait, par la difficulté qu'on aurait à la loger. Ce fut là la cause qui fit que les capitaines et gouverneurs de Picardie furent renvoyés avec leurs belles chaînes. Elles furent, du reste, jouées pour la plupart avant cette séparation.

Le 25 mars, fête de l'Annonciation de Notre-Dame, arrivée à Bruxelles, le logement fut pris dans une grande rue nommée les Arènes.

Vers les onze heures du soir, un homme, Français d'origine, nommé François de Villiers, secrétaire du sieur de Barlaymont, grand intendant des finances de l'empereur et employé en ses plus secrètes affaires, se présenta à l'amiral et lui fit entendre qui il était. Il n'avait point, disait-il, trouvé moyen de faire fortune en France, il s'était mis au service du sieur de Barlaymont; néanmoins son cœur était resté français; sa fidélité et son dévouement envers son prince naturel lui étaient restés intacts, prêts à se montrer à l'occasion. Il n'ignorait pas qu'il était aussi lié de fidélité envers celui qu'il servait, mais ses devoirs envers son roi, étant les plus anciens, le dispensaient des seconds. Pour commencer, il confiait à l'amiral que les princes savaient déjà bien que nous avions résolu la rupture de la trêve, à la première occasion qui se présenterait, fondés sur cette étroite alliance qui nous liait au pape Théatin; ils se tenaient en conséquence sur leurs gardes, pourvoyant à leurs affaires comme s'ils eussent été en guerre ouverte avec nous; mais que leur situation était critique, et l'empereur si dé-

couragé intérieurement de la honte qu'il avait subie en Allemagne, quand il pensait au contraire être au-dessus de ses affaires et en possession de l'absolue monarchie de l'Europe, qu'il avait résolu de se retirer du monde, et de remettre ses États entre les mains de son fils, pour que, lui encore vivant, son fils pût s'assurer mieux en leurs possessions.

Cette décision leur était bien nécessaire, car le roi Philippe n'avait encore nulle expérience, élevé à l'espagnole, dédaignant toutes les nations, ne faisant cas que de la sienne ; on voyait déjà les divisions se préparer à sa cour entre les Flamands et les Espagnols différents de langue, de nourriture et de mœurs. Qu'ainsi ils ne manqueraient pas d'entrer en guerre civile, s'ils n'en avaient d'extérieures; que le père recommandait surtout au fils d'éviter la rupture de la trêve, quand bien même il devrait abandonner quelque chose du sien ; qu'il devait renouer, tant qu'il pourrait, les intelligences qu'il avait en Italie, attirer à lui les Farnèses à cause de l'importance de l'État de Milan, lequel, borné de notre côté au Piémont, de l'autre par les villes de Parme et la Mirande, risquait d'être encore plus à découvert.

Ce personnage ajoutait que, jugeant la rupture de la trêve comme fatale et inévitable de notre côté, afin qu'elle n'arrivât pas sans nous rapporter quelque avantage, il nous avertissait qu'aussitôt la rupture deux entreprises auraient lieu, savoir : celle de Douay, dont monsieur l'amiral prit note, et une autre que je ne nomme point parce qu'elle n'a pas été tentée et se pourrait faire encore.

L'amiral lui fit fort bon accueil et l'encouragea vi-

vement dans son dévouement; il lui donna même cent écus qu'il eut beaucoup de peine à lui faire prendre, François de Villiers protestant que ce n'était point par amour d'argent ni désir de bienfaits qu'il avait agi, mais par fidélité pour la couronne. Il s'est toujours, du reste, conduit de même, refusant tous les dons chaque fois que j'étais chargé de les lui apporter, bien qu'il les eût dignement gagnés.

Le lendemain matin tous les seigneurs français, assemblés chez monseigneur l'amiral en une grande cour qui était dans son logis, s'ennuyaient pendant qu'il expédiait quelques affaires (les esprits français, qui sont comme le cours du ciel en perpétuel mouvement, ne pouvant s'arrêter); lesdits seigneurs se mirent, pour la plupart, à jouer au cheval fondu. Le bruit s'en étant répandu, plusieurs gentilshommes du Hainaut et autres gens de qualité, étant accourus, trouvèrent le jeu si beau qu'ils firent de même; mais les nôtres emportèrent le prix, car il n'appartient qu'au Français de faire le folâtre de bonne grâce.

Environ une heure après, l'amiral se rendit près du roi, au château, où tout était magnifiquement paré, tel que le voulait la grandeur de ce prince; mais il y avait une chose indigne de la générosité royale. La grande salle du château, attenant à la chapelle, était tendue d'une tapisserie très-riche, qui représentait la prise du feu grand roi François devant Pavie, son embarquement en Espagne, et tous les détails qui avaient suivi sa capture. Cette forfanterie blessa profondément les gens de bien de notre nation, et tourna plus à leur honneur qu'à leur confusion. Ce fatal événement n'avait-il pas eu lieu par la volonté du grand

Dieu des batailles qui en ordonne comme il lui plaît; et le mérite du victorieux, sujet lui-même à cette infortune, y était-il pour quelque chose? Le grand roi François n'avait-il pas acquis plus de gloire en combattant si courageusement dans ce désastre, que le vainqueur qui avait remporté la victoire, non par lui, mais par autrui?

Brusquet qui était en notre compagnie ne dit mot, et, sans parler de son projet, sut parfaitement leur rendre brocard pour brocard et les tourner en ridicule au sujet de leur avarice par une bouffonnerie que je vais raconter :

Le lendemain, la messe fut célébrée en cette chapelle par l'évêque d'Arras; le roi y assista en son oratoire. De l'autre côté étaient placés l'amiral avec l'ambassadeur de France et les principaux seigneurs français. La messe célébrée, le roi s'approche de l'autel où l'évêque d'Arras tenait le livre du saint Évangile et jure et promet sur ledit Évangile l'observation du traité. A l'instant même Brusquet et son valet (car Brusquet n'avait qu'un valet pour toute suite) commencèrent à crier à haute voix : « Largesse! largesse! » et en même temps ils jetaient des écus qu'ils puisaient chacun dans un grand sac. Toute la foule se précipita sur les écus roulants et le vide se fit autour d'eux. Le roi, à ces cris de largesse, se retourna d'un air d'étonnement vers l'amiral; l'on voyait sur son visage qu'il trouvait les Français bien téméraires de faire largesse chez lui et en sa présence. L'amiral demeura court, ne sachant que dire jusqu'à ce qu'il sut la vérité. C'est alors qu'il découvrit Brusquet et son valet jouant cette farce et les montra au

prince. La chose fut si rapidement faite que la foule qui se composait de plus de deux mille personnes, tant hommes que femmes, et qui remplissait la chapelle qui est fort grande et cette longue salle tapissée, croyant à une libéralité du prince, se jeta avec une furieuse ardeur sur les écus. Les archers des gardes en vinrent jusqu'à se pointer entre eux à coups de hallebardes. Le reste de la foule entra dans une confusion inouïe, les femmes déchevelées, leurs bourses coupées, hommes et femmes renversés les uns sur les autres. Ce spectacle était si drôle que le roi, pris d'un fou rire, fut obligé de gagner l'autel pour se soutenir, sans quoi il serait tombé à force de rire. Les reines douairières de France et de Hongrie, madame de Lorraine et d'autres grandes dames furent renversées. Cette farce dura plus d'une heure; après, le roi voulut avoir Brusquet pour l'entretenir pendant qu'il dînerait. Brusquet lui fit plusieurs bouffonneries, mais la plus forte fut celle-ci : Au dernier service, avec la permission du roi qui ignorait ce qu'il voulait faire, il prend les deux bouts de la nappe du côté d'en bas, se jette sur la table, prend les deux autres bouts de la nappe et s'en enveloppe, avec tout ce qui était dedans, qu'il emporte après avoir fait une grande révérence, et dit merci.

Le dimanche de Pasques-Fleuries suivant, l'amiral avec sa suite se rendit près de l'empereur qui habitait sa petite maison du parc de Bruxelles. Il s'était retiré là depuis assez longtemps, pour s'isoler du monde, tout en conservant néanmoins la direction des affaires, mais ne gardant que l'évêque d'Arras pour tout conseil; ce prélat était chargé de porter

son avis à son fils et aux autres seigneurs du conseil. Le logis de l'empereur est un petit bâtiment qu'il avait fait faire au bout du parc, auprès de la porte de Bruxelles qui va à Louvain ; on eût dit la maison d'un simple citadin. Je n'y vis qu'une antichambre qui servait de salle et sa chambre. Chacune de ces pièces formait un carré de vingt-quatre pieds. On y montait par un escalier de dix à douze marches. Dès le pied de cet escalier jusqu'à la fin de l'antichambre étaient en haie double plusieurs seigneurs, les plus jeunes n'ayant pas moins de trente-cinq ans ; les plus âgés ne passaient pas environ quarante-cinq ans. Tous, parés de noir, avaient une grave contenance, et restèrent tête nue tant que les Français passèrent entre eux.

L'empereur attendait l'amiral dans sa chambre, assis sur une chaise à cause de sa goutte ; son siége était couvert d'un drap noir. Devant lui était une table d'environ six pieds, couverte d'un tapis de drap noir. Sa chambre et son antichambre étaient tapissées de même ; elles furent instantanément remplies de Français à qui les gentilshommes qui faisaient haie cédèrent la place. — Il portait une petite robe de ville en serge de Florence coupée au-dessus des genoux ; ses bras passaient au travers des manches d'un pourpoint de treillis d'Allemagne noir. Son bonnet était entouré d'un petit cordon de soie. Sa chemise était à simple rabat. Cette simplicité allait bien à cet illustre prince qui eût été réellement un bien grand homme sans son insatiable ambition.

L'amiral s'approcha avec un grand respect, comme il convenait à la grandeur de ce prince, et en homme

habitué à de pareilles réceptions il lui dit : « Sire, le « plus grand souhait que le roi Très-Chrétien mon Sei- « gneur souverain a toujours formé, c'est qu'il plût à « Dieu de bénir son règne en le maintenant en paix et « amitié avec tous les princes chrétiens ses voisins. Ce « désir se réalise avec vous par une trêve convenue le « 5 février et qui produira, s'il plaît à Dieu, une paix « indissoluble. Il a plu audit Seigneur de me dépu- « ter vers vous pour être témoin du serment accou- « tumé qu'il vous plaira de faire pour l'observation « de la trêve ainsi que vous le verrez par les lettres qu'il « vous écrit et que je vous présente de sa part. »

L'empereur répondit : « Monsieur l'amiral, le roi « monsieur mon bon frère me donne un très-vif té- « moignage de sa vraie et parfaite amitié en me fai- « sant l'honneur de m'écrire et en vous choisissant, « vous si digne, pour m'apporter sa lettre. Soyez donc « le bienvenu. »

Il reçut la lettre et voulut l'ouvrir; mais, comme elle était fermée d'un lacet plus fort que les lettres ordinaires, comme font les rois entre eux quand ils s'écrivent, il ne pouvait arriver à briser le lacet. — L'évêque d'Arras, qui était derrière sa chaise, s'avançant pour prendre la lettre et l'ouvrir, il se retourna et dit : « Comment! monsieur d'Arras, vous voulez me ravir ce devoir! Je dois au roi mon bon frère d'ouvrir cette lettre moi-même, » — et continuant l'ouverture de la lettre en se tournant vers l'amiral avec un sourire gracieux : « Qu'allez-vous dire de moi, monsieur l'amiral? Quel brave cavalier je suis pour courir et rompre une lance, moi qui ne puis qu'à grand'peine ouvrir une lettre! » — Puis

il tendit la lettre à l'évêque, lui disant : « Lisez-la, » ce qu'il fit.

Quelque curieux pourra remarquer ici que je ne fais aucune mention de la qualification de Majesté en parlant de ces deux grands princes, l'empereur et notre roi. Je désire qu'il sache que le langage français était encore vierge de ces mots que la flatterie a depuis peu inventés; en revanche la rébellion et le mépris de la dignité royale ont pris racine en nos cœurs. L'empereur, après sa lecture, causa sur divers objets comme il est d'usage en de pareils cas, et demanda à l'amiral : « Comment le roi mon bon frère se porte-t-il ? — Fort « bien, Sire, répondit monsieur l'amiral. — Hé ! j'en « suis bien aise, mon cœur en est joyeux, et non sans « motifs, car je tiens à beaucoup d'honneur d'être sorti « du côté maternel de ce fleuron qui porte et soutient « la plus belle couronne du monde. On m'a dit ce« pendant qu'il commence à grisonner. Il est pour« tant bien jeune ; il me semble qu'il y a trois jours « qu'il était en Espagne, jeune prince, enfant sans « un poil de barbe. »

Monseigneur l'amiral lui dit : « Sire, à la vérité, le « roi a deux ou trois poils blancs, mais bien d'autres « plus jeunes que lui en ont aussi. »

« Ho ! ne vous étonnez pas de cela, répliqua-t-il, « c'est moins que rien. Je m'informe de la situation « d'autrui, mais je vous veux aussi rendre compte de « ce qui en était de moi au même âge. Venant de mon « voyage de la Goulette, je passai à Naples. Vous savez, « monsieur l'amiral, combien la ville est jolie, et la « beauté et la bonne grâce des dames qui y sont. Le « lendemain de mon arrivée, au matin, j'avais fait

« appeler mon barbier pour me friser et me parfumer;
« on présente devant moi un miroir, je me regarde
« et j'aperçois la même chose qu'a le roi mon bon
« frère. Ebahi, étonné, je demande : Qu'est ceci? »

« Mon barbier me dit : Deux ou trois poils blancs.

« Il y en avait plus d'une douzaine.

« Ote-moi ces poils, dis-je à mon barbier, et n'en
« laisse aucun, — ce qu'il fit. — Savez-vous ce qui
« m'arriva? » continua l'empereur en se tournant vers
« les seigneurs français.

« Quelque temps après, je trouvai que, pour un poil
« blanc que j'avais fait ôter, il m'en était revenu trois.
« Si j'eusse voulu faire ôter ceux-là, en moins de rien
« je fusse devenu blanc comme un cygne. »

L'empereur s'informa ensuite de monsieur le connétable, dont il fit l'éloge comme d'un bon serviteur utile à son maître.

Il parla aussi de madame de Valentinois, et ce fut tout, car il savait que ces deux personnes partageaient toute la faveur et l'autorité. Jetant ensuite un regard sur tous les Français :

« Je crois, dit-il, que Brusquet doit être ici, car on
« m'a dit l'avoir vu. Je ne le connais point, mais je
« crois que le voilà, » ajouta-t-il en le montrant du doigt.

« Sire, dit monseigneur l'amiral, c'est lui. »

« Hé bien, Brusquet, tu nous as fait largesse de tes
« écus; comment te portes-tu? »

« Sire, dit-il, vous m'ôtez la parole de la bouche
« en daignant vous abaisser vers un si petit ver de
« terre que moi. »

« Ho, dit l'empereur, ne te souvient-il plus de la

« journée des Éperons, devant toi et monsieur le ma-
« réchal de Strossy ? »

Brusquet répond vivement : « Oui, Sire, il m'en sou-
« vient très-bien : ce fut alors que vous achetâtes ces
« beaux rubis et escarboucles que vous portez aux
« doigts. »

Brusquet faisait par là allusion à la difformité des mains de l'empereur, ce prince ayant à chaque doigt des nœuds osseux qui rendaient ses mains comme percluses.

Il y eut tant de vivacité dans cette repartie que l'empereur et toute l'assistance éclatèrent de rire.

« Je sais maintenant, répondit l'empereur, grâce à
« toi, qu'il ne faut pas juger des gens sur ce qu'ils
« paraissent être : car tu fais le fou, et je t'assure que
« tu ne l'es pas. »

Monsieur l'amiral prit ensuite congé avant que l'assistance fût descendue. L'empereur fit ouvrir toutes les fenêtres de sa chambre; elles donnaient sur le parc où nous devions passer en nous retirant. Il se présenta à la vue de tous. Peu de jours avant, on l'avait dit si malade qu'on l'avait fait passer pour mort.

(Tiré des *Mémoires de Claude de l'Aubespine*, secrétaire d'État sous Henri II.)

VI.

DISCOURS

DU GRAND ET MAGNIFIQUE TRIUMPHE

faict au mariage de très noble et très excellent

PRINCE FRANCOIS DE VALLOIS

ROY-DAUPHIN, FILS AISNÉ

DU TRÈS CHRESTIEN ROY DE FRANCE HENRY SECOND DE CE NOM, AVEC TRES EXCELLENTE PRINCESSE MADAME MARIE D'ESTREUART, ROYNE D'ÉCOSSE

(1558)

VI.

DISCOURS

DU GRAND ET MAGNIFIQUE TRIUMPHE

faict au mariage de très noble et très excellent

PRINCE FRANCOIS DE VALLOIS

ROY-DAUPHIN, FILS AISNÉ
DU TRÈS CHRESTIEN ROY DE FRANCE HENRY SECOND DE CE NOM, AVEC TRÈS EXCELLENTE PRINCESSE MADAME MARIE D'ESTREUART, ROYNE D'ÉCOSSE

(1558)

OBSERVATIONS.

La famille de Guise, désireuse de resserrer les liens qui l'attachaient à la couronne de France, avait jeté les yeux sur une princesse de son sang pour la donner en mariage au jeune fils de Henri II, héritier présomptif du trône.

Marie de Lorraine avait épousé Jacques V Stuart, roi d'Écosse, et de cette union était née, en 1542, Marie Stuart, que sa beauté, ses fautes et sa fin malheureuse ont rendue si célèbre et l'objet d'appréciations bien différentes. C'était cette princesse qui, dès le berceau, avait été destinée au prince François. L'âge des époux rendait maintenant cette union possible, et les Guises faisaient tous leurs efforts pour la conclure. Cependant ils avaient à combattre de jalouses inimitiés. La reine Catherine de Médicis, privée d'influence sur Henri II, son époux, appréhendait d'avoir à fléchir dans l'esprit de son fils devant l'ascendant d'une femme jeune et belle ; elle alléguait comme motif de refus la jeunesse et

l'état valétudinaire du prince François. D'un autre côté, la duchesse de Valentinois, dont le crédit était bien puissant, et le connétable de Montmorency, rival déclaré des Guises, essayaient de dissuader le roi de donner son consentement à cette union. Mais la fortune des princes lorrains triompha de tous ces obstacles, le mariage fut décidé par le roi, et la reine Marie, remise, au château de Dumbarton, entre les mains du comte de Brézé, ambassadeur de France, fut conduite à la cour.

Le 19 avril 1558, les royales fiançailles eurent lieu au Louvre en grand appareil, et on remarqua que, lors de la cérémonie, les ambassadeurs d'Écosse ne posèrent pas, suivant la coutume, la couronne royale d'Écosse sur la tête des deux augustes fiancés. Sur l'observation qu'on leur en fit, ils répondirent que les États du royaume, qui en avaient seuls la disposition, ne la leur avaient pas remise. Il fut passé outre, et l'on en commanda une en toute hâte pour les cérémonies du mariage.

Cette solennité eut lieu le 24 avril suivant, avec une pompe et une splendeur digne du roi très-chrétien. L'auteur de la relation que nous publions entre avec un grand luxe de description dans le récit le plus circonstancié, et rappelle, avec une certaine insistance, la louange qui revient au duc de Guise, pour la belle ordonnance de la fête organisée par ses soins comme grand-maître de la maison du roi.

Il signale, à deux reprises différentes, que le duc fit écarter les seigneurs et les gentilshommes du cortége afin de laisser au peuple la facilité d'admirer un de ces spectacles toujours si chers aux Parisiens. Qui ne reconnaît dans cette attention calculée le soin d'un homme habile, jaloux de profiter de toutes les occasions pour maintenir sa popularité?

Nous assistons, avec l'auteur anonyme, au développement d'un programme dont la magnificence forme un contraste curieux avec celle de nos fêtes modernes: à ce titre, ce fragment nous a paru digne d'intérêt.

Le mardy 19e jour d'avril dernier passé, furent faic-

tes les fiançailles de très-noble et excellent prince François de Vallois, roy-dauphin, avec très-haulte et vertueuse princesse Marie d'Estreuart, royne d'Écosse, en la grande salle du bastiment neuf du chasteau du Louvre. Et après qu'ils ont promis s'espouser l'un l'autre, ès mains de Mgr le cardinal de Lorraine, a esté dressé le bal royal, auquel le roy a ballé, la royne d'Écosse, le roy de Navarre, la royne, Mgr le dauphin, madame Marguerite, sœur unique du roy, Mgr le duc de Lorraine, madame Claude, fille du roy, accompagnez d'un grand nombre de princes et de princesses. — Durant ce temps, et desjà par plusieurs jours auparavant, se faisoient les apprêts, comme vestemens par les brodeurs, tailleurs et autres, et les théâtres, dedans la grande salle du palais, de telle grandeur, beauté et excellence, que ceux qui l'ont veu s'esmerveilloient de tel artifice. Aussi a esté fait un autre théâtre ou eschaffault au Parvy-Nostre-Dame (qui est la grande place devant la dicte église), avec une galerie allant de la cour de l'évesché jusques à la grand'porte de la dicte église, et de là jusques au chœur d'icelle; lequel théâtre et galerie étoit de douze pieds de haulteur, fait par-dessus en façon d'arche, revestu de pampre de tous costez, à l'antique, et de telle magnificence et forme qu'il n'y a eu ouvrier qui n'en ait eu quelques bons deniers pour sa part. Cela fait, le dimanche suivant, 24e jour du dict moys, dès le point du jour, on commença la magnificence du triumphe des nopces des dictz roy-dauphin et royne-dauphine. Premièrement, au devant de de la grand'porte de la dicte église estoit dressé un ciel royal, semé de fleurs de lys avec tapisserie de

mesme aux deux costez de la dicte porte, pour l'honneur de Dieu premièrement, et du sainct sacrement de mariage et conjunction des dicts seigneurs dauphin et royne, et pour l'honneur des légats de France, cardinaux, archevesque, évesque et abbez y assistans, honorablement vestuz chacun selon son degré.

Et de dix à unze heures du matin vinrent premièrement les Suisses, vestus de leurs livrées, portans leurs hallebardes, avec leurs tabourins et fiffres sonnans, selon leur coustume, environ demie-heure. Et après vint monsieur de Guise, lequel, estant arrivé sur l'eschaffault, salua honorablement monseigneur le révérend père en Dieu Eustache du Bellay, évesque de Paris (lequel estoit là avec plusieurs seigneurs, nobles et gentilz-hommes, attendant la venue des princes et seigneurs), puis se retourna vers le peuple, et voyant que les dicts seigneurs et gentilz-hommes, qui estoient sur le dict théâtre empeschoient que le peuple qui estoit en bas n'eust peu voir le triumphe du dict mariage, en peu de paroles, faisant signe de la main, fist retirer les dictz nobles et gentilz-hommes. Et marchant le premier (comme dict est), le suivoient grand nombre de joueurs d'instrumens musicaux : comme trompettes, clairons, haulxbois, flageolz, violes, violons, cistres, guiternes et aultres infinis, sonnans et jouans si mélodieusement que c'étoit chose fort délectable ; et estoient, les dicts joueurs, habillés de livrée rouge et jaune. Après vinrent les cent gentilz-hommes du roy, en bon ordre et équipage ; après les princes, tant richement ornez et vestuz que c'estoit chose merveilleuse. Et après suivoient les abbez, les évesques,

trois spécialement portant mitres et crosses très-riches; puis après les archevesques en grand nombre, puis messieurs les révérendissimes cardinaux de Bourbon, de Lorraine, de Guise, de Sens, de Meudon et Lenoncourt, lesquels suivoit le révérendissime cardinal Trivulse, légat en France, devant lequel on portoit la croix et masses d'or. Finalement, vinrent les dicts roy-dauphin et la royne-dauphine conduicts, le roy-dauphin par le roy de Navarre, accompagné de monsieur d'Orléans et monsieur d'Angoulême; et la dicte royne-dauphine par le très-chrestien roy de France, accompagné de Mgr le duc de Lorraine; laquelle estoit vestue d'un habillement blanc comme lis, fait si somptueusement et richement qu'il seroit impossible de l'escrire; duquel deux jeunes damoiselles portoient la queue longue à merveilles. A son col pendoit une bague de valeur inestimable, avec carcans, pierreries et autres richesses de grand prix; et sur son chef portoit une couronne d'or garnie de perles, diamans, rubis, saphirs, esmeraudes et aultres pierreries de valeur inestimable; et par espécial, au milieu de la dicte couronne, pendoit une escharboucle estimée valoir cinq cens mil escuz ou plus. Après vint la très-noble royne de France, conduicte de monsieur le prince de Condé; et la suivoit la royne de Navarre, madame Marguerite, sœur unique du roy, duchesse de Berry, et autres princesses, dames et damoiselles en grand nombre, ascoustrées tant noblement qu'à peine le pourroit-on escrire sans trop grande prolixité.

Eux arrivés devant la grand'porte de la dicte église, le roy tira de son doigt un anneau, lequel il bailla à

Mgr le cardinal de Bourbon, archevesque de Rouen, lequel les espousa d'iceluy au dict lieu, en la présence de révérend père en Dieu monseigneur l'évêque de Paris, lequel fist une scientifique et élégante oraison aux assistans.

Cependant monsieur de Guise, accompagné de deux héraults d'armes vestuz de leurs cottes, vint à l'entour des appuis du dict théâtre, faire de rechef retirer les nobles et gentilz-hommes, afin que le peuple, qui estoit en très grand et infini nombre en la rue neuve Nostre Dame et aux fenestres de tous costez en la dicte grande place du Parvy vissent plus aisément le dict triumphe. Lors les dicts héraults crièrent par trois fois à haulte voix : « Largesse ! » et jetèrent au peuple grand nombre d'or et d'argent de toute espèce, comme henriz, ducatz, escuz, solz, pistolez, demy escuz, testons et douzins. Lors eussiez veu tel tumulte et cry entre le peuple qu'on n'eust sceu ouy tonner, tant grand estoit la clameur des assistans au dict lieu, eux précipitant les uns sur les aultres pour la cupidité d'en avoir. Les uns y demeurèrent évanouys, les autres perdirent leurs manteaux, les autres leurs bonnets et autres habits, tellement que le peuple, contrainct de telle presse, cria aux dictz héraults qu'ils n'en jetassent plus, à cause du dict tumulte. Cependant les dicts seigneurs entrèrent dans la dicte église en tel ordre que dessus, toujours marchant sur les dicts eschaffaulx, jusques au chœur de la dicte église, auquel lieu estoit tendu le ciel royal, et en bas des tapis de drap d'or et orillers de même; le roy du costé dextre, derrière lui estoit la royne, et de l'autre costé le roy-dauphin et la royne-dauphine, sur pareils tapiz. Là

le dict évesque de Paris dit et célébra la messe avec si grande dignité et révérence qu'il est impossible de le dire. Et durant l'offertoire fut jeté parmi la dicte église, de costé et d'autre, très grand somme de deniers d'or et d'argent, en signe de libéralité et largesse. Et la messe parachevée, sont retournez par dessus le dict théâtre ou eschaffault. Et étant sorti de la dicte église, le dict roy Henri (comme prince et roy débonnaire), ayant cogneu que la plus part du peuple qui estoit en bas n'avoit veu le dict triumphe, fist marcher toute la dicte compagnie par le bord du dict théâtre, se montrant au peuple joyeux, et humain s'en retourna au dict évesché; en la grande salle duquel (laquelle estoit très richement parée) ont esté serviz à la réalle, avec grands triumphes et magnificences.

Monseigneur de Guise a donné ordre à tout; Mgr le prince de Condé le secondoit, après monseigneur d'Aiz comme premier gentilhomme de la chambre du roy. Et durant le dîner, le dict roy de France commanda au chevalier de la chambre (nommé monsieur de Saint-Sever et Saint-Crépin) qu'il soutint la couronne royale de la royne-dauphine, sa fille. Le disner achevé, le bal royal a esté dressé, auquel le roy très chrestien a ballé la royne-dauphine sa fille, le roy-dauphin la royne sa mère, le roy de Navarre madame Elisabet, fille aisnée du roy, le duc de Lorraine madame Claude, aussi fille du roy, le prince de Condé madame Marguerite, sœur du dict roy, monsieur de Nevers la royne de Navarre, monsieur de Nemours madame de Guise, et plusieurs autres princes et princesses vestus de drap d'or, avec joyaux et pierreries sans nombre, en plus grand magnificence

que jamais l'on ayt veu. Le bal parachevé (environ quatre ou cinq heures du soir), le roy et toute l'assemblée vinrent au palais par la rue Saint-Christophe, dont plusieurs qui estoient dans la rue Neuve-Nostre-Dame et de la Calende, tant ès rues que dedans les maisons, attendans la venue des dicts seigneurs et dames, avertis qu'ils passoient par autre part, coururent vers le marché Palu en si grand nombre qu'à peine pouvoient-ils marcher. Et passant le long du pont Nostre-Dame et retournant droict au dict palais par dessus le pont au Change, les princes et gentilzhommes et autres, montez sur grans chevaux, parez de drap d'or et toile d'argent, les princesses dans des litières et coches découverts par dessus, parées de même, la royne dans sa litière et la royne-dauphine, sa fille, avec elle; messeigneurs les cardinaux de Lorraine et Bourbon estoyent à costé; le dict roy-dauphin suivit la dicte litière, accompagné du duc de Lorraine et autres princes et princesses, les dames et damoiselles montées sur des haquenées bragardes, acoustrées de velours cramoisy, avec parures d'or et richesses si grandes que l'on ne sçauroit estimer.

Le peuple estoit en si grand nombre parmi les rues, qu'à peine pouvoient marcher les dicts seigneurs, ores qu'ils fussent à cheval bien montés. Eux arrivés au dict palais, lequel estoit si magnifiquement ouvré et paré qu'on eust pu dire le champ Élysée n'être plus beau ne plus délectable, le roy et toute la cour (j'entends les plus proches du sang royal) s'assirent à la table de marbre. Auquel lieu furent pareillement servis à la réalle, comme s'en suit : premièrement les joueurs d'instruments musicaux, comme trompettes, clairons,

haulx boix, flageolz et autres en grand nombre, après les gentilz hommes portant leurs masses d'armes, puis les maîtres d'hostel de la royne-dauphine, du roy-dauphin, de la royne et du roy, après le grand maistre d'hostel du roy. Et le suivoit monsieur de Guise, servant de grand maistre en l'absence de monsieur le connétable, lequel donna si bon ordre à tout qu'il en remporta grand louange. Auquel souper assistèrent messieurs les présidens, conseillers généraux, et autres officiers de la cour du parlement, vestuz de leurs robes rouges en grand'magnificence.

Je vous laisse à penser le plaisir et délectation qu'eurent lors les princes et seigneurs, princesses, dames et damoiselles, pour la réjouissance d'une telle assemblée. Le souper faict et grâces rendues, on eust vu les dames et damoiselles eux réjouissans sauter de joye. Et le bal dressé ont été faites masques, momeries, ballades et autres jeux et passe temps, en si grand triumphe, qu'il est quasi impossible de l'escrire. Et entre autres de douze chevaux artificiels, tous parés de drap d'or et toile d'argent, conduicts et menés artificiellement, cheminant et allant de telle sorte qu'on eust dict iceulx estre vivans; sur lesquels estoyent montez monsieur d'Orléans, monsieur d'Angoulême, les enfans petits de monsieur de Guise et d'Aumale, accompagnés d'autres petits et jeunes princes, menant dans des coches un grand nombre de pèlerins, tous vestuz de toile d'argent et drap d'or, avec pierreries et joyaulx en grand abondance, chantant mélodieusement, avec instrumens en toute perfection de musique, hymnes et cantiques à la louange des mariez et du mariage. Et après que le dict triumphe fut parachevé, sortirent

six navires couverts de drap d'or et veloux cramoisy, et les voiles de toile d'argent, si ingénieusement faictes et conduictes de si grand dextérité que l'on eust dict iceux flotter en l'eau et estre menez par les vagues et undes de mer ; car, en entrant en la salle comme dedans la mer, aucunes fois marchoyent et aucunes fois se retiroyent comme au port ; aucunes fois alloient çà et là, comme s'ils eussent esté tourmentez et agitez de vents contraires ; et aucunes fois alloyent de telle force et roydeur, et les voiles, haultes de deux à trois toises estoyent si bien tendues, qu'on eust dit icelles estre conduites du vent, combien que cela se faisoit artificiellement. Au-dessus de chacunes d'icelles y avoit deux siéges pour seoir deux personnes ; et ayans faict quelques tours parmy le bal, chascun de ceux qui estoient dedans prenoit en passant telle dame que bon luy sembloit ; et l'ayant mise en son navire, tous deux par ensemble (sans qu'il apparust autres conducteurs) marchoient par la dicte salle. Les princes qui conduisoient les dicts navires estoient le premier, le duc de Lorraine, qui print et chargea sur son vaisseau madame Claude, fille du roy ; après, le roy de Navarre, la royne sa femme ; monsieur de Nemours, madame Marguerite, sœur du roy ; le prince de Condé, madame de Guise ; le roi, la royne-dauphine, le roy-dauphin, la royne sa mère, et tous ensemble conduisirent les navires avec les dictes dames par eux conquises à bon port. Il est impossible escrire les triumphes et magnificences, la grandeur et dextérité de la conduicte des dictz navires, ni la moitié de leurs richesses.

Je laisse plusieurs autres délectations, faintises,

momeries, mélodies et récréations diverses; et brief je diray que la plupart de ceux qui estoient en la dicte salle ne sçavoient bonnement dire si les flambeaux et falots esclairoient mieux que tant de sortes de bagues, pierreries, or et argent. Et après, quand le buffet royal fut ouvert et dressé, il y eut bien plus grand'cause d'admiration; car en iceluy avoit huit ou dix degrés chargés de toutes sortes de vaisseaux d'or, faits à l'antique et autrement, de valeur et façon inestimable; entre lesquelz étoient au bas de grandes baignoires et petites tinettes d'or. — Brief, il y avoit tant de richesses et sortes de vaisseaux si bien faicts, qu'il est quasi impossible d'escrire la diversité des façons desquels il est composé.

Les dictz triumphes et bal parachevés, chascun se retira jusques au lendemain, que le roy et tous les princes, seigneurs et dames disnèrent au dict palais, et après disner (environ deux ou trois heures du soir) s'en allèrent au Louvre, auquel lieu les dictz triumphes continuèrent plusieurs jours, durant lesquelz furent faictz quelques autres mariages. Et faisant fin, nous prierons le roy des roys qu'il luy plaise maintenir les dictz princes en joye, prospérité et amour, afin que le peuple en soit substenté et en paix gouverné.

(Tiré des *Archives de l'histoire de France*, par Cimber et Danjou.)

VII.

FRAGMENT

SUR

LA MORT ET LE CARACTÈRE DE HENRI II

(1559)

VII.

FRAGMENT

SUR

LA MORT ET LE CARACTÈRE DE HENRI II

(1559)

OBSERVATIONS.

Henri II venait de signer la paix de Cateau-Cambrésis ; il voulait, libre de tout souci à l'extérieur, opposer une barrière aux progrès toujours croissants de l'hérésie. Pour cimenter cette paix, qui enlevait à la France quelques-unes de ses plus récentes conquêtes, un double mariage avait été convenu. Philippe II épousait Élisabeth de France, fille du roi, et Philibert-Emmanuel, duc de Savoie, Marguerite, fille de François Ier. — Des fêtes brillantes précédèrent le départ des princesses. — Le roi, qui aimait à montrer son adresse, parut en personne à un tournoi donné à cette occasion, et y fournit plusieurs courses. On sait l'issue fatale de ce carrousel ; le roi Henri, blessé à mort, succombait onze jours après. C'est le récit de ce tragique événement que nous reproduisons d'après Brantôme, le chroniqueur de cette curieuse époque. Dans le panégyrique qu'il consacre à la mémoire de son héros, il nous dépeint fidèlement les mœurs de ce temps, où la civilisation de la Renaissance à son aurore se mêlait aux derniers vestiges de la rudesse du moyen âge.

Biographe trop louangeur, il exalte dans la vie de Henri II la bravoure, la galanterie et la générosité du monarque; mais, bien

qu'il ne craigne pas, singulier parallèle, de le comparer à César, il jette quelque ombre sur ce brillant tableau, en disant : « Bref, il n'était pas tenant ni trop ferme en ses amitiés, comme à cheval. » — Dans ses *Vies des grands capitaines et des hommes illustres*, Brantôme descend volontiers jusqu'à l'anecdote, et se fait l'écho des médisances de son temps. C'est ainsi qu'après avoir raconté le coup fatal qui mit fin aux jours de Henri II, il s'écrie avec une bonhomie trop malicieuse pour ne pas être cherchée : « Il ne faut « point demander si aussitôt la cour fut troublée, *et même la* « *reine*. » — On sait en effet que la reine Catherine avait toujours été tenue par son mari dans l'éloignement des affaires, et qu'elle avait dû souffrir dans son orgueil et dans ses affections de la faveur de la duchesse de Valentinois. On ne voit pas cependant que Brantôme se montre trop sévère sur cette situation ; il était en cela bien de son époque, où la galanterie et le culte des dames étaient considérés comme les devoirs d'un bon courtisan. — Il nous montre bien ainsi ce qu'était ce siècle où la civilisation n'était qu'à la surface et n'avait pas encore pénétré profondément ces rudes gentilshommes, plus habitués au buffle et à la cuirasse des batailles qu'aux travaux de l'esprit. — C'est le temps où, à côté des exaltations religieuses, se trouve la croyance aux horoscopes, aux sortiléges, aux maléfices. — Brantôme ne manque pas, à ce propos, de nous rappeler qu'un devin avait prédit au roi Henri II le genre de mort qui lui était réservé. Cette prédiction, que le hasard a vérifiée, ne paraît pas avoir effrayé ce roi batailleur, qui n'estimait que les exercices du corps et qui ne trouvait rien à montrer de plus beau dans son royaume que son haras de chevaux et son « haras de pages », sorte de pépinière où s'élevaient pour la guerre de vaillants hommes d'armes bien vite décimés et soigneusement remplacés dans cette sorte d'école militaire.

Henri II voulant célébrer les noces de madame sa fille et de madame sa sœur avec toutes les somptuosi-

tés et magnificences qu'il pût, dressa un tournoi solemnel contre tous venants; et lui, monsieur de Ferrare, monsieur de Guise et monsieur de Nemours furent les quatre tenants.

Il portait pour livrée, blanc et noir, qui était la sienne ordinaire, à cause de la belle veuve qu'il servait.

Monsieur de Guise, son blanc et incarnat qu'il n'a jamais quitté, pour une dame que je dirais, qu'il servit étant fille à la cour.

Monsieur de Ferrare, jaune et rouge.

Et monsieur de Nemours, jaune et noir. . . .

. . . .

. . . .

. . . .

. . . .

. . . .

. . . .

Voilà quatre princes des bons hommes d'armes qu'on eût su trouver, non pas seulement en France, mais en autres contrées, et qui tout ce jour-là firent merveilles; et ne savait-on à qui donner la gloire, encore que le roi fût un des meilleurs et des plus adroits à cheval de son royaume.

La male fortune fut que sur le soir, le tournoï quasi fini, il voulut encore rompre une lance, et pour ce manda au comte de Montgomery qu'il comparût et se mît en lice. Il le refusa tout à plat, et y trouva toutes les excuses qu'il y put; mais le roi, fâché de ses réponses, lui manda absolument qu'il le voulait. La reine lui manda et pria par deux fois qu'il ne courût plus pour l'amour d'elle, et que c'était assez. —

Mais lui manda qu'il ne courait que cette lance pour l'amour d'elle. — Elle prie M. de Savoye de l'en prier pour elle, et qu'il lui fît ce plaisir de quitter tout ce; qu'il avait si bien fait qu'il n'était possible de faire mieux, et qu'il vînt trouver les dames. Rien moins encore.

Et pour ce, l'autre ayant comparu en lice, le roi, ou fût que le malheur du général le voulût ainsi, ou son destin l'y poussant, fut atteint du contre coup par la tête dans l'œil, où lui demeura un grand éclat de la lance; dont aussitôt il chancela sur la lice, et aussitôt fut relevé de ses écuyers qui étaient là; et monsieur de Montmorency qui servait là d'un des maréchaux de camp, vint à lui, qui le trouva fort blessé. Toutefois il ne perdit point cœur, et ne s'étonna point, et dit que ce n'était rien, et soudain pardonna audit comte de Montgomery.

Il ne faut pas demander si aussitôt la cour fut troublée, et même la reine. Après avoir mis toute la diligence, toute la curiosité du monde pour le faire guérir, en implorant et l'aide de Dieu et des hommes, il mourut au bout de quelques jours en très-bon chrétien et très-bon catholique qu'il était autant qu'aucun de ses prédécesseurs qui aient été; et ainsi ce grand roi, qui avait été en tant de guerres et les avait tant aimées, n'a pu y mourir et est mort là. — Ce fut ce que dit un grand poëte latin pour lors, qui fit son tombeau, qui s'appelait Forcatel. Pour le dernier vers il dit :

Quem Mars non rapuit, Martis imago rapit. C'est-à-dire : *Celui que le vrai Mars n'a pu ravir à soi, l'image et la semblance de ce Mars l'a ravi et emporté.*

Le roi mourut avec un extrême regret, non-seulement de la sienne, mais de toutes les nations de la chrétienté, car il était très-bon, et rien ne lui plaisait tant que de montrer et étendre sa bonté à l'endroit de toutes personnes affligées. Il avait gagné extrêmement le cœur de tous les étrangers, tant grands que petits, qui étaient là venus pour jurer la paix, faire les noces et assister aux grandes magnificences qui devaient être là, et tous ensemble ne se pouvaient saouler d'admirer sa majesté, sa grâce et façon belle et royale, ses vertus et sa douce et honnête accointance; tant il les savait honnêtement et doucement entretenir et contenter jusques aux moindres. Mais surtout ils l'admiraient fort en sa belle grâce qu'il avait en ses armes et à cheval; comme de vrai, c'était le prince du monde qui avait la meilleure grâce et la plus belle tenue et qui savait aussi bien montrer la vertu et la bonté d'un cheval et en cacher le vice.

De son jeune âge il avait toujours aimé cet exercice de chevaux; aussi l'a-t-il continué, et en avait toujours une grande quantité dans sa grande écurie, fût aux Tournelles où était la principale, à Muns, à Saint-Léger, à Oyron chez monsieur le grand écuyer de Boissy; et la plupart, quasi voire les meilleurs, étaient de ses haras, qu'il se plaisait à les bien faire entretenir. J'ai ouï conter à monsieur de Carnavalet (qui, avec monsieur de Sipière, avait la principale charge de la grande écurie), qu'un jour l'empereur ayant envoyé son grand écuyer vers le roi, lui-même lui fit voir tous ses grands chevaux, et dedans et dehors l'écurie, les voyant si beaux et si bien magniant, qu'il s'étonna, et dit que l'empereur son maître n'avait point d'écurie plus belle, il

s'en fallait de beaucoup, et la loua en toute extrémité, et surtout de quoi la plupart de ses chevaux étaient de son haras. — *Ce n'est pas tout, dit-il, car je vous veux montrer encore un plus beau haras;* et lui fit venir tous ses pages qu'il avait déjà commandé d'être prêts, tant de la chambre, de la grande écurie, de la vénerie, de la fauconnerie que d'ailleurs, qui tous pouvaient bien monter à six ou sept vingts : « Voilà, dit-il, mon autre haras de ces pages, que « j'estime autant que les autres; car ce sont tous « gentilshommes de bonne part de mon royaume, « lesquels je nourris; et tous les ans j'en sors hors « de pages une cinquantaine, que j'envoie soudain « aux guerres, ou parmi l'infanterie, ou gendarmerie, « ou cavalerie légère; lesquels en un tourne main, « étant ainsi gentilshommes et bien nourris, avec de « beaux exemples qu'ils voyaient devant eux, se fa« çonnent et se font bons soldats et bonnes gens « de guerre; si bien qu'en partie de ceux qui l'ont « faite à l'empereur votre maître sous moi, mes « nourritures en sont du nombre, d'autant qu'aussi à « même temps et aussitôt j'y en remets d'autres et « les renouvelle ainsi; de sorte que je n'en perds « jamais la race de cet haras, non plus que de mes « chevaux. »

Ce grand écuyer ayant entendu tout cela s'en ébahit et admira et estima bien autant cet haras de ces honnêtes pages et jeunes gentilshommes comme des chevaux. Il avait raison; car j'en ai vu sortir de braves et vaillants hommes de guerre, soldats, capitaines et gendarmes, de chevau-légers et de gens de pied. Et le roi se baignait d'aise, quand il enten-

dait de leurs prouesses, vaillances et exploits ; disant aussitôt que c'était de ses nourritures ; car jamais il n'en perdait la souvenance et les reconnaissait toujours, comme quand ils étaient pages, et les gratifiait toujours par-dessus les autres de quelque chose ou bienfait.

Or, si le roi aimait l'exercice des chevaux pour le plaisir, il les aimait bien autant pour la guerre, laquelle il affectait fort, et s'y plaisait grandement quand il y était; et en trouvait, disait-il, la vie plus plaisante que toute autre. Jamais il n'a dressé armée sur la frontière, qu'il ne l'ait menée toujours des premiers, commençant en mars aussitôt que le beau printemps arrivait et finissant au commencement d'octobre. C'était une chose ordinaire, et mettant aucuns de ses gens de guerre aux garnisons où il était besoin, et donnant congé aux autres pour s'aller repatrier, il s'en tournait à tenir sa cour, là où il ne demeurait en paresse, non plus que quand il était en son armée ; car, bien que ce fût en hiver, il s'adonnait à la chasse et de toutes sortes. Mais surtout il aimait celle du cerf et des chiens courants, dont il en avait deux races très-bonnes : l'une de chiens gris, qui était ancienne et venue de main en main des autres rois ses prédécesseurs ; et l'autre de chiens blancs, qu'il avait mise au monde, qui étaient plus raides que les gris, mais non si assurés ni de si bonne créance que les gris, ainsi que j'ai vu et ouï des bons veneurs, et même de monsieur de Marconay, lieutenant de la vénerie, qui était un fort digne homme de son état, et peu l'ont ressemblé, disait-on.

Au reste, s'il n'était à courir le cerf, il allait aux

toiles à la volerie; et, s'il ne montait à cheval, il jouait à la paume, et très-bien; mais jamais il ne voulait tenir le jeu, mais secondait ou tierçait, qui sont les deux places les plus difficiles et dangereuses; aussi était-il le meilleur second ou tiers (mais meilleur tiers) de son royaume, et s'y affectionnait fort, non pour l'avarice, car, ce qu'il gagnait, il baillait tout à ceux de sa partie; s'il perdait, autant perdu pour lui, car il payait pour tous : aussi les parties de ce temps n'étaient que de deux, trois ou cinq cents écus au plus; non comme à présent, de quatre mille, six mille et deux fois plus; mais le paiement ne se fait si beau comme alors, et il faut en faire à présent force honnêtes compositions.

Il se plaisait fort, quand la reine sa femme, madame sa sœur, et les dames, le venaient voir jouer, comme souvent elles y venaient, et qu'elles donnassent leurs sentences, comme les autres, des fenêtres d'en haut, s'il ne jouait à la balle à emporter, ou au ballon, ou au mail, qu'il avait fort bien en main; car il était fort et adroit, et en faisait des très-belles et longues bottes ou coups.

S'il faisait un grand froid, et qu'il eût fort gelé, il fallait aller glisser sur la glace, et même sur l'étang de Fontainebleau, où l'on voyait faire de beaux sauts. S'il avait fort neigé, il fallait faire des bastions et des combats à pelotes de neige. Bref, ce roi n'était jamais oisif; et il fallait que tous ses exercices lui fussent communs, autant pour lui, que pour les gentilshommes de sa cour, lesquels il les y appelait : et en deux ou trois parties qu'il les eût vus, il les connaissait aussitôt; car il avait une très-belle mémoire

et connaissance, et les appelait par leurs noms qu'il voulait savoir; et ceux qui faisaient bien les louait, si bien que la jeunesse en un rien se façonnait en cette cour par leurs beaux exercices, et puis étant ainsi connue de son roi, s'en allait à la guerre, et se faisait valoir en quelques beaux exploits, dont la connaissance et l'intelligence en venant au roi ne les célait aucunement, et les publiait haut et clair à sa table ou ailleurs devant tout le monde; car c'était le prince qui célait le moins un service à lui fait, ni la valeur de celui qui avait bien fait en quelque guerre; et surtout n'était point médisant ni moqueur : aussi gagnait-il par telles facons le cœur de sa noblesse; et possible n'y eut-il roy avant lui qui l'ait mieux possédée que lui, car il était fort affable et doux.

Voilà les exercices de ce grand roi, avec tant d'autres que je serais trop long à écrire, comme de courir la bague, de piquer les grands chevaux, ou les faire piquer devant lui; mais pourtant la partie ne s'en faisait guère sans lui, et en voulait toujours piquer un ou deux, trois ou quatre, voire six tant il s'y plaisait; et fallait toujours convier les dames, pour voir tous ses ébats.

Quand il pleuvait et qu'il ne pouvait sortir dehors, il fallait au dedans choisir force autres passe-temps, dont il n'y en avait point manque, ou à jouer avec les dames, ou avec les gentilshommes, tirer des armes, qu'il avait bien en main, et trop pour M. de Boucard, son écuyer, auquel il creva l'œil étant monsieur le dauphin, dont il lui en demanda pardon, car c'était un fort honnête et brave gentilhomme; du depuis, en nos guerres, il se fit huguenot.

Bref, ce prince ne fut jamais oisif. Il consumait les matins et les soirs, en son lever et coucher, à traiter de ses affaires, et employait les matins deux ou trois bonnes heures, et les soirs moins ou plus, selon que les affaires le requéraient : et puis allait ouïr sa messe fort dévotement, car il était fort bon catholique et dévot et non point bigot, oyant le service et office de Dieu selon ses heures et ses jours, sans y inventer aucun extraordinaire, ni cérémonies, comme on a vu depuis aucuns.

Aussitôt qu'il avait dîné, il s'en allait avec sa cour dans la chambre de la reine sa femme, qu'il aimait fort ; et là, trouvant une troupe de déesses humaines, les unes plus belles que les autres, chaque seigneur et gentilhomme entretenait celle qu'il aimait le mieux. Pour parler de son exercice, pendant que le roi entretenait la reine, madame sa sœur, la reine-dauphine, et les princesses et les princes et seigneurs qui étaient là assis auprès de lui, ce devis durait deux heures; et puis sortait, et allait à ses exercices que je viens de dire, là où les dames l'allaient trouver le plus souvent et participer du plaisir.

Les soirs, après souper, ce devis avec les dames se faisait de même, s'il n'y avait bal, qui se faisait assez souvent, mais non si fréquemment comme nous avons vu depuis au règne de nos derniers rois, lesquels la reine leur mère a voulu et entretenu à imiter leur père en telles actions, comme ce roi Henri s'étudia de même à imiter le roi François son père.

Voilà quelle fut la cour de ce grand roi et son règne, qu'on pouvait comparer à l'empire de César-Auguste, qui fleurit si bien à Rome en toutes grandeurs,

esbattemens et plaisirs, après avoir mis fin aux guerres civiles. Une différence y avait-il ; car celui de César n'a fleuri qu'après la guerre, et celui de notre roi a fleuri en guerre, et la paix faite a perdu toute sa fleur, sa valeur et son fruit par sa malheureuse mort. Si bien que son règne et sa cour se pouvaient nommer, à bon droit, les délices de notre âge ; et, lui mort, le malheur de la France.

(Tiré des *Hommes illustres français*, de Brantôme.)

FRANÇOIS II

1559—1560

I.

PORTRAIT

DE

CATHERINE DE MÉDICIS, FEMME DE HENRI II

PAR DE MÉZERAY

(1559)

I.

PORTRAIT

DE

CATHERINE DE MÉDICIS, FEMME DE HENRI II

PAR DE MÉZERAY

(1559)

OBSERVATIONS.

Catherine de Médicis nous semble en quelque sorte la personnification d'une époque féconde en crimes et en malheurs. Les appréciations abondent sur cette femme si fatalement célèbre. Tandis que les historiens protestants d'alors la représentent sous les plus sombres couleurs, les écrivains catholiques se montrent pour elle pleins d'une indulgente condescendance. Tel est, par exemple, le portrait suivant, tracé par Mézeray, portrait, suivant nous, un peu flatté. Mais l'on ne doit pas oublier que l'auteur était un écrivain officiel, et que son jugement devait être influencé à plus d'un titre. D'ailleurs, il écrivait à une époque trop rapprochée pour pouvoir être réellement impartial. Le progrès continu des études historiques et de la critique permet aujourd'hui de remettre sous son véritable jour ce personnage si important dans l'histoire de nos troubles civils.

Princesse étrangère amenée en France par les combinaisons de la politique, Catherine n'eut pas à la cour de France d'heureux commencements, et joua un rôle effacé jusqu'au jour où la grande

jeunesse des successeurs de Henri II l'appela, à diverses reprises, à exercer une puissance depuis longtemps convoitée.

Son caractère toujours comprimé allait enfin se révéler, et l'on attendait à l'œuvre cette reine qui allait être, au nom de princes jeunes et inexpérimentés, l'arbitre des destinées d'un grand royaume. Cette tâche s'ouvrait pour elle au milieu de difficultés sans nombre qui réclamaient une main ferme et un esprit élevé, et Catherine n'était pas à la hauteur d'une telle situation. Spirituelle et souple, mais imbue des superstitions de son temps et de son pays natal, elle était peu propre à exercer une action décisive dans la querelle religieuse qui commençait à surgir et devait bientôt embraser le royaume. Esprit mobile, faible et violent tour à tour, abandonnée à l'influence pernicieuse de conseillers italiens dont elle ne cessa de s'entourer, elle chercha, dans des menées ténébreuses bien appropriées à sa nature, le dernier mot de l'habileté politique. — Méprisant les hommes, elle crut devoir les gouverner par leurs passions, et trouver, en opposant les partis les uns aux autres, un équilibre qu'elle ne put jamais atteindre.

Elle n'eut que deux qualités, si toutefois on peut donner ce nom à des sentiments exclusifs : comme tous les princes de sa famille, elle favorisa les arts et contribua à l'édification de monuments qu'on admire encore aujourd'hui ; elle eut pour ses enfants un amour passionné, augmenté par le désir jaloux de voir sa lignée conserver un pouvoir qui était tout en ses mains. — Élevée à une école politique, dans laquelle le principe que « la fin justifie les moyens » était érigé en axiome, elle n'hésita jamais devant la lâcheté ou le crime pour atteindre son but. — Toutes ses perfidies devaient avoir leur châtiment ; cette couronne, qu'elle voulait à tout prix maintenir sur la tête de ses fils, ne devait pas y rester. La race des Valois était condamnée sans retour. Catherine mourut, bien convaincue que son œuvre avait été stérile, laissant un nom voué à l'exécration de la postérité, qui ne le séparera jamais du souvenir sanglant de la Saint-Barthélemy.

Le grand roi François voulant toujours exécuter

les desseins d'Italie s'abaissa jusque-là, contre l'opinion de tout le monde, et contre sa propre inclination, de demander Catherine de Médicis pour son second fils afin d'attacher Clément VII à son parti. Elle est appelée dans le contrat nièce de ce pape, encore qu'il ne fût que cousin germain de Pierre de Médicis, son aïeul, et en effet elle était petite-nièce de Léon X, fille unique de Laurent de Médicis, duc d'Urbin, et de Magdelaine de la Tour, issue de la maison de Boulogne, comtesse d'Auvergne et de Lauraguais, et dame de la Tour. Les noces en furent célébrées à Marseille l'an 1533, comme je l'ai marqué en son lieu. Clément VII lui donna cent mille écus pour sa dot, et lui promit de lui en fournir tous les ans trente mille, moyennant lesquels elle renonça à la succession paternelle. Seize ans après, le dixième jour de juin de l'an 1549, elle fut couronnée dans l'église de Saint-Denis en France, et, à quelque temps de là, elle fit son entrée avec le roi son époux dans la ville de Paris. Lorsqu'il entreprit le voyage d'Allemagne, il l'établit régente en son absence, et durant son règne il lui fit part du secret des grandes affaires. Mais, comme ceux qui gouvernaient l'esprit du roi l'engagèrent dans les plaisirs afin de le posséder, Catherine de Médicis vit partager ses affections avec ses rivales, principalement avec la duchesse de Valentinois, avec laquelle sa prudence sut si bien s'accommoder qu'elle ne donna jamais sujet à son mari d'aliéner son affection entièrement à elle. Cette reine étant devenue stérile près de dix ans, elle se vit durant ce temps-là peu considérée de Henri II et des Français, et même souvent en danger

d'être répudiée, n'eût été l'affection particulière du roi, son beau-père, et les bons offices que lui rendit le connétable auprès du dauphin. Mais le temps et les remèdes de Fernel, premier médecin du roi, ayant ôté les causes qui l'empêchaient de concevoir, sa fécondité la fit triompher de ses ennemis et lui acquit l'affection des peuples et l'estime de la cour, qui la regardaient après cela avec admiration et respect, comme un bel arbre toujours chargé de fleurs et de fruits. Car, comme elle avait été stérile dix ans, aussi en dix autres années elle produisit dix enfants, cinq fils et cinq filles; savoir François, Louis, Charles, Henry, François, Élisabeth, Claude, Marguerite, Victoire et Jeanne. Le premier, le troisième et le quatrième des fils régnèrent l'un après l'autre. Le second mourut au berceau. Le cinquième, duc d'Alençon et de Brabant et de plusieurs autres terres, ne passa point l'âge de trente ans, et ne fut point marié. — Élisabeth fut la troisième femme de Philippe, roi d'Espagne, qui eut deux enfants, l'infante Claire-Eugénie, princesse souveraine des Pays-Bas, et l'infante Catherine, épouse de Charles-Emmanuel, duc de Savoie; on la nomma communément Élisabeth de la Paix, parce que son alliance servit de prétexte à faire la paix entre les deux couronnes. Claude épousa Charles, duc de Lorraine, d'où provinrent trois fils et trois filles. Marguerite fut donnée par son frère Charles IX à Henri, prince de Navarre, lequel étant parvenu à la couronne de France fit dissoudre ce mariage pour cause de stérilité, défaut de consentement et proximité de parentage. Victoire et Jeanne, sœurs jumelles, moururent au maillot.

Cette reine était de médiocre hauteur, mais grosse et carrée; elle avait le visage assez large, la bouche relevée, le teint parfaitement blanc, mais peu vermeil, les yeux doux mais gros, qui se remuaient avec grande volubilité, la tête fort grosse, ne pouvant marcher deux cents pas qu'elle ne l'eût toute en eau. Pour son esprit, il était extrêmement subtil, caché, plein d'ambition et d'artifices, qui savait s'accommoder avec toutes sortes de personnes, dissimuler dans les rencontres, et conduire ses desseins avec une incroyable patience, prompt à trouver des expédients au besoin, n'étant jamais surprise d'aucun accident, comme si elle eût souhaité et procuré tout ce qui arrivait. Au reste fort douce, au moins en apparence, généreuse et magnifique, dont elle a laissé des traces à la postérité dans le palais des Tuileries, dans l'hôtel qui porte aujourd'hui le nom de Soissons, et qu'on appelait de son temps l'hôtel de la Reine, qu'elle fit bâtir dans les maisons de Saint-Maur près de Paris, de Monceaux en Brie, et de Chenonceaux en Touraine, qu'elle embellit de bâtiments, de jardins et de fontaines. Aussi mérite-t-elle cette louange d'avoir non-seulement aimé l'architecture, la peinture et la sculpture; mais aussi d'avoir favorisé les gens de lettres, et d'avoir fait venir en France, de la Grèce et de l'Italie, plusieurs manuscrits anciens et rares qui font aujourd'hui les plus beaux ornements de la Bibliothèque royale. Elle traitait tous les étrangers avec beaucoup de courtoisie et ses domestiques avec une grande familiarité; elle avait une merveilleuse grâce à persuader, et aimait les divertissements, même dans les plus grands embarras de ses affaires. Ce fut

la première reine qui mania le gouvernail de cet État depuis Blanche de Castille : encore la surpassa-t-elle en ce qu'elle eut trois fois la régence entre ses mains, l'une du vivant de son mari, lorsqu'il entreprit le voyage d'Allemagne; la seconde au commencement du règne de Charles IX, que, moitié par adresse, moitié par force, elle obligea Antoine, roi de Navarre, de la lui laisser; et la troisième après la mort du même roi, en attendant que Henri III fût de retour de Pologne. Mais depuis la mort de son mari elle s'efforça toujours de retenir la souveraine autorité : ce qu'elle ne put faire qu'en travaillant continuellement son esprit de peines et d'inquiétudes, et ce royaume de troubles et de brouilleries; réveillant et élevant tantôt cette faction, et tantôt endormant ou rabaissant celle-là; s'unissant quelquefois avec la plus faible par prudence, de peur que la plus forte ne l'accablât, quelquefois avec la plus forte par nécessité, quelquefois se tenant neutre, quand elle se sentait assez puissante pour leur commander à toutes deux; mais n'ayant jamais intention de les éteindre tout à fait. Après la mort de Henri, pour se conserver la tutelle de François II que les princes du sang lui allaient disputer, elle se joignit avec les Guises, qu'elle crut devoir être entièrement soumis à ses volontés; et cependant elle flattait l'amiral et les protestants de peur que les princes ne se fortifiassent de ce parti. Depuis ayant pris ombrage de la trop grande puissance des Guises dans l'emprisonnement du prince, et François II étant mort, elle les éloigna et approcha l'amiral. Puis, le triumvirat s'étant formé, elle implora le secours du prince, et

lui donna sujet par ses lettres, pleines de commisération et de plaintes, de lever les armes; d'où s'ensuivit la première guerre civile. Dans laquelle l'insolente et cruelle impiété des huguenots lui ayant fait concevoir une extrême aversion pour leur parti, mais d'autre part toute la puissance étant dévolue à un seul duc de Guise, après la bataille de Dreux, elle se vit dans un fâcheux état; dont elle fut délivrée par sa mort. Après la pacification d'Orléans, elle tâcha de contenir les deux religions furieusement animées l'une contre l'autre : mais les huguenots étant en perpétuelle défiance d'elle, à cause, disaient-ils, qu'elle les avait trompés deux fois, la digue creva par l'entreprise de Meaux et les troubles se débordèrent. Durant les cinq ou six premières années du règne de Charles, elle demeura presque absolument maîtresse : mais lorsqu'il fut parvenu à l'âge de dix-huit ou vingt ans, encore qu'elle l'eût fait nourrir tant qu'elle avait pu hors la connaissance des affaires, il commença de lui échapper des mains et à se vouloir gouverner par lui-même. A l'occasion de quoi cette princesse prit Henry, son second fils, en affection : et pour le même sujet aussi, Charles l'éloigna de France, en procurant qu'il fût élu roi de Pologne. Mais étant mort peu après, elle rentra dans sa première autorité, et eut tout pouvoir sur l'esprit du nouveau roi, son cher fils, jusqu'à ce qu'il prit jalousie des ambitieux desseins des Guises qu'elle semblait vouloir trop élever; principalement depuis que le duc d'Alençon, son dernier fils, fut mort. De là s'ensuivit la funeste et longue trame de la ligue qui fut enfin mortelle aux Guises. Or, comme elle relevait d'une grande maladie

lorsque se fit cette exécution à Blois, la fâcherie qu'elle conçut d'un acte si tragique, et d'ailleurs le déplaisir de voir tous ses desseins renversés, et ceux qu'elle haïssait mortellement prêts à la fouler aux pieds, lui causèrent une si considérable rechute, qu'elle en mourut le cinquième de janvier de l'an 1579, âgée de soixante et dix ans : sa mort et sa mémoire faisant aussi peu de bruit que sa vie en avait beaucoup fait, en diverses sortes, tant pour son gouvernement que pour ses actions privées. Mais il faut croire que les mauvais discours qui courent contre la réputation des princes sont des effets de la médisance, et des calomnies, ou de leurs ennemis qui les veulent décrier, ou de la populace qui se revanche par cet injurieux caquet, mais le plus souvent sans raison, des maux qu'elle croit souffrir. Jamais personne n'eut tant d'ascendant sur son esprit qu'il se pût vanter de le gouverner : mais elle déféra beaucoup aux conseils du cardinal de Lorraine, de l'évêque de Valence, du chancelier de l'Hôpital, et de Semblençay, archevêque de Bourges ; et confia ses plus particulières pensées à Jacqueline de Longvic, duchesse de Montpensier, à la femme de N. de Gondy du Perron, dont la faveur éleva la maison de Gondy en honneur et aux plus grandes charges du royaume, à Rostaing et à quelques autres. Son corps, déposé dans l'église de Blois, y demeura vingt ans, jusqu'à ce qu'il fut apporté à Saint-Denis, dans la superbe chapelle qu'elle y avait fait bâtir pour servir de mausolée au roi, son mari, et à ses enfants.

(Tiré de l'*Histoire de France de Mézeray*, historiographe de France.)

II.

ÉNERGIQUE DÉFENSE

DU

BARON DE CASTELNAU DEVANT SES JUGES

LORS DE LA CONSPIRATION D'AMBOISE

(1560

II.

ÉNERGIQUE DÉFENSE

DU

BARON DE CASTELNAU DEVANT SES JUGES

LORS DE LA CONSPIRATION D'AMBOISE

(1560)

OBSERVATIONS.

Le système d'intolérance adopté contre les protestants par François I[er] fut suivi par ses successeurs; mais, malgré les rigueurs déployées, le parti réformé s'organisait, et de grands personnages, opposants politiques ou opposants religieux, venaient chaque jour augmenter le nombre des dissidents.

Les princes de Bourbon et de Condé murmuraient hautement et s'indignaient d'être exclus des hautes fonctions de l'État. La grande noblesse voyait, avec une irritation jalouse, le pouvoir aux mains d'étrangers, et la petite noblesse, également mécontente, penchait vers les idées nouvelles.

La dureté et l'orgueil des Guises leur avait aliéné tous les esprits; ils exerçaient le pouvoir avec arrogance et partialité. Henri II avait obéré les finances de son royaume, et les princes lorrains, sous prétexte d'économies à réaliser, mais surtout pour se faire des créatures, supprimaient à leurs adversaires des pensions et des faveurs qu'ils répandaient sur leurs adhérents. Une



telle conduite devait nécessairement attirer aux Guises de nombreux ennemis; de toutes parts s'élevaient de violents murmures, et de là à une explosion il n'y avait qu'un pas. Une conspiration se forma pour enlever des mains des Guises le jeune roi François II; le chef occulte de cette conjuration était, dit-on, le prince de Condé; mais le chef avoué, celui qui dirigea le mouvement, fut un gentilhomme nommé la Renaudie. Les révélations d'un affidé firent avorter cette entreprise, et tous ceux qui furent pris les armes à la main ou suspectés furent sacrifiés.

Parmi ces hommes qu'avait armés la tyrannie des nouveaux favoris, se trouvait le baron de Castelnau, gentilhomme protestant. Chargé de défendre un poste important entouré par les troupes royales, il consentit à ne se point défendre, sous la condition de la vie sauve pour lui et les siens. Plein de confiance dans la parole du duc de Nemours, qui avait accepté cette capitulation, il demanda à se rendre à Amboise, où était la cour, pour se justifier lui-même devant le roi d'une action qui n'avait pas pour but d'attenter à la majesté royale, mais de délivrer les sujets loyaux d'une tyrannie à laquelle ils ne voulaient plus obéir. — Arrivé dans cette ville, il est aussitôt jeté en prison, comme coupable de lèse-majesté, et sans délai son procès s'instruisit. Traduit devant une cour de justice, il y présenta lui-même sa défense.

Nous la reproduisons d'après le récit de Régnier de la Planche. C'est celui de tous les historiens du temps qui nous semble avoir parlé avec le plus de véracité de cette conjuration. Témoin oculaire des faits qu'il raconte, confident de la reine-mère et du cardinal de Montmorency, il fut mieux que personne initié à toutes les intrigues et en position de tout savoir. Son livre est considéré comme une source de renseignements précieux et dignes de foi, et quelques historiens modernes, qui ont écrit spécialement sur cette époque, s'en sont fructueusement inspirés.

Amené à la barre d'un tribunal composé de juges à la dévotion du duc et du cardinal de Guise, le baron de Castelnau se défendit avec la noble intrépidité d'un brave soldat et d'un honnête homme. — Il réduit à néant tous les chefs d'accusation qu'on fait surgir, et rétorque heureusement tous les témoignages mensongers dont on veut se prévaloir contre lui. Il confesse sa foi en des termes d'une mâle simplicité, et ne craint pas, se faisant accusa-

teur à son tour, de dévoiler l'ambition et l'odieuse tyrannie des princes lorrains. Malgré la fermeté de ses réponses et le soin qu'il prit de protester que la dignité royale n'avait jamais été menacée par la loyauté des protestants, malgré les efforts de la reine-mère, le baron de Castelnau fut condamné à mort.

Plus puissant que le roi lui-même, le cardinal de Guise avait dit : *Par la sang-Dieu, il en mourra, et n'y a homme au monde qui l'en pourra empêcher.*

L'insuccès du tumulte d'Amboise fut un triomphe pour les Guises ; ils marchèrent désormais sans rivaux au faîte du pouvoir, et devinrent des maîtres dans l'État : mais leur élévation, qui avait commencé sous Henri II, ne devait pas avoir la durée et le couronnement qu'ils avaient rêvé. Le temps n'était pas éloigné où le dernier des Valois devait sacrifier le dernier des Guises. Étrange et fatal tableau que celui de ces deux familles qui voient, à la même époque, tomber dans le sang, l'une l'espérance d'un trône et l'autre un sceptre qu'elle n'a pas su porter et que Dieu destine à de plus dignes mains !

Le baron de Castelnau, interrogé, ne confessa rien outre ce qu'il avait déclaré au duc de Nemours, quelques tourments qu'on lui fit endurer, persistant dans sa demande de parler au roi ; et pour ce, sommait de promesse M. de Nemours, lequel en tint beaucoup moins de compte que son honneur ne requérait. On déclara à Castelnau les confessions supposées des susdits, lesquels il reprocha accortement ; à savoir, que l'accusation de la Bigne n'était recevable, car il ne pouvait être accusateur et témoin. Quant à Mazères, c'était un homme fol et maniaque, de quoi il avait fait démonstration en plusieurs en-

droits, entre autres au camp devant Calais; car, après avoir gagné son chapeau plein d'écus, un valet lui demandant sa barbe, il en fut si courroucé, que par dépit il jeta dans la mer le chapeau et les écus, sans épargner son argent même. Il allégua contre Raunay une querelle qu'ils avaient eue ensemble, pour laquelle il lui pourrait rester quelque inimitié pour rejeter la faute sur lui, si aucune il avait faite ou confessée.

Les juges voyant ses défenses concluantes, et qu'il le fallait néanmoins faire mourir, puisque le plaisir de ceux de Guise était tel, lui voulurent faire procès sur le fait de la religion. Il remontra qu'il se voulait aider des édits du roi, faits pour détourner les persécutions et empêcher la violence des juges.

Toutefois, pour ce qu'on lui demandait raison de sa foi, il l'avoua soudainement avec grande fermeté et constance.

Le chancelier, étant pressé de le condamner, voulut disputer contre lui sur ce fait, par faute de plus suffisants théologiens, et aussi sur l'entreprise qu'il maintenait audit Castelnau être injuste et contre toutes les lois divines et humaines, et ce en la présence du cardinal et de son frère. Du commencement, parce qu'il ne répondit assez soudain au gré du duc de Guise, il lui dit :

« *Parlez, parlez; il me semble que vous ayez* « *peur...*

« *Peur?* dit le baron; *eh! qui est l'homme tant as-* « *suré qui n'ait peur, quand il se verra environné de* « *ses ennemis mortels, comme je suis, quand il n'aura* « *dents ni ongles pour se pouvoir défendre et sauver?*

« *Quelque brave que soyez, si vous étiez en ma puis-*
« *sance comme je suis à présent en la vôtre, et que*
« *j'eusse aussi mauvaise volonté envers vous que je*
« *sais que vous avez envers moi et tous les bons et*
« *loyaux sujets du roi, je ne doute aucunement que*
« *ne tremblissiez de peur.* »

Ceux qui étaient présents à ce colloque rapportèrent que Castelnau rendit tellement raison de son fait, et allégua tant de lois et exemples notables, que le chancelier demeura court et dit qu'il avait merveilleusement étudié sa leçon, demandant où il en avait tant appris. Sa réponse fut que l'affaire était de telle conséquence, qu'il avait bien voulu en être résolu avant que de l'entreprendre, afin qu'il y procédât sans aucun scrupule de conscience ; comme à la vérité il se tenait certain de mourir pour les deux meilleures querelles : l'une pour la religion, et l'autre pour l'état de son roi et de sa patrie. Il lui demanda aussi en quelle école de théologie il avait étudié pour être devenu si savant en peu de jours, et qu'il n'était tel pendant les guerres.

« *Vous dites vrai*, dit-il, *monsieur; n'avez-vous plus de souvenance que, quand vous étiez retiré en votre maison, je vous fus voir au retour de ma prison de Flandres, vous vous enquîtes longuement des exercices que j'avais en la prison, et je vous dis que c'était aux livres de la sainte Écriture? Ne vous souvient-il plus de quelle allégresse vous louâtes mon labeur, et après m'avoir donné résolution sur quelques doutes où j'étais encore, vous ne me conseillâtes pas seulement de continuer, mais aussi de fréquenter les saintes assemblées de Paris et d'aller voir les églises*

réformées de Genève et d'Allemagne? Ne désiriez-vous pas aussi de tout votre cœur que toute la noblesse de France me ressemblât en zèle et bonne affection, d'autant que j'avais choisi la plus sûre et certaine voie? N'est-il pas vrai?

Et comme Olivier eut la tête baissée et ne lui répondit rien, il continua et lui demanda s'il était possible que lui, auquel Dieu avait fait tant de grâces de l'avoir colloqué au plus grand et digne degré de ceux de sa robe, et de lui avoir donné connaissance de sa vérité, pour un honneur de petite durée, étant sur le bord de la fosse, jà penché de vieillesse, et pour gratifier à ce cardinal, voulût ainsi malheureusement trahir sa conscience, son roi et sa patrie? Ne vous devriez-vous pas contenter, dit-il, des tours que vous avez joués aux pauvres chrétiens, nommément à ceux de Cabrières et Mérindol? Avez-vous oublié vos pleurs et gémissements, quand vous confessiez franchement que pour cela Dieu vous avait rejeté. *Ha! malheureux, qui vous êtes toute votre vie joué de Dieu et de sa sainte Écriture, sachez que le temps est prochain que vous en rendrez compte, et possible plutost que vous ne cuidez, car la mesure d'iniquité est comblée.*

Le cardinal, voyant le chancelier muet, voulut prendre la parole et disputer de la religion; en quoi l'autre lui rendit telle réponse qu'il lui fit confesser que tout ce qu'il disait était bon... Et, se retournant devers le duc de Guise, le pria d'avoir souvenance de son frère, qui approuvait sa doctrine... Il lui dit *qu'il ne savait que c'était de disputer, mais bien s'entendait-il à faire couper testes... Plût à Dieu*, répon-

dit Castelnau, *que vous l'entendissiez aussi bien que votre frère. Je me tiens pour certain que vous n'en abuseriez pas contre votre conscience, comme il fait. Quant à votre menace de couper testes*, *cela est indigne d'un prince.....*

Icelui donc, ayant reçu néanmoins sa condamnation comme criminel de lèse-majesté, remontra qu'il n'était nullement apparu qu'il eût rien entrepris contre le roi, mais que seulement il s'était voulu opposer, avec une grande partie de la noblesse de France, à l'injustice de ceux de Guise, et que si une entreprise contre eux était un crime de lèse-majesté, il les fallait prononcer rois de France avant que le condamner de ce crime ; finalement, que ne pouvant appeler devant les hommes d'une sentence tant injuste, il en appelait devant Dieu, lequel en bref ferait une vengeance exemplaire du sang innocent qui était répandu.

Sur ces entrefaites, le roi et la reine sa mère étant pressés et importunés par l'amiral et d'Andelot de lui sauver la vie, tant pour ses vertus que pour les grands services faits par ses prédécesseurs et par lui à la couronne et maison de France, que pour n'irriter beaucoup de princes et seigneurs auxquels il appartenait ; la reine en fit tout ce qu'elle put, disait-elle, jusques à aller chercher et caresser en leur chambre ces nouveaux rois qui se montrèrent invincibles... Et usa le cardinal de ces mots : *Par le sang Dieu! il en mourra; et n'y a homme qui l'en puisse empêcher!...*

(Tiré de l'*Histoire de l'État de France sous François II*, par Régnier de la Planche.)

CHARLES IX

1560—1574

I.

RÉPONSE D'ÉLISABETH

REINE D'ANGLETERRE

A L'AMBASSADEUR DE MARIE STUART

(1561)

I.

RÉPONSE D'ÉLISABETH

REINE D'ANGLETERRE

A L'AMBASSADEUR DE MARIE STUART

(1561)

OBSERVATIONS.

La mort du jeune roi François II marqua le terme de la prospérité et de l'éclat de Marie Stuart. En perdant son mari, elle perdit tout en France; abreuvée de dégoûts par la sourde jalousie de Catherine de Médicis, elle comprit qu'il fallait partir, et, cédant aux instances de ses oncles, elle se décida à retourner en Écosse.

Michel de Castelnau l'accompagna dans ce pénible voyage, et devait lui rendre plus d'un bon office pour amener entre elle et Élisabeth d'Angleterre une réconciliation.

Les germes d'inimitié entre les deux princesses dataient de loin. On sait qu'à la mort du roi Henri VIII, la question de succession, bien que définitivement établie et réglée par le parlement, avait cependant laissé quelques espérances aux familles qui se prétendaient des droits sur la couronne d'Angleterre. — Marie Stuart, en montant sur le trône de France, prit le nom et les armes de reine

d'Angleterre et d'Irlande, et fit soutenir ses droits par des libelles soudoyés. L'ambassadeur d'Élisabeth à la cour de France s'était, au nom de sa souveraine, élevé contre cette prétention injurieuse. On lui fit répondre qu'il y serait pourvu, et rien ne fut décidé. — Élisabeth n'oublia pas cet affront; aussi, dès qu'elle eut connaissance de l'embarquement de Marie pour l'Écosse, elle déclara qu'elle s'y opposerait par la force. Elle donna pour prétexte de cette déclaration hostile que Marie avait refusé de ratifier, dans le traité de Leith, la clause qui stipulait sa renonciation au titre de reine d'Angleterre et d'Irlande. — Marie traversa cependant la Manche sans que la flotte anglaise pût s'opposer à son passage. Acceptant le fait accompli, Élisabeth envoya une ambassade féliciter Marie de son heureuse venue en Écosse, en lui témoignant l'espérance de voir s'établir entre elles une bonne et parfaite union. Mais ni les ouvertures ni les belles paroles que Marie fit retourner à Élisabeth n'étaient sincères. Il y avait au fond du cœur des deux reines des arrière-pensées haineuses qui devaient avoir pour l'une d'elles de funestes conséquences. — Suivant l'expression de Castelnau, « à partir de ce moment, ne tardèrent-elles pas à se prendre garde et épier les actions l'une de l'autre. »

C'est dans une des négociations relatives au rétablissement des bons rapports entre les deux souveraines, qu'Élisabeth fit à l'ambassadeur de Marie la réponse que le lecteur verra reproduite ci-après. Maitland, comme envoyé de la reine d'Écosse, déclarait à Élisabeth que Marie consentait à renoncer à tous droits sur la couronne d'Angleterre du vivant d'Élisabeth et de sa postérité, pourvu que, par acte du parlement, elle fût déclarée héritière présomptive. Cette proposition raisonnable en elle-même ne fut pas agréée par Élisabeth, à qui toute discussion au sujet de la possession du trône d'Angleterre répugnait, et qui pouvait, par un mariage, avoir un héritier. Aussi reçut-elle les ouvertures de Maitland avec une certaine raideur, et dans des termes brusques qui nous sembleraient assez singuliers si nous ne faisions la part des mœurs du temps. — A en croire Hume, l'historien anglais, Élisabeth jurait fréquemment, et ne craignait pas d'user de reparties fort brutales toutes les fois qu'elle trouvait de l'opposition à ses idées ou à ses volontés.

Dans cette circonstance, les paroles de la reine d'Angleterre sont

bien le reflet de l'énergie et du bon sens un peu égoïste qui faisaient le fond de son grand caractère.

L'ambassadeur dit à Élisabeth que l'Écosse avait grand intérêt pour le bien et repos des deux royaumes, que cette matière de la succession fût une fois éclaircie et hors de doute.......

Ma foi, repartit la reine, je sais bon gré aux nobles d'Écosse; mais je trouve que c'est chose sans exemple de me requérir que durant ma vie je mette devant mes yeux le drap de quoi on me doit ensevelir; et jamais cela n'a été requis d'aucun prince. J'ai toujours abhorré de tirer en question le titre de la couronne: il y en eut des disputes en la bouche des hommes, les uns disant que ce mariage-ci, les autres que celui-là étaient illégitimes, et par conséquent celui-là, ou celui-ci bâtard; chacun en parle à l'avantage de ceux auxquels il porte quelque affection.

J'ai été une fois mariée au royaume d'Angleterre, quand je fus couronnée avec cet anneau, que je porte continuellement pour enseigne. Mais, quoi que ce soit, si serai-je reine d'Angleterre tant que je vivrai. Quand je serai morte, celui qui succédera aura meilleure cause: si c'est la reine votre souveraine, je ne l'empêcherai point: si une autre d'aventure se trouve avoir plus de droit qu'elle, il ne serait raisonnable que je fisse une injure manifeste. S'il y a quelque loi contre elle (que je vous proteste ne savoir, car je ne suis curieuse de m'enquérir de telles choses), j'ai juré, en épousant le royaume, de ne point altérer les lois.

Vous estimez que cette proposition sera cause d'une amitié entre nous ; et je crains que plutôt elle apporte l'effet contraire. Pensez-vous que je puisse aimer celle qui s'attend à ma mort? Les princes ne peuvent regarder de bon œil leurs propres enfants qui leur doivent succéder; témoin Charles VII, roi de France, comment aimait-il Louis XI son fils ? et Louis XI, Charles VIII, le roi François, son fils Henry ? Et comment aimerai-je ma cousine étant une fois déclarée mon héritière apparente ; ce sera comme Charles VIII aimait Louis XII étant duc d'Orléans. Il y a une autre difficulté plus importante : je connais l'inconstance du peuple anglais : il n'aime jamais le gouvernement présent, jetant toujours les yeux sur celui qui est le plus proche à succéder; et sont naturellement les hommes ainsi disposés que *plures adorant solem orientem quam occidentem*[1].

J'ai expérience du temps de ma sœur, combien ils étaient désireux que je fusse en sa place ; et si j'eusse voulu y consentir, je sais quelles entreprises eussent été dressées pour moi : maintenant les affections d'aucuns sont peut-être altérées ; car, comme les enfants songent en dormant qu'ils ont des pommes, et le matin, quand ils s'éveillent, ne les trouvent, ils pleurent.

Ainsi, ceux qui me portaient bonne volonté, quand j'étais dame Élisabeth, ou auxquels je montrais bon visage, imaginaient en eux-mêmes qu'incontinent après mon avénement à la couronne chacun serait traité selon sa fantaisie ; et, à cette heure, ne trouvant le

[1] La plupart des hommes adorent plus volontiers le soleil levant que le soleil couchant.

succès correspondre à leur attente, peut-être qu'ils seraient contents de voir quelque changement pour rendre leur condition meilleure. Les revenus des princes ne sont si grands qu'ils puissent suffire à l'insatiable cupidité de tous; et, si je ne leur donne à discrétion, ils ne sont contents. Par cette raison, est à craindre que, reconnaissant un certain successeur à la couronne, ils n'y aient recours. Vous pouvez juger le danger qui en naîtrait, elle étant princesse puissante, et notre voisine de si près; en sorte que, l'assurant de notre succession, nous mettons notre état en doute.

Je parle privément avec vous, et vous dis qu'encore que je pense que mes sujets m'aiment ainsi qu'il appartient, si est-ce qu'il ne se trouve jamais telle perfection que tous soient contents.

(Tiré de l'*historien Mathieu.*)

II.

LE DUC DE GUISE

ENVOIE MICHEL DE CASTELNAU AUPRÈS DU ROI CHARLES IX

ET DE LA REINE MÈRE

POUR PRENDRE LEURS ORDRES AVANT LA BATAILLE DE DREUX

(1562)

II.

LE DUC DE GUISE

ENVOIE MICHEL DE CASTELNAU AUPRÈS DU ROI CHARLES IX

ET DE LA REINE-MÈRE

Pour prendre leurs ordres avant la bataille de Dreux

(1562)

OBSERVATIONS.

Le prince de Condé, avec des auxiliaires qu'il venait de recevoir d'Allemagne, tentait de nouveau la fortune et cherchait à réparer l'échec que les forces protestantes venaient de subir devant Rouen. Repoussé des faubourgs de Paris qu'il était venu attaquer, il se replia sur le Havre pour opérer sa jonction avec les Anglais, qui devaient y débarquer; mais il fut inquiété dans sa marche par les troupes royales, et contraint de s'arrêter dans les environs de Dreux, où l'armée catholique, commandée par le duc de Guise, allait lui livrer bataille. Les deux armées restèrent quelque temps face à face, hésitant à prendre l'initiative du combat.

Les chefs de l'armée catholique (s'il faut en croire Castelnau), ne voulant rien décider par eux-mêmes, envoyèrent un exprès auprès de la reine mère et du roi afin de prendre leurs ordres. Le récit de la réception de l'envoyé qui n'est autre que le narrateur

lui-même, est des plus curieux. — Cette anecdote originale ne se trouve relatée dans aucun historien contemporain. Ni de Thou, ni d'Avila, ni Théodore de Bèze, ni d'Aubigné, n'en font mention. Si elle est authentique, elle accuse le peu d'unité qui existait alors entre les vues du souverain et celles du général. Dans un cas aussi grave, aucun d'eux ne se souciait de prendre la responsabilité d'une semblable initiative.

L'armée catholique gagna la bataille ; le conseil de la nourrice se trouva bon.

Cependant l'armée du roi ne perdait pas de temps, résolue de donner la bataille ; à quoi le connétable, le duc de Guise et le maréchal de Saint-André, chefs et conducteurs d'icelle, concluaient toujours, mais ne le voulaient entreprendre sans en avoir le commandement exprès du roi, de la reine sa mère, des princes, et autres du conseil privé, qui étaient avec eux. Occasion pourquoi, le quatorzième du mois, ledit connétable, duc de Guise et maréchal de Saint-André me dépêchèrent en grande diligence pour aller trouver Leurs Majestés au bois de Vincennes, et leur dire :

« Que dedans quatre ou cinq jours au plus ils « étaient à la bataille ; ce que les ennemis ne pou« vaient éviter, et que les deux armées ne se rencon« trassent ou en la plaine de Dreux, ou de Neubourg. « Par quoi lesdits sieurs demandaient un commande« ment exprès et absolu de Leurs Majestés avec leur « conseil, de combattre ; » et me baillèrent chacun une petite lettre de cette substance principale, et créance qu'ils ne voulaient rien hasarder sans ce com-

mandement, afin que l'on ne rejetât sur eux aucune faute en affaires de telle importance, et étant si près du roi.

Je fis ce petit voyage toute la nuit, et arrivai le lendemain, de grand matin, au lever de la reine mère du roi, laquelle m'ayant ouï sur ce sujet piteux et lamentable, d'être à la veille de donner une bataille de Français contre Français, Sa Majesté me dit :

Qu'elle s'émerveillait comme lesdits connétable, duc de Guise et Saint-André étant bons capitaines, prudents et expérimentés envoyaient demander conseil à une femme et à un enfant, pleins de regret de voir les choses en telle extrémité, que d'être réduites au hasard d'une bataille civile.

Alors entra la nourrice du roi, qui était huguenote, et au même temps que la reine me menait trouver le roi qui était encore au lit, elle reprit ce propos, que c'était chose étrange de leur envoyer demander conseil de ce qu'il fallait faire pour la guerre ; et lors fort agitée de douleur me dit par moquerie :

« *Il faut demander à la nourrice du roi, si l'on don-* « *nera la bataille.* »

Lors l'appelant : « *Nourrice*, dit-elle, *le temps est* « *venu que l'on demande aux femmes conseil de don-* « *ner bataille : que vous en semble ?* »

Lors la nourrice suivant la reine en la chambre du roi, comme elle avait accoutumé, dit par plusieurs fois : « *Puisque les huguenots ne se voulaient conten-* « *ter de raison, qu'elle était d'avis que l'on leur donnât* « *la bataille.* » Et continua ce propos entre quelques-uns qui lui parlaient, comme chacun en discourait alors selon sa passion.

A l'instant la reine me dit en faisant sortir ladite nourrice, et quelques autres qui étaient en la chambre du roi, qu'elle ne me pourrait dire, pour sa part, autre chose que ce qu'elle m'avait dit, mêmement pour donner conseil à des capitaines; aussi que l'on ne leur pouvait rien prescrire de la cour et que j'avais vu ce qu'en disait la nourrice du roi, auquel je présentai les lettres; et s'y trouvèrent le prince de la Roche-sur-Yon, le chancelier, les sieurs de Sipierre, de Vieilleville, depuis maréchal de France, Carnavalet et quelques autres du conseil privé. Et comme je faisais mon récit de ce qui m'avait été commandé par lesdits chefs, et pressais pour m'en retourner l'après-dînée, afin de les résoudre sur le fait de donner la bataille, *Losse* arriva de la part desdits seigneurs avec semblable charge que la mienne. Sur cela y eut plusieurs discours du bien et du mal qui en pourrait arriver.

Mais la résolution fut que ceux qui avaient les armes à la main ne devaient demander conseil ni commandement de la cour; et à l'heure même je fus renvoyé pour leur dire, de la part du roi et de la reine, qui leur écrivaient aussi chacun un mot de leur main, que, comme bons et prudents capitaines et chefs de cette armée, ils fissent ce qu'ils jugeaient le plus à propos, de combattre ou non avec tous les avantages qu'ils sauraient bien choisir.

Je partis à l'instant en poste, et arrivai au village où ils étaient à l'issue de leur dîner, ayant laissé Sipierre et tous ceux qui étaient près du roi, en volonté d'être bientôt après moi au camp, pour se trouver à la bataille. *Losse* (depuis capitaine des gardes du roi)

demeura jusqu'au soir, et arriva le lendemain à notre armée sans apporter rien de plus que moi de la cour, d'où l'on remettait tout en la prudence des chefs de l'armée, de faire ce qu'ils verraient nécessaire, selon les forces qu'ils avaient en main.

(Tiré des *Mémoires de Michel de Castelnau.*)

III.

LETTRE

DU

DUC DE GUISE AU ROI

Pour réclamer le droit qu'il prétend avoir de nommer à la place de maréchal de France, vacante par la mort de M. de Saint-André

ET

RÉPONSE DU ROI CHARLES IX

(1562)

III.

LETTRE

DU

DUC DE GUISE AU ROI

Pour réclamer le droit qu'il prétend avoir de nommer à la place de maréchal de France, vacante par la mort de M. de Saint-André

ET

RÉPONSE DU ROI CHARLES IX

(1562)

OBSERVATIONS.

Les troupes royales ne gagnèrent la bataille de Dreux qu'après bien des alternatives et au prix de pertes cruelles; le connétable de Montmorency fut fait prisonnier, et le maréchal de Saint-André tué.

Les écrivains du temps ne sont pas tous d'accord sur la manière dont périt le maréchal, mais la plupart racontent cet événement comme nous le lisons dans les mémoires de Vieilleville. Le maréchal de Saint-André, qui commandait l'avant-garde de l'armée catholique à la bataille de Dreux, fut pris le soir dans une reconnaissance par le parti ennemi. Traité avec égards par le prince de Porcian, frère du prince de Condé, il fut reconnu et tué par vengeance par un de ses anciens serviteurs, qu'il avait fait condamner et qui était entré au service des protestants.

La nouvelle de cette mort fut portée à la cour par le maréchal de Montmorency, fils du connétable, et il demanda que la place, devenue vacante, fût donnée à M. de Vieilleville. La reine Catherine de Médicis y consentit avec d'autant plus de plaisir qu'elle voulait le récompenser de ses succès comme ambassadeur en Allemagne et en Angleterre, et tenir la promesse faite à cet égard par le feu roi son mari.

M. de Vieilleville (d'après ses Mémoires) n'accepta sa nouvelle dignité que lorsque le roi lui-même vint l'en prier. Il ne pouvait se décider à succéder à son meilleur ami, le maréchal de Saint-André.

En même temps que le roi et la reine mère nommaient M. de Vieilleville, le duc de Guise écrivait au roi la lettre qui forme la première partie du fragment que nous relatons ci-après comme un document des plus curieux de cette époque. C'est un témoignage irrécusable de l'orgueil du chef de cette puissante maison, qui avait rendu tant de services à la cause catholique, et qui se regardait comme le plus ferme appui du trône. Cette lettre est écrite sur le ton d'une hautaine arrogance ; le duc traite le roi d'égal à égal ; il lui fait sentir, dans des termes peu mesurés, que c'est à lui, duc de Guise, que l'on doit les dernières victoires, et que seul il a la confiance des soldats qu'il commande. Il supplie le roi de lui accorder sa demande s'il ne veut pas s'aliéner ses plus fidèles serviteurs ; mais quelles menaces dans cette supplication !...

Le roi, irrité, se livra d'abord à une certaine indignation, qui s'évanouit bien vite devant la nécessité de ménager son puissant cousin. Il lui répondit une lettre pleine de douceur et de modération ; il y augmente encore les pouvoirs que possédait le prince lorrain pour désarmer cette âme altière et ambitieuse.

Le duc de Guise parut satisfait, et fit mine d'accepter de bonne grâce le choix du roi, il écrivit même au nouveau maréchal une lettre de félicitations, mais celui-ci « crut ce qu'il voulut, connaissant, il y avait longtemps, les ruses et l'humeur du courtisan ». — Le roi lui-même, auquel il s'empressa de montrer cette lettre, sourit et cita le proverbe italien : *Non ti fidar e non sarai gabbato.* (Ne t'y fie pas et tu ne seras pas trompé.) Le roi connaissait bien son redoutable sujet.

LE DUC DE GUISE AU ROI CHARLES IX.

« Sire, Votre Majesté a de cette heure entendu « l'heureuse victoire que j'ai eue sur les rebelles « sujets et ennemis de votre couronne, desquels j'ai « eu tant raison que de longtemps vous ne serez en « peine de mettre sus une armée pour leur résister; « car il en est demeuré si peu, que je ne pense pas « que jamais ils se puissent relever; ayant fait passer « par le fil de l'épée tous ceux qui se sont présentés « au combat, et tout le reste quasi tué en fuyant, « et leur chef, le prince de Condé, prisonnier. Mais « parce que les anciennes ordonnances et vieux sta- « tuts de guerre me donnent, comme chef de l'armée « vaincqueresse, tous les états de ceux qui sont « morts, combattant avec moi, de quelque gran- « deur ou qualité qu'ils soient, et que à moi appar- « tient la nomination, je n'ai voulu faillir de donner « avis à Votre Majesté de la mort du feu maréchal « de Saint-André, pour vous supplier très-humble- « ment de pourvoir de son état l'un des deux que « vous nommera le sieur de Haraucourt, présent por- « teur; qui ont fait un tel devoir en cette bataille, que « si je n'eusse été soutenu de leur valeureuse assis- « tance, Votre Majesté peut croire que la victoire eût « été en grand doute, comme plus amplement vous « pourra faire entendre le dit Haraucourt, et de tout « le succès de la première et ma deuxième bataille. « A quoi il n'est besoin de rien ajouter; sinon, vous « supplier très-humblement de ne me vouloir frustrer

« de mes priviléges. Suivant lesquels il était bien en « ma puissance d'en créer un, lorsque l'amiral se « présenta hier avec six ou sept cents chevaux, et ce « qu'il peut rallier de gens de pied, pour avoir sa re- « vanche, car doutant que mon armée n'eût voulu « combattre sans être commandée d'un connétable « ou maréchal, étant l'un prisonnier, et l'autre mort, « et que je n'avais aucun pouvoir de Votre Majesté, « je me proposai la création d'un maréchal; mais il me « fut répondu à haute voix, d'un général et commun « assentiment, par toute la noblesse, capitaines, gen- « darmes et soldats, qu'ils ne voulaient être com- « mandés d'autre chef que de moi; me suppliant, à « ce cri public, de parachever ce que j'avais si bien « commencé, autrement qu'ils m'abandonneraient, « et que ma présence, qualifiée comme elle est, leur « plaisait plus que d'un connétable ou maréchal de « France. Qui fut cause que je les hasardai sur cette « ardente volonté; et les menai de telle furie au « combat, que l'amiral gagna en toute confusion la « guérite, et prit à toutes brides le chemin d'Orléans « après les autres, où il perdit cinq ou six cents « hommes de cheval, et deux fois autant de gens de « pied avec tout leur bagage. A cette cause, Sire, il « plaira à Votre Majesté m'envoyer les lettres d'état de « maréchal de France signées de votre main, scellées « et dépêchées selon le style et forme accoutumés, « laissant en blanc le lieu pour le remplir du nom « de celui des deux que j'ai connu vous avoir fait « plus de service, non-seulement en cette victoire, « mais par tout le passé, et qui n'aura pas moindre « volonté que de moyen d'y finir sa vie.

« En m'assurant que Votre Majesté ne voudrait « rejeter ma requête, suivant sa discrétion accou- « tumée en la rémunération des services et mérites « d'un chacun, je ne l'en importunerai pas davantage; « car si elle en usait autrement, ce serait perdre ses « fidèles serviteurs de gaieté de cœur, et leur refroidir « non-seulement le courage de jamais plus hasarder « leur vie, mais leur donner plus juste occasion de « vous abandonner du tout, et de chercher parti ail- « leurs. Et sur cette espérance, que n'y voudrez « faillir, car elle est fondée sur toute équité et devoir « d'un grand prince, je supplierai le Créateur, Sire, « de vous donner en toute prospérité et santé, très- « bonne et très-longue vie.

« Du camp devant Dreux, ce 21 décembre. Ainsi « signé, votre très-humble sujet et très-affectionné « serviteur

« FRANÇOIS DE LORRAINE. »

Cette lettre lue, Sa Majesté va dire à la reine sa mère, et à cinq autres là présents, dont était M. le maréchal de Vieilleville, telles paroles :

Voyez si le duc de Guise fait bien le Roi : car vous diriez proprement que l'armée est sienne, et que la victoire part de sa main et de sa conduite, ne faisant aucune mention de Dieu, qui, par sa grande bonté, nous l'a donnée. Cependant il me met le marché au poing; que si je ne lui accorde ce qu'il demande, il est tout prêt de quitter mon service, et se joindre avec mes ennemis. Mais je ne puis penser où il a trouvé cette

loi fondamentale de guerre; car je n'en avais jamais ouï parler. Si me faut-il apaiser cette colère, et lui faire une honnête réponse pour le contenter; car je n'ai pas besoin, par telle fluctuation, de troubler en mon royaume et irriter un capitaine auquel mon feu seigneur et père et moi y avons donné tant de crédit et d'autorité.

Et lui écrivit une lettre de sa propre main : la douceur de laquelle fut trouvée aussi étrange, pour être du maître au serviteur, que la présomption l'avait été du serviteur au maître; de laquelle ci est la copie :

« Mon Cousin, j'ai reçu vos lettres par Haraucourt, « et devons bien tous louer Dieu de ce qu'il lui a plu, « par son immense bonté, renverser si miraculeuse- « ment la victoire que nous avions toujours tenue « jusqu'à son arrivée du côté de l'ennemi, étant très- « marry qu'il n'arrivât hier du matin aussi bien que « sur le soir; car je n'eusse failli de favoriser de l'état « du maréchal de Saint-André l'un de ceux qu'il m'a « nommés de votre part; mais dès hier, avant neuf « heures du matin, j'en avais pourvu le sieur de « Vieilleville pour des raisons qu'il vous fera bien « amplement entendre, et voir au doigt et à l'œil « comme j'y étais étroitement obligé. A quoi je ne « pouvais nullement reculer, sans faire un tort irré- « parable à mon honneur et à ma conscience; ne « voulant alléguer en cette promotion ses valeurs et « mérites qui vous sont assez connus, et qu'il est fort « digne de l'état. Mais si Haraucourt se fût trouvé à « l'endroit qu'il m'en refusa par deux fois, sans avoir « égard à ses mérites, je n'eusse laissé de passer outre,

« et vous eusse de très-bon cœur gratifié de votre « demande, me voyant à pur et à plain déchargé de « toutes mes promesses et obligations non-seulement, « mais du commandement exprès et dernière volonté « du feu roi mon seigneur et père. Cependant, mon « Cousin, afin que vous entreteniez ces deux vaillants « gentilshommes en l'espérance où vous les avez mis, « je vous promets, en foi de Prince, de les pourvoir « de pareil état des premiers vacants, ou d'en ériger « deux supernuméraires, attendant qu'il en vacque. « Et pour valider ma parole, je vous envoie un acte « fort ample, signé de ma main et scellé du cachet « de mon secret, contenant l'assurance que dessus. « Car je serais très-déplaisant que, à faute de cette « rémunération qui leur est justement acquise, l'affec- « tion qu'ils ont toujours eue à mon service, au bien « et honneur de la couronne de France, s'altérât ou « diminuât en façon quelconque. Et pour commencer « à leur faire sentir ma bonne volonté, en la recon- « naissance de leurs signalés services, par le témoi- « gnage même de vos lettres, je vous envoie un pou- « voir pour les honorer et faire chevaliers de notre « ordre. — Et quant à vous, mon Cousin, afin de vous « donner moyen de suivre la victoire, et réchauffer « de plus en plus l'ardente affection que vous avez « toujours eue au bien de mon service, Haraucourt « vous porte de ma part un pouvoir de commander « généralement en mon armée. Et sur l'assurance que « j'ai commis cette très-honorable charge en fort « digne et très-fidèle main, qui s'en saura avec hon- « neur et à mon contentement acquitter, je finirai

« cette-ci par prier Dieu, mon Cousin, qu'il vous ait
« en sa sainte garde.

« Écrit à Paris, ce 22 décembre 1562. Ainsi signé :

« CHARLES.

« Contre-signé : DE L'AUBESPINE. »

(Tiré des *Mémoires du maréchal de Vieilleville.*)

IV.

AVENTURES

DE

FRANÇOIS CIVIL

(1562)

IV.

AVENTURES

DE

FRANÇOIS CIVIL

(1562)

OBSERVATIONS.

Nous n'avons pas jugé superflu d'introduire le récit des aventures de François Civil dans cette série de fragments.

Témoignage tristement éloquent de la sanglante fureur des partis, le malheur de Civil est aussi une peinture caractéristique des passions déchaînées dans cette ère de férocité.

Ce fait, assez bizarre pour avoir été relevé par un des historiens du règne de Charles IX, Varillas, est également une manifestation extraordinaire des décrets de la Providence. L'heure fatale de cette créature n'était pas sonnée; elle devait échapper miraculeusement à un concours presque surnaturel d'accidents mortels sans y laisser sa vie...

François Civil, jeune gentilhomme calviniste des environs de Rouen, s'était jeté dans cette ville avant qu'elle fût assiégée, et Montgommery l'avait mis à la tête d'une compagnie de fantassins, avec ordre de garder un poste dangereux entre la porte Saint-Hilaire et les Fourches. Il y reçut une arquebusade dans la

mâchoire droite, et la violence du coup, qui entrait fort avant dans la tête, le renversa du haut des remparts en bas, où les pionniers travaillaient à un retranchement. Ces gens brutaux et trop accoutumés au sang pour se laisser toucher à la pitié prirent Civil pour mort, ou du moins jugèrent qu'il le serait bientôt. Ils se récompensèrent par avance de la sépulture qu'ils lui allaient donner, en le dépouillant, et le mirent, quoiqu'il ne fût qu'à demi-mort, dans une fosse à côté d'un soldat qu'ils enterraient. Il y avait six heures qu'il était enterré lorsque l'assaut cessa. Son valet, qui l'attendait dans la rue avec son cheval, ne le voyant pas revenir, et apprenant par un bruit confus qu'il était mort, alla trouver Montgommery pour s'en éclaircir. Montgommery lui dit la manière dont il croyait que Civil avait été tué; et le valet, extraordinairement affligé, demanda pour grâce qu'au moins on lui montrât l'endroit où son maître était, afin qu'il pût le déterrer, et rapporter le corps à ses parents. Jean de Clères, lieutenant des gardes de Montgommery, s'offrit de l'y mener. La nuit était des plus sombres, et l'on n'eût osé se servir de lumière, sans être aussitôt tiré par les ennemis. Le lieutenant avait néanmoins remarqué si précisément la fosse que le valet y trouva les deux corps; mais les plaies qu'ils avaient reçues au visage, et la terre limoneuse dont ils étaient couverts, les avaient tellement défigurés, qu'il ne fut pas possible de distinguer celui de Civil d'avec l'autre; ainsi, le valet qui n'avait mené qu'un cheval pour charger dessus le corps de son maître, fut réduit à remettre les deux cadavres dans la fosse d'où il les avait tirés.

Cependant le danger où il s'exposait en rendant ce pitoyable office, et la distraction d'esprit causée par la bizarrerie de son aventure, ne lui permirent pas de travailler avec tant d'exactitude qu'il ne laissât un bras sans le couvrir de terre. Il s'en retourna accablé de tristesse; mais, lorsqu'il fut sur le point d'entrer dans la rue, où il eût perdu de vue l'endroit où il avait caché son maître, il tourna la tête pour le regarder encore une fois. La lune qui se levait lui fit apercevoir le bras sortant de terre; et la crainte qu'il n'attirât les chiens à déterrer les deux corps, et à les dévorer, fut assez puissante sur le valet pour l'obliger à retourner afin de couvrir le bras.

Il trouva, en le maniant, une bague au doigt, que les pionniers y avaient laissée pour s'être trop hâtés, et, la considérant de près, il reconnut le diamant à trois faces que son maître avait accoutumé de porter. Il le déterra et sentit, en l'embrassant, que la chaleur naturelle n'était pas encore tout-à-fait éteinte. Il le mit sur son cheval et le mena dans le monastère de Sainte-Claire, destiné pour les blessés. Les chirurgiens, après l'avoir visité, jugèrent qu'il serait inutile de le panser, et le rendirent au valet qui, ne sachant qu'en faire, le porta à l'hôtellerie où il logeait. Il l'y garda quatre jours sans pouvoir lui faire prendre de nourriture; et ce ne fut que le cinquième que Guirante et Le Gros, fameux médecins, avertis qu'il vivait encore, l'allèrent visiter par curiosité, plutôt que sous l'espérance de le soulager. On lui desserra les dents, on nettoya sa plaie, et on reconnut, en lui appliquant le premier appareil, que la nature avait encore assez de force pour se rétablir, pourvu que l'art la secondât. Et de fait, elle

commençait à réussir au grand étonnement de ceux de Rouen, lorsque, la ville étant forcée, des officiers catholiques qui avaient querelle avec le frère de Civil coururent à l'hôtellerie où ils apprirent qu'il logeait, ceux qui leur en avaient donné l'avis s'étant trompés, sur ce que les deux frères, contre la coutume, portaient le même nom.

Le dessein de ces officiers était de tuer leur ennemi; et le dépit de le voir échappé à leur vengeance, parce qu'il n'était plus dans Rouen, fut si grand, qu'ils déchargèrent leur colère sur son misérable frère blessé. Ils ne voulurent pas néanmoins l'achever, et commandèrent à leurs valets de le jeter par les fenêtres, ce qui fut exécuté à l'instant. Mais rien n'est capable d'ôter la vie à un homme quand sa dernière heure n'est pas venue. Civil tomba sur du fumier que ceux qui le jetèrent n'avaient pas vu; et comme ils ne pensèrent ensuite qu'à piller ce qu'ils trouvèrent dans la chambre, le plus tôt qu'il leur serait possible, pour aller en faire autant ailleurs, ils ne se mirent point en peine de ce qu'il était devenu, non plus que leurs maîtres qui étaient sortis après avoir commandé de le jeter. Il demeura trois jours sur le fumier, sans recevoir de nourriture, jusqu'à ce que, son valet ayant informé ses parents de ce qui lui était arrivé, le plus charitable d'entre eux, nommé Grosset, gagna à force d'argent les soldats catholiques qui l'enlevèrent du lieu où il était et le portèrent à une maison champêtre auprès de Rouen, où il fut pansé avec tant de soin qu'il vécut depuis près de cinquante ans.

(Tiré de l'*Histoire de Charles IX*, par M. de Varillas.)

V.

RELATION

DE

LA BLESSURE ET DE LA MORT

DU DUC DE GUISE

Suivie d'une lettre de Catherine de Médicis au cardinal de Guise.

(1562)

V.

RELATION

DE

LA BLESSURE ET DE LA MORT

DU DUC DE GUISE

Suivie d'une lettre de Catherine de Médicis au cardinal de Guise.

(1562)

OBSERVATIONS.

L'année 1562 vit s'ouvrir la guerre civile par le massacre de Vassy. Irrités de cet événement, les protestants mirent à leur tête le prince de Condé, et commencèrent une série de succès par la prise de quelques villes importantes. A la nouvelle de l'entrée des réformés en campagne, le duc de Guise les fit déclarer rebelles au roi, et le prince de Condé, criminel de lèse-majesté. Aidé des secours du roi d'Espagne, il battit devant le roi les troupes calvinistes, et les défit encore à la bataille de Dreux, où le prince de Condé fut fait prisonnier par l'armée royale. C'était un grand succès pour le duc de Guise; il tenait enfin entre ses mains le principal chef du parti ennemi, et de ses deux rivaux d'influence, l'un, le connétable de Montmorency, était entre les mains des huguenots, l'autre, le maréchal de Saint-André, était mort.

Mais il n'entendait pas arrêter là le cours de ses victoires, il vint donc, en février 1562, mettre le siége devant Orléans. L'at-

taque fut poussée avec vigueur, en dépit des sorties continuelles des assiégés. — Le Portereau fut bientôt pris ; le 9 février, le fort des Tournelles se rendait. Les derniers préparatifs de l'assaut étaient terminés et tout semblait présager la reddition de la ville, quand, le jeudi 18 février, le duc de Guise fut blessé traîtreusement et enlevé au commandement de son armée.

Nous laisserons le lecteur suivre, dans le récit que nous lui présentons, tous les détails de ce lâche attentat. Disons seulement ce qu'était l'assassin.

Il se nommait Jean Poltrot, sire de Méré. Déjà compromis dans la conjuration d'Amboise, ce gentilhomme protestant n'avait échappé au supplice que par l'intercession du duc de Guise.

D'un caractère inquiet et sombre, d'abord fougueux catholique, il avait ensuite embrassé le calvinisme, et s'était mis au service du seigneur de Soubise, chef réformé dans le Lyonnais. Son intelligence, son activité, le firent employer dans les secrètes affaires du parti. — Chargé de rendre compte de la situation des protestants en France, il en fit un sinistre tableau, et indiqua comme unique chance de soulagement la mort du duc de Guise, s'offrant pour en être le meurtrier.

L'amiral de Coligny, sur lequel on chercha à faire retomber la responsabilité de ce crime, s'en défendit énergiquement. Il avait donné cependant de l'argent et un cheval au sire de Méré avant son départ pour le camp du duc de Guise. Arrivé à l'armée royale, Poltrot se fit présenter au général en chef comme un gentilhomme protestant, désireux d'abandonner ses coreligionnaires et de rentrer dans le giron de l'Église romaine. Le duc de Guise l'accueillit avec bonté, l'admit à sa table. Il profita de l'hospitalité du prince lorrain pour s'attacher à ses pas et saisir le meilleur moment pour mettre son crime à exécution.

Le duc de Guise avait, deux fois déjà, manqué périr sous le fer d'un assassin, surtout au siége de Rouen. On raconte à ce sujet qu'il adressa au gentilhomme protestant, saisi avant d'avoir pu le tuer, ces nobles paroles : « *Je vous veux montrer combien la religion que je tiens est plus douée que celle de quoi vous faites profession. La vôtre vous ordonne de me tuer, n'ayant reçu de moi aucune offense, et la mienne me commande que je vous pardonne, tout convaincu que vous êtes de m'avoir voulu tuer sans raison.*

Atteint mortellement cette fois, il ne devait pas survivre longtemps à sa blessure; cinq jours après il expirait entre les bras de sa femme et de son fils le prince de Joinville, prédestiné, lui aussi, à une fin si tragique. — Cette mort, signal de cruelles représailles, fut un sujet de deuil pour les catholiques. Tous les souverains, amis de la France, s'empressèrent d'envoyer leurs condoléances. La reine, Catherine de Médicis, la première, écrivit au cardinal de Guise une lettre que nous relatons ci-après. — L'influence des princes lorrains dans le parti catholique, leur ambition l'effrayaient, et, malgré la réconciliation apparente qui avait eu lieu, elle ne pouvait pardonner aux Guises de lui avoir disputé un pouvoir auquel la jeunesse de ses trois fils semblait la porter naturellement. Le style de cette lettre montre, avec une terrible vérité, la duplicité de cette princesse cruelle et dévote qui songe à la vengeance en priant Dieu de lui pardonner de l'exercer. — Le passage où elle s'exprime à ce sujet rappelle quelques traits de la vie de Louis XI. Pour lui, le crime n'est rien s'il doit servir à sa politique et à ses vengeances; pour elle aussi le crime ne sera pas un obstacle devant lequel reculera son âme implacable, formée à la sombre politique italienne qui produisit Machiavel et César Borgia!

Le jeudi 18 février 1562, messire François de Lorraine, duc de Guise, chevalier de l'Ordre, pair de France et lieutenant général pour le roi, comme vers le soir il visitait les tranchées du camp, dressées devant et alentour de la ville d'Orléans, qu'occupaient depuis un an le prince de Condé et ses alliés; ayant laissé son harnois, pour se rafraîchir, de même que son corps de cuirasse qu'il avait porté tout le jour, comme il se retournait du Portereau après être descendu du bateau où il avait passé la rivière du Loi-

ret, allant doucement le petit pas, et accompagné de deux gentilshommes seulement, dont l'un était le seigneur de Rostaing avec lequel il parlait, et qui était monté sur un petit mulet; l'autre, le jeune Villecomblin, marchant devant à cheval, fut ledit seigneur de Guise suivi par derrière par Jean de Poltrot, soi-disant seigneur de Merey, nourri en la maison du seigneur de Soubise, lequel Poltrot avait proposé de le tuer. Et comme il approchait de son logis, en un carrefour où il y a plusieurs chemins tournans de côté et d'autre, ledit Poltrot tira contre lui sa pistolle chargée de trois boulets, de la longueur de six à sept pas, et le frappa à l'épaule croyant qu'il était encore armé par le corps; et, à l'instant qu'il l'eut frappé, il piqua son cheval d'Espagne sur lequel il était monté, et se sauva de vitesse, passant par plusieurs bois et taillis; il fit environ dix lieues dans la nuit pensant toujours s'éloigner d'Orléans, mais dans l'obscurité il se détourna de son chemin, vint jusqu'au village d'Olivet, et piqua jusqu'au lendemain à huit ou neuf heures du matin qu'il vit son cheval las; il se logea dans une auberge jusqu'au samedi 20.

Ce fut là qu'il fut trouvé fortuitement par certains soldats qui ne le connaissaient pas, mais qui soupçonnèrent que c'était lui en le voyant seul et effrayé. Ils espéraient, si c'était lui, avoir une bonne récompense, parce que le roi avait fait crier par son camp que quiconque trouverait l'auteur et le représenterait, il lui donnerait mille écus; qui fut cause de mettre plusieurs en besogne.

Ceux donc qui le découvrirent en ladite auberge, le trouvant en une chambre où il accoutrait sa pistolle

et le harnachement de son cheval, l'amenèrent au camp vers la reine. Il leur avoua l'affaire en route promettant un bon présent s'ils le voulaient sauver. Or il fut amené le dimanche 21 en la présence de la reine, qui le fit interroger par maître Jean Viellart maître des requêtes. Il fit une longue déposition de tout le cas ainsi qu'il avait été entrepris et exécuté, laquelle fut rédigée par écrit. L'amiral de Châtillon se trouvant chargé dans cette déposition, avis lui fut donné par un de ses amis, à Caen où il était avec ses reîtres; il répondit le deuxième jour après avoir reçu avis et fit imprimer et publier en diligence ses réponses avec les dépositions dudit Poltrot. Il écrivit aussi à la reine, priant qu'elle fît surseoir le supplice du meurtrier afin que, gardé en quelque lieu sûr où il ne pût être suborné ni intimidé, la paix faite, il fût confronté avec lui pour en savoir la vérité.

Toutefois, le lendemain de sa déposition, Poltrot fut mené de nuit avec quatre chevaux de poste à Paris, et mis en la tour carrée de la conciergerie du palais où il resta jusqu'au jeudi 18 mars, veille de l'entrée à Paris du corps du feu duc de Guise; et lors, fut condamné, par arrêt de la cour de Parlement, a être tenaillé et tiré à quatre chevaux en la place de Grève, où il souffrit beaucoup avant de mourir; d'autant qu'il avait varié en sa déposition, après avoir enduré les tenailles ardentes et la dure secousse des chevaux, et qu'il avait été détaché et relevé pour l'examiner derechef. — Donc étant admonesté de dire la vérité sur le point de mourir, l'on dit qu'il déchargea sa conscience, confessant le tout et ceux qui lui avaient fait faire.

Or, pour retourner audit seigneur de Guise, après qu'il fut blessé, et sitôt que la reine le sut, elle vint vers lui au camp et ne l'abandonna pas jusqu'à son trépas. Le cardinal de Guise étant alors à Paris ne fut averti que le samedi suivant, mais il se rendit en grande diligence près de son frère qu'il trouva bien malade. Le lundi, le duc tomba en une fièvre continue, par sa plaie que les chirurgiens avaient dilatée et cautérisée avec un ferrement d'argent tout ardent, pensant par ce moyen ôter le poison qu'ils supposaient être aux boulets et à la poudre.

Toutefois tout cela ne servit de rien et lui avança plutôt sa mort, en lui augmentant sa fièvre. Il décéda le mercredi des cendres 24 février, sur les dix heures du matin, après avoir fait plusieurs remontrances à madame sa femme et à son fils aîné ; on les a écrites et publiées.

Son corps demeura quelque temps au lit mortuaire, puis fut mis en un lieu où chacun pouvait passer pour le voir. Ceux de la ville et du pays alentour y vinrent en foule, ainsi que de grandes compagnies de capitaines, gens-d'armes et soldats ; et dedans le camp il y eut de grandes plaintes. Les enseignes furent mises bas, et les tabourins sonnèrent le desconfort. Puis il fut posé en un coffre de plomb et porté, le vendredi 27, par la rivière de Loire, à Blois, conduit par les bandes françaises, suisses et espagnoles jusques au bateau.

(Tiré des *Mémoires de Condé et manuscrit de Dupuy.*)

LETTRE

DE

CATHERINE DE MÉDICIS AU CARDINAL DE GUISE

Blois, 19 février 1562.

Mon cousin, tout à cette heure je viens d'être avertie comme hier au soir environ six heures, retournant mon cousin le duc de Guise votre frère des tranchées, et ayant déjà repassé la petite rivière de Loiret, pour se retirer à son logis à cent pas de là, lui étant seulement accompagné du sieur de Rostaing, un paillard étant derrière une haie, bien monté, lui donna un coup de pistolet au haut de l'épaule du côté droit, qui a passé tout au travers; qui m'est l'extrême et déplaisant ennui que vous pouvez penser; ayant néanmoins su quant et quant que la balle est passée outre ; et pour ce premier appareil jugent les chirurgiens que le coup n'est mortel, qui me donne quelque confort [1]; d'autant mêmement qu'il ne touche point aux os, ni entre dedans le coffre ; de quoi il a fallu que je vous aie averti pour m'en condouloir avec vous, et vous prier, mon cousin, avertir le maréchal de Montmorency et le sieur de Gonnor, aussi tous les bons serviteurs du roi monsieur mon fils, à ce que pour cet inconvénient il n'arrive là aucun désordre,

[1] Espoir.

et de votre côté envoyer là en toute diligence tout le secours des chirurgiens, et autres aides que vous lui pourrez faire ; priant Dieu, mon cousin, vous donner ce que vous désirez.

P. S. Mon cousin, encore que l'on m'ait assuré que le coup de votre frère n'est mortel, si est-ce que je suis si troublée que je ne sais que je suis. Mais je vous assure bien que je mettrai tout ce que j'ai au monde et de crédit et de puissance pour m'en venger ; et suis sûre que Dieu me le pardonnera.

Votre bonne cousine,

CATHERINE.

(Lettre tirée des *Additions aux Mémoires de Castelnau*, par l'abbé le Laboureur.)

VI.

AMBASSADE DE CASTELNAU

PRÈS DES REINES D'ANGLETERRE ET D'ÉCOSSE

(1564)

VI.

AMBASSADE DE CASTELNAU

PRÈS DES REINES D'ANGLETERRE ET D'ÉCOSSE

(1564)

OBSERVATIONS.

La prise de Calais, en 1558, avait porté un coup mortel à l'orgueil de l'Angleterre qui perdait le dernier vestige de sa puissance en France et n'y possédait plus désormais un pouce de terrain.

Élisabeth savait bien que la France ne consentirait jamais à se dessaisir d'une terre redevenue terre nationale; aussi cherchait-elle tous les moyens de susciter à la couronne de graves embarras. La situation du royaume ne la favorisait que trop, et l'état du pays, divisé en deux partis par la querelle des catholiques et des protestants, était pour elle une occasion dont elle sut profiter. — En 1562, après le siége de Rouen, dont l'issue fut fatale aux protestants, des pourparlers s'ouvrirent entre l'agent d'Élisabeth, Trockmorton, et l'amiral de Coligny, pour l'envoi en France d'auxiliaires anglais. Ces négociations furent sanctionnées en Angleterre, et un corps d'Anglais pénétra dans le Havre, sous la conduite du comte de Warwick. Élisabeth croyait bien avoir trouvé dans la possession de cette ville, qu'elle regardait comme assurée, une compensation à la perte de Calais. Mais l'événement déjoua ses prévisions, Warwick et ses Anglais furent obligés de céder devant les troupes royales, ils capitulèrent et évacuèrent le Havre.

Cet échec détermina Élisabeth à prêter une oreille favorable aux ouvertures pacifiques qui lui furent faites. Le roi de France, suffisamment occupé par la guerre intérieure, ne se souciait pas d'avoir à redouter de nouveau l'alliance de l'Angleterre avec le parti protestant; aussi ordonna-t-il de mener à bonne fin les négociations déjà entamées à Paris entre ses représentants et les ambassadeurs anglais. La mission d'achever cette œuvre pacifique fut confiée à Castelnau, qui passa la mer dans ce but et réussit dans son ambassade, dont nous donnons le récit ci-après.

A cette occasion, le roi et la reine mère chargèrent Castelnau, qu'on savait avoir l'oreille d'Élisabeth, d'une mission plus délicate. Il ne s'agissait de rien moins que de proposer à Élisabeth une union avec le roi Charles IX, et par suite de demander à Marie Stuart d'accepter pour époux le jeune duc d'Anjou, frère du roi. — La narration ci-jointe fait connaître la réponse que les deux reines firent à Michel de Castelnau.

Ces deux réponses sont intéressantes, chacune à un titre différent. Tout en se disant trop vieille, excuse dont l'histoire nous a appris à connaître la valeur, Élisabeth cherchait surtout à sauvegarder son pays et sa couronne d'une domination étrangère. Elle sentait très-bien, en femme de génie qu'elle était, que son titre de la *belle Vestale d'Occident* lui assurait bien mieux (malgré toutes les faiblesses qu'elle eut d'ailleurs) le cœur de ses sujets anglais que la plus belle alliance avec un prince du continent.

Quant à la proposition que Castelnau était chargé de faire à la reine Marie Stuart, de l'alliance du duc d'Anjou, elle était également faite dans le but de resserrer les liens qui unissaient la maison de France au royaume d'Écosse. Cette négociation ne devait pas réussir davantage.

Marie Stuart, tout en remerciant le roi son frère et la reine sa belle-mère de l'intérêt qu'ils lui portaient, ce qui prouve qu'elle savait dissimuler à ses heures, n'accepta pas non plus. Circonvenue par Élisabeth, demandée en mariage par don Carlos, fils de Philippe II, elle ne voulait pas rentrer en France dans une position inférieure à celle qu'elle y avait occupée. Son désir était de ne plus abandonner son royaume, où son autorité avait été ébranlée par sa longue absence.

Marie n'épousa pas don Carlos, et refusa, sans le savoir, de re-

monter sur le trône de France, car le duc d'Anjou devint le roi Henri III.

Étrange fatalité qui lui fit repousser la plus haute fortune pour arriver à l'échafaud.

Je retournai en Angleterre où Leurs Majestés m'envoyèrent derechef, après que le sieur de Cossé, qui depuis a été maréchal de France, fut retourné d'y jurer la paix. Outre la charge que j'avais de visiter la reine d'Angleterre, avec plusieurs offres de compliments pour entretenir et fortifier toujours l'amitié, le roi me donna commission, selon la disposition en laquelle je la trouverais, de lui offrir son service, et lui proposer le mariage d'eux deux, afin d'effacer pour jamais ces mots qui étaient entre les Français et les Anglais, d'*anciens ennemis*, et les remettre en parfaite et assurée amitié, par le moyen du mariage.

A quoi la reine d'Angleterre me fit tous les remercîments et honnêtes réponses qu'il était possible, estimant cette recherche à très-grand honneur et faveur d'un si grand et puissant roi, auquel, et à la reine sa mère, elle se sentait infiniment obligée. Mais il y avait une difficulté, à savoir *que le roi très-chrétien son bon frère* (ce sont ses paroles) *était trop grand et trop petit ;* et se voulut interpréter, disant que Sa Majesté avait un grand et puissant royaume, qu'il n'en voudrait jamais partir pour passer la mer et demeurer en Angleterre, où les sujets veulent toujours avoir leurs rois et leurs reines, s'il est possible, avec eux. Pour l'autre point d'être *trop petit*, Sa Majesté était jeune,

et elle, déjà âgée de trente ans, s'appelait *vieille*, chose qu'elle a toujours dit depuis que je l'ai connue, et dès son avénement à la couronne, encore qu'il n'y eût dame en sa cour qui eût aucun avantage sur elle, pour les bonnes qualités du corps et de l'esprit. Et après infinis remercîments, elle dit que le roi et la reine sa mère y penseraient avec mûre délibération : cependant qu'ils fissent état qu'elle prenait cet honneur en très-bonne part.

Et comme j'étais fort bien vu et traité de tous les premiers et principaux seigneurs de sa cour, quelques-uns me dirent en confirmant la bonne volonté que leur reine portait au roi, à la reine sa mère et à la France, que le mariage ne serait pas si propre ni commode de Sa Majesté, que du duc d'Anjou à présent régnant : parce qu'il pourrait avec moins de difficulté passer la mer et demeurer en Angleterre, que non pas le roi qui était couronné et sacré ; et que les Français auraient aussi peu de volonté de le laisser passer en Angleterre, que les Anglais leur reine en France. Par quoi il leur semblait que le mariage de Monseigneur d'Anjou serait plus propre que l'autre, et par ce moyen autant que par celui du roi serait jointe et unie l'Angleterre avec la France.

Ce que j'écrivis à Leurs Majestés partant pour aller vers la reine d'Écosse que j'avais aussi charge de visiter, et lui reconfirmer l'amitié de Leurs Majestés, savoir si elle aurait besoin de leur assistance : comme aussi sentir si elle aurait agréable le mariage du duc d'Anjou, frère du roi, ayant si peu été avec le feu roi François, désirant Sa Majesté de maintenir toujours par une bonne alliance la ferme et constante amitié

qui avait toujours été avec l'Ecosse depuis huit cents ans.

Étant donc arrivé en Écosse, je trouvai cette princesse en la fleur de son âge, estimée et adorée de ses sujets, et recherchée de tous ses voisins ; en sorte qu'il n'y avait grande fortune et alliance qu'elle ne pût espérer, tant pour être parente et héritière de la reine d'Angleterre, que pour être douée d'autres grâces et plus grandes perfections de beauté, que princesse de son temps. Et parce que j'avais l'honneur d'être fort connu d'elle, tant pour avoir été notre reine, que pour avoir particulièrement été de ses serviteurs en France, et l'avoir accompagnée en son royaume d'Écosse, où je retournai le premier pour la visiter de la part du roi, et lui porter nouvelles de ceux de Guise, ses parents, j'avais plus accès à Sa Majesté qu'un autre qui lui eût été moins connu et familier.

Donc, si je fus bien reçu de la reine d'Angleterre, je ne le fus pas moins en Écosse, recevant beaucoup d'honneur et faveur de cette princesse, laquelle, après m'avoir témoigné être bien aise de ce mien voyage par devers elle, pour me commettre plusieurs choses dont elle voulait faire part à Leurs Majestés en France, comme à *ses plus chers amis,* elle me dit les recherches que lui faisaient plusieurs princes, comme l'archiduc Charles, frère de l'empereur, quelques princes de la Germanie, le duc de Ferrare, et encore quelques-uns de ses sujets lui avaient voulu mettre en avant le prince de Condé qui était pour lors veuf, afin d'unir la maison de Bourbon en meilleure amitié et intelligence avec la maison de Lorraine, qu'elle n'avait été jusqu'alors. Elle me parla aussi d'un autre parti duquel

l'on lui avait ouvert quelques propos, plus grands que tous ceux-là, qui était de don Charles, fils du roi Philippe et prince d'Espagne, lequel était en quelques termes d'être envoyé par son père aux Pays-Bas.

Et quand je lui parlai de retourner en France par l'alliance du duc d'Anjou, frère du roi, elle me répondit :

« *Qu'à la vérité tous les pays et royaumes du monde* « *ne lui touchaient au cœur tant comme la France, où* « *elle avait eu toute sa nourriture, et l'honneur d'en* « *porter la couronne : mais qu'elle ne savait que dire* « *pour y retourner avec une moindre occasion, et peut-* « *être en danger de perdre son royaume d'Écosse, qui* « *avait été auparavant bien ébranlé, et ses sujets divi-* « *sés par son absence. Et que, grandeur pour gran-* « *deur, si le prince d'Espagne, qui pouvait être assuré,* « *s'il vivait, d'avoir tous les États de son père, passait* « *en Flandre et continuait en son dessein, elle ne sa-* « *vait pas ce qu'elle ferait pour ce regard, rien toute-* « *fois sans le bon conseil et consentement du roi son* « *bon frère, et de la reine sa belle-mère.* »

(Tiré des *Mémoires de Castelnau.*)

VII.

RÉCIT

FAIT

PAR MARGUERITE DE VALOIS

De sa situation vis à vis du duc d'Anjou, son frère
plus tard Henri III

(1569)

VII.

RÉCIT

FAIT

PAR MARGUERITE DE VALOIS

De sa situation vis-à-vis du duc d'Anjou, son frère, plus tard Henri III.

(1569)

OBSERVATIONS.

Au moment où le pouvoir monarchique passait par les difficiles épreuves des guerres de religion, la couronne de France était tombée entre des mains jeunes et inhabiles. — Des quatre fils que Henri II avait laissés en mourant, le premier, François II, n'avait fait que passer sur le trône, et les deux antres, Charles IX et Henri III, devaient s'y succéder rapidement. Sans expérience des affaires, ils tombaient naturellement sous la tutelle morale de leur mère.

Spirituelle, intelligente, mais superstitieuse, sans conscience, sans conviction ni scrupule, elle devait exercer sur ses enfants et sur la conduite de l'État une fatale influence. A sa tendresse pour les siens, se mêlait une ambition personnelle mal dissimulée et un besoin d'intrigues qui se manifestait par ses préférences pour le duc d'Anjou. Cet attachement marqué était peut-être motivé par la ressemblance de leurs deux caractères. Toujours mis en lumière aux yeux du parti catholique, le jeune prince sentit bientôt naître en son cœur une vive jalousie contre son frère Charles IX. — C'est

11

ainsi que Catherine de Médicis appliquait dans sa famille le précepte de « diviser pour régner ».

C'est ce qui ressort d'une conversation que le duc d'Anjou eut avec sa sœur Marguerite, et dont nous empruntons le récit aux Mémoires de cette princesse. — Elle nous montre comment son frère cherche à se faire en elle une alliée auprès de la reine mère; il est bien intéressant de voir, dans la reproduction de ce détail intime, le rôle de l'impérieuse Catherine auprès de ses enfants.— Marguerite avoue elle-même qu'elle en avait peur.

Voici, en peu de mots, les circonstances qui motivèrent la démarche du duc d'Anjou près de sa sœur.

Élevé par sa mère dans les sentiments d'une piété plus démonstrative que sincère, espoir de ce que l'on appelait alors les zélés catholiques, il venait de recevoir le commandement de l'armée envoyée contre les protestants, après la rupture de la paix de Longjumeau. Ses succès à Jarnac et à Montcontour, bien que dus en grande partie à l'habileté de Biron et de Tavannes, ses lieutenants, avaient fait rejaillir sur lui une certaine gloire, et le roi, jaloux de cet éclat, manifestait l'intention de prendre lui-même la direction de ses armées. C'est à cette occasion que le duc d'Anjou chercha dans sa sœur un appui pour l'aider à conserver son influence pendant qu'il était retenu loin de la cour.

Malgré tout son bon vouloir, malgré la satisfaction qu'elle éprouve d'être mise en état de jouer un rôle dans le débat de si grands intérêts, Marguerite était encore trop jeune et trop étrangère aux intrigues pour être bien utile à son frère. — Son esprit fin et délié n'était pas encore arrivé à sa maturité. Elle était loin encore des difficultés sans nombre dont sa vie devait être remplie. Aussi une brouille succéda bientôt entre le frère et la sœur à ce commencement d'intimité.

Piquée dans son amour-propre, plus encore que froissée dans son affection fraternelle, Marguerite attribua ce changement à l'influence pernicieuse des conseillers du duc d'Anjou, et elle en conçut tant de dépit qu'elle en tomba malade.

Il semble que ce revirement ait été amené par une combinaison arrêtée secrètement entre le duc d'Anjou et sa mère.

Les projets d'alliance que formait la maison de Lorraine entre le duc de Guise et Marguerite éveillèrent les craintes jalouses de la

reine mère et du roi. — Le duc de Guise reçut brusquement l'ordre d'épouser la princesse de Porcian.

Un jour la reine ma mère, se promenant dans le parc avec quelques princes, mon frère d'Anjou me pria que nous nous promenassions en une allée à part, où étant il me parla ainsi :

« Ma sœur, la nourriture que nous avons prise en-
« semble ne nous oblige moins à nous aimer que la
« proximité. Aussi avez-vous pu connaître qu'entre
« tous ceux que nous sommes de frères, j'ai toujours
« eu plus d'inclination de vous vouloir du bien qu'à
« tout autre ; et j'ai reconnu aussi que votre naturel
« vous portait à me rendre même amitié.

« Nous avons été jusques ici naturellement guidés
« à cela sans aucun dessein, et sans que telle union
« nous apportât aucune utilité que le seul plaisir que
« nous avions de converser ensemble. Cela a été bon
« pour notre enfance ; mais à cette heure il n'est plus
« temps de vivre en enfants. Vous voyez les belles et
« grandes charges où Dieu m'a appelé et où la reine
« notre bonne mère m'a élevé. Vous devez croire que,
« vous étant la chose du monde que j'aime et chéris
« le plus, je n'aurai jamais grandeurs ni biens à quoi
« vous ne participiez. Je vous connais assez d'esprit
« et de jugement pour me pouvoir servir auprès de
« la reine ma mère, pour me maintenir en la fortune
« où je suis. Or mon principal appui est d'être con-
« servé en sa bonne grâce. Je crains que l'absence

« m'y nuise; et toutes fois la guerre et la charge que « j'ai me contraignent d'être presque toujours éloi- « gné. Cependant le roi[1] mon frère est toujours au- « près d'elle, la flatte et lui complaît en tout. Je crains « qu'à la longue cela ne m'apporte préjudice, et que « le roi mon frère devenant grand, étant courageux « comme il est, ne s'amuse toujours à la chasse; « mais, devenant ambitieux, veuille changer celle des « bêtes à celle des hommes, m'ôtant la charge de lieu- « tenant de roi qu'il m'a donnée pour aller lui-même « aux armées. Ce qui me serait une ruine et déplaisir « si grands qu'avant que de recevoir telle chute je « préférerais une cruelle mort. En cette appréhension, « songeant les moyens pour y remédier, je trouve « qu'il m'est nécessaire d'avoir quelques personnes « très-fidèles qui tiennent mon parti auprès de la « reine ma mère. Je n'en connais point de si propre « comme vous, que je tiens comme un second moi- « même. Vous avez toutes les parties qui s'y peuvent « désirer, l'esprit, le jugement et la fidélité. Pourvu « que vous me vouliez tant obliger que d'y apporter « de la sujétion (vous priant d'être toujours à son « lever, à son cabinet et à son coucher, et bref tout « le jour); cela l'obligera de se communiquer à vous, « avec ce que je lui témoignerai votre capacité, et la « consolation et service qu'elle en recevra, et la sup- « plierai de ne plus vivre avec vous comme avec un « enfant, mais de s'en servir en mon absence comme « de moi. Ce que je m'assure qu'elle fera. Parlez-lui « avec assurance comme vous faites à moi et croyez

[1] Charles IX.

« qu'elle vous sera agréable. Ce vous sera un grand « heur et bonheur d'être aimée d'elle. Vous ferez « beaucoup pour vous et pour moi ; et moi je vous « tiendrai, après Dieu, pour la conservation de ma « bonne fortune. »

Ce langage me fut fort nouveau, pour avoir jusqu'alors vécu sans dessein, ne pensant qu'à danser ou aller à la chasse, n'ayant même la curiosité de m'habiller ni paraître belle, pour n'être en l'âge de telle ambition, et avoir été nourrie avec telle contrainte auprès de la reine ma mère, que non-seulement je ne lui osais parler, mais quand elle me regardait je transissais de peur d'avoir fait quelque chose qui lui déplût. Peu s'en fallut que je ne lui répondisse comme Moïse à Dieu en la vision du buisson : Que suis-je, moi? Envoie celui que tu dois envoyer.

Toutefois, trouvant en moi ce que je ne pensais pas qui y fût, des puissances excitées par l'objet de ses paroles, qui auparavant m'étaient inconnues, bien que née avec assez de courage ; revenant en moi de ce premier étonnement, ces paroles me plurent, et me sembla à l'instant que j'étais transformée, et que j'étais devenue quelque chose de plus que je n'avais été jusqu'alors. Tellement que je commençai à prendre confiance de moi-même et lui dis :

« Mon frère, si Dieu me donne la capacité et la « hardiesse de parler à la reine ma mère, comme j'ai « la volonté de vous servir en ce que vous désirez de « moi, ne doutez point que vous n'en retiriez l'utilité « et le contentement que vous vous en êtes proposé. « Pour la sujétion, je la lui rendrai telle, que vous

« connaîtrez que je préfère votre bien à tous les plai-
« sirs du monde. Vous avez raison de vous assurer
« de moi; car rien au monde ne vous honore et aime
« tant que moi. Faites état que, moi étant auprès de
« la reine ma mère, vous y serez vous-même et que
« je n'y serai que pour vous. »

Je proférai ces paroles trop mieux de cœur que de la bouche, ainsi que les effets le témoignèrent. Car, étant partis de là, la reine m'appela à son cabinet et me dit :

Votre frère m'a dit le discours que vous avez eu ensemble et ne vous tient pour un enfant. Aussi ne le veux-je plus faire. Ce me sera un grand plaisir de vous parler comme à votre frère. Rendez-vous sujette auprès de moi, et ne craignez point de me parler librement, car je le veux ainsi.

Ces paroles firent ressentir à mon âme ce qu'elle n'avait jamais ressenti, un contentement si démesuré qu'il me semblait que tous les contentements que j'avais eus jusqu'alors n'étaient que l'ombre de ce bien, regardant au passé d'un œil dédaigneux les exercices de mon enfance, la danse, la chasse et les compagnies de mon âge, et les méprisant comme des choses trop folles et trop vaines. J'obéis à cet agréable commandement, ne manquant un seul jour d'être des premières à son lever, et des dernières à son coucher. Elle me faisait cet honneur de me parler quelquefois deux ou trois heures, et Dieu me faisait cette grâce qu'elle restait si satisfaite de moi qu'elle ne s'en pouvait assez louer à ses femmes. Je lui parlais toujours de mon frère, et lui était averti de tout ce qui se passait avec tant de fidélité que je ne respirais autre chose que sa volonté.

Je fus en cette heureuse condition quelque temps auprès de la reine ma mère, durant lequel la bataille de Montcontour se bailla[1], avec la nouvelle de laquelle mon frère d'Anjou, qui ne tendait qu'à être auprès de la reine ma mère, lui mandait qu'il s'en allait assiéger Saint-Jean-d'Angély[2], et que la présence du roi et d'elle serait nécessaire en ce siége. Elle, plus désireuse que lui de le voir, se résolut soudain de partir, ne menant avec elle que la troupe ordinaire, de laquelle j'étais, et j'allais d'une joie extrêmement grande sans prévoir le malheur que la fortune m'y avait préparé.

Trop jeune que j'étais et sans expérience, je n'avais à suspecte cette prospérité, et, pensant le bien duquel je jouissais permanent, sans me douter d'aucun changement, j'en faisais état assuré. Mais l'envieuse fortune qui ne put supporter la durée d'une si heureuse condition, me préparait autant d'ennui à cette arrivée, que je me promettais de plaisir par la fidélité de laquelle je pensais avoir obligé mon frère. Mais, depuis qu'il était parti, il avait proche de lui le Guast[3], duquel il était tellement possédé qu'il ne voyait que par ses yeux et ne parlait que par sa bouche. Ce mauvais homme, né pour mal faire, soudain fascina son esprit, et le remplit de mille tyranniques maximes; qu'il ne fallait aimer ni se fier qu'à soi-même; qu'il ne fallait joindre personne à sa fortune, non

[1] Cette bataille se livra le 3 octobre 1569.

[2] Saint-Jean-d'Angély capitula le 2 décembre de la même année.

[3] Louis Bérenger du Guast, favori du duc d'Anjou. Fut assassiné en 1575. La reine Marguerite fut soupçonnée d'avoir fait commettre ce crime pour se venger.

pas même ni frères ni sœurs, et autres tels beaux préceptes machiavélistes. Lesquels imprimant en son esprit et les résolvant en pratique, soudain que nous fûmes arrivés, après les premières salutations, ma mère se mit à se louer de moi, et lui dire combien fidèlement je l'avais servi auprès d'elle. Il lui répondit froidement :

Qu'il était bien aise qu'il lui eût bien réussi, l'en ayant suppliée ; mais que la prudence ne permettait pas que l'on se pût servir des mêmes expédients en tout temps, et que ce qui était nécessaire à une certaine heure pourrait être nuisible à une autre.

Elle lui demanda pourquoi il disait cela. Sur ce, lui voyant le temps de l'invention qu'il avait fabriquée pour me ruiner, lui dit :

Que je devenais belle et que M. de Guise me voulait rechercher ; et que ses oncles aspiraient à me le faire épouser ; que si je venais à y avoir de l'affection, il serait à craindre que je ne lui découvrisse tout ce qu'elle me dirait ; qu'elle savait l'ambition de cette maison-là, et combien elle avait toujours traversé la nôtre. Pour cette occasion, il serait bon qu'elle ne me parlât plus d'affaires, et que, peu à peu, elle se retirât de se familiariser avec moi.

Dès le soir même, je reconnus le changement que ce pernicieux conseil avait fait en elle ; et, voyant qu'elle craignait de me parler devant mon frère, m'ayant commandé trois ou quatre fois cependant qu'elle parlait à lui de m'aller coucher, j'attendis qu'il fût sorti de sa chambre, puis, m'approchant d'elle, je la suppliai de me dire si, par ignorance, j'avais été si malheureuse d'avoir fait chose qui lui eût déplu.

Elle me le voulut du commencement dissimuler ; enfin elle me dit :

Ma fille, votre frère est sage, il ne faut pas que vous lui sachiez mauvais gré ; ce que je vous dirai ne tend qu'à bien.

Et me fit tout ce discours, me commandant que je ne lui parlasse plus devant mon frère.

Ces paroles me furent autant de pointes dans le cœur, que les premières lorsqu'elle me reçut en sa bonne grâce m'avaient été de joie. Je n'omis rien à lui représenter de mon innocence ; que c'était chose de quoi je n'avais jamais ouï parler ; et quand il aurait ce dessein, il ne m'en parlerait jamais que soudain je ne l'avertisse. Mais je n'avançai rien, car l'impression des paroles de mon frère lui avait tellement occupé l'esprit, qu'il n'y avait plus lieu pour aucune raison ni vérité.

Voyant cela, je lui dis :

Que je ressentais moins le mal de la perte de mon bonheur, que je n'avais senti le bien de son acquisition ; que mon frère me l'ôtait comme il me l'avait donné. Car il me l'avait fait avoir sans mérite, me louant lorsque je n'en étais pas digne ; et qu'il m'en privait aussi sans l'avoir démérité sur un sujet imaginaire qui n'était qu'en sa fantaisie ; que je la suppliais de croire que je conserverais immortelle la souvenance de tout ce que mon frère me faisait.

Elle s'en courrouça, me commandant de ne lui en montrer nulle apparence. Depuis ce jour-là elle alla toujours me diminuant sa faveur, faisant de son fils son idole, le voulant contenter en cela et en tout ce qu'il désirait d'elle. Cet ennui me pressant le cœur, et

possédant toutes les facultés de mon âme, et rendant mon corps plus propre à recevoir la contagion du mauvais air qui était lors en l'armée, je tombai à quelques jours de là extrêmement malade d'une grande fièvre continue et du pourpre, maladie qui courait lors, et qui avait en même temps emporté les deux premiers médecins du roi et de la reine, Chapellain et Castelan, comme se voulant prendre aux bergers pour avoir meilleur marché du troupeau. Aussi en échappa-t-il fort peu de ceux qui en furent atteints. Moi étant en cette extrémité, la reine ma mère, qui savait une partie de la cause, n'omettait rien pour me faire secourir, prenant la peine, sans craindre le danger, d'y venir à toute heure, ce qui soulageait bien mon mal ; mais la dissimulation de mon frère me l'augmentait bien autant, qui après m'avoir fait une si grande trahison, et rendu une si grande ingratitude, ne bougeait jour et nuit du chevet de mon lit, me servant aussi officieusement que si nous eussions été au temps de notre plus grande amitié. Moi qui avais par commandement la bouche fermée, ne répondais que par soupirs à son hypocrisie, comme Burrhus fit à Néron, lequel mourut par le poison que ce tyran lui avait fait donner, lui témoignant assez que la cause de mon mal était la contagion des mauvais offices, et non celle de l'air infecté.

Dieu eut pitié de moi et me garantit de ce danger; et après quinze jours passés, l'armée partant, l'on m'emporta dans des brancards, où tous les soirs arrivant à la couchée, je trouvais le roi Charles qui prenait la peine, avec tous les honnêtes gens de la cour, porter ma litière jusques au chevet de mon lit. En

cet état, je vins de Saint-Jean-d'Angély à Angers, malade du corps, mais beaucoup plus malade de l'âme, où pour mon malheur je trouvai M. de Guise et ses oncles arrivés, ce qui réjouit autant mon frère, pour donner couleur à son artifice, qu'il me donna d'appréhension d'accroître ma peine.

Lors mon frère, pour mieux conduire sa trame, venait tous les jours dans ma chambre y menant M. de Guise qu'il feignait d'aimer fort. Et pour l'y faire penser, souvent en l'embrassant il lui disait : *Plût à Dieu que tu fusses mon frère!*

A quoi M. de Guise montrait ne point entendre, mais moi, qui savais la malice, perdais patience de n'oser lui reprocher sa dissimulation.

Sur ce temps il se parla pour moi du mariage du roi de Portugal, qui envoya des ambassadeurs pour me demander. La reine ma mère me commanda de me parer pour les recevoir, ce que je fis. Mais mon frère lui ayant fait accroire que je ne voulais point de ce mariage, elle m'en parla le soir, m'en demandant ma volonté, pensant bien en cela trouver un sujet pour se courroucer contre moi : *Je lui dis que ma volonté n'avait jamais dépendu que de la sienne, et que tout ce qui lui serait agréable me le serait aussi.*

Elle me dit en colère, comme l'on l'y avait disposée :

Que ce que je disais je ne l'avais point dans le cœur, et qu'elle savait bien que le cardinal de Lorraine m'avait persuadée de vouloir plutôt son neveu.

Je la suppliai de venir à l'effet du mariage du roi de Portugal, et lors elle verrait mon obéissance. Tous les jours on lui disait quelque chose de nouveau sur ce sujet, pour l'aigrir contre moi et me tourmenter ;

inventions de la boutique de du Guast, de sorte que je n'avais pas un jour de repos ; car d'un côté le roi d'Espagne empêchait que mon mariage ne se fît, et de l'autre côté M. de Guise, étant à la cour, servait toujours de prétexte pour fournir de sujet à me faire persécuter, bien que lui ni nul de ses parents ne m'eût jamais parlé, et qu'il y eût plus d'un an qu'il avait commencé la recherche de la princesse de Porcian. Mais, parce que ce mariage-là traînait, on en rejetait toujours la cause sur ce qu'il aspirait au mien. Ce que voyant, je m'avisai d'écrire à ma sœur madame de Lorraine, qui pouvait tout en cette maison-là, pour la prier de faire que M. de Guise s'en allât de la cour, et qu'il épousât promptement la princesse de Porcian ; lui représentant que cette invention avait été faite autant pour la ruine de M. de Guise et de toute sa maison, que pour la mienne. Ce qu'elle reconnut très-bien, et vint bientôt à la cour, où elle fit faire ledit mariage, me délivrant, par ce moyen, de cette calomnie, et faisant connaître à la reine ma mère la vérité de ce que je lui avais toujours dit. Ce qui ferma la bouche à tous mes ennemis et me donna repos.

(Tiré des *Mémoires de Marguerite de Valois.*)

VIII.

DISCOURS

DU

MARÉCHAL DE MONTLUC AUX HABITANTS D'AGEN

(1569)

VIII.

DISCOURS

DU

MARÉCHAL DE MONTLUC AUX HABITANTS D'AGEN

(1569)

OBSERVATIONS.

En 1569, la guerre se poursuivait avec acharnement en France entre les catholiques et les protestants. Si les événements les plus importants de cette lutte se passèrent dans l'Ouest, où se livrèrent les batailles de Jarnac et de Montcontour, le Midi, de son côté, fut le théâtre d'une série de combats et d'une guerre de partisans dans laquelle se distingua Montluc, chargé d'envahir les États de la reine de Navarre. Il nous raconte, dans les détails les plus minutieux, cette seconde partie de la guerre peu fertile en faits importants.

Montluc nous a laissé, sous le titre de *Commentaires*, des mémoires dans lesquels il relate avec une orgueilleuse prolixité la part qu'il prit aux événements de son temps. Il est d'ailleurs une des personnifications les plus complètes de cette époque de fanatisme religieux; il fait, avec une naïveté presque cynique, le récit des cruautés qu'il ordonna contre les dissidents, et qui l'ont fait nommer par eux le boucher royaliste. Convaincu que la guerre qu'il faisait aux huguenots était à la fois une œuvre agréable à Dieu et au roi, il la poursuivait sans scrupule et sans remords. Dans un passage de ses Mémoires il dit : *qu'il peut, avec vérité, se flatter*

qu'aucun lieutenant du roi n'a fait passer autant de huguenots que lui par la corde ou par le couteau.

Cette affirmation de ses services, qui semblait toute naturelle alors, nous paraît un peu brutale, et l'expression d'un dévouement poussé aux limites les plus extrêmes. — Ce serviteur trop zélé de la cause catholique n'en était pas moins un rude et valeureux soldat. Toute sa vie se passa sur les champs de bataille, entre les siéges et les coups de main. Seulement, la préoccupation du moi domine trop dans ses récits, et témoigne d'une forfanterie dont l'expression fait quelquefois sourire.

Appelé, dans un épisode de cette interminable guerre, par les habitants d'Agen, dont l'énergie fléchissait devant les attaques réitérées des protestants, il parvint à entrer dans la place et à relever les esprits abattus par un de ces discours qu'il affectionne singulièrement. Son influence ranima les courages et sauva les habitants d'Agen. — Au siége de Rabastens, il paya dignement de sa personne et de son éloquence. Il donne toutefois de bien grandes proportions dans ses souvenirs à un événement dont il n'est que peu parlé dans les ouvrages contemporains ; néanmoins la manière dont il fait ce récit peint assez bien son caractère.

On peut remarquer, dans le fragment relatif à ce siége, les minutieux détails dans lesquels entre Montluc, et le soin avec lequel il met toujours sa personnalité en évidence. — Mais il joignait les actes aux paroles. A l'assaut de Rabastens, qui fut emporté le 23 juillet 1570, il reçut une arquebusade qui lui perça les deux joues, et l'obligea, pour le reste de sa vie, à porter un masque.

Condamné désormais au repos, il consacra ses loisirs à la rédaction de ses *Commentaires;* il y trouvait le plaisir de détailler ses exploits, de se proposer comme modèle aux jeunes officiers, et surtout de se plaindre de la cour, qu'il accusait d'ingratitude. Nous ne lui en devons pas moins des Mémoires intéressants à consulter sur l'histoire de son temps.

Je montai à cheval et partis pour Agen ; et, y étant arrivé, je trouvai tout le monde en crainte. Les gens

d'Église, tous les conseillers, et toute la cour présidiale, et les marchands empressés à empaqueter pour s'en aller. Je ne fis que descendre de cheval, et tout incontinent arrivèrent les sieurs de la Lande, de Nort, ses enfants et plusieurs autres, et me dirent que toute la ville était en effroi. Je leur dis qu'incontinent ils allassent à la maison de ville, et qu'ils y appelassent tous les principaux, et toute l'Église et la Justice et que quand ils seraient assemblés ils m'en avertissent : car je voulais aller parler à eux : ce qu'ils firent : et ne se firent point prier d'y venir, car, pauvres et riches, tout le monde y courait pour me voir, et pour entendre quel conseil je leur donnerais ; et comme je fus en la salle, qui était si pleine qu'à peine y purent entrer cinq ou six gentilshommes que j'avais amenés avec moi, je me mis au milieu d'eux, afin que de tous côtés ils ouïssent ce que je leur voulais dire, qui fut comme s'ensuit :

« Messieurs, vous m'avez averti par deux fois, en « même jour, comme la plupart des gens de cette « ville sont sur le point de l'abandonner et se retirer « vers Bourdeaux, Toulouse et autres lieux de sûreté : « et bref, que toute votre ville était en peur. Je vois « bien que cette crainte vous est venue pour l'opi- « nion que vous aviez conçue que je vous abandon- « nasse en telle nécessité et que je me fusse retiré « à Lectoure parce que c'est une bonne place. J'ai « grande occasion de me plaindre de vous, pour ce « que vous n'avez jamais ouï dire qu'en Italie ni en « autres lieux j'aie fait acte par lequel on ait pu « connaître que la peur m'ait fait jeter dans les villes « fortes. Et avez toujours ouï dire que je me suis en-

« gagé au plus faible pour faire tête à l'ennemi. Ma « renommée n'est pas en si petit lieu et en la Guyenne « seulement. Je suis tenu pour tel par toute l'Italie « et par toute la France : et à présent que je suis prêt « d'entrer en la fosse, penseriez-vous, mes bons amis, « que je voulusse perdre à un coup ce qui m'a coûté « de gagner en cinquante-un ans, que j'ai porté « les armes? Il faut que vous vous résolviez à trois « choses. La première, d'ôter toute peur et crainte « qui vous pourrait avoir pris, et l'assoupir sous vos « pieds, afin qu'il n'en soit jamais mémoire. La se- « conde, que vous vous accordiez tous à une même « volonté, et vous n'épargniez vos biens à ce que je « vous ordonnerai, pour promptement et diligem- « ment recouvrer tout ce qui sera besoin pour la « défense de votre ville : et la troisième, que vous « obéirez entièrement à six ou huit de votre ville, « que je vous choisirai, ou bien vous-mêmes les choi- « sirez, tant pour remparer, que aussi pour les « fournitures qui seront nécessaires. Et si vous m'ac- « cordez ces trois choses, je vous jure Dieu tout- « puissant, levant la main, que je vivrai et mourrai « avec vous autres; et encore vous jure, qu'avec la « confiance et l'espérance que j'ai en lui, je garantirai « votre ville de tous les deux camps des ennemis : « car en ma vie j'ai fait de plus grands miracles, avec « l'aide de Dieu, que celui-ci.

« Comme vous voyez mon visage rempli de bonne « volonté de vous défendre, je veux aussi que vous « me montriez le vôtre, que je puisse connaître que « vous accomplirez ces trois choses que je vous de- « mande. Je sais qu'il y en a qui plaindront la dé-

« pense et les frais qu'il conviendra de faire : mais « que ceux-là considèrent, qu'est-ce qu'ils deviendront, si les ennemis se rendent maîtres de la ville, « comme sans doute ils feront, si vous ne vous évertuez. Et que deviendront vos biens, vos états, vos « maisons, vos femmes et enfants, tombant entre les « mains de ces gens qui gâtent tout? Tout sera renversé sens dessus dessous. C'est pour cela que vous « combattez, et aussi principalement pour l'honneur « de Dieu et conservation de vos églises, lesquelles « ont été aux premiers troubles égratignées par ces « gens vos ennemis : mais à présent, s'ils y entrent, « ils les raseront rez pied, rez terre, comme vous « voyez qu'ils ont fait à Condom. Puisque je suis avec « vous, croyez, Messieurs, qu'ils songeront trois fois « à nous venir attaquer, et que encore que cette ville « soit faible, si leur montrerai-je que je sais défendre « et assaillir. Octroyez-moi donc ce que je vous demande, qui est en votre puissance. Et croyez que « j'emploierai ma vie pour votre salut et conservation. Que si vous n'avez délibéré d'y employer le « vert et le sec, c'est-à-dire de faire ce que bons « citoyens doivent faire, ne vous engagez pas et moi « aussi : et que ceux qui auront peur se retirent « de bonne heure et me laissent faire avec ceux « qui auront la bonne volonté de mourir pour leur « patrie !... »

Alors les sieurs de Blazimond et de la Lande, parlant pour tout le clergé, en peu de paroles me dirent que tout le clergé emploierait sa vie et ses biens pour se défendre et pour accomplir ce que je demanderais ; et que tous prendraient les armes comme des

soldats. De même les messieurs de Justice en dirent autant. Puis parla le vieux homme de Nort avec un des consuls pour toute la ville, m'assurant qu'ils feraient le semblable de ce que le Clergé et la Justice avaient dit, et davantage. Car ce n'était pas à l'Église ni à la Justice de porter la peine continuellement; mais que tous ceux de la ville, riches et pauvres, femmes et enfants, sans rien épargner, y mettraient la main. Et devant que laisser parler MM. de Blazimond et de la Lande, je priai que tous ceux qui répondraient parlassent si haut, que tout le monde l'entendît, comme aussi ils firent. Et comme tous les trois ordres eurent achevé de parler, je haussai la parole et dis : *Avez-vous entendu tous vous autres ce qu'ont proposé ces Messieurs ici, qui ont parlé pour toute la ville?* Ils crièrent tous que oui. Alors, comme j'avais levé la main, je leur fis lever la leur, et faire le même serment que j'avais fait : et leur dis que tout le monde se retirât pour préparer toutes sortes d'outils, et que je me retirais à mon logis avec les grands de la ville, pour faire l'élection des huit. Et pour ce qu'il était déjà presque nuit, ils me prièrent que cependant qu'ils étaient assemblés, je leur laissasse faire l'élection des huit et que je me retirasse chauffer et me débotter, et que le lendemain ils m'apporteraient un rôle de leurs citadins, et que je choisirais les huit qui me plairaient. Et ainsi me retirai à mon logis : et après mon souper arrivèrent MM. de Blazimond et de la Lande, le bon-homme de Nort et ses enfants, avec une joie si grande qu'ils ne la pouvaient montrer davantage : et me dirent que les marchands qui avaient emballé leurs marchandises,

et une bonne partie déjà chargée sur des charrettes, avaient tout déchargé, et qu'ils ne pensaient point que jamais ville fût plus en joie qu'était la leur. Et jusques aux femmes et enfants, il ne se parlait que de combattre, sachant la résolution que j'avais prise d'y demeurer.

Mes compagnons qui voudrez lire ma vie, vous pourrez prendre de beaux exemples en moi. Ce peuple, qui était tout étonné et qui abandonnait la ville, reprit incontinent à ma seule parole tel courage que je peux dire avec la vérité que jamais depuis homme n'a connu aucune peur dans icelle, combien qu'il y eût apparence de n'y prendre point trop de sûreté pour être la ville d'une trop grande garde, commandée d'une montagne, et voir descendre sur nos bras deux armées en même temps. Croyez, mes compagnons, que de votre résolution dépend celle de tout le peuple, lequel prend courage à même qu'il voit que vous en prenez. Aussi quel bien faites-vous outre l'honneur que vous acquerrez de sauver une pauvre ville du sac? Tant de familles vous sont redevables, et non-seulement la ville, mais tout un pays. Car la prise de la ville capitale d'une province amène ordinairement après la perte de toute la sénéchaussée. Oui, mais, me direz-vous, il se faut enfermer en lieu où on peut acquérir de l'honneur. Et où le voulez avoir? Dans un château de Milan? Ce n'est pas là. Ce sont les murailles qui vous sauvent. C'est une belle forteresse qu'un bon cœur. Je pouvais demeurer à Lectoure, et écouter d'où viendrait le vent. Je n'avais rien à perdre à Agen, et pouvais charger tout le faix sur le maréchal Danville qui avait bonnes

épaules. Mais, cette bonne ville perdue, je voyais tout le pays perdu. Au besoin montrez donc que vous avez le cœur de chasser la peur des autres. En ce faisant vous ferez toujours paraître celui qui vous êtes, et tenez-vous assuré que les ennemis, vous y voyant engagé, songeront trois fois à vous venir attaquer. Comme vous avez vu ci-devant, j'ai toujours eu ce bonheur, qu'Espagnols, Allemands, et Huguenots français, ont toujours eu peur ou de m'attendre ou de m'attaquer. Gagnez ce privilége sur vos ennemis, comme vous ferez, en faisant bien et montrant un bon et ferme cœur.

(Tiré des *Mémoires de messire Blaise de Montluc*, maréchal de France.)

SIÉGE DE RABASTENS

RACONTÉ

PAR LE MARÉCHAL DE MONTLUC [1]

(23 juillet 1570)

Notre ordre étant dressé, je me mis auprès de la porte de la ville, et près de la brèche où nous étions entrés avec toute la noblesse. Il y pouvait avoir six ou sept vingts gentilshommes, et toujours en arrivait d'autres, car M. de la Chapelle Lauzières, qui venait de Quercy, en amenait une grande troupe. Je dirai ceci de mon présage, que jamais on ne me put ôter de la fantaisie que je ne dusse être tué par la tête ou blessé. Je m'étais mis en opinion pour cette occasion que je n'irais point à l'assaut, songeant bien que ma mort troublerait fort le pays; et le matin je dis à M. de Las, avocat du roi à Agen, lequel était de notre conseil, et qui était venu avec moi ces paroles :

M. l'avocat, il y a des gens qui ont crié et crient que je suis fort riche; vous savez l'argent que j'ai, jusqu'à un écu; car, par mon testament, où vous étiez appelé, vous le savez. Et pour ce qu'on ne saurait ôter l'opinion aux gens que je n'aie beaucoup d'argent,

[1] Voir les observations sur le fragment : Discours du maréchal de Montluc aux habitants d'Agen.

et si par fortune je mourais en cet assaut, l'on demanderait à ma femme quatre fois plus que je n'en ai, voilà le rôle de tout l'argent que j'ai aujourd'hui en ce monde, tant aux intérêts que ce qui est entre les mains de ma femme. Barate mon maître d'hôtel a écrit le bordereau, le voilà signé de ma main. Vous m'êtes ami, je vous prie que si je meurs, que vous et le conseiller de Nort vous vous montriez ami de ma femme et de mes deux filles, et surtout de Charlotte-Catherine qui a cet honneur d'avoir été tenue sur les fonts par le roi et la reine.

Et lui délivrai ledit rôle entre ses mains, et connus bien qu'il eut plus d'envie de pleurer que de rire. Et par là on peut juger si le malheur qui m'advint ne m'allait devant les yeux. Je n'ai point d'esprit familier; mais il ne m'est guère arrivé malheur que mon esprit ne me l'ait prédit. Je tâchais toujours à me l'ôter de la fantaisie, remettant tout à Dieu qui dispose de nous comme il lui plaît. Je n'en fis jamais autrement, quoi que les huguenots mes ennemis aient dit et écrit contre moi.

Comme les deux heures furent venues, je fis apporter huit ou dix flacons de vin que madame de Panjas m'avait envoyés, et les délivrai aux gentilshommes et leur dis : *Buvons, mes compagnons, car bientôt se verra qui a tetté de bon lait. Dieu veuille que nous puissions quelque jour boire ensemble; si nos jours derniers sont venus, il n'est en notre pouvoir de rompre les destinées.*

Et comme tous eurent pris du vin, s'encouragèrent les uns les autres, après que je leur eus fait une petite remontrance en trois mots, leur disant :

Mes amis et compagnons, nous voici prêts à jouer des mains : il faut que chacun montre ce qu'il sait faire. Ceux qui sont dans cette place sont de ceux qui, avec le comte de Montgommery, ont ruiné vos églises, pillé vos maisons ; il faut leur faire rendre gorge. Si nous les emportons et mettons au couteau, vous aurez bon marché du reste du Béarn. Croyez-moi, rien ne vous fera tête. Or allez : je vous suivrai bientôt.

Lors je fis sonner l'assaut, les deux capitaines y allèrent; quelques-uns de leurs soldats et les enseignes ne firent pas fort bien. Et comme je vis que ceux-là n'y entraient pas, M. de Sainctorens marcha avec quatre enseignes, et les mena jusques auprès de la brèche, qui ne firent pas mieux que les autres, car ils étaient encore demeurés loin quatre ou cinq pas de la contrescarpe, laquelle n'empêcha pas que notre artillerie ne fît ce qu'elle voulait faire, et tous se mirent les genoux à terre derrière. Soudain je connus bien qu'il fallait que d'autres y missent la main que nos gens de pied. Tout à un coup je perdis la souvenance de l'opinion que j'avais d'y devoir être tué ou blessé, et ne m'en souvins plus; et dis à la noblesse :

Gentilshommes, mes amis, il n'y a combat que de noblesse. Il faut que nous espérions que la victoire doit venir pour nous autres qui sommes gentilshommes; allons, je vous montrerai le chemin, et je vous ferai connaître que jamais bon cheval ne devint rosse. Suivez hardiment, et sans vous étonner donnez, car nous ne saurions choisir mort plus honorable. C'est trop marchander, allons.

Je pris lors M. de Goas par la main et lui dis : *M. de Goas, je veux que vous et moi combattions en-*

semble. Je vous prie, ne nous abandonnons point; et si je suis tué ou blessé, ne vous en souciez point, et me laissez là, et poussez seulement outre, et faites que la victoire en demeure au roi. Et ainsi nous marchâmes tous d'aussi grande volonté qu'à ma vie je vis gens aller à l'assaut, et regardai deux fois en arrière, je vis que tous se touchaient les uns les autres. Il y avait une grande plaine qui durait cent cinquante pas ou plus, toute découverte par là où nous marchions droit à la brèche. Les ennemis tiraient là sur nous, et me furent blessés six gentilshommes près de moi. Le sieur de Besoles en était un, son coup fut au bras, et fort grand, aussi il cuida mourir; le vicomte de Labatut à une jambe; je ne saurais dire le nom des autres, parce que je ne les connaissais pas tous. M. de Goas en avait mené sept ou huit avec lui : et entre autres, le capitaine Savaillan l'aîné : et lui en fut tué là trois, et ledit capitaine Savaillan blessé d'une arquebusade au travers du visage. Il y avait un capitaine du Pleix, un autre capitaine la Bastide, mien parent d'auprès de Villeneuve, qui toujours avaient suivi M. le comte de Brissac; un capitaine Rantoy, qui est de Damasan; le capitaine Sales de Béarn, qui déjà avait été blessé d'un coup de pique à l'œil. Il y avait deux petites chambres qui étaient de la hauteur d'une longue pique et davantage : les ennemis défendaient ces chambres du bas en haut; de sorte qu'homme des nôtres ne pouvait montrer sa tête qu'il ne fût vu; et commencèrent nos gens à tirer à grands coups de pierre là dedans, et eux aussi en tiraient contre nous : mais l'avantage était aux nôtres, qui tiraient contre-bas. J'avais fait porter trois ou quatre échelles auprès du bord du

fossé; et comme je me retournai en arrière pour commander que l'on apportât deux échelles, l'arquebusade me fut donnée par le visage du coin d'une barricade qui touchait à la tour. Je crois qu'il n'y avait pas là quatre arquebusiers; car tout le reste de la barricade avait été mis par terre des deux canons qui tiraient en flanc. Tout à un coup, je fus tout en sang; car je le jetais par la bouche, par le nez, par les yeux. M. de Goas me voulut prendre, craignant que je tombasse. Je lui dis : *Laissez-moi, je ne tomberai point, suivez votre pointe.* Alors, presque tous les soldats et presque aussi tous les gentilshommes commencèrent à s'étonner, et voulurent reculer; mais je leur criai, encore que je ne pouvais presque parler, à cause du grand sang que je jetais par la bouche et par le nez : *Où voulez-vous aller? Où voulez-vous aller? Vous voulez-vous épouvanter pour moi? Ne vous bougez ni n'abandonnez point le combat, car je n'ai point de mal, et que chacun retourne en son lieu.* Couvrant cependant le sang le mieux que je pouvais, je dis à M. de Goas : *M. de Goas, gardez, je vous prie, que personne ne s'épouvante, et suivez le combat.* Je ne pouvais plus demeurer là, car je commençais à perdre la force. Et dis aux gentilshommes : *Je m'en vais me faire panser, et que personne ne me suive, et vengez-moi si vous m'aimez.* Je pris un gentilhomme par la main, je ne saurais le nommer; car je n'y voyais presque point, et m'en retournai par le même chemin que j'y étais allé, et trouvai un petit cheval d'un soldat, sur lequel je montai comme je pus, aidé de ce gentilhomme. Et ainsi fus conduit à mon logis, là où je trouvai un chirurgien du régiment de M. de Goas, nommé maître

Simon, qui me pansa, et m'arracha les os des deux joues avec les doigts, si grands étaient les trous, et me coupa force chair du visage, qui était toute froissée.

M. de Gramond était sur une petite montagnole tout auprès de là, bien à son aise, qui voyait le tout, et parce qu'il est de cette belle Religion nouvelle, encore qu'il n'ait porté les armes contre le Roi, il craignait de se mêler parmi nous autres, se doutant qu'il y eût des ennemis. Il vit que comme je fus blessé tous les soldats s'effrayèrent; et dit à ceux qu'il avait auprès de lui :

Voilà quelque grand personnage mort. Voyez-vous comme les soldats se sont effrayés? Je me doute que ce soit M. de Montluc. Et dit à un sien gentilhomme nommé M. de Sart : *Courez voir si c'est lui, et s'il l'est, et qu'il ne soit mort, dites-lui que je le prie qu'il permette que je l'aille voir.* — Ledit sieur de Sart est catholique; il y vint; à l'entrée de la ville on lui dit que c'était moi. Il vint à mon logis, et trouva que l'on me pleurait, et que j'étais à la renverse sur un lit en terre, et me dit que M. de Gramond me priait qu'il me vît, et si je prendrais plaisir qu'il y vînt. Je lui dis *que je n'avais point d'inimitié avec M. de Gramond, et que quand il viendrait, qu'il connaîtrait qu'il avait autant d'amis en notre camp, et par aventure davantage, qu'en celui de leur religion.* Il ne fut sitôt parti de moi, que voici M. de Madaillan, mon lieutenant, lequel était à mon côté quand j'allai à l'assaut, et M. de Goas à l'autre qui venait voir si j'étais mort et me dit : *Monsieur, réjouissez-vous, prenez courage, nous sommes dedans. Voilà les soldats aux mains qui tuent tout, et assurez-vous que nous vengerons votre blessure.* Alors

je lui dis : *Je loue Dieu de ce que je vois la victoire nôtre avant de mourir. A présent je ne me soucie point de la mort. Je vous prie de vous en retourner, et montrez-moi toute l'amitié que vous m'avez portée, et gardez qu'il n'en échappe un seul qui ne soit tué.*

Et à l'instant s'en retourna : et tous mes serviteurs même y allèrent, de sorte qu'il ne demeura auprès de moi que deux pages, l'avocat de Las, et le chirurgien. L'on voulut sauver le ministre et le capitaine de là-dedans, nommé Ladons, pour les faire pendre devant mon logis, mais les soldats les ôtèrent à ceux qui les tenaient, les tuèrent eux-mêmes, et les mirent en mille pièces. Les soldats en firent sauter cinquante ou soixante du haut de la grande tour qui s'étaient retirés là, dedans le fossé, lesquels se noyèrent. Il se trouve que l'on n'en sauva que deux qui s'étaient cachés. Il y avait tel prisonnier qui voulait donner quatre mille écus, mais jamais homme ne voulut entendre à aucune rançon, et la plupart des femmes furent tuées, lesquelles aussi faisaient de grands maux avec les pierres. Il s'y trouva un Espagnol, marchand, qu'ils tenaient prisonnier là-dedans, et un autre marchand catholique aussi qui furent sauvés. Voilà tout ce qui demeura en vie des hommes qui se trouvèrent là-dedans, qui furent les deux que quelqu'un déroba, et ces deux marchands qui étaient catholiques. Ne pensez pas, vous qui lirez ce livre, que je fisse faire cette exécution tant pour venger ma blessure, que pour donner épouvante à tout le pays, afin qu'on n'eût le cœur de faire tête à notre armée. Et me semble que tout homme de guerre, au commencement d'une conquête, en doit faire ainsi contre celui qui ose-

rait attendre son canon. Il faut qu'il ferme l'oreille à toute composition et capitulation s'il ne voit de grandes difficultés à son entreprise, et si son ennemi ne l'a mis en peine de faire brèche. Et comme il faut de la rigueur (appelez-la cruauté si vous voulez), aussi faut-il de l'autre côté de la douceur si vous voyez qu'on se rende de bonne heure à votre merci.

M. de Gramond arriva à moi, et me trouva en fort mauvais état, car je ne lui pouvais à grande peine répondre, à cause du grand sang que je jetais par la bouche. M. de Goas revint du combat pour me voir, et trouva M. de Gramond auprès de moi, et me dit : *Réconfortez-vous, Monsieur, et prenez courage, car assurez-vous que nous vous avons bien vengé; car il n'y est pas demeuré une seule personne en vie.* Alors il reconnut M. de Gramond et s'embrassèrent. M. de Gramond le pria de l'amener au château, ce qu'il fit; et trouva bien étrange la prise et dit qu'il n'avait jamais cru que cette place fût si forte, et que si j'eusse attaqué Navarreins, plus facilement je l'eusse emporté. Il voulut voir tout le remuement de l'artillerie que j'avais fait, et disait qu'il n'avait pas été besoin que nous eussions rien oublié à la batterie. Il retourna une heure après, et m'offrit une maison qu'il avait près de là, et tout ce qui était en sa puissance; et m'a dit depuis qu'il ne pensait pas, à l'heure qu'il me vit, que je fusse en vie le lendemain, et qu'il me pensait avoir dit adieu pour tout jamais. Tout ce jour-là, et toute la nuit, je ne fis que saigner. Le lendemain matin, j'envoyai prier tous les capitaines de me venir voir. Ce qu'ils firent, et leur fis la harangue qui s'ensuit, ayant repris cœur et un peu de parole :

« Mes compagnons et amis, je ne porte tant de re-
« gret de mon malheur, pour le mal que je souffre,
« que je fais pour voir les affaires du roi décousues,
« et moi contraint de vous abandonner. Je ne vous
« ai point caché la délibération que j'avais prise de
« cette exécution, car tous l'avez entendue. Je vous
« prie que pour moi vous n'arrêtiez point d'exécuter
« votre victoire et marcher en avant, car cette exé-
« cution mettra en peur tout le pays de Béarn.
« Je m'assure que vous ne trouverez résistance qu'à
« Navarreins. Ne laissez point perdre cette occasion,
« puisque Dieu vous l'a donnée; car, si vous le faites,
« tout le monde dira que votre hardiesse dépendait
« de la mienne, et que sans moi vous ne pouviez rien;
« et encore que ce fût une grande louange pour moi,
« si ne voudrais-je pas que cela advînt pour l'hon-
« neur et l'amitié que je vous porte, étant aussi ja-
« loux du vôtre que du mien. Ne faites donc pas état
« de moi, et non plus que si j'étais déjà mort. » Sur
quoi je vis la plupart de la compagnie ayant les
larmes aux yeux; et, ayant un peu repris haleine, je
suivis mon propos. « Vous êtes ici beaucoup de capi-
« taines aussi suffisants que moi pour commander;
« vous avez de bons et vaillants hommes qui auront
« à présent double courage pour venger leur chef.
« Je m'assure qu'il n'y a nul de vous qui ne cède à
« M. de Gondrin que voilà, car, outre qu'il est de la
« meilleure maison, c'est aussi le plus vieux capitaine
« de tous vous autres; et parce qu'il n'est pas beau-
« coup sain, je vous prie, M. de Sainctorens, et vous,
« MM. de Goas et de Madaillan, de vous tenir auprès
« de lui, afin que cette conduite passe par vos têtes;

« car il est vieux comme vous voyez, et faudra que « vous trois, qui êtes jeunes, portiez toute la peine. « Soyez bien d'accord, je vous prie, puisque vous avez « tous bonne volonté. Ma blessure sera cause, si vous « faites quelque chose de bon, que vous acquerrez « de l'honneur. Pour Dieu, mes compagnons, ne lais-« sez cette entreprise à son commencement. Suivez « et montrez que ce n'est pas moi seulement, mais « vous autres aussi qui avez bonne part à la victoire. « Ne voulez-vous pas ainsi, et accepter pour chef « M. de Gondrin ? »

Ils me dirent que *oui, et que c'était raison qu'il commandât.* Alors je les priai de ne me voir plus, afin de n'empirer ma fièvre, et se retirer tous à lui. Ainsi ils se départirent de moi, bien tristes et ennuyés.

Je puis dire cela, lieutenants de roi, je le puis dire sans mentir et sans braverie, qu'homme jamais tenant le lieu que j'ai eu n'a été plus aimé de la noblesse que moi. Et encore que je fusse d'un naturel fâcheux et colère, si est-ce qu'ils portaient mes imperfections, sachant bien que je ne faisais rien de malice. O la bonne partie que c'est à celui qui a telle charge! Croyez que, quelque grand seigneur que vous soyez, si vous ne vous faites aimer à la noblesse, aux capitaines et aux soldats, vous ne ferez rien bien à propos : et si parfois la colère vous fait faire ou dire quelque chose, car nous sommes hommes, il faut réparer cela. O que je voudrais voir ces messieurs de France, qui contrôlent nos actions au gouvernement de la noblesse de Gascogne, pour voir s'ils la sauraient manier à leur aise, et à toute main, comme ils

disent. Il y a une autre chose, laquelle m'a toujours entretenu l'amitié, non-seulement des gentilshommes, mais de tous ceux qui portaient les armes sous moi : c'est que je n'ai eu jamais rien de cher pour les soldats et capitaines. Maintes fois ai-je donné étant capitaine et mes armes et mes habits, voyant quelqu'un qui en avait besoin. Pour une pique, une hallebarde, un chapeau gris avec le panache, je gagnais le cœur de tel, qui se fût mis au feu pour moi. Ma bourse n'était non plus serrée à la nécessité des compagnons, et toutefois on dit que je suis avare. Celui qui me juge tel me connaît mal, c'est le vice duquel j'ai toujours été le moins entaché. Je puis dire qu'en cette dernière guerre seulement, j'ai donné aux seigneurs et gentilshommes de ma suite onze chevaux d'Espagne et deux coursiers; et afin qu'on ne pense pas que ce soit mensonge, je nommerai ceux à qui je les ai donnés, non pas pour reproche, car ils m'ont fait honneur en les acceptant.

Premièrement, j'ai donné un coursier à M. de Brassac, qui m'a suivi toutes ces guerres à ses dépens, gentilhomme de dix mille livres de rentes. Les ennemis lui ont toujours tenu tout le bien qu'il a en Saintonge. Il ne donnerait ce coursier encore aujourd'hui pour quatre cents écus. J'ai donné un autre coursier au capitaine Cossel, qui a vingt ans porté les armes avec moi, et qui était lieutenant du capitaine Charry, lequel au commencement eut mon enseigne. J'ai donné au sieur de Madaillan, et à son frère qui est mon lieutenant, un cheval d'Espagne qu'il ne laisserait pour quatre cents écus, ni son frère son coursier pour cinq cents. Le chevalier de Romégas a eu de

moi un cheval d'Espagne en don, qui me coûtait deux cent soixante-quinze écus. Je donnai aussi deux cents écus à Monguieral sieur de Gazelles, pour s'acheter un cheval, parce que les siens lui avaient été brûlés à Sainte-Foi. Il est pauvre gentilhomme, mais fort vaillant, comme témoignera M. de Sansac, qui est des plus vieux, vaillants et sages capitaines de ce royaume; et parce qu'encore un cheval par malheur lui mourut, je lui donnai un cheval d'Espagne fort et puissant pour porter bardes, duquel après la paix il eut seize cents francs. Le capitaine la Bastide eut de moi un autre cheval d'Espagne, et un autre aussi le jeune Beauville mon beau-frère, parce que le sien lui avait été tué en une sortie qu'il fit sur les ennemis. J'en donnai un autre aussi au capitaine Mauzan qui est de ma compagnie, parce qu'à une rencontre qu'il eut près de Roquefort le sien lui fut tué entre les jambes; lui, son frère et son beau-frère blessés. J'en donnai un autre au capitaine Fabien ayant perdu son cheval au retour de la cour, duquel j'avais refusé souvent cinq cents écus, un autre encore au capitaine Mons, mon guidon, qui avait demeuré prisonnier à Montauban, lequel est pauvre gentilhomme ; il m'avait coûté trois cent quarante-cinq écus. Étant au lit bien malade, renvoyant mon neveu de Balagny, qui ne fera pas honte, comme je l'espère, à la maison d'où il est sorti, je lui donnai le cheval d'Espagne que j'avais toujours gardé pour moi. Plusieurs autres en ai-je perdus; et en cette dernière guerre trois, même un que j'avais dédié au roi, comme je dis au sieur La Roche, premier écuyer à Biron. Si je pouvais compter tout ce que j'ai donné en ma vie, je crois qu'il

excéderait mon bien. Si vous faites ainsi, seigneurs lieutenants de roi, vous serez toujours bien suivis, car le soldat ne hait rien tant qu'un capitaine avare.

Pour retourner à mon propos, toute cette brave noblesse prit congé de moi, et, le lendemain matin, qui fut le troisième jour de ma blessure, mon neveu de Leberon me fit porter à Marsiac qui est à deux grandes lieues de Rabastens. L'on connut bien soudain l'amitié que tous les gens de guerre me portaient ; car toute la noblesse qui était pour son plaisir en l'armée se retira et la plupart des gens de pied, de quoi je fus bien marri, et voudrais certes de bon cœur qu'ils ne se fussent point souvenus de moi. Quel tort fîtes-vous là, mes compagnons, à votre honneur, à votre roi et à votre patrie ? Si vous vous fussiez unis comme vous m'aviez dit, et bien entendus, tout le Béarn était en proie. C'est grand cas que la jalousie de commander. Le jour même que je fis la remontrance à la noblesse, ils dépêchèrent le capitaine Montaut vers le Roi. Je lui dis qu'il baisât les mains de ma part à Sa Majesté, et que je le suppliais de pourvoir au gouvernement, ou pour la mort, ou pour la vie, et qu'il ne fallait pas qu'il espérât tirer service de moi ; que c'était assez fait, et qu'il fallait faire place aux autres, et que je voulais dorénavant chercher ce que j'avais toujours fui, qui était le repos. Il trouva, à son arrivée à la cour, que le roi y avait pourvu il y avait plus d'un mois, ce que jamais roi de France n'avait fait, mais je ne m'en devais prendre à lui. Oyant cette nouvelle je ne m'en donnai pas grande peine, bien marri toutes fois qu'on m'eût fait cette honte, car,

quand bien même je n'eusse été blessé, je n'eusse jamais exercé la charge; et crois que celui qui l'a, qui est M. le marquis de Villequier, ne se soucierait pas d'en être déchargé non plus que moi; car ce n'est bénéfice sans cure d'avoir affaire à la reine de Navarre, et à M. le Prince son fils, qui est déjà grand, et le principal Gouverneur contraire à notre religion. Lequel, étant ce qu'il est, ne peut avoir faute de cœur, de crédit, ni de moyens, non seulement en la Guyenne, mais dans le cabinet du roi. Longtemps avant j'eusse quitté le gouvernement pour cette considération, n'eût été que je ne voulais pas que le roi me pût reprocher que je l'avais abandonné durant les guerres et à sa nécessité.

Voyez, vous qui êtes généraux des armées et lieutenants de roi, afin que je retourne à ma blessure, de laquelle il ne me souvient que trop, combien il importe de conserver votre personne, et ne la mettre au hasard comme je fis, faisant le pionnier et le soldat. Cette malheureuse blessure fit devenir notre armée à néant. Ce n'est pas pour vous dire que vous deviez être couards et vous cacher derrière des gabions lorsque les autres sont aux arquebusades, mais seulement pour vous faire sages à mes dépens, et que vous y alliez prudemment; car de votre perte dépend le reste, comme vous savez qu'il advint à ce brave Gaston de Foix en la journée de Ravenne. Je sais bien qu'un bon cœur qui voit ses gens mal faire, ne se peut contenir de leur montrer le chemin, et s'exposer au danger comme je fis, voyant mes gens de pied si mal faire. Ce qui me fit appeler la noblesse, car j'ai toujours connu par expérience que cinquante gen-

tilshommes feront plus d'effet que deux cents soldats.

Nous retenons quelque chose de l'honneur que nos pères nous ont acquis, y ayant gagné ce beau titre de noble.

(Tiré des *Mémoires du maréchal de Montluc.*)

IX.

COMPTES

DES

DÉPENSES DE CHARLES IX

(1572)

IX.

COMPTES

DES

DÉPENSES DE CHARLES IX

(1572)

OBSERVATIONS.

Si les grands faits historiques servent à faire ressortir le caractère des personnages qui y ont été mêlés ou qui les ont dirigés, certains détails ont aussi leur importance qu'il ne faut pas dédaigner, ce nous semble. — C'est à ce point de vue que nous mettons sous les yeux du lecteur l'extrait des comptes et dépenses du roi Charles IX pendant l'année 1572.

A côté de plusieurs renseignements curieux sur le luxe de cette époque et sur les dépenses particulières du roi, il est intéressant de remarquer, dans la plupart de ces articles, des indices révélant le caractère complexe de Charles IX.

Ici on voit se manifester les instincts barbares de ce prince, dans l'indemnité qu'il alloue à un pauvre homme dont il a fait manger la vache par ses chiens; ici encore, il achète un mulet pour le faire dévorer par les lions de la ménagerie royale; puis, à côté de ces fantaisies sanglantes, nous le voyons accorder des secours à de pauvres étudiants pour qu'ils puissent continuer leurs études, ou remettre une somme importante à un gentilhomme cypriote,

pour qu'il aille délivrer des mains des corsaires turcs son frère et cinq de ses sœurs.

Contraste singulier, caractérisant la nature de ce prince, qui, malgré sa violence et sa cruauté naturelle, montrait parfois de généreux sentiments.

---

14 octobre 1572. — A Nicolas Audry, vallet des grands lévriers du dit sieur, la somme de deux cens livres tournois en testons, à douze sols six deniers tournois pièce, dont ce dit seigneur lui a fait don en considération de ses services qu'il lui a fait en son dit estat, et pour le récompenser de quatre vaches à lui appartenant, que Sa Majesté a fait estrangler par ses grands lévriers.

6 octobre 1572. — A Joachin Thibault, dict Cornille, joueur de lire du dict seigneur, la somme de six vingt-cinq livres tournois, dont le dit sieur lui a faict don en considération des services qu'il lui a faicts cy-devant en son dict estat, faict et continue encore chacun jour, et pour luy donner moyen de parachever la composition de musique par luy commencée, pour chanter à plusieurs voix des vers en rithme et musicque qui se réciteront sur la lire et le luth.

8 octobre 1572. — A Isaac Desvant, gouverneur du petit Vapion, nain dudict sieur, la somme de 75 livres tournois en considération de ses services.

7 octobre 1572. —A Anthoine Poullière, maistre des enfans de l'église collégiale de Saint-Cloud-lès-Paris, la somme de 37 livres 10 sols tournois, en considération de ce qu'il a instruit en la musicque un jeune

enffant que Sa Majesté aurait naguères faict tirer de dessoubz luy pour s'en servir avec ses autres petits chantres de musicque et pour luy donner occasion de continuer à l'endroit des autres petits chantres et enfans qu'il a soubz sa charge.

A Philippes Richard, nourrice du Roy, 33 liv. t.

11 octobre 1572.— A Albert Garasse et ses compaignons, joueurs de comédies estant à la suite du dit seigneur, la somme de 500 livres tournoys pour distribuer et répartir également tant à luy que à plusieurs autres de ses compaignons ausquels Sa Majesté en auroit fait don en considération du plaisir qu'ils donnent ordinairement à sa ditte majesté, et pour leur donner moyen de vivre.

10 octobre 1572. — A Robert du Ru, Galliot du Biez et Alain Dubuisson, Angloix, la somme de sept vingt-six livres tournois dont Sa Majesté leur a fait don en considération de ce qu'ils ont amené du pays d'Angleterre des dogues du dit pays, dont ils ont fait présent à Sa Majesté de la part de la Royne d'Angleterre, qui les luy a envoyez, et pour leur donner moyen d'eulx retourner audict pays.

12 octobre 1572. — A Nicolas Poisson, pauvre ayde maçon, demeurant à Paris, la somme de vingtcinq livres tournois dont le dit sieur lui a fait don en faveur de pitié et aulmones et pour lui donner moyen de se faire panser d'une blessure qu'il a à la main dextre.

15 octobre 1572. — A François d'Audigny, l'ung des capitaines exempt des gardes dudit sieur, la somme de 250 livres tournois dont Sa Majesté lui a aussi fait don en considération des secours qu'il luy a ci-

devant faicts tant en son dict estat que autres lieux et endroicts où il a été employé pour ses affaires et service, mesme pour aucunement le rescompenser des grands frais et despenses qu'il lui ha convenu de faire et supporter à l'exécution de la commission qui luy avait naguères esté donnée pour aller à Chastillon-sur-Loing, saisir tous et chacuns les biens du feu admiral Chastillon, en outre et par-dessus ce qu'il a cy-devant reçu pour cet effet.

26 octobre 1572. — A Jehan Vatel, poëte, la somme de 250 livres tournois, dont Sa Majesté luy a fait don en considération de ce qu'il luy a cy-devant et à plusieurs diverses fois présenté quelque œuvre de sa composition, et pour luy donner moyen de pouvoir continuer les œuvres jà commencées, avec occasion de l'entretenir à la suite de sa dicte Majesté.

18 octobre 1572. — A Laurent Escorse, muletier à la suite de M. le chevalier d'Angoulême, la somme de six vingt-cinq livres tournois dont Sa Majesté lui a fait don pour le récompenser d'un mulet que Sa Majesté a fait prendre de lui pour faire combattre à ses lions.

28 octobre 1572. — A Pierre Mallot, pauvre enfant orphelin, la somme de 100 livres tournois dont le dit sieur lui a fait don en faveur de pitié et aulmosnes et pour luy donner moyen de s'entretenir aux estudes.

7 novembre 1572. — A Baptiste Delphinon, violon ordinaire de la chambre du dit sieur, la somme de 75 livres tournois, dont Sa Majesté luy a fait don pour lui aider à supporter les frais et dépense qu'il luy convient faire, s'en allant présentement à Milan, par commandement de Sa Majesté, pour faire venir des musiciens pour son service et plaisir.

A Robert Ygonnet, pauvre pèlerin, naguères revenu de Jérusalem, la somme de 62 livres tournois, en faveur de pitié et aulmosne.

4 novembre 1572.—A André Jacarias, gentilhomme chipriot, la somme de 500 livres tournois, dont le dict seigneur lui a fait don pour lui donner moyen de pouvoir racheter un sien frère et cinq de ses sœurs détenus esclaves par les Turcs, depuis la prise de l'île de Cypre.

27 octobre 1572. — A Nicolas Delinet, joueur de fluste et violon du dict seigneur, la somme de 50 livres tournois, pour luy donner moyen d'acheter ung violon de Crémonne pour le service du dit sieur.

26 octobre 1572. — A Nicolas Moreau, menuisier du dit sieur, la somme de 30 livres pour l'arbre qu'il a fourni pour faire le feu de la Sainct-Jehan, Sa Majesté étant à Madrid.

10 octobre 1572. — A Jehan Coulon, joueur d'instrumens en la ville de Paris, la somme de 62 livres tournois ordonnée par le roy pour icelle distribuer et départir également tant à luy que à ses compaignons, pour avoir joué devant Sa Majesté au mariage de la royne de Navarre, sa sœur.

10 octobre 1572. — A Loys Sai et Gabriel Nadrin, Italiens, joueurs de violons de la chambre du dit seigneur, la somme de 400 livres tournois, pour eux et six de leurs compagnons, en considération des services qu'ils font ordinairement en leur dict estat à l'entour de Sa Majesté.

10 octobre 1572. — A Guillaume de Haulsoy, pauvre laveur, demeurant à Chaillot, près les Bons-Hommes, 25 livres tournois, pour le récompenser d'une

vache qui lui auroit été tuée par les grands chiens du dict seigneur, venant de la chasse du bois de Boulogne.

14 octobre 1572. — A Jacques Pillard, joueur de paume à la suite du dict sieur, la somme de 25 livres tournois.

21 octobre 1572. — A Anthoine Portail, chirurgien et valet de chambre ordinaire du dict sieur, la somme de 540 livres tournois, dont Sa Majesté luy a faict don en considération de ses bons services.

1er novembre 1572. — A Pierre Petit-Pied, chanoine en l'église Sainct-Thomas-du-Louvre, à Paris, la somme de 200 livres tournois, ordonnée pour être mise en ses mains pour icelle estre employée à faire et parfaire la voûte de la dite église, afin que le service divin y soit plus dévotement célébré.

30 octobre 1572.— A Isabeau Baudoin, sage-femme de la royne, la somme de 1,250 livres tournois, pour le jour de l'accouchement de la dicte dame.

27 octobre 1572. — A Jehan Daurat, poëte et interprète du dict sieur en langue grecque et latine, la somme de 250 livres tournois, dont Sa Majesté luy a fait don en considération des services et bon devoir qu'il lui a faict cy-devant en son dict estat, faict et continue chacun jour en ce qu'il plaît à Sa Majesté luy commander.

29 octobre 1572. — A Estienne Jaudelle, sieur de Lymodyn, l'un des poëtes du dict sieur, la somme de 500 livres tournois, en considération des services qu'il luy a cy-devant et de longtemps faicts en son dict estat, et mesme pour luy donner moyen de se faire panser d'une malladie de laquelle il est à pré-

sent détenu et supporter les frais et dépenses qu'il est contraint de faire en cette occasion.

25 octobre 1572. — A frère Anthoine de la Croix, religieux de l'ordre de Sainct-François, à Paris, la somme de six vingt-cinq livres dont Sa Majesté luy a fait don, pour lui donner moyen d'avoir des livres, s'en allant prescher le caresme à Calais, suivant le vouloir et intention de Sa Majesté, et pour luy donner moyen de supporter les frais qu'il luy conviendra faire en ceste occasion.

14 octobre 1572. — A Grégoire Leblanc, valet de chambre de la sœur du roy de Poulogne, la somme de six vingt-cinq livres tournois, dont le dict sieur lui a faict don en considération de ce qu'il a aidé à amener et conduire les nains qui ont été amenez du dict pays de Poulogne à Sa Majesté.

10 octobre 1572. — A Jacques Pillard, clerc en la prévosté d'Orléans, la somme de 100 livres tournois, dont Sa Majesté lui a faict don pour s'en servir où bon luy semblera, mesme au jeu de la longue paulme.

10 décembre 1572. — A du Fay, lieutenant en la prévosté de l'hostel, la somme de 50 livres, pour lui donner moyen de supporter les frais et dépens qu'il a faicts à la nourriture de certains nombres de levriers, levrettes, mastins et autres chiens de chasse qui se seroient trouvés en la ville de Meaux appartenans aux habitans de la ville d'icelle, lesquels Sa Majesté leur a faict oster, pour les frustrer de moyen de chasser sur ses terres, et iceux faict amener à Paris.

Costume du roy.

A Jean Letellier, dict de France, tailleur du dict seigneur, pour une robe de satin vert goffré, qui sert à porter à la chambre, bordée tout autour de ruban d'argent, le collet, manches et hault de manches chamarrés de passement d'argent, la robe doublée de taffetas verd, remplie tout autour et garnie de boutons et boutonnières d'argent [1].

Pour ung pourpoinct de toile d'argent, chamarré en long tout plein de bandes de satin orange, et garni sur chaque bande d'une natte d'argent, icelles bandes barbillonnées de chacun costé, et le dit pourpoinct doublé de boucassin et par dedans de taffetas, bordé tout autour de boutonnières d'argent.

Pour deux paires de gants de chien, larges, allant jusques au coude, pour servir au roi pour aller à l'assemblée à 60 sols la paire.

Pour trois paires de grosses bottes de vache grasse, fermans à blouques et à genoulx, garnies de fortes semelles, 30 livres.

Pour dix paires de souliers de maroquin blanc, six paires de couleur, assavoir : gris, rouge, noir, vert et bleu à 40 sols la paire.

A Jehan Poirier, plumassier, la somme de 14 livres tournois, pour une garniture de bonnet de six plumes blanches, incarnat, naifves, avec six aigrettes fines, à 12 sols chaque plume naifve.

[1] Le prix de plusieurs des objets suivants n'est pas marqué dans le compte; ces articles ne nous en ont pas moins paru curieux pour la description du costume du roi.

A Fremyn Guillon, pour avoir fait un fourreau de cuir jaune lissé, pour une épée dorée à porter à la chasse, 30 sols.

Pour trois aunes et demie de serge verte de Florence, pour faire une robe à porter à cheval, 24 livres tournois.

Pour une espée, la lame espaignolle, les gardes toutes enrichies d'argent, faictes à masques et personnages, avec une dague de même, les poignées d'argent fin, fourreaulx de velours noir et ceinture de velours noir avec une bourse de drap bleu, pour servir à la dite espée et dague, 76 livres tournois.

A Jehan Foucault, orfévre, la somme de 24 livres pour une boîte d'argent pour servir à mettre la poudre du dict seigneur avec sa cuiller.

A Dubonnal, mercier, pour ung grand feutre fin, à grand rebord, bordé de passement de fine soye, garny d'un large crespe enrichi d'argent, 7 livres 10 sols.

Pour un chapeau de taffetas de Florence hault et plissé à l'espaignole, 8 livres.

Pour un grand mirouer de cristal de Venise enchâssé d'ébène, 6 livres.

Pour une paire de chausses de toile d'argent découpées à bandes en long, couvertes de satin orangé blanc et coulombin en long et en travers sur les dictes bandes de toile d'argent et sur le satin, toutes garnies de chaisnettes d'argent, les dictes barbillonnées deux fois sçavoir : ung costé de satin coulombin et l'autre de satin orangé, et par dessoubs le dict satin, qui est barbillonné et découpé, doublé d'une bouillonnerie de toile d'argent à ramage.

Touchant un grand chariot faict pour le roy.

A Noël Briart, menuisier, la somme de 80 livres tournois à lui ordonnée pour son payement d'avoir faict un chariot pour le dict seigneur assavoir :

Un coffre de quatre piedz et demy de long, de bois de noyer, et deux piedz huict pouces de largeur, et quatre piedz et demi de hault, avec une voulte faicte d'assemblaige ; ensemble les courbes fortifiées de bandes de fer sur leur espaisseur, deux coffres servans de siége ; en la dicte meict une table posant sur les deux huis, une petite chaize pour servir au cocher et conducteur et une petite eschelle pour servir à monter dans le dict chariot.

Pour avoir garny et couvert de cuir de vache grasse iceluy chariot, fournir ledict cuir et souppans de cuir de Hongrie, que pour ses peines et façon d'avoir accoustré de son métier le dict charriot, l'avoir doublé par devant de velours vert, et cloué de clous dorés et par le dehors de vache grasse, la somme de 100 livres tournois.

(Tiré des *Archives de l'histoire de France* par Cimber et Danjou.)

X.

MORT DE LIGNEROLLES

GRAND MIGNON DU DUC D'ANJOU

(1572)

X.

MORT DE LIGNEROLLES

GRAND MIGNON DU DUC D'ANJOU[1]

(1572)

OBSERVATIONS.

La paix de Saint-Germain venait d'être signée, en 1570, entre les protestants et les catholiques. La royauté, lasse d'une guerre qui désolait depuis tant d'années la France, avait essayé d'y mettre fin en accordant les concessions si longtemps réclamées, et cette paix, qui devait cependant durer si peu, semblait, pour le moment du moins, calmer les dissensions religieuses. Mais la pacification, unique désir de partisans dévoués du trône, n'était pour la reine mère et pour certains favoris qu'un leurre et un moyen pour attirer dans leurs piéges les chefs protestants. D'ailleurs, le parti catholique exalté, soutenu par Philippe II, roi d'Espagne, et encouragé par la cour de Rome, considérait toute avance aux huguenots comme une trahison. Le mariage projeté du roi de Navarre avec Marguerite de Valois, en rendant plus complète l'illusion des réformés sur la solidité de la paix conclue, était un moyen tout trouvé d'amener à Paris les chefs protestants pour les faire périr dans un horrible guet-apens.

Cet infernal complot fut conduit par le duc d'Anjou, les Guises, Tavannes et tous les seigneurs catholiques qui craignaient de voir

[1] Extrait des *Mémoires de l'État de France sous Charles IX*. Mildebourg, 1575, in-8°.

passer dans de nouvelles mains l'influence dont ils avaient seuls joui jusqu'alors. Charles IX, d'abord rebelle à ce projet, avait enfin cédé aux obsessions de sa mère et de ses favoris.

Avec un esprit assez heureux et capable par moments de nobles idées, Charles IX était superstitieux et irrésolu. Cruel, violent et faible en même temps, il se laissait dominer par une mère artificieuse. — Il luttait souvent, mais cédait presque toujours. Aussi, après quelque résistance, entra-t-il dans le drame avec cette fougue sanguinaire qui était un des caractères particuliers de sa nature maladive.

Les préparatifs de cette sanglante tragédie furent combinés dans le plus grand secret ; il fallait pour réussir toute la dissimulation de Charles IX et sa déférence hypocrite pour l'amiral Coligny. La moindre indiscrétion pouvait ouvrir les yeux aux chefs de la religion destinés à la mort.

Le duc d'Anjou seul trahit le secret et le confia à son favori Lignerolles, qui paya de sa vie cette fatale confidence. Son maître, son protecteur, son ami, lui laissa porter la peine de sa propre indiscrétion sans le défendre.

Bien que ce fragment ne se rattache qu'incidemment à un grand fait historique, nous l'avons cru digne de mériter l'attention. — Il peint d'une manière étrange et sinistre l'état des mœurs à la cour des Valois. Il nous montre combien la vie d'un homme était peu de chose à cette époque de notre histoire, et combien l'on trouvait facilement alors des complaisants pour faire disparaître par l'assassinat un rival gênant ou un favori disgracié.

Le roi avait découvert au duc d'Anjou son frère sa délibération d'attraper les princes et l'amiral aux nopces[1] à Paris, par le moyen du fort que Birague

[1] Aux nopces. Il s'agit du mariage de Henri, roi de Navarre, avec la princesse Marguerite. Cette union fut célébrée quatre jours avant la Saint-Barthélemy.

avait désigné. Le duc d'Anjou l'avait révélé à Lignerolles, qui, en ce temps-là, était un des beaux fils et des plus favoris de la cour.

Or il arriva, après que Briquemaut eut parlé au roi, que celui-ci, qui avait fait sortir de sa chambre plusieurs gentilshommes et courtisans qui l'accompagnaient, commença à se dépiter tout seul, et, en se promenant, tenir contenance d'un homme fort indigné. Lignerolles survient, et, étant admis en la chambre pour avertir le roi de quelque affaire, le trouvant tout blanc de colère, s'avança de lui demander tout doucement l'occasion de son dépit, lui disant qu'il était aisé de juger que Sa Majesté était émue.

« Ventre Dieu! répondit le roi, et qui ne serait en « colère? Ce b..... de Briquemaut (il donnait coutu« mièrement cette épithète à ceux qui le fâchaient) « me brave et me menace que je suis pour rentrer en « guerre si je ne punis ceux de Rouen! »

Hé! Sire, répond Lignerolles, ne pourriez-vous attendre sans tant vous fâcher l'assaut et défense du fort?

Or Lignerolles disait cela pensant apaiser le roi et lui voulant faire sentir qu'il avait eu sa part au conseil, se montrant en cela aussi peu sage qu'il pensait être habile homme.

Le roi, l'entendant tenir ce langage, et se doutant d'être découvert : « Quel fort? répliqua-t-il; mort « Dieu! je ne sais ce que vous voulez dire. »

Le fort, sire, dit Lignerolles, du jour des noces que vous savez.

Sur cela, le roi changea de propos, et renvoya Lignerolles qui pensa bien tard avoir un peu trop parlé.

Aussitôt après, le roi fit appeler sa mère, lui demanda si elle avait découvert leur dessein des noces, et que quelqu'un en avait déjà parlé : trouvant que sa mère n'en avait rien décelé, il fit venir le comte de Rets auquel d'abordée il tint ce langage : « Petit vilain, « par le sang Dieu ! je t'ai fait trop grand, petit bélî- « tre; mais je te ferai si petit qu'on ne te verra pas « sur terre ; tu découvres mes secrets, b.....! »

Il ajouta à cela autres semblables propos pleins de furieuses menaces et de questions. Le comte de Rets, tout tremblant, répondit que jamais il n'avait pensé seulement d'en ouvrir la bouche, suppliant le roi de le faire pendre s'il le trouvait menteur en cette réponse.

Le roi, ne sachant que dire, s'en alla trouver le duc d'Anjou son frère, et lui demanda s'il avait parlé à quelqu'un de cette affaire. Et comme son frère, en le suppliant de lui pardonner, lui eut confessé qu'il s'en était découvert à Lignerolles et non à d'autres, le connaissant homme discret et de bon conseil, et afin d'avoir son avis pour mieux exécuter le projet :

« J'ai bien connu, dit le roi, qu'il en avait ouï les « nouvelles ; vous m'avez fait tort, qui me gardera de « vous dire plus rien. Quant à Lignerolles, c'est un « sot ; il faut qu'il meure ; car, afin que vous le sachiez, « je ne veux pas qu'il en ouvre jamais la bouche. »

Le duc d'Anjou connaissant que lui et Lignerolles avaient fait chacun un pas de clerc, et qu'il n'était pas temps de bâtir des excuses, ne sut dire autre chose, sinon qu'il ne s'y opposait pas.

Dès cette heure-là, le roi manda quérir son frère bâtard, le chevalier, lui commandant d'aller trouver

le jeune Villequier qui avait quelque querelle avec Lignerolles, de lui fournir six ou sept bons hommes pour suite et de lui dire au nom du roi qu'il était un poltron s'il n'essayait d'avoir raison de son ennemi.

Le chevalier fit si bien son message qu'il laissa Villequier résolu, armé et accompagné; mais Villequier, qui n'était pas des plus hardis du monde, n'osa attaquer l'autre et se retira. Le roi le fit aussitôt appeler, et, lui ayant reproché sa couardise, lui défendit de se trouver jamais en sa présence s'il ne tuait Lignerolles sur-le-champ. Il lui donna une bonne épée, et l'arma lui-même de sa cotte de mailles, commandant au chevalier de lui donner plus sûre compagnie qu'à la première fois, et de leur dire que le roi leur mandait qu'ils eussent à dépêcher Lignerolles à quelque prix que ce fût.

Ce commandement fait, la partie fut dressée de nouveau; le comte de Mansfeld, catholique, et autres accompagnèrent Villequier, qui, ainsi secondé, assaillit le pauvre Lignerolles et le blessa; et, comme il s'enfuyait, un autre lui donna une estocade à travers le corps duquel coup il tomba par terre et mourut.

Après le meurtre, les assassins se cachèrent, et divers bruits coururent sur cet événement.

Les uns pensaient simplement que Villequier pour sa querelle particulière avait saisi à propos l'occasion de se venger de Lignerolles; car, comme on le sait, c'est une des vertus courtisannes de ne pardonner jamais et d'exterminer son ennemi par quelque moyen que ce soit.

Les autres faisaient courir le bruit que le duc d'Anjou, bien qu'il l'aimât encore, l'avait fait tuer pour

avoir découvert au roi ses menées avec l'Espagnol.

Quelques-uns estimaient que le roi l'avait fait faire, non pour les causes sus-mentionnées, mais parce que Lignerolles gouvernait en tout et partout le duc d'Anjou, et que le roi craignait (disait-on) que ce Lignerolles ne fût plus tard un instrument qui viendrait à le tourmenter quelque jour.

Or le roi et la reine faisaient soigneusement courir ces bruits, afin de faire croire aux huguenots que le roi et son frère n'étaient pas d'accord, que par conséquent le roi serait contraint de favoriser la religion réformée afin de combattre l'influence de son frère que les catholiques soutenaient.

Il était temps aussi d'attirer l'amiral en cour, afin de pousser ce mariage et y attirer conséquemment la reine de Navarre, les princes et les principaux de la religion. Il fallait hâter ce point afin de le faire marcher avec la guerre des Flandres, pour faire deux exploits en un coup.

(Tiré des *Archives de l'histoire de France*, par Cimber et Danjou.)

XI.

RÉCIT

DES FÊTES ET CÉRÉMONIES

DU

MARIAGE DE MARGUERITE DE VALOIS

AVEC HENRI DE NAVARRE

(1572)

XI.

RÉCIT

DES FÊTES ET CÉRÉMONIES

DU

MARIAGE DE MARGUERITE DE VALOIS

AVEC HENRI DE NAVARRE

(1572)

OBSERVATIONS.

Le mariage de Marguerite de Valois, qui devait amener la réunion définitive de la Navarre à la France, et cimenter à tout jamais l'union entre les protestants et les catholiques, est un des plus remarquables événements du règne de Charles IX. — Si le but proposé ne fut pas atteint, et si les prévisions politiques qui présidèrent à ce mariage furent déjouées ou dépassées par l'exaltation des passions religieuses, il est intéressant d'examiner si, d'une part comme de l'autre, on agissait de bonne foi et avec une consciencieuse sincérité pour une suprême tentative de conciliation.

A la suite de la campagne entreprise contre les huguenots, et dans laquelle ces derniers, malgré l'assistance de leurs auxiliaires allemands, avaient été battus à Jarnac et à Montcontour, le roi avait signé le traité de Saint-Germain. De grands avantages avaient été accordés aux réformés, des places de sûreté leur avaient

été assignées, et, sous l'ombre d'une concorde désormais solidement établie, on songeait à utiliser leurs troupes aguerries et leurs plus habiles généraux dans l'expédition qui se préparait contre les Flandres : ces concessions, au lendemain d'une lutte terminée à leur désavantage, n'avaient satisfait qu'à demi les chefs protestants. Tout en pensant avoir dans l'avenir les moyens de se garantir du mauvais vouloir de la cour, ils ne s'en tenaient pas moins en défiance, et les principaux chefs du parti, soigneusement renfermés dans leurs places de sûreté, ne se pressaient pas de venir à Paris donner, par leur présence, une ratification à la paix conclue. — Dans le camp catholique, le roi d'Espagne et le pape s'étaient montrés fort mécontents de la paix, et avaient adressé à la cour de France d'énergiques représentations. Les princes lorrains, de leur côté, n'avaient consenti au traité que dans l'espoir d'attraper (dit un historien contemporain) les huguenots désarmés. « Catherine de Médicis, enfin, avait eu soin, tant auprès des Guises « que du pape et du roi d'Espagne, de laisser entendre qu'elle « comptait rendre la paix plus meurtrière que la guerre. »

M. Henri Martin, auquel nous empruntons ces dernières paroles, et qui a écrit sur cette époque de si remarquables pages, fait bien ressortir que Catherine, en concluant la paix de Saint-Germain, n'avait cherché qu'à gagner du temps et à trouver des instruments dociles à l'exécution de ses perfides desseins. Elle sut y faire accéder le roi son fils, dont l'esprit mobile, mais quelquefois susceptible de grandeur, était chaudement entré dans la voie de la réconciliation, et qui traitait avec les plus grands égards les chefs du parti huguenot. Charles IX se laissa entraîner aux insinuations hypocrites de sa mère et de ses conseillers italiens ; nous le verrons, dupe d'une comédie habilement jouée, devenir un des plus ardents acteurs de cette sanglante tragédie ; abominable violation de la foi jurée.

En regard des passions qui fermentaient au cœur des principaux chefs du parti catholique, il y avait cependant l'opinion des masses qui, bien qu'hostile aux protestants, se prononçait hautement pour la paix, et demandait une trêve à tant de calamités. — Ceux qui représentaient ce sentiment général poursuivaient de bonne foi le succès de la tentative de pacification ; et, pour lui donner une plus grande chance de réussite, ils remirent sur le tapis le projet de

mariage entre Marguerite de Valois, sœur du roi, et Henri de Navarre, l'un des chefs de la religion. Ils voyaient dans cette union le gage d'un rapprochement définitif et complet; ce projet n'était pas nouveau, et, s'il avait paru abandonné, c'est que le roi de Portugal avait fait demander la main de Marguerite, et que le duc de Guise avait aussi élevé des prétentions à cette haute alliance. Le roi de Portugal s'était retiré le premier, et le duc de Guise avait été forcé de s'humilier devant la colère du roi et d'épouser la veuve de son frère, la princesse de Porcian. — Rien ne s'opposait donc à ce que le mariage projeté se réalisât, et Charles IX, poussé par sa mère, fit achever les démarches qui devaient en amener la conclusion. Le duc de Biron, conseiller du roi, fut envoyé à La Rochelle, près de Jeanne d'Albret, pour les négociations à entamer. La reine de Navarre hésita longtemps, et les pourparlers durèrent pendant tout l'hiver de 1571 à 1572. Enfin elle accepta, mais ni elle ni son fils ne se hâtèrent de se rendre à Paris, et ce ne fut que sur les instances de Coligny qu'elle se décida à y venir seule d'abord. Son fils la suivit de près, et les actes préliminaires du mariage furent signés le 11 avril 1572. Tout se préparait pour la célébration du mariage, on négociait avec la cour de Rome pour obtenir les dispenses nécessaires et convenir du formulaire à observer pour la cérémonie, quand, le 4 juin, Jeanne d'Albret tomba malade et succomba cinq jours après. Cette mort rapide fût attribuée au poison, mais il n'est pas prouvé qu'elle fût le résultat d'un crime, bien que l'on eût prononcé ce mot. La reine était depuis longtemps valétudinaire, et les derniers événements, auxquels elle avait pris part avec une énergie au-dessus de son sexe, devaient avoir ébranlé une constitution déjà languissante.

Cet événement fit ajourner le mariage de quelques semaines. Les fiançailles furent célébrées au Louvre, le 17 août, et les noces le 18. Nous laissons au lecteur le soin de lire, dans le récit suivant, le détail des fêtes et des pompes déployées à cette occasion. Nous signalerons toutefois quelques particularités intéressantes de cette narration. — Il est dit qu'au moment où Marguerite, interrogée si elle acceptait le roi de Navarre pour son mari, hésita à répondre, le cardinal de Lorraine, suivant les uns, le roi, suivant les autres, lui poussa la tête pour lui faire faire le signe de consentement. Cette histoire n'est pas confirmée dans les récits du temps;

on la rapporte sur la foi de Davila. Mais elle montre que Marguerite n'agissait pas de son plein gré, et qu'elle était victime d'un pouvoir absolu qui ne lui avait laissé l'option qu'entre l'autel ou le cloître. — On remarque enfin que les emblèmes et les devises des divertissements formaient autant d'allégories aux sentiments hostiles qui existaient contre les protestants. La courtoisie de l'hospitalité dissimulait, malaisément, des projets de vengeance depuis longtemps préparés, et prêts à éclater malgré la confiance de Coligny, confiance qui n'était pas partagée par tous ses coreligionnaires. Le feu qui couvait ne devait pas tarder à se changer en incendie, et ces fêtes brillantes ne devaient pas être de longue durée. — Six jours après, le tocsin de Saint-Germain l'Auxerrois donnait le signal du meurtre[1], et conviait le peuple catholique de Paris à de sanglantes réjouissances. — Ce fut un moment bien cruel pour la nouvelle reine, sacrifiée à une combinaison politique et partagée entre ses anciennes affections et ses nouveaux devoirs. Chaque heure de cette épouvantable nuit dut être pour elle une heure de suprême inquiétude et de poignantes angoisses. Il faut lire, dans le fragment cité plus loin et extrait de ses Mémoires, le récit qu'elle fait de ses terreurs en ce fatal moment. Confinée par ordre de la reine mère, qui la tenait désormais comme suspecte et gênante, dans une aile du Louvre, ignorante de ce qui se passait, tremblante sur le sort de son mari, elle vit sa chambre violée et envahie par des assassins ivres de carnage, et sa royale personne

[1] Voici, d'après Brantôme, la manière dont le pape reçut la nouvelle du massacre de la Saint-Barthélemy :

« Quand on en porta la nouvelle au pape Pie V, il en jeta des larmes, non pour joie qu'il en eut comme force gens font en cas pareil, mais de deuil, et quand aucuns de messieurs les cardinaux quiét aient près de lui remontrèrent pourquoi il pleurait et s'attristait ainsi d'une aussi belle dépêche de ces gens malheureux et ennemis de Dieu et de Sa Sainteté : « *Hélas! hélas! dit-il, je pleure la façon dont le roi a usé par trop illicite et défendue de Dieu pour faire telle punition, et je crains qu'il en tombera une sur lui, et ne la fera guère longue désormais.* » « *Je pleure aussi, ajoutait-il, que parmi tant de gens morts il n'en soit mort aussi bien des innocents que des coupables... De plus, ajouta ce bon Saint-Père, — possible qu'à plusieurs de ces morts Dieu eût fait la grâce de se repentir et de retourner au bon chemin, ainsi que l'on l'a vu arriver à force en cas pareils.* »

souillée du sang de malheureux qu'elle n'arracha à la mort qu'à force de larmes et de supplications.

Toutes les mesures étant prises et les chefs des réformés rassemblés dans Paris, on fit paraître une lettre supposée de l'ambassadeur du roi à Rome, par laquelle il informait Sa Majesté que le pape avait enfin accordé une dispense conforme aux désirs du cardinal de Bourbon, et qu'elle partirait au plus tôt par un courrier extraordinaire. C'est pourquoi, sans retarder davantage un moment après lequel Charles IX soupirait depuis longtemps, le cardinal fiança, le dimanche 17 août au soir, Henri de Bourbon, roi de Navarre, et Marguerite de France. Après un grand souper suivi de danses, l'épousée fut conduite par toute la famille royale au palais épiscopal, où elle coucha.

On avait dressé devant la grande porte de Notre-Dame un magnifique amphithéâtre, qui, par des galeries moins élevées, conduisait d'un côté au chœur en traversant toute la nef, et de l'autre à l'évêché. Ce fut à ce palais que le lundi, 18, le roi de Navarre, conduit par les ducs d'Anjou et d'Alençon, frères de Charles IX, le prince de Condé et le marquis de Conti son frère, le duc de Montpensier, le prince Dauphin, les ducs de Guise, d'Aumale et de Nevers, les maréchaux de Montmorency, de Damville son frère, de Cossé, de Tavannes, de Savoye, l'Amiral, le comte de la Rochefoucault, et un très-grand nombre de seigneurs de l'une et l'autre religion, se rendirent pour

accompagner Marguerite à l'autel. Le roi de France, celui de Navarre, les ducs d'Anjou et d'Alençon et le prince de Condé portaient des habits uniformes dont le fond était en satin jaune pâle, couverts de broderies en relief, et enrichis de perles et de pierreries. On remarqua qu'excepté l'époux tous les protestants affectèrent la parure la plus simple, tandis que les princes et seigneurs catholiques déployèrent le plus grand faste.

Marguerite parut enfin, conduite par le roi son frère, suivie des deux reines, de la duchesse de Lorraine sa sœur et de toutes les dames de la cour. Elle portait une robe de velours violet semée de fleurs de lis, la couronne royale, le couët [1] d'hermine mouchetée, le manteau bleu à quatre aunes de queue, portée par trois princesses. Arrivés devant la porte de l'église, les jeunes époux furent mariés par le cardinal de Bourbon, selon un formulaire particulier dont on était convenu entre les deux partis. Marguerite, interrogée si elle acceptait le roi de Navarre pour son mari, ne répondit aucun mot; ce qui inquiétant le cardinal, *il lui poussa brusquement la tête par derrière, pour lui faire donner ce signe de consentement au défaut de celui de la parole.* D'Avila dit que le roi lui-même lui fit pencher la tête : mais tous les historiens s'accordent, en général, à peindre cette princesse comme la triste victime du pouvoir absolu; car, disent-ils, son frère ne lui avait laissé que l'option entre ce ma-

[1] Pièce d'hermine qui, prenant au-dessous de la poitrine, va en s'arrondissant jusqu'à la ceinture : telle à peu près que l'épitoge des présidents et la fourrure des docteurs.

riage et le cloître. Ce fut dans cet instant que le duc de Guise, qui s'élevait par-dessus les autres seigneurs pour observer le visage et les yeux de Marguerite, reçut du roi un coup d'œil si animé et si menaçant, que ce seigneur fut sur le point de perdre connaissance.

La princesse entendit ensuite la messe, pendant laquelle le roi de Navarre et les protestants se promenaient dans le cloître et dans la nef de Notre-Dame. Cette cérémonie achevée, Damville ramena l'époux, qui, ayant embrassé son épouse en présence du roi et de la reine, s'entretint quelque temps avec elle. On passa de là à l'évêché, où l'on trouva un magnifique repas, pendant lequel les hérauts jetèrent au peuple des médailles d'or, enfermées dans une bordure d'argent. D'un côté étaient gravées sur ces pièces les lettres H et M, initiales du nom des époux, entrelacées et entourées de la devise suivante : *Ce lien enchaîne la discorde*. Le revers portait une femme modestement vêtue, qui présentait à la flamme d'un brasier un serpent mordant sa queue, avec cette autre devise : *Æterna quæ munda*. Ce qui signifiait, dit le P. Hilarion de Coste, que la paix établie par ce mariage durerait autant que l'éternité, figurée par le symbole du serpent mordant sa queue; et de plus les serpents éteignant les flammes avec leur venin étaient un double symbole de la paix à venir. D'autres portaient simplement un agneau et une croix, avec ces mots : *Vobis annuntio pacem. Je vous annonce la paix.*

La cour retourna au Louvre après le dîner; le roi y tint cour plénière, traitant magnifiquement tous les ordres de la ville, le parlement, la chambre des

comptes, la cour des aides et celle des monnaies. Il ouvrit ensuite le bal, qu'il interrompit bientôt après, à cause du ballet dans lequel il jouait un des principaux rôles. On vit entrer trois grands chars sous la forme de rochers d'argent, chargés chacun de cinq musiciens, et marchant sur deux lignes, deux sur la première, et le troisième occupant seul le spectacle par la beauté de la voix du célèbre chanteur, Étienne Leroy, qui le montait. Trois autres chars suivirent les deux premiers; ils étaient chargés chacun d'une niche formée par quatre colonnes d'argent, et renfermant une divinité des mers : suivaient quatre autres chars qui représentaient chacun un lion marin, également d'argent, ayant le corps terminé en queue de poisson relevée, et portant d'autres divinités vêtues de drap d'or et assises sur des coquilles dorées. Le spectacle fut terminé par un hippopotame doré, sur lequel on voyait un Neptune armé de son trident, et assis sur une coquille d'or. Ce Neptune était le roi de France : celui de Navarre et les princes du sang étaient placés sur les premiers chars. Toutes ces machines traversèrent la grande salle du Louvre, et, lorsqu'elles s'arrêtaient, des musiciens chantaient des vers composés par les meilleurs poëtes de la cour. La nuit, qui se passa en partie à admirer ce ballet, sépara les spectateurs. Rentré chez lui, l'Amiral écrivit à sa femme des lettres que l'histoire nous a conservées, qui seront à jamais un témoin fidèle de son amour pour l'union, et des dispositions pacifiques qu'il apportait à ces fêtes, quelques calomnies qu'aient pu répandre contre lui Charles IX et ses manifestes.

On se rendit le lendemain matin à l'hôtel d'Anjou,

où le roi de Navarre avait fait préparer un repas splendide; après lequel on retourna au Louvre, et le bal dura jusqu'à la nuit. Mais les fêtes du mercredi surpassaient en magnificence tout ce qui avait été fait jusqu'à ce jour. On avait construit dans une salle du palais Bourbon, voisin du Louvre, un *paradis* ou *ciel*, dont l'entrée était défendue par le roi et ses deux frères armés de toutes pièces : de l'autre côté était *l'Enfer, dans lequel il y avait un grand nombre de diables et petits diabloteaux, faisant infinies singeries et tintamarres, avec une grande roue tournant dans ledit enfer, toute environnée de clochettes*. Une rivière, traversée par la barque de *Caron*, séparait l'*Enfer* du *Paradis*. Plus loin, derrière celui-ci, étaient les Champs-Élysées figurés par un jardin embelli de verdure et de fleurs, surmonté par un *ciel empyrée*, c'est-à-dire une roue portant les douze signes du zodiaque, les sept planètes et une infinité de petites étoiles de cristal, éclairées par un grand nombre de lumières distribuées dans le ciel. Le mouvement de la roue faisait tourner en même temps le paradis et douze nymphes vêtues simplement.

Plusieurs chevaliers errants, conduits par le roi de Navarre, se présentèrent et combattaient pour entrer dans le paradis, et enlever les nymphes; mais ils en étaient empêchés par les trois chevaliers établis pour sa garde. Ceux-ci, après avoir rompu leurs lances et combattu quelque temps à l'épée, les précipitaient dans le Tartare, où ils étaient entraînés par les diables et les furies. Le combat dura jusqu'à ce que les chevaliers assaillants eussent tous été conduits et emprisonnés dans l'Enfer. Alors Mercure et Cupidon des-

cendirent du ciel, portés sur un coq, et faisant retentir l'air de leurs chansons. Le Mercure était cet Étienne Leroy, chantre tant renommé. Descendus sur la terre, ils s'approchèrent des gardiens du paradis, les complimentèrent sur leur victoire, et remontèrent ensuite sur le coq. Les chevaliers allèrent chercher les nymphes, et formèrent avec elles autour d'une fontaine, qui occupait le milieu de la salle, diverses danses pendant plus d'une heure. Aprés ce spectacle, ils se rendirent aux prières de l'assemblée, délivrèrent les chevaliers prisonniers dans le Tartare, et se mirent à combattre pêle-mêle avec eux et à rompre des lances. Toute la salle était remplie des étincelles et des flammes qui jaillissaient du choc de leurs armes; mais elles furent étouffées par le feu qu'on mit à des artifices placés autour de la fontaine; et aussitôt on entendit un grand bruit, accompagné de tourbillons de flammes qui consumèrent en peu de temps toutes les machines, et terminèrent ce spectacle gothique.

Jamais on n'avait vu le roi et la reine mère témoigner plus de gaieté; ils étaient si occupés des fêtes et des plaisirs qu'ils en perdaient le sommeil. Mais le son des instruments était le triste prélude de la tragédie qui allait suivre et qu'ils préparaient. Ils cherchaient par ces fêtes à étourdir les protestants sur les avis qu'on leur adressait de toute la France; et ils avaient parfaitement réussi à l'égard de l'amiral. Plusieurs de ses confidents n'étaient pas aussi tranquilles; il lui firent apercevoir l'emblème secret enveloppé dans les fêtes du mercredi 20 août : ce *ciel* attaqué vainement par le roi de Navarre, accompagné des chefs de son parti, leur emprisonnement dans l'*enfer*, les feux qui

avaient terminé le spectacle ; tout les avait alarmés, et ils lui communiquèrent enfin une partie de leurs craintes. Langoiran, allant prendre congé de ce seigneur, le jeudi matin, ne répondit aux questions qu'il essuya sur les causes d'un départ si précipité, que ces mots prophétiques : *Je m'en vais pour la bonne chère qu'on vous fait, aimant mieux me sauver avec les fols que périr avec ceux qui croient penser sagement.*

Il emmena avec lui l'historien d'Aubigné qui se cachait à cause d'un duel ; et par ce moyen, en lui sauvant la vie, il nous conserva une plume fidèle quoique assujettie quelquefois aux préjugés de parti et de religion. Cette retraite fut suivie de celle du maréchal de Montmorency et de quelques autres, mais en petit nombre.

Les fêtes furent terminées le jeudi par un tournoi qu'on fit devant le Louvre. Le roi, ses deux frères, les ducs de Guise et d'Aumale habillés en amazones, parurent d'un côté ; de l'autre le roi de Navarre et sa suite, vêtus à la turque, de grandes robes de brocard et le turban en tête, s'avancèrent et combattirent lance contre lance. On avait dressé des échafauds des deux côtés, d'où la reine mère, la reine femme du roi, celle de Navarre, la duchesse de Lorraine sa sœur, et toutes les dames regardaient les combattants.

(Tiré de l'*Histoire de Marguerite de Valois*, par A. Mongez.)

LA

NUIT DE LA SAINT-BARTHÉLEMY

RACONTÉE

PAR LA REINE MARGUERITE DE NAVARRE

(1572)

La fortune, qui ne laisse jamais une félicité entière aux humains, changea bientôt cet heureux état de noces et de triomphe en tout le contraire par la blessure de l'amiral, qui offensa tellement tous ceux de la religion que cela les mit comme au désespoir. De sorte que l'aîné Pardaillan, et quelques autres des chefs des huguenots, en parlèrent si haut à la reine ma mère qu'ils lui firent penser qu'ils avaient quelque mauvaise intention. Par l'avis de M. de Guise et de mon frère le roi de Pologne, qui depuis a été roi de France, il fut pris résolution de les prévenir. Conseil de quoi le roi Charles ne fut nullement, lequel affectionnait MM. de la Rochefoucault, Téligny et la Noüe, et quelques autres des chefs de la religion, desquels il se pensait servir en Flandre. Et, à ce que je lui ai depuis ouï dire à lui-même, il y eut beaucoup de peine à l'y faire consentir ; et, sans ce qu'on lui fit entendre, qu'il y allait de sa vie et de son État, il

ne l'eût jamais fait. Et ayant su l'attentat que Maurevel avait fait à M. l'amiral, du coup de pistolet qu'il lui avait tiré par une fenêtre, dont, le pensant tuer, il resta seulement blessé à l'épaule, le roi Charles, se doutant bien que ledit Maurevel avait fait ce coup sur le conseil de M. de Guise, pour la vengeance de la mort de feu M. de Guise, son père, que ledit amiral avait fait tuer de même façon par Poltrot, il en fut en si grande colère contre M. de Guise qu'il jura qu'il en ferait justice. Et si M. de Guise ne se fût tenu caché tout ce jour-là, le roi l'eût fait prendre. Et la reine ma mère ne se vit jamais plus empêchée qu'à faire entendre audit roi Charles que cela avait été fait pour le bien de son État, à cause de ce que j'ai dit ci-dessus, de l'affection qu'il avait à M. l'amiral, à la Noüe et à Téligny, desquels il goûtait l'esprit et valeur, étant prince si généreux qu'il ne s'affectionnait qu'à ceux en qui il reconnaissait telles qualités. Et bien qu'ils eussent été très-pernicieux à son État, les renards avaient su si bien feindre qu'ils avaient gagné le cœur de ce brave prince, pour l'espérance de se rendre utiles à l'accroissement de son État, et en lui proposant de belles et glorieuses entreprises en Flandre ; seul attrait en cette âme grande et royale. De sorte que, combien que la reine mère lui représentât en cet accident que l'assassinat que l'amiral avait fait faire à M. de Guise rendait excusable son fils, si, n'ayant pu avoir justice, il avait voulu prendre lui-même vengeance ; qu'aussi l'assassinat qu'avait fait ledit amiral, de Charry maître de camp de la garde du roi, personne si valeureuse et qui l'avait si fidèlement assistée pendant sa régence, et la puérilité

dudit roi Charles, le rendait digne de tel traitement; bien que telles paroles pussent faire juger au roi Charles que la vengeance de la mort dudit Charry n'était pas sortie du cœur de la reine ma mère; son âme passionnée de douleur de la perte des personnes qu'il pensait, comme j'ai dit, lui être un jour utiles, offusqua tellement son jugement qu'il ne put modérer ni changer ce passionné désir d'en faire justice, commandant toujours qu'on cherchât M. de Guise, qu'on le prît et qu'il ne voulait point qu'un tel acte demeurât impuni. Enfin, comme Pardaillan découvrit par ses menaces, au souper de la reine ma mère, la mauvaise intention des huguenots, et que la reine vit que cet accident avait mis les affaires en tels termes que, si l'on ne prévenait leur dessein, la nuit même ils attenteraient contre le roi et elle; elle prit résolution de faire entendre audit roi Charles la vérité de tout, et le danger où il était par M. le maréchal de Rais, de qui elle savait qu'il le prendrait mieux que de tout autre, comme celui qui lui était plus confident et plus favorisé de lui : lequel le vint trouver en son cabinet le soir sur les neuf ou dix heures, et lui dit : « que comme son serviteur très-fidèle il ne « lui pouvait céler le danger où il était, s'il continuait « en la résolution qu'il avait de faire justice de M. de « Guise, et qu'il fallait qu'il sût que le coup qui avait « été fait de l'amiral n'avait été par M. de Guise seul, « mais que mon frère le roi de Pologne, depuis roi « de France, et la reine ma mère avaient été de la « partie; qu'il savait l'extrême déplaisir que la reine « ma mère reçut à l'assassinat de Charry, comme elle « en avait très-grande raison, ayant pour lors peu

« de tels serviteurs qui ne dépendissent que d'elle,
« étant, comme il savait, du temps de sa puérilité
« toute la France partie, les catholiques pour M. de
« Guise, et les huguenots pour le prince de Condé,
« tendants les uns et les autres à lui ôter sa couronne,
« qui ne lui avait été conservée, après Dieu, que par
« la prudence et vigilance de la reine sa mère, qui
« en cette extrémité ne s'était trouvée plus fidèle-
« ment assistée que dudit Charry; que dès lors il sa-
« vait qu'elle avait juré de se venger dudit assassi-
« nat; qu'aussi voyait-elle que ledit amiral ne ferait
« jamais que de très-pernicieux en cet État, et quel-
« que apparence qu'il fît de lui avoir de l'affection et
« de vouloir servir Sa Majesté en Flandre, qu'il n'a-
« vait autre dessein que de troubler la France; que
« son dessein d'elle n'avait été en cette affaire que
« d'ôter cette peste de ce royaume, l'amiral seul;
« mais que le malheur avait voulu que Maurevel avait
« failli son coup, et que les huguenots en étaient en-
« trés en tel désespoir que, ne s'en prenant pas seu-
« lement à M. de Guise, mais à la reine sa mère et au
« roi de Pologne son frère, ils croyaient aussi que lui-
« même en fût consentant, et avaient résolu de re-
« courir aux armes la nuit même. De sorte qu'il
« voyait Sa Majesté en très-grand danger, soit par les
« catholiques à cause de M. de Guise, soit par les
« huguenots pour les raisons susdites. »

Le roi Charles, qui était très-prudent, et qui avait été toujours très-obéissant à la reine ma mère, et prince très-catholique, voyant aussi de quoi il y allait, prit soudain résolution de se joindre à la reine sa mère, et se conformer à sa volonté, et garantir sa

personne des huguenots par les catholiques; non sans toutefois extrême regret de ne pouvoir sauver Téligny, la Noue et M. de la Rochefoucault. Et lors allant trouver la reine sa mère, envoya quérir M. de Guise et tous les autres princes et capitaines catholiques, où fut pris résolution de faire la nuit même le massacre de la Saint-Barthélemy. Et mettant soudain la main à l'œuvre, toutes les chaînes tendues et le tocsin, chacun courut sus en son quartier, selon l'ordre donné, tant à l'amiral qu'à tous les huguenots. M. de Guise donna au logis de l'amiral, à la chambre duquel Besme, gentilhomme allemand, étant monté, après l'avoir dagué, le jeta par les fenêtres à son maître M. de Guise.

Pour moi, l'on ne me disait rien de tout ceci. Je voyais tout le monde en action; les huguenots désespérés de cette blessure; messieurs de Guise, craignant qu'on ne voulût faire justice, se chuchotant tous à l'oreille.

Les huguenots me tenaient suspecte, parce que j'étais catholique, et les catholiques parce que j'avais épousé le roi de Navarre, qui était huguenot. De sorte que personne ne m'en disait rien, jusqu'au soir qu'étant au coucher de la reine ma mère, assise sur un coffre auprès de ma sœur de Lorraine que je voyais fort triste, la reine ma mère, parlant à quelques-uns, m'aperçut et me dit que je m'en allasse coucher. Comme je faisais la révérence, ma sœur me prend par le bras, et m'arrête, et, se prenant fort à pleurer, me dit : *Mon Dieu, ma sœur, n'y allez pas*. Ce qui m'effraya extrêmement. La reine ma mère s'en aperçut, et, appelant ma sœur, se courrouça fort à elle et lui défendit de me rien dire.

Ma sœur lui dit : *qu'il n'y avait point d'apparence de m'envoyer sacrifier comme cela et que sans doute s'ils découvraient quelque chose, ils se vengeraient de moi.*

La reine ma mère répondit : *que s'il plaisait à Dieu, je n'aurais point de mal; mais, quoi que ce fût, il fallait que j'allasse de peur de leur faire soupçonner quelque chose.....*

Je voyais bien qu'ils se contestaient et n'entendais pas leurs paroles. Elle me commanda encore rudement que je m'en allasse coucher. Ma sœur fondant en larmes me dit bonsoir, sans m'oser dire autre chose ; et moi je m'en allai toute transie et éperdue, sans me pouvoir imaginer ce que j'avais à craindre. Soudain que je fus en mon cabinet, je me mis à prier Dieu qu'il lui plût me prendre en sa protection, et qu'il me gardât sans savoir de quoi ni de qui.....

Sur cela le roi mon mari, qui s'était mis au lit, me manda que je m'en allasse coucher. Ce que je fis, et trouvai son lit entouré de trente ou quarante huguenots que je ne connaissais point encore ; car il y avait fort peu de temps que j'étais mariée. Toute la nuit ils ne me firent que parler de l'accident qui était advenu à M. l'amiral, se résolvant dès qu'il ferait jour de demander justice au roi, de M. de Guise, et que, si on ne la leur faisait, ils se la feraient eux-mêmes.

Moi, j'avais toujours dans le cœur les larmes de ma sœur, et ne pouvais dormir pour l'appréhension en laquelle elle m'avait mise sans savoir de quoi. La nuit se passa de cette façon sans fermer l'œil. Au point du jour, le roi mon mari dit qu'il voulait aller jouer à la paume attendant que le roi Charles fût

éveillé, se résolvant soudain de lui demander justice. Il sort de ma chambre, et tous ses gentilshommes aussi. Moi, voyant qu'il était jour, estimant que le danger que ma sœur m'avait dit fût passé, vaincue du sommeil, je dis à ma nourrice qu'elle fermât la porte pour pouvoir dormir à mon aise. Une heure après, comme j'étais le plus endormie, voici un homme frappant des pieds et des mains à la porte, criant : *Navarre, Navarre!...* Ma nourrice, pensant que ce fût le roi mon mari, court vitement à la porte. Ce fût un gentilhomme nommé M. de Tejean, qui avait un coup d'épée dans le coude et un coup de hallebarde dans le bras, et était encore poursuivi de quatre archers qui entrèrent tous après lui en la chambre. Lui, se voulant garantir, se jeta dessus mon lit. Moi, sentant ces hommes qui me tenaient, je me jette à la ruelle, et lui après moi, me tenant toujours à travers du corps. Je ne connaissais point cet homme, et ne savais s'il venait là pour m'offenser, ou si les archers en voulaient à lui ou à moi. Nous criions tous deux, et étions aussi effrayés l'un que l'autre. Enfin Dieu voulut que M. de Nançay, capitaine des gardes, y vînt, qui, me trouvant en cet état-là, encore qu'il y eût de la compassion, ne se put tenir de rire et se courrouça fort aux archers de cette indiscrétion, les fit sortir et me donna la vie de ce pauvre homme qui me tenait, lequel je fis coucher et panser dans mon cabinet jusques à tant qu'il fût du tout guéri. Et changeant de chemise, parce qu'il m'avait toute couverte de sang, M. de Nançay me conta ce qui se passait, et m'assura que le roi mon mari était dans la chambre du roi et qu'il n'aurait nul mal. Et me faisant jeter

un manteau de nuit sur moi, il m'emmena dans la chambre de ma sœur, madame de Lorraine, où j'arrivai plus morte que vive, et entrant dans l'antichambre de laquelle les portes étaient toutes ouvertes, un gentilhomme nommé Bourse, se sauvant des archers qui le poursuivaient, fut percé d'un coup de hallebarde à trois pas de moi.

Je tombai de l'autre côté presque évanouie entre les bras de M. de Nançay, et pensais que ce coup nous eût percés tous deux. Et étant quelque peu remise, j'entrai en la petite chambre où couchait ma sœur. Comme j'étais là, M. de Miessans, premier gentilhomme du roi mon mari, et Armagnac son premier valet de chambre, m'y vinrent trouver pour me prier de leur sauver la vie. Je m'allai jeter à genoux devant le roi et la reine ma mère, pour les leur demander, ce qu'enfin ils m'accordèrent.

(Tiré des *Mémoires de Marguerite de Valois.*)

XII.

RÉCEPTION CURIEUSE

FAITE A

HENRI, ROI DE POLOGNE

A HEIDELBERG

(1573)

XII.

RÉCEPTION CURIEUSE

FAITE A

HENRI, ROI DE POLOGNE

A HEIDELBERG

(1573)

OBSERVATIONS.

A la mort de Sigismond-Auguste, dernier des Jagellons, le trône de Pologne se trouva sans maître. Tous les nobles polonais et les princes étrangers furent appelés à concourir à l'héritage royal. Le duc d'Anjou, frère du roi Charles IX, se mit sur les rangs, et, grâce aux efforts de Jean Krassowski et à l'habileté des ambassadeurs français, il fut proclamé roi de Pologne. — Charles IX, qui craignait un rival dans son frère Henri, avait vivement encouragé ces négociations. Cependant le nouveau souverain ne quittait qu'à regret la France, dont il convoitait la couronne, et ce ne fut qu'après maints retards qu'il se décida à partir pour prendre possession de son trône.

Henri n'était pas sans inquiétude sur l'accueil qui l'attendait à son passage. Le rôle qu'il avait joué dans le massacre de la Saint-Barthélemy était présent dans les cœurs des princes protestants dont il devait traverser les États; ce ne fut donc qu'avec répugnance qu'il dut accepter l'invitation que lui fit l'électeur de s'arrêter à Heidelberg.

L'historien Mathieu nous raconte, d'après Gilles de Souvré, témoin oculaire, toutes les vexations auxquelles Henri fut en butte pendant ce séjour. Le sentiment du dangereux isolement dans lequel il se trouvait put seul donner à ce prince si hautain la patience nécessaire pour supporter les outrages dont l'abreuva son hôte impitoyable. — Ce ne fut, du reste, qu'une courte épreuve, Henri de Valois poursuivit son voyage et arriva bientôt dans ses États...

Arrivé près de Heidelberg, Henri fut rencontré par deux mille chevaux, qui vinrent à lui en ordre d'escadron, et comme au galop, et étant proches du roi, l'enveloppèrent et le mirent au milieu, une partie marchant devant et l'autre après; entrant dans la ville, il trouva les portes gardées, les rues bordées de gens de guerre, la mèche allumée, les canonniers aux principales avenues et l'air morgue comme des gens irrités.

A la porte du château il ne vit personne pour le recevoir, que des gens de guerre; comme il fut à la basse-cour, tout était en silence et solitude. Il s'arrêta au pied de l'escalier comme pour faire de l'eau, et leur donner loisir de descendre. Au milieu des degrés le rhingrave, avec deux gentilshommes qui s'étaient sauvés de la journée de la Saint-Barthélemy, lui dit : *Que le comte palatin le suppliait de l'excuser si pour son indisposition il ne descendait...*

Le roi, qui voulait par la courtoisie vaincre l'orgueil et le dédain, lui dit : *Qu'il n'était pas besoin qu'il s'incommodât.*

Il le trouva à l'entrée de sa chambre, soutenu par

un gentilhomme, en la posture d'un homme qui feignait de faire un grand effort pour se tenir debout. On n'y pouvait entrer sans jeter la vue sur un grand tableau de la mort de l'amiral, et des principaux seigneurs tués à Paris. Voyant que le roi portait sa vue de ce côté, il lui demanda un peu brusquement *s'il connaissait ces gens-là.....*

Oui dà, dit le roi.

Et à cette parole, le feu lui sortant par le nez et la colère par les yeux, il poussa un grand soupir et dit tout haut :

Ceux qui les ont fait mourir sont bien malheureux, croyez qu'ils étaient gens de bien et grands capitaines.....

Le roi répondit doucement : *Qu'ils étaient capables de faire le bien s'ils eussent voulu.*

Le prince palatin sentait un grand contentement en son âme de pouvoir faire éclater l'excès de sa passion en la présence du roi ; il en fit voir les effets en diverses façons, lui donna à souper, et le servit de poisson ; mais il n'eut pour gentilshommes que ceux qu'on lui dit avoir échappé le jour de la saint Barthélemy, qu'il appelait *la boucherie et le massacre de Paris*. Les seigneurs de sa suite furent servis de chair et de poisson : mais il y avait plus de l'un que de l'autre.

Le duc de Nevers et le duc de Mayenne entendaient souvent que l'on parlait des *bouchers de Lorraine* et des *traîtres italiens :* mais ils n'en firent aucun semblant ; et le mépris couvrait l'injure.

Le lendemain il invita le roi au promenoir, et se fit porter en une grande salle comme celle du palais de

Paris ; et y étant, fit trente tours avec lui d'un pas aussi ferme, et d'une santé aussi entière, que les Français s'offensèrent de cette braverie : les Allemands en rirent ; le roi fut piqué, mais il dissimula accortement son déplaisir, donnant cela au transport de la passion, pour n'altérer la bonne amitié qui avait toujours été entre la maison de France et de Bavière.

Tout ce que le prince palatin fit dans cet instant d'irritation ne lui causa tant de contentement qu'il ressentit de déplaisir et eut de chagrin quand il sut que le roi avait fait dire la messe en sa chambre, le dimanche qu'il partit d'Heidelberg, et jurant Dieu que s'il l'eût su il eût fait mettre le feu dans le château. Le roi crut que par ce seul acte il était assez vengé de toutes ses braveries. Les seigneurs qui étaient auprès de lui se moquaient de ce que ce prince n'avait mieux considéré l'honneur que lui avait fait un si grand roi d'entrer si franchement en ses terres, cette généreuse confiance méritant plus de respect. Il est vrai que, sa colère s'étant évaporée, il eût voulu n'avoir pas fait ce qu'elle lui avait conseillé.

Il commanda à ses deux fils, le prince Casimir et le prince Christophle, d'accompagner le roi, qui les fit si bien traiter *selon l'humeur du pays*, qu'ils ne surent ce que c'était d'avoir soif tant qu'ils furent en ce voyage.

(Tiré de l'*Histoire de Charles IX*, par Mathieu.)

XIII.

DISCOURS

SUR

L'ENTRÉE ET COURONNEMENT DE HENRY

A PRÉSENT ROI DE POLOGNE

(1573)

XIII.

DISCOURS

SUR

L'ENTRÉE ET COURONNEMENT DE HENRY

A PRÉSENT ROI DE POLOGNE

(1573)

OBSERVATIONS.

Le fragment suivant est tiré du remarquable ouvrage de MM. Cimber et Danjou; il nous a paru mériter l'attention, bien qu'il ne soit qu'un simple récit des fêtes offertes au duc d'Anjou, à l'occasion de son couronnement comme roi de Pologne.

On peut facilement juger combien les Polonais étaient encore, à cette époque, en arrière de la civilisation du reste de l'Europe, si l'on considère avec quels apprêts barbares ils accueillirent leur nouveau souverain. — Ces étranges costumes, les sauvages exercices de la noblesse, durent paraître peu flatteurs au fils de France raffiné, qui venait de quitter la plus luxueuse des cours.

On remarquera quel sentiment de colère ressentit Henri, quand, sous ses yeux, certains seigneurs s'oublièrent dans des rixes sanglantes, sans se soucier du respect qu'ils devaient à la majesté royale.

Après les cérémonies d'intronisation, la mésintelligence ne tarda pas à éclater entre le nouveau roi et une noblesse turbulente, habituée au libre exercice de ses priviléges; aussi, à la nouvelle de la mort de son frère, le roi de Pologne, qui ne pouvait hésiter

entre la couronne de France et celle qu'il abandonnait, se hâta de fuir *comme un malfaiteur,* disent les récits du temps. — Il n'avait pas régné un an.

Le jeudi 15 de février, le roy, ayant couché à Balice, maison du palatin de Cracovie, distante de la ville d'une lieue et demie, partit de là le lendemain de grand matin, et, comme il en sortoit, vinrent à luy par ordre les seigneurs de Pologne, chacun avec sa troupe. Je n'ai pu savoir encore le nombre desdits seigneurs ni desdites troupes, sinon qu'on en compta trente-deux qui pouvaient être de 300 chacune, l'un portant l'autre, tous armés, les uns à la françoise, les autres à la reistre, la plupart à la hongaresque qui est d'avoir un heaume, une maille, une grande targue longue, qui couvre l'homme tellement qu'on ne le peut voir que par la tête, et une fort grande lance de la longueur d'une demi-pique et grosse à l'avenant, mais creuse au dedans. La plupart ont des sonnettes à leurs chevaux, lesquels ils couvrent de peaux d'ours ou de léopards et accoutrent eux et leurs chevaux de tant et si grandes plumaches, et d'ailes d'aigles rayées d'or si fort étendues, que cela semble plutôt un fantôme ou une mascarade qu'un homme de guerre; joinct les longues banderolles qui sont en leurs lances, tellement que cela a fort grande monstre. Leur musique sont trompettes, cors sarrazinois, qui ont le son comme d'une cornemuse bien haute, et deux petits tabourins d'airain qu'un homme porte à cheval devant lui et les bat ensemble des deux mains.

Leur quatrième façon est d'être habillé à la cosaque, et ceux-là sont tous ou de Lithuanie et Russie. Leurs armes sont un javelot en main, puis une trousse derrière et des flèches, montés sur chevaux qui vont comme le vent.

La cosaque et la tartaresque est un même harnois; quelques-uns pour plus se déguiser menoient un ours à cheval, armé de toutes pièces, portant une lance. Les compagnies étoient rangées l'une à part de l'autre du long du chemin, et, à mesure que le roy passoit, chaque compagnie passoit au devant de luy et lui faisoit un salut, avec un chariot ou deux, traînés par quatre ou six chevaux, chargés d'arquebuses à croc, accoutrées en tuyaux d'orgues, qui est chose que nos François trouvent fort commode, parce que cela va aussi légèrement que la cavalerie. Étant plus avant, rencontra un évêque qui lui fit une harangue de la part du sénat; puis rencontra ceux de la ville et de l'université qui lui firent aussi des harangues; puis rencontra les gens de la ville en armes, savoir est 200 chevaux et 3,000 hommes à pied fort bien armés à blanc; même les arquebusiers étoient tous armés à blanc. Il entra en la ville au soir, aux torches, où il fut reçu avec son d'artillerie, clairons, haubois et autre musique. Les sénateurs de la ville portoient son poële de drap d'or; il passa sous un arc triomphant où ils avoient mis un grand aigle d'or en haut, qui s'abaissa par trois fois devant luy, étendant ses ailes pour l'embrasser. Il entra dans l'église où fut chanté le *Te Deum*, puis alla souper au château et le Sénat avec luy. Le lendemain qui fut le vendredi, il alla au Sénat, où il le fit remercier et la noblesse par

M. de Pibrac, et comme les nonces terrestres, qui sont les députés de ladite noblesse, ne s'y étoient trouvés, il y retourna le lendemain, et après avoir ouy leur harangue, il les reçut tous à luy venir baiser les mains; puis leur fit prononcer une harangue qui les contenta si fort que sortirent tous pleurant de joie. Le même jour, qui étoit le samedi au soir, il reçut les ambassadeurs, puis s'en alla en l'église de Saint-Wladislaus, ouïr vespres suivant l'ancienne coutume et jeuna tout le soir.

Le lendemain qui étoit le dimanche gras, il fut couronné à la forme qui s'en suit : Il entra dedans l'église revêtu d'une chape d'or, ayant au-dessous une soutane de taffetas blanc, puis au-dessous une soutane d'écarlate. Étant près de l'autel l'on le déshabilla, puis l'archevêque lui fit faire le serment ordinaire de ses prédécesseurs, auquel l'on ajouta ces mots seulement : *Pacem inter dissidentes de religione tuebor et manu tenebo*. Le palatin de Cracovie, grand-maréchal, voulut qu'il y ajoutâ plus avant, et sur cela il y eut un murmure grand entre ceux des deux religions, lequel fut apaisé par le palatin de Sandomir, qui leur dit que ces mots suffisoient; puis le grand-maréchal demanda haut au Sénat et à la noblesse s'ils consentoient qu'il fût couronné, qui dirent que oui. Ce fait, l'évêque l'oignit et puis on le rhabilla, et derechef ledit palatin de Cracovie demanda s'ils consentoient qu'il fût couronné, et ce par deux fois, qui dirent que oui, et finalement l'archevêque lui mit la couronne sur la tête; puis lui furent baillés le sceptre, l'épée, la pomme et les sceaux. Il bailla l'épée au sieur Sboroski Ensifer, puis fut conduit en un *taudit*

couvert de drap d'or qui étoit au milieu du chœur, où il s'assit sur une chaire de velours, assisté des principaux officiers de sa cour, savoir est : des chanceliers, maréchaux et du porte-épée. Il donna les sceaux au grand chancelier, puis le peuple commença à crier : Vive le roy ! Ce fait, il s'approcha du grand autel, où il ouit la messe, laquelle étant finie, il fut conduit en un haut échafaud dressé dedans la nef, où il reçut le serment du Sénat; puis il fit des chevaliers, leur touchant l'épaule de son épée. Le lendemain, qui fut le lundi, il vint en pleine place de la ville, où il y avoit un échafaud dressé où il reçut les hommages de ses vassaux. Le mardi-gras au matin, il fit encore le semblable, puis il alla aux noces chez le sieur André Sboroski, qui épousa la fille de la castellane de Cracovie, où il dansa quelque peu; et le soir, près du château, furent faits certains tournois où on courut la lance à toute outrance; il y en eut un blessé. Ce que j'y vis d'étrange fut un Tartare qui, courant à bride avallée, menoit un cheval en laisse, et en sautant de cheval en cheval n'interrompit sa course, tirant toujours outre; puis, ayant laissé son second cheval, couroit à bride avallée, et parfois descendoit de son cheval et remontoit, se soutenant seulement sur l'estrier sans aucunement arrêter son cheval. Hier, jour des Cendres, il ne se fit autre chose, sinon que au soir il y eut grande querelle, qui a aucunement troublé la cour, d'entre le comte Tenchin, de la maison de Tarnow, et Samuel Sboroski, lesquels étant entrés dedans le château avec grande suite de gens armés pour faire un tournois, soudain se sont chargés l'un l'autre de telle façon qu'il y a eu six ou

sept personnes tuées ; même y a un castellan blessé à mort d'un bec à corbin, et le sieur Samuel a un coup de pistolle dans la cuisse. Le roy s'est plaint de ce que telle insolence s'est faite en son château, et l'on dit que le Sénat en est fort offensé ; nous ne savons encore ce qu'il en adviendra. Ce que j'ai vu le plus beau ici est la suite de ces seigneurs ; car, allant par la ville, ils étoient montés sur des chevaux tous garnis de drap d'or et d'orfévrerie et de riches pierreries, et devant eux marchoient qui 200, qui 300 gentilshommes, tous vestus d'une parure, les uns vestus de toile d'or ou d'argent, les autres de grandes louvières ; et puis dire que de tels gentilshommes il s'en trouve maintenant à Cracovie plus de 500, le moindre desquels a vingt serviteurs ainsi habillés.

Mardi étoient arrivés en cette ville les compagnies du palatin de Russie, qui avoient 500 cosaques et amenoient 100 Tartares prisonniers, et Samuel et Christophle Sboroski, qui avoient chacun 200 chevaux, et se sont montrés au roy, parce qu'ils n'avoient pu être assez à temps à l'entrée.

(Tiré de la collection Cimber et Danjou.)

XIV.

DÉPOSITION

DU ROI DE NAVARRE

DANS

LE PROCÈS LA MOLE ET COCONNAS

(1574)

XIV.

DÉPOSITION

DU ROI DE NAVARRE

DANS

LE PROCÈS LA MOLE ET COCONNAS

(1574)

OBSERVATIONS.

Le caractère de Henri IV nous apparaît d'une façon complexe. A côté du roi, grand batailleur, joyeux et galant compagnon, tel que nous le représente la tradition, il y a le Henri de Béarn de l'histoire, moins saisissant peut-être au premier abord, mais plus vrai et bien intéressant à étudier. — Dans ce prince, chez lequel le bon sens s'éleva à la hauteur du génie, tour à tour naïf et madré, d'un caractère flexible, d'un esprit pénétrant et fertile en ressources, on reconnaît le futur grand monarque qui devait cicatriser les blessures de la France et reconstituer ce beau pays épuisé par de sanglantes guerres et la dilapidation de ses trésors.

Les vicissitudes de tout genre et les événements tragiques au milieu desquels s'était écoulée sa jeunesse l'avaient exposé à des fortunes bien contraires auxquelles il avait toujours fallu faire face. Pauvre et aventureux, se sachant d'ailleurs par sa naissance appelé peut-être à poser un jour sur sa tête la couronne de France,

il avait dû opposer aux injures dont il était abreuvé une inaltérable indifférence.

Otage du parti protestant entre les mains des catholiques, il ne trouva auprès d'eux que répulsion et dédain, malgré son union avec Marguerite de Valois. Appelé pour son mariage à Paris, c'est à l'ombre des fêtes données à cette occasion que se trama contre ses coreligionnaires la sanglante trahison de la Saint-Barthélemy. Sa mère, qui l'avait précédé de peu de jours, mourut quelque temps après son arrivée, et on soupçonna que le poison de Ruggieri, le fatal favori de Catherine de Médicis, ne fut pas étranger à une fin si rapide et si peu attendue. — Lui-même, enfin, appelé auprès de son terrible beau-frère, alors en proie au sanglant délire qui lui faisait assassiner ses sujets, ne dut son salut qu'à une abjuration imposée. — Par un coup d'odieuse politique, on voulut le rendre suspect à son ancien parti en le forçant d'accompagner le duc d'Anjou aux siéges de Sancerre et de la Rochelle; enfin, on ne cherchait qu'une occasion de le sacrifier.

On crut un moment l'avoir trouvée, lors du procès de la Mole et Coconnas, gentilshommes du duc d'Alençon, accusés d'avoir usé de sortiléges et de maléfices pour amener la mort du roi, condamnés à mort et exécutés en place de Grève, le 30 avril 1574. Les interrogatoires des deux amis ne compromirent point le roi de Navarre, qui fut obligé de comparaître dans ce procès et d'y faire, devant la reine mère, la déposition que nous soumettons au lecteur. — La reine, Marguerite de Valois, se flatte, dans ses Mémoires, d'avoir rédigé ce remarquable document, qui fut probablement produit sous l'inspiration des deux époux si unis toutes les fois que le voulait leur intérêt politique. — Le roi de Navarre y trace le tableau de sa situation épineuse à la cour de Charles IX.

Tous les dédains, les froissements essuyés y sont dits avec ce ménagement du plus faible qui craint d'être sacrifié ; la fine bonhomie du Béarnais s'y révèle et n'exclut pas cependant un haut sentiment de fierté royale et de dignité offensée. Placé entre la haine de la reine mère et le sombre et farouche caractère de Charles IX, Henri se croyait destiné, comme sa mère et ses amis, à la mort ou à l'exil. — Le courage qu'il déploie en se plaignant amèrement de la perte de ses meilleurs amis devant ceux même qui les avaient fait tuer, sa fidélité à leur mémoire, témoignent de ces nobles sen-

timents qui le firent tant aimer plus tard. — Nous ne croyons guère à la soumission qu'il s'efforce d'affirmer vis-à-vis de ses juges; sa position lui commandait ce langage, son cœur devait le démentir.

Cet adroit plaidoyer fait le plus grand honneur à son auteur. Tout le monde a pu se convaincre, du reste, par ses lettres ou par ses discours, que la nature merveilleusement douée de Henri le rendait aussi habile à manier la plume que l'épée.

Le mesme jour treizième avril 1574, et au mesme lieu, le roy de Navarre appelé, adressant sa parole à la royne mère, a dit ce que s'ensuit : « Madame, je m'estime très-heureux du commandement qu'il vous plaît me faire. Encores que par droit je ne sois obligé de respondre qu'à Vos Majestez, si ne craindrai-je, devant cette compagnie et toutes autres personnes que vous trouverez bon, disant la vérité, vous faire paroître mon innocence et la méchanceté de ceux qui peuvent avoir menti de moi.

Or, afin que je commence dès mon enfance à vous témoigner ma vie et mes effects passés, je vous dirai, Madame, que le roy mon père et la royne ma mère m'amenèrent en l'âge de sept ans en vostre cour, afin de me rendre aussi affectionné à vous bien et fidèlement servir comme le roy mon père, qui n'a voulu autre témoin de ce qu'il vous estoit que son sang et la perte de sa propre vie, laquelle fut bien courte pour moy, qui dès lors demeurai sous l'obéissance de la royne ma mère, laquelle continua de me faire nourrir en la religion qu'elle tenoit. Et voyant

qu'aprez le décez du feu roy mon père, il falloit qu'elle me fist connoistre et aimer de mes sujets, elle me voulut mener en ses pays; ce qui fut fait à mon très-grand regret, me voyant éloigné du roy et du roy de Pologne, desquels (outre ce que nos âges étoient quasi égaux), je recevois tant d'honneur que le lieu du monde où je me plaisois le plus estoit en leur compagnie. Après avoir demeuré quelque temps en ses pays, elle s'achemina pour venir retrouver Vos Majestez. Mais étant à Nérac, il arriva un gentilhomme de monsieur le prince de Condé, qui luy fit entendre que les ennemis étoient plus forts vers Vos Majestez et s'étoient bien résolus sans doute de se défaire de ceux qui portoient les armes, afin que plus aisément ils pussent exterminer les femmes et les enfans, et par ce moyen ruiner du tout notre maison, et qu'il sçavoit cela pour certain, de bonne part, et que dans quatre ou cinq jours il seroit à la Rochelle avec sa femme et ses enfans. Ce qui émut tellement à pitié la royne ma mère que, craignant que mesme malheur luy advinst, elle se délibéra de les aller trouver à la Rochelle où elle me mena. Et mon oncle dressant son armée elle m'envoya avec luy, où tous ceux qui sont venus de vostre part pour traiter de la paix vous ont pu témoigner le désir que j'avois d'être près de Vos Majestez, pour vous faire très-humble service; entre autres messieurs de Cros, de Biron et de Boisy qui furent députés pour ce fait, vous l'ont pu assurer.

Après la paix faite commença de se mettre en avant le mariage de madame votre fille, duquel je m'estimai très-heureux, pour me voir rapproché de Vos Majestez. Ce mariage n'estant du tout résolu, la royne

ma mère vous vint trouver pour achever de le conclure, et me laissa attendre dans ses pays, où bientôt après elle m'envoya quérir, comme aussi firent Vos Majestez, par Perquy, lequel vous a pu dire le plaisir que ce me fut d'avoir ce commandement, comme je le monstray, m'acheminant trois jours après que j'eus eu vingt accès de fièvres tierces.—Après m'estre acheminé sept ou huit journées, j'entendis la mort de la royne ma mère, qui m'eust esté une excuse assez valable pour m'en retourner si j'en eusse eu envie. Toutefois je m'acheminay avec la meilleure troupe de mes amis et serviteurs que j'avoy pu assembler, et ne fus content que ne fusse près de Vos Majestez, où tost après mes nopces avint la Saint-Barthélemy, où furent massacrés tous ceux qui m'avoient accompagné, dont la pluspart n'avoyent bougé de leurs maisons durant les troubles. Entre autres fut tué Beauvais lequel m'avoit gouverné depuis l'âge de neuf ans. Vous pouvez penser quel regret ce me fut, voyant mourir ceux qui estoyent venus sous ma simple parole et sans autre assurance que le roy m'avoit faite, me faisant cet honneur de m'escrire que je le vinsse trouver, et m'assurant qu'il me tiendroit comme frère. Or ce déplaisir me fut tel que j'eusse voulu les racheter de ma propre vie, puisqu'ils perdoyent la leur à mon occasion, et même les voyant tuer jusques au chevet de mon lict. Je demeuray seul, desnué d'amis et de fiance.

En ces peines, Thoré, lequel étoit piqué de la mort de son cousin, me voyant désespéré, se vint joindre avec moi, me remettant devant les yeux l'indignité que j'avois reçue et le peu d'assurance que je pouvois

attendre pour moi, voyant l'honneur et bonne chère que vous, Madame, le roy votre fils et le roy de Pologne faisiez à ceux de Guise, lesquels, non contens de ce qu'ils avoient voulu faire au feu roy mon père et à monsieur le prince mon oncle, triomphoient de ma honte ; non toutesfois qu'il m'entrât en l'entendement de vous être autre que très-fidèle et affectionné serviteur, ce que j'espérois vous faire paroir à la Rochelle où je fus résolu de vous bien et fidèlement servir, et de suivre de si près le roi de Pologne, qu'il vous pût témoigner le fond de mes intentions. Or, étant si près de luy, je fus adverty par quelqu'un de mes bons amis qu'on vouloit faire une seconde Saint-Barthélemy, et que M. le duc et moi n'y serions non plus espargnez que les autres. Outre plus, le vicomte de Turaine me dit qu'il avoit sceu par certain de la cour que Monsieur de Villeroy apportoit la despesche pour faire l'exécution, et que si ma femme estoit accouchée d'un fils, le roy avanceroit ma mort. Mesme, quelques-uns de mes gentilshommes furent avertis de leurs amis, qui étoient à M. de Guise, qu'ils sortissent de mon quartier pour aller au leur, parce qu'il ne faisoit pas sûr pour les miens ; aussi le Gast, me venant voir, disoit tout haut que, la Rochelle prise, on feroit parler autrement les huguenots et les nouveaux catholiques. Vous pouvez penser si, ayant eu tant d'advertissemens, et même de celui en qui le roy de Pologne se fioit entièrement, s'il n'y avoit pas juste occasion de le croire. Toutefois, ayant promis au roi de Pologne que si j'entendois quelque chose pour le service du roy ou du sien je l'en advertirois, comme je fis, l'allant trouver le soir en son cabinet,

luy donnai à entendre comme le tout se passoit ; il m'assura qu'il n'en étoit rien, ce que je crus, et dès lors me promit tant d'amitié que, quittant cette frayeur, je cessai de faire garde en mon logis, comme j'avois été contrainct de faire pour l'assurance de ma vie. Depuis je ne perdis une seule occasion de me tenir près de luy, tant pour le servir que pour luy faire preuve que je n'avois rien plus cher que ses bonnes grâces.

En ce temps-là le camp fut rompu, et nous nous en revinsmes de la Rochelle vous trouver, où il ne se parla que du départ du roy de Pologne, lequel Vos Majestez furent conduire jusques à Vitry, où j'eus advertissemens de plusieurs endroits qu'on vouloit tuer le roy, Monsieur le duc et moy, et faire le roy de Pologne roy, ce que je ne voulus jamais croire. Toutefois, faisant entendre ce que j'avois entendu à monsieur le duc, il me dit qu'il avoit eu beaucoup de pareils avis, et que monsieur de Guise faisoit assemblée à Ginville pour faire l'exécution de cette entreprise. Et moi estant à la chasse, je trouvai dix ou douze chevaux avec armes, comme fit le guidon de monsieur le prince de Condé qui en trouva quarante ou cinquante en ce même équipage, qui étoit assez pour nous en faire croire quelque chose. Toutefois, le roy de Pologne étant arrivé à Vitry, je ne faillis à luy dire tous les bruits qui couroient de luy ; il m'assura qu'il n'en sçavoit rien, et que, si j'étois en ce doubte-là de messieurs de Guise, je ferois bien de demeurer près du roy et l'aller retrouver à Nancy pour prendre congé de luy ; ce que la royne me fit commander par le roy qui partit de Vitry pour aller

à Chaalons, où j'allai avec luy. Estant là, je demandai congé pour tenir la promesse que j'avois faite au roy de Pologne d'aller prendre congé de luy à Nancy; ce qu'il me refusa et me commanda que j'eusse à me tenir près de luy.

Sept ou huit jours après avoir été à Chaalons, je sçus le départ du roy de Pologne, et me fut assuré qu'à son dernier adieu il oublia la bonne chère et amitié qu'il m'avoit promise, et ne se souvint de vous supplier, Madame, que vous m'eussiez en vostre protection, mais au contraire vous recommanda monsieur de Guise, afin que par vostre moyen il fût fait connétable : ce que je ne voulois nullement croire. Mais étant Votre Majesté de retour à Reims, vous me fistes une si maigre mine, et commençastes à avoir une telle défiance de moy, que cela me fist penser qu'il en estoit quelque chose. En ce mesme temps, M. de Thoré arriva, lequel ne fust seulement fasché de me voir en ceste peine, mais continua à me dire que c'estoit chose très-certaine que, demeurant à la cour, je n'y pouvois attendre que beaucoup de mescontentemens et que ma vie n'y estoit trop assurée.

De là Vos Majestés allèrent à Soissons, où vous continuâtes encores plus les méfiances que vous preniez de moy, sans vous en avoir donné une seule occasion, qui m'estoit un extrême ennui. Là les capitaines des gardes commencèrent à venir tous les jours chercher dedans la chambre de monsieur le duc et la mienne, et regarder dessous les licts s'il n'y avoit personne, et commandastes qu'il ne coucheroit en ma garde-robbe qu'un seul valet de chambre pour me servir ; et mesmes me levant le matin pour me

trouver à vostre lever, comme j'avois accoustumé, choquant à la porte, vous me fistes répondre que vous étiez chez le roy. Toutesfois, vous parliez à la Chastre et à quelques autres des noms desquels il ne me souvient, qui avoient été des principaux exécuteurs de la Sainct-Barthélemy et du tout serviteurs de M. de Guise, qui me fit croire que vous désiriez plus vous servir de ceste maison que de ceux qui ont eu cest honneur de vous estre plus proches et plus fidèles serviteurs. Le lendemain, ne me voulant de rien rebuter de ce que je sçavois néanmoins venir de vous, je retourne encores pour vous trouver en vostre chambre, de laquelle vous estiez sortie pour aller chez le roy. Pensant y entrer, vous commandastes qu'on me dist que le roy dormoit, encore que passant par la salle, plusieurs gentilshommes, mesme de ceux de mon gouvernement, y eussent vu entrer cinq ou six du conseil. Sachant cela, je choque à la porte; lors vous me fistes dire que le roy ne vouloit pas que j'y entrasse; qui me fut une grand'honte, mesme en la présence de tous les gentilshommes qui le virent. Cela estoit suffisant de me mettre en une extrême peine, n'ayant jamais rien sceu qui importât à vostre service que je n'en eusse adverty le roy de Pologne, comme il vous a tesmoigné de la Rochelle et de Vitry. Et vous, Madame, estant à Reims, ayant ouy parler de quelque requeste qu'on vouloit présenter à Vos Majestés, je ne faillis incontinent à le vous dire. Cela ne méritoit pas de vous faire concevoir une défiance de moy, mais au contraire vous convioit à vous y fier.

Or, voyant que mes ennemis avoyent telle part auprès de Vos Majestés, que pour nul de mes effects

vous ne pouviez perdre la desfiance qu'à grand tort vous aviez prinse de moy, je crus certainement que les bruits qu'on faisoit courir, qu'on nous vouloit mal-faire, estoyent véritables. En ceste peur, monsieur le duc, qui n'en avoit pas moins, me contoit les desseins qu'on luy faisoit, et je luy dis les miens en la présence de Thoré. De là Vos Majestés allèrent à Chantilly et puis à Saint-Germain, où vindrent les nouvelles qu'on avoit failly à prendre la Rochelle; et fust dit tout haut que, si elle eust été prinse, l'on eust mis prisonnier monsieur de Montmorency et exécuté sur nous la mauvaise volonté qu'on nous porte. Voyant les grandes mesfiances que Vos Majestez avoient de nous s'accroistre tous les jours, et recevant beaucoup d'avertissemens tous nouveaux qu'on nous vouloit mesfaire, cela fut cause que monsieur le duc se résolut, pour s'oster de ce danger et pour l'assurance de sa vie, de s'en aller, où je luy promis de l'accompagner, et de là m'en aller en mon pays, tant pour ma sûreté que pour donner ordre en Béarn et Navarre, où pour mon absence je ne suis nullement obéi. Et lorsque nous estions pour l'assurance de nos vies, sur le point de nous absenter de la présence de Vos Majestez, avint que vous en fûtes advertis, et nous appelastes en vostre cabinet, où nous vous dismes tout ce que nous sçavions. Alors vous nous assurastes de nos vies, et nous distes que le roy y donneroit si bon ordre que nous n'aurions cy-après occasion de nous plaindre.

Depuis, estans aux fauxbourgs Sainct-Honoré, nous eûmes les mesmes alarmes qu'auparavant, et disoit-on que nous serions menez prisonniers au bois de Vincen-

nes. Alors le vicomte de Turaine arriva de la part où Vos Majestez l'avoient envoyé, lequel nous confirma les mesmes occasions de peur et de crainte et nous mit devant les yeux le danger où nous estions de nos vies ; qui fut cause que M. le duc m'envoya dire par la Vergne et Montégu qu'il estoit résolu de se retirer pour ces mesmes raisons ; ce qu'entendant je délibéray de partyr pour l'accompagner et de là me retirer en mes pays, pour les mesmes raisons que j'ai cy-devant dites. Voilà, madame, tout ce que je sçay, et vous supplie très-humblement de considérer si je n'avois pas juste et apparente occasion de m'absenter, et qu'il plaise au roy et à vous me vouloir doresnavant faire tant de bien et d'honneur de me traiter comme estant ce que je vous suis, et qui n'ay autre vouloir que de vous estre à jamais, à tous deux, très-humble, très-obéissant et très-fidèle serviteur.

(Tiré de l'*Histoire de Marguerite de Valois*, par A. Mongez.)

HENRI III

1574—1589

I.

FUITE DE HENRI

ROI DE POLOGNE

POUR ALLER PRENDRE POSSESSION DU TRONE DE FRANCE

(Ce récit est fait par un des gentilshommes de sa suite.)

(1574)

I.

FUITE DE HENRI

ROI DE POLOGNE

POUR ALLER PRENDRE POSSESSION DU TRONE DE FRANCE

(racontée par un des gentilshommes de sa suite)

(1574)

OBSERVATIONS.

Nous avons dit plus haut les regrets que ressentit Henri de Valois quand il dut partir pour son nouveau royaume. Cependant le bonheur de se sentir roi, les plaisirs et les fêtes qui accompagnèrent son entrée dans sa nouvelle patrie et son couronnement, avaient pour un moment fait diversion à ses peines. Mais, quand le calme revint, quand il se vit isolé au milieu de sujets grossiers et d'une noblesse insoumise, la tristesse et le mal du pays s'emparèrent de nouveau de son âme. Peu fait pour la tâche qu'il avait entreprise, il ne sut pas se mettre au niveau de sa nouvelle situation, et, plus d'une fois, il ne cacha pas assez soigneusement son dédain pour des hommes et des institutions qui ne lui rappelaient guère la cour et le royaume de France. Ses sujets voyaient avec un étonnement mêlé d'un certain mépris les mœurs efféminées du roi et de ses compagnons. — Ses amitiés si ardentes pour ses favo-

ris excitaient la jalousie de la noblesse polonaise, qui sentait bien que le roi lui serait toujours étranger.

Henri de Valois se rendait bien compte de l'éloignement dont il était l'objet, et du peu de sympathie qu'il rencontrait autour de lui ; il était dans cette disposition d'esprit quand il reçut de France un courrier dépêché par Catherine de Médicis, pour lui annoncer la mort de Charles IX et son avénement au trône de France. Son parti fut promptement arrêté : ni les serments qu'il avait jurés, ni la surveillance méfiante dont il était l'objet, ne purent le retenir ; il se décida à la fuite.

Cet épisode, raconté par Mathieu, d'après Gilles de Souvré, témoin oculaire et compagnon du roi, mérite d'être lu. Henri s'enfuit de nuit, poursuivi par ses propres sujets qu'il avait promis de ne point abandonner ; atteint par une troupe qui s'était élancée après lui, au moment où il mettait le pied sur la frontière, et sollicité par le chef de retourner en son royaume, il fait cette incroyable réponse qui montre, à côté d'une profonde hypocrisie, un amour-propre et une confiance en ses forces que rien ne justifia jamais : « En prenant ce que Dieu me donne par succession, je « ne quitte pas ce qu'il m'a acquis par élection ; il me fera la grâce « de conserver l'une et l'autre. Mais la France, qui est première en « droit sur mes volontés, me demande les devoirs de ma naissance « et m'oblige de la secourir ; je vous reverrai, car j'ai, Dieu merci, « les épaules assez fortes pour soutenir l'une et l'autre couronne. »

Le mercredi 16 juin, le roi étant à table, Alamanni, Italien naturalisé Polonais, lui vint dire *que le bruit était par la ville qu'il s'en allait.* Le comte Tanchin survint au même temps, et tout ému ajouta *que chacun s'affligeait de son départ.*

Les gens d'entendement (répond le roi) *comme vous ne croiront pas que je m'en aille : ils savent bien ce qui*

a été résolu au conseil. Quant au peuple, il faut le laisser dans les rêveries qu'il imagine : je me soucie peu du bruit, et beaucoup de la réputation.

Le comte voit ses amis, les assure de l'intention du roi : mais, comme le bruit est une fumée qui se pousse et s'écarte, plus on la veut supprimer, on le vit augmenter en telle sorte que le comte, un quart d'heure après, revint dire au roi que l'on avait mis des corps de garde partout. Le roi se prit à rire et dit que : *C'était bien le moyen de s'assurer, mais que pour les mettre hors de crainte et de soupçon il se coucherait et s'endormirait devant eux.* Là-dessus il se couche, continue ses discours plus que de coutume, et feint de s'endormir. Le comte de Tanchin, croyant le roi endormi, tire le rideau en opinion qu'il n'était pas en état de faire le chemin qu'il fit cette nuit-là. Souvré donnait à souper à ceux qui devaient accompagner le roi. Ermenville s'y trouva sans avoir été invité, et, se doutant de ce qui se tramait, reconnut bien qu'on lui donnait le change. Après souper, la compagnie se séparant, chacun alla au rendez-vous qui avait été assigné. Souvré et Larchant, qui devaient aller trouver le roi, mirent leurs bottines et éperons dans leurs chausses, pour n'accroître le soupçon des Polonais qui commençaient à se remuer d'autant qu'on avait vu partir des chevaux chargés que Villequier renvoyait. Cette faute les cuida tous perdre, parce qu'on eut de la peine à la déguiser et excuser; et le roi trouva fort mauvais qu'il eût plus considéré la perte de son bagage que le salut de Sa Majesté.

Sitôt que Souvré et Larchant surent que le comte

de Tanchin fut sorti par une porte de la chambre du roi, ils y entrèrent par l'autre, habillèrent le roi diligemment, et le firent passer par le logis de Miron, son premier médecin, pour gagner la campagne. Il y a quelque rapport et ressemblance entre les châteaux de Cracovie et de Blois : l'un et l'autre ont une porte pour descendre à la ville et une autre pour aller aux faubourgs. Souvré envoya quérir Miron pour voir si la porte des champs était fermée : il rapporta qu'il l'avait laissée ouverte ; mais, étant proche de la cuisine, Alamanni, qui avait la puce à l'oreille et qui était toujours aux écoutes, la fit fermer. Il était sur le pas de la cuisine comme le roi descendait l'escalier qui en était fort proche. Souvré s'avançant pour détourner ses yeux et curiosité, Alamanni lui demande où il allait : « A une assignation, dit l'autre, qu'une belle dame m'a donnée au faubourg, et je vous prie de me faire ouvrir la petite porte. »

Ainsi il l'amusa dans sa cuisine, afin que le roi passât sans être vu. Alamanni lui donna la clef, pour ouvrir la porte du faubourg, si elle était fermée, et pour s'en servir au retour. Il était bien en quelque opinion d'une ruse ; mais, ne faisant que descendre de la chambre du roi, et l'ayant laissé au lit, son jugement était si ébranlé qu'il ne savait de quel côté il devait pencher. Ce fut la porte du salut du roi et de toute sa suite qui y passa. Il fit un quart de lieue à pied, pour aller à une petite chapelle qui était le rendez-vous.

La bonne conduite ne seconde pas toujours les résolutions qui se prennent chaudement. Le danger qu'il y a de n'aller assez vite trouble le jugement et

précipite la diligence. Le roi ne commençait qu'à respirer ce premier air de liberté, qu'il reconnut du manquement en l'ordre qu'il avait donné, et plusieurs choses inopinées qui lui arrivèrent qui lui firent perdre beaucoup de temps. Souvré, Larchant, Miron et du Halde, qui seuls étaient auprès du roi, entendant le galop de quelques chevaux, mirent la main à l'épée croyant d'avoir des Polonais à leurs talons : c'était Ermenville, qui, ne voulant courir la fortune de ceux qui demeureraient les derniers, se jeta aux genoux du roi, le suppliant de lui permettre de le suivre.

Monte vite (dit le roi) : *tu nous as donné l'alarme.*

Carqueret, qui était là avec les chevaux, présenta au roi un barbe de Souvré pour le meilleur et le plus vite : il le monta, mais ce ne fut que pour peu de temps ; car le long repos lui fit faire trois ou quatre sauts qui l'incommodèrent fort. Il descendit pour prendre une jument que le comte de Tanchin lui avait donnée.

Ce fut le premier augure des peines et traverses qu'il rencontra en ce voyage. A quelques pas de là, il trouva les gentilshommes qu'il avait ordonnés pour l'accompagner, et, leur demandant où étaient Villequier et Pibrac, ils répondirent ne les avoir point vus. Il avait été dit qu'ils tiendraient le chemin de Chémerault[1] ; et ils en avaient pris un autre : car la confusion où ils étaient en l'épaisseur des ténèbres, chacun craignant pour soi, pour le roi et pour ses amis, fut

[1] Barbezières, sieur de Chémerault, avait pris les devants par ordre du roi pour aller demander à l'empereur la permission de traverser ses États.

cause qu'ils ne se souciaient pas tant d'aller droit que d'aller vite.

Le roi fut fort fâché de cette erreur; car ils avaient avec eux les guides si nécessaires en une nuit des plus obscures, et les truchements dont on ne ponvait se passer, ne sachant ni la langue ni le pays; tellement que le roi, n'ayant autre conduite que de Dieu et de sa bonne fortune, passa outre, traversa un marais de deux cents pas, et au partir de là prit le premier chemin qu'il rencontra, et le suivit près de deux lieues jusques à une forêt de sapins où il le laissa, parce qu'une grande coupe de bois empêchait le passage. En cet embarrassement le roi s'arrêta; et les autres s'écartèrent çà et là pour trouver un grand chemin. Souvré et Larchant découvrirent la maison d'un charbonnier, qui, entendant le train des chevaux, monta en son grenier, et tira l'échelle après lui. Il fallut monter à l'escalade pour le faire descendre et mener au roi; bien leur en prit qu'ils savaient quelques mots de la langue; aussi l'ignorance leur eût été honteuse au pays où leur maître régnait. Ils firent monter le charbonnier en croupe sur le cheval d'Ermenville, qui les mena par le plus droit à Satura, où le roi se trouva à la pointe du jour, ayant fait cinq à six lieues polonaises, qui en valent plus de vingt en France. Le bonheur voulut que la barrière du pont ne se trouvât fermée, et qu'ils gagnèrent diligemment une autre ville à trois lieues de là, où Villequier, Pibrac, Quélus et Beauvais-Nangis l'attendaient. Carqueret et Miron s'arrêtèrent avec eux pour se reposer et rafraîchir; en même temps ils aperçurent les Polonais qui venaient après eux; ce fut alors à qui

courrait le mieux. Pibrac, ne se voulant fier à son cheval, se sauva dans un marais où il enfonçait jusqu'au cou pour se couvrir contre la fureur de ceux qui le poursuivaient.

Miron courut après le roi au grand galop, criant toujours : *Piquez, piquez!*..... la peur ne lui fournissant plus d'haleine pour en dire davantage. Souvré, le voyant, s'arrêta pour savoir ce que c'était; il répondit : *que toute la Pologne suivait le roi, que tous les gentilshommes qui étaient demeurés derrière étaient morts ou prisonniers*. Le roi cependant gagnait toujours du pays, accompagné de Larchant et du Halde.

Après que Souvré, Miron, Liancourt, Châteauvieux et Renty, qui en chemin avaient joint le roi, eussent passé le pont, ils le rompirent, et jetèrent les planches dans l'eau. Ce fut le salut du roi : car, remontant à cheval, ils virent cinq cents Polonais qui se présentèrent pour passer, et, étant contraints d'aller chercher le passage à une lieue de là, ils perdirent leur avantage.

Le roi se rendit à Peitzna[1], première ville de l'empereur, où il trouva Bellièvre[2], ambassadeur de France, avec le relais, qui le reçut sans le saluer, l'appelant *le capitaine la Motte*, et feignant qu'il était de son train. Le gouverneur de la ville, qui vint le voir, le reconnut bien pour ce qu'il était, et lui dit :

Qu'il avait reçu des lettres du Sénat de Pologne pour le faire arrêter, le suppliant de passer outre, et de ne le

[1] Plezin, ville frontière d'Autriche.

[2] Pomponne de Bellièvre, ambassadeur de France à la cour de Pologne, prétexta la mort de Charles IX pour se retirer. Il s'était concerté avec Henri III et lui tenait des relais prêts.

mettre en peine de n'offenser Sa Majesté, ni de contrevenir aux capitulations et intelligences qui étaient entre l'Autriche et la Pologne....

Le roi, l'ayant remercié de cet avis, ne voulut point reparaître, et monta un cheval de relais; car la jument, sur laquelle il était venu, tomba morte à l'entrée de l'écurie.

Le soupçon de ce départ, étant passé en créance, éveilla de bon matin le comte de Tanchin pour aller en la chambre du roi : mais il fut amusé par un gentilhomme français qui lui dit : *que le roi dormait, et que n'ayant reposé la nuit pour l'inquiétude que lui donnait la mort du roi son frère, on ne le devait éveiller si matin.*

Les Palatins, voyant la ville si émue, et que le bruit était pris pour certitude, le firent retourner au château pour apprendre et rapporter la vérité. Il entra en la chambre, et, tirant le rideau, trouva le lit vide. Il ne put faire autre chose que de *crier au malheur!* Cela fit une effroyable émotion partout. Les Palatins coururent incontinent au château, pour se servir des pierreries qu'ils avaient remarqué être en un coffre pendu au pied de son lit, et qui étaient estimées plus de trois cent mille écus. Le temps qu'ils mirent à le faire ouvrir et chercher ce qu'ils ne trouvèrent pas servit bien au roi pour gagner pays : car, si, à l'instant qu'ils fussent assurés de son partement, ils eussent dépêché leurs gens pour courir après lui, ils l'eussent encore trouvé dans les confins de Pologne; mais, en ces accidents non prévus, il y a toujours tant de trouble que rien ne se fait qu'en désordre. Le comte de Tanchin eut commandement de le suivre....

Il fit telle diligence qu'il trouva le roi un peu au-delà de la frontière de Pologne. Il ne se présenta qu'accompagné de quatre ou cinq Tartares avec l'arc et la flèche. Bellièvre, le voyant venir au galop, donna les deux pistolets qu'il avait à l'arçon de sa selle à Souvré et Larchant, leur disant :

Tenez, défendez votre maître; je me servirai de mon épée.

Ceux-ci allèrent au-devant du comte de Tanchin, et le reconnaissant lui demandèrent s'il venait comme ami ou ennemi.... Il fit réponse *que c'était en qualité de très-humble serviteur du roi......*

Dites donc à vos gens, lui répondit Bellièvre, *qu'ils mettent bas leurs flèches*, *ou vous en pâtirez le premier...*

Il le commanda; mais, ne le faisant point assez promptement, il les menaça en leur langage pour les faire obéir. Il pria Souvré de le faire parler au roi, qui était à cent pas de là, et, s'approchant de lui, se voulut mettreà genoux : mais le roi lui commanda de parler à cheval.

Il lui dit :

Sire, MM. du Sénat m'ont envoyé pour assurer Votre Majesté de l'incroyable regret qu'ils ont de votre départ, et vous demander pardon de ce qu'ils n'ont pas reconnu comme ils devaient la grande grâce que Dieu leur a faite de leur donner un tel prince pour roi; que, s'il plaît à Votre Majesté d'y retourner comme Elle en est suppliée et conjurée très-humblement par les larmes et les vœux de tous les ordres du royaume, Elle y trouvera plus d'honneur et d'obéissance qu'on ne lui en pourrait rendre en nul autre lieu du monde...

Le roi lui dit :

Comte, mon ami, en prenant ce que Dieu me donne par succession, je ne quitte pas ce qu'il m'a aussi acquis par élection : il me fera la grâce de conserver l'un et l'autre. Mais la France, qui est première en droit sur mes volontés, me demande les devoirs de ma naissance, et m'oblige de la secourir, en cette pressante nécessité : je vous reverrai ; car j'ai, Dieu merci, les épaules assez fortes pour soutenir l'une et l'autre couronne....

Le comte de Tanchin repart *qu'il ne disposerait jamais plus librement ni absolument des volontés des Français que des Polonais....*

Les serviteurs du roi, s'apercevant que ce discours pouvait être un amusement pour donner temps aux autres de le joindre, lui dirent qu'il le devait renvoyer; sur quoi le roi lui dit : *M. le comte, j'ai trop fait de chemin pour retourner : quand toutes les forces de Pologne seraient ici, je ne le ferais point ; et je donnerai de la dague dans le ventre du premier qui sera si hardi que de m'en parler. Tout le service que vous me pouvez faire, et dont je vous prie, est de ramener vos gens, et d'avoir soin des miens......*

A cette parole, le comte se piqua le bras, en suça le sang, jura perpétuelle fidélité au roi, et, pleurant à chaudes larmes, le supplia de lui donner une aiguillette et recevoir un bracelet de camaïeux qu'il lui offrait pour gage de la fermeté de sa parole......

Souvré dit au roi *que ce témoignage d'affection méritait quelque chose de plus grande valeur.*

Le roi lui donna un diamant de douze cents écus. Souvré lui fit présent des armes complètes qu'il avait

laissées dans son logis à Cracovie. Il fit ce que le roi lui avait commandé, ramena les Tartares, renvoya les Français et donna au Sénat quelques espérances de retour.

Tiré de l'*Histoire du règne de Henri III*, par Mathieu.)

II.

RELATION

DE

L'ARRESTATION DU MARÉCHAL DE MONTMORENCY

(1575)

II.

RELATION

DE

L'ARRESTATION DU MARÉCHAL DE MONTMORENCY

(1575)

OBSERVATIONS.

Le récit suivant est extrait des Mémoires de l'État de France sous les règnes de Charles IX et de Henri III. Il nous a semblé offrir un tableau véridique de la façon expéditive dont la reine mère et le roi agissaient vis-à-vis de leurs ennemis politiques. L'attitude courageuse et résolue du maréchal de Montmorency, dans cette périlleuse circonstance, fait le plus grand éloge de son caractère.

Après la Saint-Barthélemy, il s'était formé en France un parti modéré qui voulait le rétablissement de la tranquillité publique par la tolérance religieuse. Plusieurs grands personnages de l'État, et parmi eux le maréchal de Montmorency, avaient formé le projet de s'emparer de la direction des affaires; leur chef devait être le duc d'Alençon. — Fidèle à ses habitudes de dissimulation, ce prince évita de se prononcer, et, au moment d'agir, révéla tout à la reine mère. — Catherine résolut alors de faire arrêter les maréchaux de Montmorency et de Cossé, qui n'avaient pas su à temps fuir sa vengeance comme le prince de Condé et le roi de Navarre. — Dans sa colère, elle voulait faire un exemple terrible.

Le maréchal de Montmorency fut attiré au château de Vincen-

nes, où la cour était alors, et, sous les dehors d'une hospitalité mensongère, la reine mère le fit garder à vue. Le médecin du roi, Miron, avait été invité à faire circuler des bruits de maladie sur Montmorency pour préparer l'opinion à la nouvelle de sa mort. — Le maréchal ne se fit pas longtemps illusion sur le sort qui l'attendait ; de bienveillants et presque affectueux, les procédés du roi et de la reine mère devinrent bientôt ouvertement menaçants. Quand il se vit retirer ses serviteurs il perdit toute espérance, et dit même à un de ses gardiens, s'il faut en croire le témoignage de l'Étoile : « Dites à la reine qu'elle ne fasse pas tant de façons, qu'elle m'envoie seulement l'apothicaire de M. de Birague ; je prendrai tout ce qu'il me donnera. »

Le projet de Catherine ne devait pas être suivi d'exécution. Les maréchaux de Montmorency et de Cossé furent enfermés à la Bastille, où leur vie fut fort en danger ; mais tous deux échappèrent à la mort, grâce au dévouement de M. de Souvré, grand-maître de la garde-robe du roi. Le duc d'Alençon, de son côté, s'employa en leur faveur et obtint leur élargissement.

Au mois de mars 1575, le duc de Lorraine et sa femme, accompagnés du cardinal de Lorraine, avec leur train, vinrent à Dammartin, qui est un bourg et fort château appartenant au maréchal de Montmorency par la succession du connétable son père, distant de six ou huit lieues de Paris. Le maréchal, entendant qu'ils venaient, alla au-devant d'eux jusqu'à une grande lieue et demie, et puis leur donna le plaisir de la vénerie et de la fauconnerie et tout le passe-temps dont il se put aviser ; puis les amena en son château de Dammartin, où il leur fit les meilleures chères qu'il fut possible. Le lendemain lui et le cardinal furent l'espace de trois grandes heures enfermés eux deux

sur une terrasse, et après dîner il les accompagna jusqu'au château de Nanteuil, qui est à quatre lieues de là, et qui appartient à la maison de Guise. Après plusieurs grands adieux et embrassements, étant de retour à Dammartin et enquis de quelques-uns de ses domestiques *s'il lui plaisait pas aller en cour*, *répondit qu'il ne partirait pour y aller que au jour de Pâques*. Il y avait encore dix ou onze jours alors jusque-là. Mais le lendemain, un de ses serviteurs domestiques, nommé Thérignan, le vint trouver, et lui dit que tous ses amis désiraient qu'il fût auprès du roi et que le roi et la reine désiraient fort le voir.

Jamais (disait ce serviteur) *ils ne m'ont fait si bonne chère ni montré si bon visage qu'à ce coup; vous n'avez rien à craindre*, *car vous n'y avez plus d'ennemis : ils s'en sont allés...*

Le maréchal, crédule à son dommage, fit marcher ses mulets, commanda à chacun de monter à cheval, puis s'en alla en son château de Chantilly à six lieues de là ; et sur le soir résolut de partir le lendemain au point du jour pour aller trouver le roi au bois de Vincennes. S'étant mis en chemin, sur les dix heures du matin arrive vers lui le sieur de Torcy envoyé de la part du roi, qui lui fit entendre que le roi avait un extrême désir de le voir, et le priait de se hâter ; au moyen de quoi ledit maréchal ne séjourna qu'il ne fût arrivé au bois de Vincennes, où incontinent il fut logé dedans le donjon, et le maréchal de Cossé en une chambre auprès, dont le roi et la reine montraient visage fort content.

Le maréchal de Montmorency avait fait porter ses oiseaux de rivière, estimant qu'il aurait liberté et

loisir d'aller chasser à sa coutume : mais il fut treize jours sans bouger du logis. Cependant on lui faisait entendre par divers espions que le roi avait affaire de lui : mais ses amis et serviteurs étaient fort étonnés de ce qu'il n'allait point aux champs, et ils s'entre-disaient qu'il était prisonnier; et, comme quelqu'un d'entre eux lui demandait comme les choses allaient, le maréchal fit réponse que le roi ni la reine ne lui avaient jamais parlé à cœur ouvert jusques à cette heure-là, et que cela le satisfaisait et contentait tellement qu'il en avait mandé nouvelles exprès à sa femme par un gentilhomme.

La maréchale, ayant reçu les lettres de son mari, délibéra de le venir trouver à la cour. Au reste le grand prieur festoya le maréchal en un lieu hors du château nommé la cour de la *Pissote*. Le maréchal n'était sorti que ce jour, qui était le vendredi prochain devant Pâques, appelé le Vendredi saint; le mardi ensuivant il demanda congé au roi d'aller à la volerie; et à son retour le roi se fit apporter de son lit à la fenêtre, *afin de le voir*, tant il avait peur qu'il ne fût échappé. Le mercredi il ne bougea du château; et le jeudi il retourna à la volerie, accompagné des sieurs de Torcy et de Lansac le Vieil, que la reine y envoya. Si alors il eût voulu croire quelques-uns de ses serviteurs, il ne fût pas retourné au bois de Vincennes.

La maréchale sa femme, ayant été six ou sept jours en cour, s'en retourna à Chantilly; et prenant congé le soir tant du roi que de la reine, ils lui firent le meilleur visage et accueil qu'il est possible de penser : La reine lui disant :

— *Allez, ma fille, allez-vous-en faire guérir; nous sommes infiniment aises le roi et moi de voir M. de Montmorency auprès de nous.*

Sur ce la maréchale lui répondit :

Que ne vous en servez-vous donc?

A quoi la reine répliqua :

Ma fille, que voudriez-vous que nous fissions? Voudriez-vous que nous l'envoyassions avec M. de Montpensier? L'un n'endurerait pas que l'autre lui commandât.

Alors ledit sieur de Montpensier menait une armée en Poitou. Elle lui dit davantage :

Voudriez-vous que nous lui baillissions l'armée de Matignon? Elle est trop petite pour lui; mais, ma mie, nous savons que c'est un notable seigneur et un fort homme de bien : le roi et moi nous en voulons servir pour la paix.....

Le lendemain matin, comme la maréchale prenait congé des dames de la cour, elle apprit d'autres nouvelles toutes contraires; car elle entendit pour certain que ce que la reine mère lui avait dit n'était que pure trahison, au moyen de quoi, rencontrant un des serviteurs domestiques du maréchal, lui dit :

Je vous veux communiquer ce que j'ai appris ce matin, pour le dire à monsieur votre maître, ce que l'autre fait; et le rapport contenait en somme que le roi et sa mère lui voulaient mal de mort, qu'il prît garde à soi, et que, s'il voulait, la maréchale sa femme demeurerait à une lieue de là contrefaisant bien fort la malade, et qu'elle manderait au roi et à la reine mère qu'il leur plût permettre à son mari de la venir voir, afin qu'il donnât ordre à cette affaire.

Mais le maréchal fit réponse *qu'il était trop tard et qu'il fallait attendre la volonté de Dieu*. Ce soir il alla voir le roi et fut en sa chambre jusques à neuf heures et demie. Lors le roi lui donna congé et lui dit par trois fois : *Adieu, M. de Montmorency!*

Puis ledit sieur maréchal tira le rideau du lit du roi, lequel voulait dormir (disait-il). Le maréchal étant retiré et couché, sur les onze heures du soir le roi envoya quérir la reine et le chancelier de Birague: lors ils conclurent d'emprisonner le duc d'Alençon et le roi de Navarre. Le roi ordonna qu'on allât quérir son coche à Saint-Maur-les-Fossés, ce qui fut fait, et entra par la porte de derrière dedans le parc, pour venir à la porte du château. Sur les quatre heures du matin un gentilhomme écossais fit entendre à un des domestiques du maréchal, et qui était avec lui en la chambre du roi le soir précédent, qu'il avait vu entrer la reine et le chevalier [1] en la chambre du roi, et le coche aussi. Enquis pourquoi l'on avait amené ce coche, répondit que c'était pour mener le duc d'Alençon et le roi de Navarre à la Bastille, et qu'il le pensait ainsi.

Le maréchal, étant averti de cela par ce domestique, se lève; et comme il s'habillait un des valets de chambre le vint trouver, qui lui dit que le roi le demandait, et était envoyé aussi vers le maréchal de Cossé, pour lui en dire autant, comme l'effet le montra. Le maréchal de Montmorency étant passé le pont avec son serviteur domestique susmentionné, il trouva le vicomte d'Auchy, capitaine des gardes du

[1] Le chevalier d'Angoulême, connu depuis sous le nom de duc d'Angoulême.

roi ; et s'étant entre-salués tout haut, le vicomte commença à deviser avec lui à l'oreille, et se promenèrent l'espace de trois heures ensemble pendant lesquelles le maréchal changeait souvent de couleur, à quoi l'on pouvait aisément juger qu'il entendait de fâcheuses nouvelles ; aussi était-ce l'emprisonnement que lui annonçait le vicomte, lequel il pria d'aller vers le roi obtenir congé que le maréchal pût parler à lui.

Cependant un des lieutenants du vicomte mena ledit maréchal vers le coche; et le vicomte revint aussitôt, et lui dit que le roi ne le voulait point voir. Sur ce on ouvre la porte du parc où le maréchal entra, et commença à ôter un des crochets de sa ceinture pour mettre son épée dedans le coche. Son serviteur domestique le suivait pas à pas malgré les gardes et leur demandait s'ils le voulaient empêcher de voir ce que l'on ferait de son maître, duquel il s'approcha pour l'aider à monter dans le coche. Y étant assis, ce serviteur lui demanda par deux fois :

Monseigneur, que vous plaît-il que je devienne ? que voulez-vous faire de moi ?

Et d'autant que le maréchal ne lui répondait rien, il ajouta :

Monseigneur, ne trouveriez-vous pas bon de faire avertir madame de votre emprisonnement ?

Mais le maréchal le regardait au visage sans dire mot. Alors apparut le maréchal de Cossé monté sur un petit mulet gris à la porte du parc, que les suisses emmenaient, duquel ils l'enlevèrent et le portèrent jusque dedans le coche ; derechef le domestique duquel nous avons parlé pria le maréchal de Mont-

morency de l'envoyer porter ces nouvelles à la maréchale sa femme.

Allez donc la trouver de ma part (dit-il), *et faites mes recommandations à ses bonnes grâces.*

Alors ce serviteur, s'adressant au vicomte, lui déclara la charge qu'il avait, et le vicomte, qui était aussi dans le coche, se levant, demanda au maréchal :

Vous plaît-il, monseigneur ?

Je vous prie, mon ami, répondit le maréchal.

A l'instant le vicomte appela un capitaine écossais (le coche marchant toujours), et lui dit :

Allez dire à M. de Sansac qu'il ouvre la porte à ce capitaine qui s'en va trouver madame de la part de Montmorency....

Ce que l'autre exécute menant ce capitaine serviteur domestique avec trente archers de la garde écossaise ; et, après avoir parlé au seigneur de Sansac, sortit sain et sauf, et, montant à cheval en diligence, vint trouver la maréchale à Chantilly. Mais on la poursuivit de tous côtés pour l'attraper, ensemble le sieur la Porte, gentilhomme bien-aimé dudit sieur maréchal et guidon de sa compagnie d'hommes d'armes. Ils se sauvèrent tous deux nonobstant les diverses embûches qui leur furent dressées par soixante chevaux en Champagne et Bassigny, et jusqu'à Metz. Cependant les deux maréchaux furent enferrés à la Bastille.

(Tiré des *Mémoires de l'État de France sous Charles IX*, attribués à Jean de Serres.)

III.

ASSASSINAT

DE

DUGUA, MESTRE DE CAMP DU RÉGIMENT DES GARDES

DU ROI HENRI III

(1575)

III.

ASSASSINAT

DE

DUGUA, MESTRE DE CAMP DU RÉGIMENT DES GARDES

DU ROI HENRI III

(1575)

OBSERVATIONS.

Nous empruntons à l'historien Varillas le récit de l'assassinat de Louis-Bérenger Dugua, mestre de camp du régiment des gardes sous Charles IX et Henri III. Voici un de ces nombreux épisodes sanglants qui mettent en relief les mœurs d'une époque tourmentée et féconde en violence. L'absence de sens moral était général, et les plus hauts personnages, comme aux temps de la barbarie, tenaient en profonde indifférence la vie de leurs semblables.

Une des victimes de ces mœurs cruelles, Louis-Bérenger Dugua, devait à sa brillante valeur la haute position militaire et la faveur dont il jouissait à la cour. Gentilhomme fastueux et magnifique, d'une bravoure incontestée, il joignait à ces qualités si communes alors une éducation solide et développée. — Son mérite reconnu l'avait fait distinguer de bonne heure. Il était en grande estime

auprès du duc d'Anjou, si bien que l'on disait que ce jeune prince ne voyait que par les yeux de son favori.

Cette amitié exclusive excita la jalousie de Marguerite de Valois, associée aux projets de son frère, et elle accusa Dugua de vouloir la brouiller avec le duc d'Anjou et la reine mère. Dans son ressentiment elle résolut de détruire cette influence en faisant tuer celui qu'elle considérait comme son ennemi mortel. Elle trouva facilement un sicaire complaisant qui abritait une vengeance personnelle sous les dehors de l'obéissance à un ordre presque royal.

L'assassin suivit Dugua pendant quelque temps, finit par le surprendre, et le fit assassiner par des coupe-jarrets à ses gages, après une lutte acharnée.

« Sa mort, dit Brantôme, en réjouit bien aucuns et même quel-
« ques dames, principalement une grande. Mais qu'elle mette sa
« main sur sa conscience, elle n'avouera jamais qu'elle l'ait trouvé
« si arrogant, si insolent et si mal officieux envers Sa Majesté
« comme elle en a trouvé d'autres depuis. Et lui m'a dit qu'il
« l'honorait comme elle le méritait et comme il lui était tenu de
« son devoir. »

Bien que ce passage de Brantôme soit un peu suspect de partialité à cause de la grande amitié qu'il portait à Dugua, il semble néanmoins confirmer le jugement que porte Varillas sur cet événement. Comme cet historien, nous inclinerions volontiers à croire que ce ne fut pas l'influence de Dugua sur l'esprit du duc d'Anjou qui fut la cause unique de sa mort. On peut supposer, avec vraisemblance, que Dugua, dans sa faveur, ne fut pas toujours circonspect, et qu'il tint peut-être, au sujet de certains bruits qui coururent sur la princesse Marguerite, un de ces propos inconsidérés qui, vrais ou faux, attirent sur leur auteur de terribles représailles.

On comptait le jeune Dugua parmi les principaux favoris; et de fait, il n'y en avait point de plus accompli que lui. Il était vaillant sans être fanfaron, une

blessure reçue à la guerre, qui lui avait beaucoup affaibli le bras droit, ne l'avait pas empêché de se battre en duel toutes les fois que les plus braves de la cour lui avaient témoigné de n'être pas contents de lui; et c'était peut-être à cause de la fermeté de son courage que le roi l'avait nommé mestre de camp du régiment des gardes. Il était petit, mais au reste bien fait : et quoique la noblesse de France se piquât encore d'ignorance, il était si savant, qu'il n'y avait point de gentilhomme français ni étranger qui osât soutenir longtemps la conversation devant lui, sans qu'il les déconcertât par sa présence d'esprit ou par la subtilité de ses pensées.

Il n'est pas possible de deviner les causes de l'antipathie de la reine Marguerite pour lui, et celle qu'elle en rapporte au commencement de ses mémoires n'est pas vraisemblable. Elle prétend que Dugua s'était entièrement emparé de l'esprit de Henri III, et qu'il avait corrompu ses mœurs, en l'accoutumant à la lecture de Machiavel. Mais il est constant que Villequier, Bellegarde et Pibrac étaient alors pour le moins aussi avant que Dugua dans les bonnes grâces du roi; et il paraît encore dans les dépêches que Sa Majesté avait écrites, lorsqu'on briguait pour elle les couronnes d'Alger et de Pologne, c'est-à-dire avant que Dugua se fût attaché à elle, que la lecture de Machiavel lui était déjà familière, puisqu'elle en transcrivait des cinq ou six lignes de suite. Il y a plus d'apparence que la reine Marguerite était de l'humeur de Catherine de Médicis sa mère ; et que, comme Catherine n'avait consenti que par force que le maréchal de Retz fût favori de Charles IX, Marguerite

ne pouvait souffrir que d'autres qu'elle eussent la plus étroite confiance de Henri III.

Quoi qu'il en soit, la reine Marguerite témoigna dans toutes les rencontres de l'antipathie pour Dugua, qui, étant de son côté le plus fier des courtisans, ne garda plus de mesures avec cette princesse.

Il était fort libre en paroles; et, comme il s'émancipait assez souvent jusqu'à reprendre le roi, lorsqu'il lui voyait dire ou faire des choses indignes de la majesté royale, il s'érigeait encore en censeur des autres personnes au-dessus de lui. Marguerite ne donnait que trop d'occasions à la médisance, et l'on prétend que Dugua tint un jour, en présence de deux ou trois courtisans, des discours qui choquaient directement son honneur. Elle en fut informée, et elle résolut de s'en venger avec une hauteur qui ôtât désormais à toutes sortes de gens la liberté de la décrier. Il n'était pas possible d'en venir à bout par les voies ordinaires, puisqu'il n'y avait plus de sûreté pour elle de s'adresser au roi.

Sa Majesté la soupçonnait de préférer les intérêts du duc d'Alençon aux siens; et d'ailleurs elle était femme du roi de Navarre, et par conséquent attachée aux intérêts des calvinistes, qui, prévoyant assez que le duc d'Alençon leur échapperait bientôt, et ayant reconnu par expérience que le prince de Condé n'était point assez accrédité pour exercer leur généralat, le voulaient déférer au roi de Navarre. De plus, Henri III n'était pas d'humeur à disgracier un favori pour quelques paroles de travers, surtout lorsqu'elles n'avaient pas été sans fondement; et si sa sœur se fût adressée à lui pour tirer raison de Dugua, ou il

ne lui aurait rien promis là-dessus, ou il ne lui eût pas tenu parole.

Ainsi elle chercha un assassin, et le trouva en la personne du baron de Viteaux, petit-fils du chancelier et cardinal du Prat.

Viteaux n'était brave que dans les armées, où il combattait avec beaucoup de prudence et de valeur; mais hors de là il était prévenu de l'opinion qu'il y avait de la folie à exposer sa vie pour tuer ses ennemis, et qu'il fallait la mettre en sûreté avant que de travailler à se venger. Il s'était ainsi défait de quelques gentilshommes d'Auvergne, entre lesquels on comptait un des plus considérables de cette province, qui s'appelait Millaud, frère puîné du baron d'Alègre. Ce baron avait eu recours à la justice, et Viteaux s'était sauvé dans le comté de Bourgogne. Il se plaignait de ce que Dugua lui avait enlevé une aubaine que le roi lui avait accordée; et la reine Marguerite ne lui eut pas plutôt écrit qu'elle attendait de lui qu'il la vengerait, qu'il repartit qu'il était prêt de tout hasarder pour la satisfaire.

Il fallait lui trouver un lieu dans Paris où il pût arriver, et demeurer inconnu avec trois ou quatre scélérats qui s'étaient donnés à lui, et qu'il appelait ses lions, peut-être à cause qu'ils étaient des plus hardis aussi bien que des plus méchants hommes du monde. Des gens de cette nature n'étaient pas d'humeur à demeurer longtemps dans un lieu sans qu'on s'en aperçût; et si par imprudence ou par témérité ils eussent donné occasion de découvrir la retraite de Viteaux, le baron d'Alègre, qui se trouvait alors à Paris, l'eût fait enlever et mettre dans la concierge-

rie du palais, d'où il ne serait sorti que pour perdre la tête. Et, de fait, il n'y eut point de bourgeois qui osât prêter sa maison pour le loger; mais le grand couvent des Augustins lui fournit un asile. Il y a de l'apparence que ce ne fut pas à l'insu des supérieurs; mais il est tout à fait surprenant que Viteaux et ses lions demeurèrent si longtemps dans cette communauté qui n'était point alors fort réglée sans qu'on le sût. La reine Marguerite l'y fit venir et l'y entretint; mais elle douta plus d'une fois s'il la servirait à sa mode.

Dugua n'était pas informé de ce qu'elle machinait contre lui; mais il s'était fait tant d'ennemis, et on l'avait menacé par tant de billets glissés sous son assiette lorsqu'il se mettait à table, et sous sa toilette lorsqu'il se déshabillait, qu'on le tuerait à la première occasion qu'il en donnerait, que, pour prévenir son malheur, il demeurait tout le jour au Louvre; et, après qu'il avait assisté au coucher du roi et assis la garde, il prenait quinze ou vingt soldats des plus déterminés, les menait chez lui pour l'escorter en chemin, leur donnait sa maison à garder durant la nuit, et retournait le lendemain avec eux au Louvre. Ainsi, quoiqu'il fût observé de si près, qu'il ne disait pas un mot, et ne faisait point de démarche dont la reine Marguerite ne fût avertie, il demeura près de trois mois hors d'atteinte: et Viteaux aurait été contraint de retourner dans le comté de Bourgogne, où était le seul bien qu'il possédait, ou de s'exposer dans Paris à périr dans les formes de la justice, si Dugua ne se fût relâché dans sa conduite.

Il avait loué une petite maison dans le faubourg

Saint-Germain. Il se levait les soirs après avoir feint de se coucher dans sa maison ordinaire : il ne se faisait accompagner que d'un ou deux de ses domestiques, auxquels il avait révélé son secret.

Aucune de ces particularités n'échappa à la connaissance de la reine Marguerite, ni par conséquent à celle de Viteaux qui eut la hardiesse de visiter le lieu, et de prendre les mesures nécessaires pour en enfoncer aisément les portes, et, en cas qu'il ne réussît pas, pour accrocher aux fenêtres des échelles de cordes. Le 30 décembre 1575 fut choisi pour cette exécution : et, comme elle se passa sans témoins, on n'en sait autre chose que ce que Viteaux jugea longtemps après à propos d'en découvrir.

Il raconta qu'au moment qu'il arriva dans la maison de Dugua, il la fit environner afin qu'il ne pût échapper, ce qui donne lieu de croire que ses lions avaient été renforcés par des gens dévoués à la reine Marguerite. Il ajouta que les serrures et les gonds, qu'il avait eu soin de rompre à demi le jour précédent, résistèrent si peu à la violence qu'il fit pour enfoncer les portes, que personne n'en ouït le bruit, excepté les deux domestiques de Dugua, qui accoururent et furent aussitôt poignardés ; que Dugua était couché dans son lit, où il lisait avec une telle attention qu'il ne fut détourné que par le bruit que fit Viteaux en entrant dans sa chambre ; que le combat entre eux dura un gros quart d'heure, tout irrégulier qu'il était, parce que Dugua, apercevant Viteaux et ses lions, se jeta dans la ruelle et prit un épieu qu'il tenait toujours au chevet de son lit. Il se défendit avec une admirable présence d'esprit, et il ne succomba

qu'après que les blessures qu'il reçut l'eurent affaibli de sorte qu'il ne put s'empêcher de tomber. Viteaux, l'ayant tué, eut le loisir de couvrir son corps d'un tapis, de faire fermer toutes les portes du logis comme si elles n'eussent pas été enfoncées, et de passer de là dans le Pré-aux-Clercs où il trouva des chevaux prêts sur lesquels il retourna avec ses lions dans le comté de Bourgogne. Le meurtre de Dugua ne fut découvert que deux ou trois jours après, et, quoiqu'il n'y eût aucun indice pour en soupçonner l'auteur, tout le monde ne laissa pas d'en accuser Viteaux, tant on demeura persuadé qu'il n'y avait que lui qui en pût être l'auteur dans les circonstances qu'il avait été commis. Le roi ne s'en mit pas beaucoup en peine, et il ne parut jamais mieux que par l'indolence de Sa Majesté, que, lorsque les grands se sont engagés dans les plaisirs, la plus forte de leur aversion est pour ceux qui s'ingèrent de les reprendre, quoique les causes n'en soient que trop légitimes.

(Tiré de l'*Histoire de Henri III*, par de Varillas.)

IV.

FUITE DE PARIS

DU

ROI DE NAVARRE

(1576)

IV.

FUITE DE PARIS

DU

ROI DE NAVARRE

(1576)

OBSERVATIONS.

Compromis dans le complot qui amena l'arrestation du maréchal de Montmorency, le roi de Navarre ne dut son salut qu'à un désaveu et à une soumission complète aux volontés royales. — Mais s'il s'était résigné à rester à la cour, où il se sentait surveillé par la reine mère, c'est qu'il attendait une occasion favorable pour se soustraire à un joug détesté. Tant qu'il ne vit pas le moment propice, Henri de Navarre, fidèle à sa conduite prudente et dissimulée, entoura le roi et la reine mère de tant d'égards et de tant de marques de déférence qu'il réussit à endormir leur vigilance. On le croyait enchaîné par les plaisirs de la cour et par un attachement pour une des dames de la reine, mais on se trompait sur ce point aussi bien que sur son apparente indifférence à sa situation domestique. Il sentait bien, au contraire, sa position humiliante et périlleuse, et dans ses entretiens avec ses fidèles conseillers, Duplessis-Mornay et Agrippa d'Aubigné, il laissait échapper toutes les amertumes dont son cœur était rempli. Ces deux amis fidèles encourageaient le roi de Navarre dans ses dispositions de fuir la cour de France et de se mettre à la tête des protestants.

Dans cette circonstance, le Béarnais, sachant bien que cette décision était la seule qu'il eût à prendre, joua un double jeu. Tout en prêtant une oreille favorable aux propositions qui lui étaient faites, il paraissait accueillir avec satisfaction l'offre que le roi lui faisait de la lieutenance générale du royaume. Le roi et la reine mère, sans défiance, se relâchèrent de leur surveillance. Deux jours avant son évasion, il s'était éloigné de Paris et avait inopinément reparu aux yeux de la famille royale, inquiète de son absence, en leur disant ironiquement que s'il avait voulu fuir il en avait eu une belle occasion, mais qu'il ne voulait, sous aucun prétexte, quitter Leurs Majestés au service desquelles il désirait toujours rester : « *Vrai trait de Béarnais*, ajoute le chroniqueur, *s'étant résolu de s'en aller le lendemain, et ayant joué ce jeu tout à propos afin que le roi et la reine ne se pussent défier sitôt de la partie qui en était faite.* »

Le vendredi 3 février 1576, sous prétexte d'aller chasser dans la forêt de Senlis, il partit de Paris, prit le chemin de Vendôme et se dirigea vers le Maine et l'Anjou, où étaient le duc d'Alençon et le prince de Condé. Le roi de Navarre et le roi de France ne devaient plus se revoir qu'à la dernière heure de la monarchie des Valois.

Le vendredi, 3 février 1576, messire Henri de Bourbon, roi de Navarre, qui toujours avait fait semblant, depuis l'évasion de Monsieur, d'être en mauvais ménage avec lui et n'affecter aucunement le parti des huguenots, sortit de Paris, sous couleur d'aller à la chasse en la forêt de Senlis, où il courut un cerf le samedi et renvoya un gentilhomme nommé Saint-Martin, que le roi lui avait donné, lui porter une lettre en poste; et partant de Senlis sur le soir, accompagné des seigneurs de Laverdin, de Fervaques et du jeune La Valette auparavant affectionnés

partisans du roi, prit le chemin de Vendosme, puis alla à Alençon où il abjura la religion catholique en plein prêche, et de là se retira au pays du Maine et d'Anjou, où il commença à prendre le parti de Monsieur et du prince de Condé, son cousin, reprenant la religion qu'il avait été contraint par force d'abjurer à Paris, et recommençant l'ouverte profession d'icelle par un acte solennel de baptême, tenant la fille d'un médecin au prêche.

Bruit fut à Paris que ledit roi de Navarre (ce qui m'a depuis été confirmé par un de ses gentilshommes), depuis son partement de Senlis jusqu'à ce qu'il eût passé la rivière de Loire, ne dit mot; mais, aussitôt qu'il l'eût passée, jetant un grand soupir et levant les yeux au ciel, dit ces mots : « Loué soit Dieu « qui m'a délivré. On a fait mourir la reine, ma « mère, à Paris; on y a tué monsieur l'amiral et tous « mes meilleurs serviteurs; on n'avait pas envie de « me mieux faire, si Dieu ne m'eût gardé; je n'y re- « tourne plus si on ne m'y traîne. » Puis, gaussant à sa manière accoustumée, disait qu'il n'avait regret à Paris que pour deux choses qu'il y avait laissées : qui étaient la messe et sa femme. Toutefois, quant à la première, qu'il essayerait de s'en passer; mais de l'autre, qu'il ne pouvait, et qu'il la voulait ravoir.

Le jour qu'il sortit de Paris, qui était le premier jour de la foire de Saint-Germain, il y alla tout botté avec M. de Guise, auquel il fit des caresses extraordinaires et le voulut emmener à la chasse avec lui, le tenant embrassé plus d'un grand demi-quart d'heure devant tout le peuple qui, ne jugeant que de

la longueur de son nez, tirait de là un bon présage, comme s'ils eussent été bons amis et bien réconciliés ensemble. Mais le duc de Guise, qui ne tenait rien du manant et du Parisien, n'y voulut jamais aller quelque prière et instance que lui en fît le roi de Navarre, soit qu'il se défiât de quelque chose ou autrement.

Deux jours avant son évasion, il avait couru un bruit à la cour et par Paris, qu'il s'était enfui : et de fait le roi et la reine mère en eurent opinion pour n'avoir couché à Paris et ne savoir qu'il était devenu, jusqu'à ce que le lendemain matin bien tard, lorsqu'ils ne l'attendaient plus, il vint à l'improviste trouver tout botté Leurs Majestés à la Sainte-Chapelle, et leur dit en riant, à sa manière accoutumée, qu'il avait ramené celui qu'ils cherchaient et pour lequel ils étaient tant en peine; qu'il lui était bien aisé de le faire s'il en eût eu envie, mais que jamais il ne lui était tombé au cœur, ce qu'il leur avait bien voulu faire paraître, afin que dorénavant ils n'eussent plus de telles opinions, et qu'ils s'assurassent qu'il se s'éloignerait jamais de Leurs Majestés que par leur commandement et mourrait auprès d'eux et à leurs pieds pour leur service. Vrai trait de Béarnais qui venait de son esprit, s'étant résolu de s'en aller le lendemain et ayant joué ce jeu tout à propos, afin que le roi et la reine ne se pussent défier sitôt de la partie qui en était faite.

(Tiré du *Journal-mémoire* de Pierre de Lestoile.)

V.

RÉCIT

FAIT

PAR LA REINE DE NAVARRE DE SON VOYAGE A SPA

(1577)

V.

RÉCIT

FAIT

PAR LA REINE DE NAVARRE DE SON VOYAGE A SPA

(1577)

OBSERVATIONS.

Une figure qui mérite d'arrêter nos regards et qui forme un contraste séduisant avec les sombres physionomies de son siècle est celle de Marguerite de Valois. Fille et femme de rois, elle eut le gracieux privilége de joindre aux dons extérieurs les plus brillantes qualités de l'esprit, et des talents qui, surtout alors, n'étaient pas l'apanage de son sexe. — Ses Mémoires sauveront son nom de l'oubli, et le rendront inséparable d'une époque que nous aident à connaître ses peintures variées, ses spirituels écrits. — Tout en obéissant à une tendance naturelle, Marguerite trouva dans la culture des travaux de l'esprit un grand soulagement aux tribulations que devaient lui causer ses passions et sa position difficile à la cour de France.

Le récit de son voyage à Spa, en 1577, nous montre, sous une de ses faces curieuses, cette femme si pleine d'attraits, « *qui n'avait qu'à paraître pour vaincre*, » comme dit Brantôme. Le motif officiel de ce voyage était de rétablir sa santé et de s'éloigner de la cour, dans l'instant où Henri III, son frère, faisait la guerre au roi de Navarre, son époux, et de se soustraire ainsi à

une position équivoque, comme sœur et comme épouse. Son voyage avait un autre but caché, c'était de préparer une expédition sur les Flandres. La situation de ce pays, en proie à la guerre religieuse, et brûlant du désir de se soustraire au joug espagnol, était de nature à éveiller, à la cour de Henri III, d'ambitieuses préoccupations. Le duc d'Alençon n'attendait que le moment propice pour tenter cette conquête, et mettait tout en œuvre pour disposer favorablement les Flamands. Il ne pouvait choisir, pour préparer ses voies et scruter les esprits, un ambassadeur plus habile que sa sœur Marguerite. — Outre le dévouement qu'elle lui avait voué, elle arrivait précédée de l'influence de sa haute position et du prestige de son esprit irrésistible. — Le récit de ce voyage diplomatique est, d'un bout à l'autre, plein d'intérêt et de charme. — D'originales descriptions, les portraits un peu ironiques qui y sont tracés, révèlent la finesse et l'intelligence de l'observatrice. — De quelle manière adroite elle provoque les confidences de Mme de Lalain, qu'elle subjugue, et qui se sent prise pour elle d'une sympathique et subite amitié ! Cette diplomatie féminine, qui se poursuit dans l'éclat des fêtes officielles et dans l'épanchement des conversations intimes, montre bien quel puissant auxiliaire politique pouvait être Marguerite pour les siens. Mais tous ses efforts, toutes les bonnes intentions dont elle reçut l'assurance, devaient être stériles. — Le duc d'Alençon fut loin d'être à la hauteur de la situation que Marguerite lui avait préparée ; commandant inhabile, mal secondé par ses lieutenants, il n'éprouva que des revers, et revint en France après une campagne malheureuse.

« Je parlai à la Reine ma mère, et lui représentai « le déplaisir que ce m'était de voir le Roi mon mari « en guerre contre le Roi, et de me voir éloignée de « lui ; que, pendant que cette guerre durerait, il ne « m'était ni honorable ni bienséant de demeurer à la « cour ; que, si j'y demeurais, je ne pouvais éviter de

« ces deux malheurs l'un, ou que le Roi mon mari « penserait que j'y fusse pour mon plaisir, et que je « ne servirais pas comme je devais ; ou que le « Roi prendrait soupçon de moi, et croirait que j'a- « vertirais toujours le Roi mon mari ; que l'un et « l'autre me produiraient beaucoup de mal ; que je la « suppliais de trouver bon que je m'éloignasse de la « cour pour l'éviter ; qu'il y avait quelque temps que « les médecins m'avaient ordonné les eaux de Spa « pour l'érésipèle que j'avais au bras, à quoi depuis « si longtemps j'étais sujette ; et que, la saison à cette « heure y étant propre, il me semblait que, si elle le « trouvait bon, ce voyage était bien à propos pour « m'éloigner en cette saison, non-seulement de la « cour, mais de la France, pour faire connaître au « Roi mon mari que, ne pouvant être avec lui pour « la défiance du Roi, je ne voulais point être au lieu « où on lui faisait la guerre ; que j'espérais qu'elle, « par sa prudence, disposerait les choses avec le temps « de telle façon, que le Roi mon mari obtiendrait une « paix du Roi, et rentrerait en sa bonne grâce ; que « j'attendrais cette heureuse nouvelle, pour lors venir « prendre congé d'eux pour m'en aller trouver le « Roi mon mari ; et qu'en ce voyage de Spa, madame « la princesse de la Roche-sur-Yon, qui était là pré- « sente, me faisait cet honneur de m'accompagner. »

Elle approuva cette condition et me dit qu'elle [é]tait fort aise que j'eusse pris cet avis ; que le mau[v]ais conseil que ces évêques avaient donné au Roi [d]e ne tenir ses promesses, et rompre tout ce qu'elle [a]vait promis et contracté pour lui, lui avait pour [p]lusieurs considérations apporté beaucoup de dé-

plaisir ; même voyant que cet impétueux torrent entraînait avec soi et ruinait les plus capables et meilleurs serviteurs que le Roi eût en son conseil, car le Roi en éloigna quatre ou cinq des plus apparents et des plus anciens ; mais qu'entre tout cela ce qui lui travaillait le plus l'esprit, était de voir ce que je lui représentais, que je ne pouvais éviter, demeurant à la cour, l'un de ces deux malheurs, ou que le Roi mon mari ne l'aurait agréable et s'en prendrait à moi ; ou que le Roi entrerait en défiance avec moi, pensant que j'avertirais le Roi mon mari ; qu'elle persuaderait au Roi de trouver bon ce voyage : ce qu'elle fit, et le Roi m'en parla sans montrer d'en être en colère, étant assez content de m'avoir pu empêcher d'aller trouver le Roi mon mari qu'il haïssait lors plus qu'aucune chose du monde, et commanda que l'on dépêchât un courrier à don Juan d'Autriche qui commandait pour le Roi d'Espagne en Flandre, pour le prier de me bailler les passe-ports nécessaires pour passer librement aux pays de son autorité, parce qu'il fallait bien, avant, passer dans la Flandre pour aller aux eaux de *Spa* qui sont aux terres de l'évêché de Liége.

Cela résolu, nous nous séparâmes tous à peu de jours de là (lesquels mon frère employa à m'instruire des offices qu'il désirait de moi pour son entreprise de Flandre), le Roi et la Reine ma mère s'en allant à Poitiers, pour être plus près de l'armée de M. de Mayenne qui assiégeait Brouage, et qui de là devait passer en Gascogne pour faire la guerre au Roi mon mari ; mon frère s'en allant avec l'autre armée, de quoi il était chef, assiéger Issoire, et les autres villes

qu'il prit en ce temps-là ; et moi en Flandre, accompagnée de madame la princesse de la *Roche-sur-Yon*, de madame de *Tournon* ma dame d'honneur, de madame de *Moüy* de Picardie, de madame la *Castelaine de Millon*, de mademoiselle d'*Atrie*, de mademoiselle de *Tournon*, et de sept ou huit autres filles; et d'hommes, de M. le cardinal de *Lenoncourt*, de M. l'évêque de *Langres*, de M. de *Moüy*, seigneur de Picardie, maintenant beau-père d'un frère de la Reine Louise nommé le comte de *Chaligny*, de mon premier maître d'hôtel, de mes premiers écuyers, et autres gentilshommes de ma maison.

Cette compagnie plut tant aux étrangers qui la virent, et la trouvèrent si leste, qu'ils en eurent la France en beaucoup plus d'admiration.

J'allais dans une litière faite à piliers doublés de velours incarnadin d'Espagne en broderie d'or, et de soie nuée à devise. Cette litière était toute vitrée, et les vitres toutes faites à devise, y ayant, ou à la doublure ou aux vitres, quarante devises toutes différentes, avec les mots en espagnol et italien, sur le soleil et ses effets; laquelle était suivie de la litière de madame de la *Roche-sur-Yon*, et de celle de madame de *Tournon* ma dame d'honneur, et de dix filles à cheval, avec leur gouvernante, et de six carrosses ou chariots, où allait le reste des dames et femmes d'elle et de moi.

Je passai par la Picardie, où les villes avaient commandement du Roi de me recevoir selon que j'avais cet honneur de lui être et me firent tout l'honneur que j'eusse pu désirer. Etant arrivée au *Castelet*, qui était un fort à trois lieues de la frontière de Cambrésis,

l'évêque de Cambrai, qui était lors terre de l'église, et pays souverain, qui ne reconnaissait le roi d'Espagne que pour protecteur, m'envoya un gentilhomme pour savoir l'heure à laquelle je partirais, pour venir au-devant de moi jusques à l'entrée de ses terres, où je le trouvai très-bien accompagné de gens qui avaient les habits et l'apparence de vrais Flamands, comme ils sont fort grossiers (1) en ce quartier-là. L'évêque était de la maison de Barlemont, une des principales de Flandre, mais qui avait le cœur espagnol, comme ils ont montré, ayant été ceux qui ont le plus assisté don Juan. Il ne laissa de me recevoir avec beaucoup d'honneur, et non moins de cérémonies espagnoles. Je trouvai cette ville de Cambrai, bien qu'elle ne soit bâtie de si bonne étoffe que les nôtres de France, beaucoup plus agréable, pour y être les rues et places beaucoup mieux proportionnées et disposées comme elles sont, et les églises très-grandes, et belles, ornement commun à toutes les villes de la Flandre. Ce que je reconnus en cette ville d'estime et de marque, fut la citadelle, des plus belles et des mieux achevées de la chrétienté. Ce que depuis elle fit bien éprouver aux Espagnols, étant sous la domination de mon frère. Un honnête homme, nommé M. d'Inchy, en était lors gouverneur, lequel en grâce, en apparence et en toutes belles parties requises à un parfait cavalier, n'en devait rien à nos plus parfaits courtisans, ne participant nullement de cette naturelle rusticité qui semble être propre aux Flamands.

[1] Grossier n'était point une injure; cette épithète exprimait la taille épaisse et la corpulence des Flamands.

L'évêque nous fit festin et nous donna après souper le plaisir du bal, où il fit venir toutes les dames de la ville ; auquel ne se trouvant, et s'étant retiré soudain après souper, pour être, comme j'ai dit, d'humeur cérémonieuse et espagnole, M. d'Inchy étant le plus apparent de la troupe, il le laissa pour m'entretenir durant le bal et me mener après à la collation de confitures, imprudemment, ce me semble, vu qu'il avait la charge de la citadelle. J'en parle comme savante à mes dépens, pour avoir plus appris que je n'en désirais, comme il se faut comporter à la garde d'une place forte.

La souvenance de mon frère ne me partant jamais de l'esprit, pour n'affectionner rien tant que lui, je me ressouvins lors des instructions qu'il m'avait données, et voyant la belle occasion qui m'était offerte pour lui faire un bon service en son entreprise de Flandre, cette ville de Cambray, et cette citadelle en étant comme la clef, je ne la laissai perdre, et employai tout ce que Dieu m'avait donné d'esprit à rendre M. d'Inchy affectionné à la France, et particulièrement à mon frère, Dieu permit qu'il me réussît, si bien que se plaisant en mon discours, il délibéra de me voir le plus longtemps qu'il pourrait, et de m'accompagner tant que je serais en Flandre ; et pour cet effet demanda congé à son maître de venir avec moi jusques à Namur, où don *Juan d'Autriche* m'attendait, disant qu'il désirait de voir les triomphes de cette réception. Ce Flamand espagnolisé fut néanmoins si malavisé que de le lui permettre. Pendant ce voyage, qui dura dix ou douze jours, il me parla le plus souvent qu'il pouvait, montrant ouvertement

qu'il avait le cœur tout français, et qu'il ne respirait que l'heure d'avoir un si brave prince que mon frère pour maître et seigneur, méprisant la sujétion et domination de son évêque, qui, bien qu'il fût souverain, n'était que gentilhomme comme lui, mais beaucoup son inférieur aux qualités et grâces de l'esprit et du corps.

Partant de Cambrai, j'allai coucher à Valenciennes, terre de Flandre, où M. le comte de Lalaing[1], M. de Montigny, son frère, et plusieurs autres gentilshommes au nombre de deux ou trois cents, vinrent au-devant de moi, pour me recevoir au sortir des terres de Cambrésis, jusques où l'évêque de Cambrai m'avait conduite.

Étant arrivée à Valenciennes, ville qui cède en force à Cambrai, et non en l'ornement des belles places et des belles églises, où les fontaines et les horloges, avec industrie propre aux Allemands, ne donnaient peu de merveille à nos Français, ne leur étant commun de voir des horloges représenter une agréable musique de voix avec autant de sortes de personnes que le petit château que l'on allait voir au faubourg Saint-Germain.

M. le comte de Lalaing, cette ville étant de son gouvernement, fit festin aux seigneurs et gentilshommes de ma troupe, remettant à Mons à traiter les dames, où sa femme, sa belle-sœur madame d'Aurec, et toutes les plus apparentes et galantes dames m'attendaient pour me recevoir, et où le comte et toute sa troupe me conduisit le lendemain. Il se disait être pa-

[1] Philippe, comte de Lalaing, baron d'Escornaix, grand bailli de Hainaut.

ent du Roi mon mari, et était personne de grande au-
orité et de grands moyens, auquel la domination d'Es-
pagne avait toujours été odieuse, et étant très-offensé
depuis la mort du comte d'Egmont qui lui était pro-
che parent. Et bien qu'il eût maintenu son gouver-
nement sans être entré en la ligue du prince d'Orange
ni des huguenots, étant seigneur très-catholique, il
n'avait néanmoins jamais voulu voir don Juan, ni
permettre que lui ni aucun de la part de l'Espa-
gnol entrât en son gouvernement; don Juan ne
l'ayant osé forcer à faire le contraire, craignant s'il
l'attaquait de faire joindre la ligue des catholiques
de Flandre que l'on nomme la ligue des États, à celle
du prince d'Orange et des huguenots, prévoyant
bien que cela lui donnerait autant de peine, comme
depuis ceux qui ont été pour le roi d'Espagne l'ont
éprouvé. Le comte de Lalaing, étant tel, ne pouvait
assez faire de démonstration du plaisir qu'il avait de
me voir là; et quand son prince naturel y eût été,
il ne l'eût pu recevoir avec plus d'honneur et de dé-
monstration de bienveillance et d'affection.

Arrivant à Mons, à la maison du comte de Lalaing, où il me fit loger, je trouvai à la cour la comtesse de Lalaing[1], sa femme, avec bien quatre-vingts ou cent dames du pays ou de la ville, de qui je fus reçue non comme princesse étrangère, mais comme si j'eusse été leur naturelle dame. Le naturel des Flamandes étant d'être privées, familières et joyeuses, et la comtesse de Lalaing tenant de ce naturel, ayant davantage un esprit grand et élevé, de quoi elle ne res-

[1] Marie de Ligne, femme de Philippe, comte de Lalaing.

semblait moins à votre cousine que du visage et de la façon, cela me donna soudain assurance qu'il me serait aisé de faire amitié étroite avec elle, ce qui pourrait apporter de l'utilité à l'avancement du dessein de mon frère, cette dame possédant du tout son mari. L'heure du souper venue, nous allons au festin et au bal, que le comte de Lalaing continua tant que je fus à Mons; qui fut plus que je ne pensais, estimant de devoir partir le lendemain. Mais cette honnête femme me contraignit de passer une semaine avec eux; ce que je ne voulais faire, craignant de les incommoder. Mais il ne me fut possible de le persuader à son mari ni à elle, qui encore à toute force me laissèrent partir au bout de huit jours.

Vivant avec telle privauté avec elle, elle demeura à mon coucher fort tard, et y eût demeuré davantage, mais elle faisait chose peu commune à personnes de telle qualité; ce qui toutefois témoigne une nature accompagnée d'une grande bonté. Elle nourrissait son petit fils de son lait, de sorte qu'étant le lendemain au festin assise tout auprès de moi à la table, qui est le lieu où ceux de ce pays-là se communiquent avec plus de franchise, n'ayant l'esprit bandé qu'à mon but, qui n'était que d'avancer le dessein de mon frère, elle parée et toute couverte de pierreries et broderies, avec une robille à l'espagnole de toile d'or noire, avec des bandes de broderie de cannetille d'or et d'argent, et un pourpoint de toile d'argent blanche en broderie d'or, avec des gros boutons de diamant (habit approprié à l'office de nourrice), l'on lui apporta à la table son petit fils, emmaillotté aussi richement qu'était vêtue la nourrice, pour lui donner

à teter. Elle le met entre nous deux sur la table et librement se déboutonne, baillant son tetin à son petit. Ce qui eût été tenu à incivilité à quelque autre; mais elle le faisait avec tant de grâce et de naïveté, comme toutes ses actions en étaient accompagnées, qu'elle en reçut autant de louanges, que la compagnie de plaisir. Les tables levées, le bal commença en la salle même que nous étions, qui était grande et belle, où étant assises l'une auprès de l'autre, je lui dis qu'encore que le contentement que je recevais lors en cette compagnie se pût mettre au nombre de ceux qui m'en avaient plus fait ressentir, je souhaitais presque de ne l'avoir point reçu, pour le déplaisir que je recevrais, partant d'avec elle, de voir que la fortune nous tiendrait pour jamais privées du plaisir de nous voir ensemble; que je tenais pour un des malheurs de ma vie, que le ciel ne nous eût fait naître elle et moi d'une même patrie. Ce que je disais pour la faire entrer aux discours qui pouvaient servir au dessein de mon frère.

Elle me répondit :

« Ce pays a été autrefois de France, et à cette « cause l'on y plaide encore en français, et cette affection naturelle n'est pas encore sortie du cœur « de la plupart de nous. Pour moi, je n'ai plus autre chose en l'âme, depuis que j'ai eu l'honneur de « vous voir. Ce pays a été autrefois affectionné à la « maison d'Autriche, mais cette affection nous a été « arrachée en la mort du comte d'Egmont, de M. de « Horne, de M. de Montigny, et des autres seigneurs « qui furent lors défaits, qui étaient nos proches parents, et appartenant à la plupart de la noblesse

« de ce pays. Nous n'avons rien de plus odieux que « la domination des Espagnols, et ne souhaitons rien « tant que de nous délivrer de leur tyrannie, et ne « saurions toutefois comme y procéder, pour ce que « ce pays est divisé à cause des différentes religions. « Que si nous étions tous bien unis, nous aurions « bientôt jeté l'Espagnol dehors ; mais cette division « nous rend trop faibles. Que plût à Dieu qu'il prît « envie au Roi de France, votre frère, de racquérir ce « pays, qui est sien d'ancienneté. Nous lui tendrions « tous les bras. » Elle me disait ceci à l'improviste, mais préméditément, pour trouver du côté de la France quelque remède à leurs maux.

Moi, me voyant le chemin ouvert à ce que je désirais, je lui répondis :

« Le roi de France, mon frère, n'est d'humeur à « entreprendre des guerres étrangères, même ayant « en son royaume le parti des *huguenots*, qui est si « fort, que cela l'empêchera toujours de rien entre- « prendre dehors. Mais mon frère, le duc *d'Alençon*, « qui ne doit rien en valeur, prudence et bonté aux « rois me pères et frères, entendrait bien à cette en- « treprise, et n'aurait moins de moyens que le roi « de France mon frère de vous y secourir. Il est nourri « aux armes, et estimé un des meilleurs capitaines de « notre temps, étant même à cette heure comman- « dant l'armée du roi contre les huguenots, avec la- « quelle il a pris, depuis que je suis partie, sur eux « une très-forte ville nommée Issoire[1] et quelques « autres. Vous ne sauriez appeler prince de qui le se-

[1] Prise le 12 juin 1577.

« cours vous soit plus utile, pour vous être si voisin, « et avoir un si grand royaume que celui de France « à sa dévotion, duquel il peut tirer et moyens et « toutes commodités nécessaires à cette guerre. Et « s'il recevait ce bon office de M. le comte votre ma- « ri, vous pouvez vous assurer qu'il aurait telle part « à sa fortune qu'il voudrait, mon frère étant d'un « naturel doux, non ingrat, qui ne se plaît qu'à re- « connaître un service ou un bon office reçu. Il ho- « nore et chérit les gens d'honneur et de valeur, aussi « est-il suivi de tout ce qui est de meilleur en France. « Je crois que l'on traitera bientôt d'une paix en « France avec les huguenots, et qu'à mon retour en « France, je pourrai la trouver faite. Si M. le comte « votre mari est en ceci de même opinion que vous et « de même volonté, qu'il avise s'il veut que j'y dis- « pose mon frère et je m'assure que ce pays, et votre « maison en particulier, en recevra toute facilité. Que « si mon frère s'établissait par votre moyen ici, vous « pouvez croire que vous m'y reverriez souvent, étant « notre amitié telle, qu'il n'y en eut jamais une de « frère à sœur si parfaite. »

Elle reçut avec beaucoup de contentement cette ouverture, et me dit qu'elle ne m'avait pas parlé de cette façon à l'aventure, mais voyant l'honneur que je lui faisais de l'aimer, elle avait bien résolu de ne me laisser partir de là, qu'elle ne me découvrît l'état auquel il était, et qu'ils ne me requissent de leur apporter du côté de France quelque remède pour les affranchir de la crainte où ils vivaient de se voir en une perpétuelle guerre, ou réduits sous la tyrannie espagnole; me priant que je trouvasse bon qu'elle

découvrît à son mari tous les propos que nous avions eus, et qu'ils m'en pussent parler le lendemain tous deux ensemble. Ce que je trouvai très-bon. Nous passâmes cette après-dînée en tels discours, et en tous autres que je pensais servir à ce dessein ; à quoi je voyais qu'elle prenait un grand plaisir. Le bal étant fini, nous allâmes ouïr vêpres aux Chanoinesses, qui est un ordre de religieuses de quoi nous n'avons point en France. Ce sont toutes *damoiselles* que l'on y met petites pour faire profiter leur mariage jusques à ce qu'elles soient en âge de se marier. Elles ne logent pas en dortoir, mais en maisons séparées, toutefois toutes dans un enclos comme les chanoines, et en chaque maison il y en a trois ou quatre, ou cinq, ou six jeunes avec une vieille, desquelles vieilles il y en a quelque nombre qui ne se marient point ni aussi l'abbesse. Elles portent seulement l'habit de religion le matin au service de l'église et l'après-dînée à vêpres, et soudain que le service est fait, elles quittent l'habit et s'habillent comme les autres filles à marier, allant par les festins et par les bals librement comme les autres ; de sorte qu'elles s'habillent quatre fois le jour. Elles se trouvèrent tous les jours au festin et au bal, et y dansèrent d'ordinaire.

Il tardait à la comtesse de Lalaing que le soir fût venu pour faire entendre à son mari le bon commencement qu'elle avait donné à leurs affaires. Ce qu'ayant fait la nuit suivante, le lendemain elle m'amena son mari, qui me fit un grand discours des justes occasions qu'il avait de s'affranchir de la tyrannie de l'Espagnol. En quoi il ne pensait point entre-

prendre contre son prince naturel, sachant que la souveraineté de Flandre appartenait au roi de France.

Il me représenta les moyens qu'il avait d'établir mon frère en Flandre, ayant tout le Hainaut à sa dévotion qui s'étendait jusque bien près de Bruxelles. Il n'était en peine que du Cambrésis, qui était entre la Flandre et le Hainaut, et me dit qu'il serait bon de gagner M. d'Inchy qui était encore là. Je ne lui voulus découvrir la parole que j'en avais, mais je lui dis que je le priais lui-même de s'y employer, et qu'il le pourrait mieux faire que moi, étant son voisin et son ami. L'ayant donc assuré de l'état qu'il pourrait faire de l'amitié et bienveillance de mon frère, à la fortune duquel il participerait autant de grandeur et d'autorité, qu'un si grand et si signalé service reçu d'une personne de sa qualité le méritait, nous résolûmes qu'à mon retour je m'arrêterais chez moi à la Fère, où mon frère viendrait, et que M. de Montigny [1], frère dudit comte de Lalaing, viendrait traiter avec mon frère de cette affaire. Pendant que je fus là je le confirmai et fortifiai toujours en cette volonté ; à quoi sa femme apportait non moins d'affection que moi. Et le jour venu, qu'il me fallait partir de cette belle compagnie de Mons, ce ne fut sans réciproques regrets et de toutes les dames flamandes et de moi, et surtout de la comtesse de Lalaing, pour l'amitié très-grande qu'elle m'avait vouée, et me fit promettre qu'à mon retour je passerais par là. Je lui donnai un carcan de pierreries, et à son mari un cordon et enseigne de pierreries, qui furent estimés de grande valeur ;

[1] Emmanuel de Lalaing, depuis chevalier de la toison d'or.

mais beaucoup chéris d'eux pour partir de la main d'une personne qu'ils aimaient comme moi. Toutes les dames demeurèrent là fors madame de Havrech qui vint à Namur, où j'allai coucher ce jour-là. Son mari et son beau-frère M. le duc d'Arschot y étaient, y ayant toujours demeuré depuis la paix entre le roi d'Espagne et les États de Flandre. Car, bien qu'ils fussent du parti des États, le duc d'Arschot était un vieil courtisan des plus galants qui fussent de la cour du roi Philippe, du temps qu'il était en Flandre et en Angleterre, qui se plaisait toujours à la cour auprès des grands. Le comte de Lalaing avec toute la noblesse me conduisit le plus avant qu'il put, bien deux lieues hors de son gouvernement, et jusques à tant que l'on vit paraître la troupe de don Juan. Lors il prit congé de moi, pour ce que, comme j'ai dit, ils ne se voyaient point. M. d'Inchy seulement vint avec moi pour être son maître l'évêque de Cambrai du parti d'Espagne. Cette belle et grande troupe s'en étant retournée, ayant fait peu de chemin, je trouvai don Juan d'Autriche accompagné de force estafiers, mais seulement de vingt ou trente chevaux, accompagné des seigneurs le duc d'Arschot, M. de Havrech, le marquis de Varambon, et le jeune Balançon, gouverneur pour le roi d'Espagne du comté de Bourgogne, qui galants et honnêtes hommes étaient venus en poste pour se trouver là à mon passage. Des domestiques de don Juan, il n'y avait de nom et d'apparence qu'un Ludovic de Gonzague qui se disait parent du duc de Mantoue. Le reste était de petites gens de mauvaise mine, n'y ayant nulle noblesse en Flandre.

Il mit pied à terre pour me saluer dans ma litière, qui était relevée et tout ouverte. Je le saluai à la française, lui, le duc d'Arschot et M. de Havrech. Après quelques honnêtes paroles, il monta à cheval, parlant toujours à moi jusques à la ville, où nous ne pûmes arriver qu'il ne fût soir, pour ne m'avoir les dames de Mons permis de partir que le plus tard qu'elles purent, même m'ayant amusée dans ma litière plus d'une heure à la considérer, prenant un extrême plaisir à se faire donner l'intelligence des devises. L'ordre toutefois fut si beau à Namur, comme les Espagnols sont excellents en cela, et la ville si éclairée, que, les fenêtres et boutiques étant pleines de lumières, l'on voyait luire un nouveau jour.

Ce soir don Juan fit servir et moi et mes gens dans les logis et les chambres, estimant qu'après une longue journée il n'était raisonnable de nous incommoder d'aller à un festin. La maison où il me logea était accommodée pour me recevoir, où l'on avait trouvé moyen d'y faire une belle et grande salle, et un appartement pour moi de chambres, antichambres et de cabinets, le tout tendu des plus beaux, riches et superbes meubles que je pense jamais avoir vus, étant toutes les tapisseries de velours ou de satin, faites avec de grosses colonnes faites de toile d'argent couvertes de broderies, de gros cordons, et des godrons de broderie d'or, de la plus riche et belle façon qui se peut voir, et au milieu de ces colonnes, des grands personnages habillés à l'antique, et faits de la même broderie. Monsieur le cardinal de Lenoncourt, qui avait l'esprit curieux et délicat, s'étant rendu familier du duc d'Arschot, vieil courtisan comme j'ai dit, d'hu-

meur galante et belle, tout l'honneur certes de la troupe de don Juan, considérant un jour que nous fûmes là ces magnifiques et superbes meubles, lui dit :

« Ces meubles me semblent plutôt d'un grand roi « que d'un jeune prince à marier, tel qu'est le sei- « gneur don Juan. »

Le duc d'Arschot lui répondit :

— « Ils ont été faits aussi de fortune, et non de « prévoyance ni d'abondance, les étoffes lui ayant été « envoyées par un bacha du grand seigneur, duquel, « en la notable victoire qu'il eut contre le Turc, il « avait eu pour prisonniers les enfants. Et le seigneur « don Juan lui ayant fait la courtoisie de les lui « renvoyer, et sans rançon, le bacha pour revanche « lui fit présent d'un grand nombre d'étoffes de « soie, d'or et d'argent, qui lui arrivèrent étant à « Milan, où l'on approprie mieux telle chose. Il en « fit faire les tapisseries que vous voyez, et, pour la « souvenance de la glorieuse façon de quoi il les avait « acquises, il fit faire le lit et la tente de la chambre « de la reine en broderie, des batailles navales, re- « présentant la glorieuse victoire de la bataille[1] qu'il « avait gagnée sur les Turcs. »

Le matin étant venu, don Juan nous fit ouïr une messe à la façon d'Espagne, avec musique, violons et cornets ; et allant de là au festin de la grande salle, nous dînâmes lui et moi seule en une table ; la table du festin où étaient les dames et seigneurs éloignée

[1] La bataille de Lépante fut livrée le 7 octobre 1571. Don Juan d'Autriche y remporta une victoire signalée.

trois pas de la nôtre, où madame de Havrech faisait l'honneur de la maison pour don Juan, lui se faisant donner à boire à genoux par *Ludovic de Gonzague*. Les tables levées, le bal commença qui dura toute l'après-dînée. Le soir se passe de cette façon, don Juan parlant toujours à moi, et me disant souvent : « Qu'il « voyait en moi la ressemblance de la reine sa si- « gnora qui était la feue reine ma sœur, qu'il avait « beaucoup honorée. » Me témoignant partout l'honneur et courtoisie qu'il pouvait faire à moi et à toute ma troupe, qu'il recevait très-grand plaisir de me voir là.

Les bateaux où je devais aller par la rivière de Meuse jusques à Liége ne pouvant être sitôt prêts, je fus contrainte de séjourner le lendemain, où ayant passé toute la matinée comme le jour de devant, l'après-dînée nous mettant dans un très-beau bateau sur la rivière, environné d'autres bateaux pleins de hautbois, cornets et violons, nous abordâmes en une île où don Juan avait fait apprêter le festin dans une belle salle faite de lierre, accommodée de cabinets autour remplis de musique, de hautbois et autres instruments, qui dura tout le long du souper. Les tables levées, le bal ayant duré quelques heures, nous nous en retournâmes dans le même bateau qui nous avait conduits jusque-là, et lequel don Juan m'avait fait pour mon voyage. Le matin, voulant partir, don Juan m'accompagna jusque dans le bateau, et, après un honnête et courtois adieu, me bailla pour m'accompagner jusques à Huy, où j'allais coucher, première ville de l'évêque de Liége, M. et M[me] de Havrech. Don Juan sorti, M. d'Inchy, qui demeura le

dernier dans le bateau et n'avait congé de son maître de me conduire plus loin, prend congé de moi avec autant de regrets que de protestations d'être à jamais serviteur de mon frère et de moi.

La fortune, envieuse et traîtresse, ne pouvant supporter la gloire d'une si heureuse fortune qui m'avait accompagnée jusque-là en ce voyage, me donna deux sinistres augures des traverses que pour contenter son envie elle me préparait à mon retour; dont le premier fut que, soudain que le bateau commença à s'éloigner du bord, mademoiselle de Tournon, fille de Mme de Tournon, ma dame d'honneur, damoiselle très-vertueuse, prit un mal si étrange que tout soudain il la mit aux hauts cris, pour la violente douleur qu'elle ressentait, qui provenait d'un serrement de cœur, qui fut tel, que les médecins n'eurent jamais moyen d'empêcher que, peu de jours après que je fus arrivée à Liége, la mort ne la ravît. L'autre est, qu'arrivant à Huy, ville située sur le penchant d'une montagne, il s'émut un torrent si impétueux, descendant des ravages d'eau de la montagne en la rivière, que la grossissant tout d'un coup, comme notre bateau arrivait, nous n'eûmes presque le loisir de sauter à terre et courir tant que nous pûmes pour gagner le haut de la montagne, que la rivière fut aussitôt que nous à la plus haute rue auprès de mon logis qui était le plus haut, où il fallut contenter ce soir-là de ce que le maître de la maison pouvait avoir, n'ayant moyen de pouvoir tirer des bateaux ni mes gens ni mes hardes, ni moins d'aller par la ville qui était comme submergée, dans ce déluge, duquel elle ne fut avec moins de merveille délivrée que saisie, car

au point du jour l'eau était toute retirée et remise en son lieu naturel.

Partant de là, M. et Mme de Havrech s'en retournèrent à Namur trouver don Juan, et moi je me remis dans mon bateau pour aller ce jour-là coucher à Liége, où l'évêque, qui en est seigneur, me reçut avec tout l'honneur et la démonstration de bonne volonté qu'une personne courtoise et bien affectionnée peut témoigner. C'était un seigneur accompagné de beaucoup de vertus, de prudence et de bonté, et qui parlait bien français, agréable de sa personne, honorable, magnifique et de compagnie fort agréable, accompagné d'un chapitre et plusieurs chanoines, tous fils de ducs, comtes et de grands seigneurs d'Allemagne, parce que cet évêché, qui est un État souverain de grand revenu, d'assez grande étendue et rempli de beaucoup de bonnes villes, s'obtient par élection, et faut qu'ils demeurent un an résidents et qu'ils soient nobles pour être reçus chanoines. La ville est plus grande que Lyon et est presque en même assiette, la rivière de Meuse passant au milieu, très-bien bâtie, n'y ayant maison de chanoine qui ne paraisse un beau palais; les rues grandes et larges; les places belles, accompagnées de très-belles fontaines; les églises ornées de tant de marbre qui se tire près de là, qu'elles en paraissent toutes; les horloges, faites avec l'industrie d'Allemagne, chantant et représentant toutes sortes de musique et de personnages. L'évêque, m'ayant reçue sortant de mon bateau, me conduisit en son plus beau palais d'où il s'était délogé pour me loger; qui est, pour une maison de ville, le plus beau et le plus commode qui se

puisse voir, ayant plusieurs belles fontaines et plusieurs jardins et galeries, le tout tant peint, tant doré et accommodé avec tant de marbre, qu'il n'y a rien de plus magnifique et de plus délicieux. Les eaux de *Spa* n'étant qu'à trois ou quatre lieues de là, et n'y ayant qu'auprès un petit village de trois ou quatre méchantes petites maisons, madame la princesse de la Roche-sur-Yon fut conseillée par les médecins de demeurer à Liége et d'y faire apporter son eau, l'assurant qu'elle aurait autant de force et de vertu étant apportée la nuit avant que le soleil fût levé. De quoi je fus fort aise pour faire notre séjour en lieu plus commode et en si bonne compagnie.

Durant mon séjour, l'évêque et ses chanoines me prièrent d'aller en festin en diverses maisons et divers jardins, comme il y en a dans la ville et dehors de très-beaux; j'y allai tous les jours accompagnée de l'évêque, dames et seigneurs étrangers, comme j'ai dit, lesquels venaient tous les matins en ma chambre pour m'accompagner au jardin où j'allais pour prendre mon eau, car il faut la prendre en se promenant. Et, bien que le médecin qui me l'avait ordonnée était mon frère, elle ne laissa toutefois de me faire bien, ayant depuis demeuré six ou sept ans sans me sentir de l'érésipèle de mon bras.

(Tiré des *Mémoires de Marguerite de Valois.*)

VI.

QUERELLE

ENTRE

JACQUES DE NEMOURS ET FRANÇOISE DE ROHAN

(1578)

VI.

QUERELLE

ENTRE

JACQUES DE NEMOURS ET FRANÇOISE DE ROHAN

(1578)

OBSERVATIONS.

Le sujet de cette querelle était des plus sérieux, puisqu'il s'agissait de l'honneur de deux grandes maisons; cependant on voit que, si l'une des parties intéressées s'est jouée bien légèrement de la foi jurée, l'autre abandonne assez volontiers la légitime revendication de son droit et la poursuite de son ressentiment devant une promesse d'accroissement de fortune et d'agrandissement territorial.

Cet événement ne semble donc avoir qu'une importance secondaire, et n'être qu'une des manifestations des faiblesses et des misères de l'humanité; mais, à l'époque qui nous occupe, on en jugeait autrement. Le dissentiment de deux familles, surtout aussi puissantes, était un fait grave et qui passionnait l'opinion. Si bien assise que fût alors la royauté, elle était toujours obligée de compter avec la noblesse. C'est ainsi que quelques grands seigneurs, descendant d'anciennes maisons souveraines ou rattachés à la famille royale par des liens de parenté ou d'alliance, traitaient avec la couronne de puissance à puissance, ne considérant dans le roi de France que le premier entre ses pairs. Ils ne voyaient en lui que le premier gentilhomme du royaume, l'arbitre de leurs

22

querelles et le médiateur de leurs ambitions, quittes à en appeler de sa sentence à l'opinion ou à leur épée.

C'est à ce point de vue que la querelle des Nemours et des Rohan nous paraît acquérir une importance d'autant plus manifeste que chacune de ces deux maisons s'était ralliée à un parti différent pour y trouver des auxiliaires à ses prétentions. Les Nemours s'étaient rattachés au parti catholique, et les Rohan, dont l'orgueilleuse devise peint bien l'indépendance, s'étaient jetés dans le parti réformé dont ils devaient devenir les chefs puissants.

Quant aux personnages directement intéressés dans ce conflit, il est bon de remarquer, comme nous le faisions plus haut, que, si le duc de Nemours oublia, dans les jouissances de l'ambition satisfaite, les serments que l'amour lui avait fait prêter, d'un autre côté, le temps amortit les regrets de la fiancée délaissée qui trouva bien facilement dans la promesse d'une duché-pairie et de 50,000 livres de rente une consolation à un abandon irrémédiable. La reine, Catherine de Médicis, entremit dans cette circonstance ses bons offices, avec le vif désir de maintenir l'union dans le sein de sa noblesse. Il y a lieu de croire qu'elle ne fut pas médiocrement satisfaite, après avoir engagé la parole du roi, de voir le parlement de Paris, devant lequel cette affaire fut portée, la dispenser d'un onéreux engagement. — Le Parlement, en décidant que le roi n'avait pas le droit d'aliéner une parcelle quelconque de son domaine, anéantit les espérances de la demoiselle de Rohan, et la mort du duc de Nemours, survenue peu après, en enlevant l'auteur et le sujet de la querelle, mit un terme à un différend qui avait causé tant de scandale.

Jacques premier duc de Nemours, surnommé le beau et galant cavalier par excellence, avait aimé Françoise de Rohan, qui paraissait à la cour sous le nom de mademoiselle de Léon. Cette inclination avait été réciproque et les deux parties s'étaient si peu

mises en devoir de la cacher, que personne ne l'ignorait. Cette inclination avait commencé avant que le concile de Trente déclarât nuls les mariages clandestins, et le duc de Nemours avait donné à la demoiselle de Léon une promesse de mariage en bonne forme. Cette demoiselle ajoutait qu'il l'avait épousée réellement et que le mariage avait été conclu. — Il n'en était point sorti d'enfants ; et les choses étaient encore demeurées dans l'incertitude lorsque Poltrot tua le duc de Guise. Anne d'Este sa veuve était la plus belle de la cour, quoiqu'elle eût déjà mis au monde six garçons et quatre filles. Le duc de Nemours avait eu de la passion pour elle durant la vie de son mari ; mais il n'avait osé la déclarer, soit qu'il fût convaincu de la vertu de cette duchesse, ou que sa hardiesse n'allât pas jusqu'à se commettre avec le duc de Guise pour une mauvaise cause.

Cet amour se ralluma aussitôt que la duchesse de Guise fut veuve ; et soit que le duc de Nemours eût amusé mademoiselle de Léon, ou qu'il eût avancé ses affaires avec tant de secret qu'elle n'en fût point avertie, il épousa la duchesse de Guise, avant que cette demoiselle eût achevé de prendre toutes les mesures dont elle avait besoin pour y former opposition. Ses parents, qui ne l'avaient que médiocrement assistée avant l'infidélité du duc de Nemours, s'échauffèrent après qu'ils le virent marié ; et le roi de Navarre son cousin issu de germain, ceux de la maison de Rohan et tous les autres seigneurs du royaume qui leur étaient alliés, firent entendre au duc de Nemours que s'il ne faisait raison à la demoiselle de Léon, il fallait qu'il se battît en duel contre eux tous l'un après l'autre.

Cette extrémité était terrible; et quoique le duc de Nemours fût un des plus vaillants hommes du monde, il n'était pas possible qu'il satisfît tant de gens, sans succomber enfin dans la querelle. C'est ce qui lui fit prendre des sûretés qui l'exemptèrent du combat pendant quelques années; mais il lui survint durant ce temps-là une seconde difficulté qui n'était pas plus surmontable que la première. La duchesse de Nemours accoucha de deux fils, qui furent le prince de Genevois et le marquis de Saint-Sorlin; et la demoiselle de Léon s'ingéra de prouver qu'ils n'étaient pas légitimes. Le procès en fut instruit avec beaucoup d'appareil. On consulta les plus célèbres professeurs de l'Europe en jurisprudence aussi bien que les plus fameux avocats des parlements de France; et la plupart des uns et des autres répondirent que la question paraissait difficile, et que le mieux serait d'accommoder l'affaire. La querelle de religion qui survint ensuite de celle du mariage ne servit qu'à l'augmenter; car d'un côté la maison de Rohan se fit calviniste, et d'un autre côté le duc de Guise, se voyant à la tête des catholiques zélés, ne voulut plus endurer que l'état de la duchesse de Nemours sa mère fût contesté. Le duc de Mayenne et le cardinal de Guise ses frères intervinrent dans le procès, aussi bien que le duc de Montpensier, qui avait épousé Catherine de Lorraine leur sœur; et cette contestation allait dégénérer en un massacre qui n'aurait point cédé à ceux des maisons d'Orléans et de Bourgogne, si la reine mère, qui voyait bien que, de quelque côté que tournât l'avantage, ce différend se déciderait aux dépens de la monarchie française,

ne se fût mêlée de l'accommoder. La demoiselle de Léon était cadette de Bretagne, et par conséquent n'avait que très-peu de bien. Elle aimait la dépense; et c'était en lui fournissant les moyens de la faire que le duc de Nemours s'était insinué dans son esprit. Elle fut attaquée par ce faible; et la reine mère lui offrit que, pourvu qu'elle se désistât de ses prétentions, on détacherait du domaine royal la ville de Loudun et sa juridiction; et si le tout ensemble ne valait pas cinquante mille livres de rente, on achèterait des terres voisines, et on les y joindrait jusqu'à la concurrence de cette somme : que le tout ensemble serait érigé en duché-pairie, et que l'expédition de la chancellerie porterait, en termes exprès, que ce duché et cette pairie passeraient de la demoiselle de Léon à ses descendants mâles et femelles jusqu'à l'infini, supposé qu'elle en eût; et si elle n'en avait pas, à tous les mâles et femelles de la maison de Rohan dans le même degré d'infini.

La demoiselle de Léon rejeta d'abord les propositions de la reine mère; mais ses parents ne furent pas de même avis. Ils voyaient bien qu'il n'était plus possible que le duc de Nemours l'épousât, et, quand il s'y résoudrait, il n'y avait personne en France d'humeur à souffrir que la duchesse de Nemours, qui était la petite-fille de Louis douze, fût déshonorée : qu'ainsi, le mieux qui pût arriver à leur parenté, serait de balancer le crédit de ses parties, et de tirer l'affaire en longueur : que cependant, elle, ou le duc de Nemours mourrait, et qu'en l'un ou l'autre de ces cas la maison de Rohan recevrait une égale flétrissure, sans avoir obtenu rien qui l'en consolât.

Le remède à cela était de prendre au mot la reine mère; et la demoiselle de Léon fut tellement persécutée par ses proches, qu'elle n'osa plus s'opposer ouvertement au dessein de s'accommoder. Mais il naissait toujours de nouveaux obstacles, quand on croyait avoir surmonté les précédents. Le parlement de Paris, qui devait enregistrer les lettres de l'érection de Loudun en duché et pairie, en fit difficulté, et se fonda sur ce que, pour asseoir dans les règles un duché et pairie, il fallait trouver une terre, dont le futur duc et pair fût seigneur incommutable, c'est-à-dire qu'il la possédât si parfaitement, qu'aucun n'eût droit de l'en priver, ce qui ne pouvait avoir lieu à l'égard de la terre de Loudun puisqu'elle était du domaine royal, et que, quelque précaution que l'on prît pour l'en séparer, il serait toujours permis au roi de l'y réunir, et quand Sa Majesté le négligerait, comme elle n'était qu'usufruitière de son royaume, ses successeurs seraient toujours en état de le faire.

Il était malaisé de réfuter cette raison, par une raison opposée qui fût d'égale force; mais la reine mère aurait employé au défaut de cela tout son crédit, et toute l'autorité du roy son fils, si le changement qui survint en la personne du duc de Nemours ne l'en eût empêchée. Ce prince, qui avait été autrefois le plus agile des hommes, qui ne mettait presque jamais le pied à l'étrier pour monter à cheval, et qui voltigeait dessus lors mesme qu'il était armé de toutes pièces, devint paralytique, et ne s'aperçut d'avoir un corps que par les douleurs qu'il ressentait dans la plupart des parties dont il était composé. Il languit deux ans entiers dans un lit et il mourut au bout de

ce temps. Comme son indisposition donnait de la pitié à tout le monde, la demoiselle de Léon suspendit les poursuites qu'elle faisait contre lui en justice, et les juges n'en voulurent plus ouïr parler après la mort de celui qui en était cause. Le roi fut ravi de n'avoir plus occasion d'aliéner son domaine, et de créer un nouveau duché et pairie pour un sujet qui en était si peu digne ; il supportait avec beaucoup d'impatience que la maison de Rohan se fût déclarée contre lui en embrassant le calvinisme ; il savait que cette maison prétendait être descendue en droite ligne des anciens rois et ducs de Bretagne. Il était persuadé qu'elle n'avait changé de religion que pour se donner un prétexte plausible d'usurper cette province, qu'elle appelait le patrimoine de ses ancêtres ; et, comme ce n'avait été que par nécessité et par complaisance pour la reine mère qu'il avait consenti à l'aliénation de Loudun, il se réjouit d'être dispensé d'accomplir sa promesse par la mort du duc de Nemours.

(Tiré de l'*Histoire de Henri III*, par de Varillas.)

VII.

AMBASSADE

DU

DUC D'ÉPERNON PRÈS DU ROI DE NAVARRE

(1581)

VII.

AMBASSADE

DU

DUC D'ÉPERNON PRÈS DU ROI DE NAVARRE

(1584)

OBSERVATIONS.

Le roi de Navarre, en abjurant le calvinisme lors de la Saint-Barthélemy, avait obéi à une impérieuse nécessité. Son terrible beau-frère ne lui avait laissé le choix qu'entre la messe et la Bastille, dont il pouvait craindre de ne pas sortir vivant. Cette abjuration était d'ailleurs la conséquence obligée de son mariage avec Marguerite de Valois, comme elle était le gage de l'alliance mensongère entre les catholiques et les protestants. Toutefois l'événement avait démontré à Henri de Béarn que les concessions qu'il avait faites n'avançaient guère ses affaires et celles de son parti, et que l'influence de la reine mère et des catholiques zélés retardait pour longtemps, sinon pour toujours, le rétablissement de la paix et de l'égalité religieuse. Aussi s'était-il décidé à quitter la cour de France. Son premier soin, en se retrouvant au milieu des siens, avait été, pour leur donner un gage de la sincérité de son retour, de rentrer dans le giron de l'Église réformée.

Cette nouvelle conversion était-elle plus sérieuse que la première? Il est au moins permis d'en douter, et la cour de France n'y croyait guère. Prudent et habile comme il l'était, le roi de Navarre

ne pouvait reprendre la direction du parti protestant qu'en rompant, d'une manière éclatante, avec une famille et une croyance détestées. — Les mauvais traitements dont il avait été l'objet lui semblaient un motif suffisant de se regarder comme délié de tout engagement. A la cour on en jugeait autrement ; l'antagonisme entre le roi et le parti des catholiques exaltés commençait à prendre d'inquiétantes proportions, et le roi sentait bien qu'il lui faudrait tôt ou tard trouver un appui pour lutter avec avantage contre les ambitions et les haines qui se manifestaient. — Henri III n'avait pas d'héritiers, le roi de Navarre était son plus proche parent, et la couronne de France était un assez bel appât pour le tenter et être le prix d'une nouvelle conversion. — Ces idées n'avaient pas empêché, entre les catholiques et les protestants, une courte guerre, connue sous le nom de *guerre des amoureux*. La prise de Cahors par le roi de Navarre, une victoire remportée par le maréchal de Biron sur les réformés, avaient tenu la fortune égale entre les deux partis. La paix de Fleix arrêta une fois encore l'effusion du sang, et, à l'ombre des négociations officielles, le duc d'Épernon put entamer des démarches dont le sens lui avait été indiqué par la cour. Le duc s'était chargé avec plaisir de cette mission, dans laquelle il espérait réussir, et son ambition se flattait de recueillir plus tard les fruits d'une réconciliation opérée par ses soins. — Mais le moment n'était pas encore venu, l'influence des conseillers du roi de Navarre le détourna d'accepter les ouvertures de la cour de France. Henri de Béarn prévoyait les circonstances à venir qui lui permettraient de dicter à son tour ses conditions en maître.

Henri III avait remarqué que le roi de Navarre n'était pas fort attaché au calvinisme, et il en avait donné une évidente preuve, lorsqu'à la première sollicitation que le roi Charles IX lui en avait faite, il était devenu catholique. Il est vrai que cela avait été dans le temps du massacre de la Saint-Barthélemy;

et que par conséquent le roi de Navarre, qui avait vu égorger dans sa chambre quelques-uns de ses favoris et de ses domestiques, s'imaginait qu'il s'agissait de sauver sa vie. Mais on croyait que la considération de la couronne de France ne serait pas moins puissante que ne l'avait été celle-là; et que, s'il avait quitté le calvinisme pour sauver sa personne, il y renoncerait encore pour s'assurer d'être un jour roi de France. Il n'était plus question que de trouver un homme capable de lui représenter ce dernier motif dans toute son étendue, et l'on choisit le duc d'Épernon pour deux raisons. La première, qu'il était Gascon, et que le roi de Navarre, qui se piquait de l'être aussi, prendrait plus de confiance dans ce duc qu'en aucun autre. La seconde, qu'on le tenait pour homme de parole, aussi bien quand il s'agissait de reconnaître les bienfaits que de venger les injures, et que, comme il avait le plus de crédit auprès du roi Henri III, il l'obligerait d'exécuter de bonne foi toutes les choses dont il serait convenu de sa part avec le roi de Navarre.

Le duc d'Épernon se chargea volontiers de cette commission, et de fait il y trouvait son compte en plus d'une manière. Il aspirait au gouvernement de Guyenne et il se promettait de disposer le roi de Navarre à l'en pourvoir aussitôt qu'il aurait succédé à Henri III. Il s'était de plus attiré la haine des catholiques zélés et des politiques tout ensemble, et par conséquent il avait besoin d'un asile assuré en cas de disgrâce. Il ne le pouvait trouver qu'auprès de la personne du roi de Navarre, et il faisait consister le capital de sa politique à ménager l'amitié de ce prince

à tout événement; mais, comme il n'était pas moins discret qu'attentif à ses intérêts, il appréhenda que, si l'on venait à savoir la véritable cause de son voyage en Guyenne, les autres courtisans ne lui en portassent d'autant plus d'envie qu'ils étaient persuadés qu'il n'y avait que les princes du sang qui fussent capables d'une si belle commission.

Il feignit donc d'aller voir sa mère qui le souhaitait avec impatience, parce qu'il n'avait point été auprès d'elle depuis qu'il se trouvait dans la haute faveur. Il prit même le contre-pied de ce que le duc de Joyeuse avait fait dans son voyage d'Italie, puisqu'au lieu d'un superbe équipage et d'une prodigieuse dépense, il ne prit avec lui que des gens de main et il n'alla en Guyenne qu'à cheval.

Le roi de Navarre n'en fut pas plutôt informé qu'il résolut de le gagner par les honneurs extraordinaires dont il le comblerait. Il écrivit à toute la noblesse de ses terres de Foix, d'Armagnac, d'Albret, de Bigorre et de Comminges, d'aller au-devant de lui; il y courut pour ainsi dire lui-même, accompagné de cinq ou six cavaliers seulement jusqu'à Saverdun, dans la seule vue de lui témoigner une entière confiance. Il le reçut le lendemain dans Pamiers, ville capitale du comté de Foix, ou, pour mieux dire, il l'attendit sur un bastion de cette place. Il lui donna audience dans son cabinet en présence de trois personnes seulement, qui étaient : le jurisconsulte Ferrier, le seigneur de Roquelaure et le ministre Marmet. Ferrier avait autrefois été catholique, et la cour en avait été si persuadée qu'elle l'avait envoyé de sa part au concile de Trente; mais c'était alors un mal-

heur presque inévitable à la plupart des savants, surtout à ceux qui s'étaient principalement adonnés, comme Ferrier, à l'étude des belles-lettres, de pencher vers le calvinisme; parce que, si d'un côté ils avaient assez de lumières pour découvrir les abus qui s'étaient glissés entre les catholiques, ils n'en avaient point assez d'un autre côté pour prévoir que le moyen de corriger ces abus n'était pas de se séparer de la communion de l'ancienne Église.

Et de fait, Ferrier ne fut pas plutôt revenu des ambassades qu'il avait exercées durant plus de vingt ans, qu'il eut des conférences avec les plus habiles ministres de la nouvelle secte, et que le succès leur en fut si avantageux qu'il renonça publiquement à la foi catholique à l'âge de soixante-treize ans.

Les relations du temps portent qu'il y fut encore excité par deux considérations : l'une qu'il n'avait tiré de la cour aucune récompense de ses longs et importants services ; l'autre, que Plessy-Mornay, trouvant le roi de Navarre irrité contre Grotius, son chancelier, lui persuada de s'en défaire et de lui donner pour successeur Ferrier, supposé qu'il voulût bien devenir calviniste.

Roquelaure était catholique, et on lui doit ce témoignage qu'il était demeuré ferme dans l'ancienne religion, quoique ses meilleurs amis fussent de la nouvelle ; mais il avait été si peu instruit dans sa jeunesse de ce qu'il fallait croire, et il s'était mis lui-même si peu en peine de s'en informer lorsqu'il s'était vu dans un âge plus avancé, qu'il ne faisait point de scrupule de croire qu'un homme, sans violer la probité, pouvait accommoder sa croyance à ses

intérêts. Enfin, le ministre Marmet était calviniste de bonne foi, et tenait le calvinisme pour la meilleure de toutes les religions. Il était prévenu de l'opinion que sa secte était nécessaire au salut et que l'on ne laissait pas de se damner quand on l'abandonnait.

Le duc d'Épernon parla au roi de Navarre avec autant de vigueur que de respect : « Il lui remontra « qu'il était temps qu'il fît de sérieuses réflexions « sur le parti qu'il avait à prendre; et qu'il s'agis- « sait, à son égard, de se rendre le plus heureux ou « le plus malheureux de tous les hommes; que s'il « quittait le calvinisme et qu'il revînt à la cour pren- « dre la place de successeur présomptif de la cou- « ronne, il ruinerait, par cette seule démarche, le « parti des catholiques zélés, il obligerait celui des « politiques à traiter avec lui aux conditions qu'il lui « plairait, et il contraindrait les calvinistes d'ap- « prouver son changement bien loin qu'ils s'en plai- « gnissent. Que s'il persistait au contraire dans la « nouvelle secte, il réduirait le roi Henri III à s'ac- « commoder avec les catholiques zélés pour le per- « dre; et qu'en ce cas les calvinistes de France, trop « faibles pour le défendre, seraient contraints de « l'abandonner afin de sauver leurs biens, leurs fem- « mes, leurs enfants et leurs propres vies; qu'il ne « se trouverait alors aucun souverain qui osât lui « donner retraite, parce qu'on ne le jugerait pas assez « important pour rompre à sa considération avec la « maison d'Autriche, et qu'ainsi, s'il ne se livrait lui- « même entre les mains de ses plus grands ennemis, « il ne pourrait éviter que des traîtres ou des gens trop « intéressés ne le leur livrassent; qu'au reste il ne de-

« vait point appréhender de perdre sa réputation, ni « d'être accusé d'inconstance en redevenant catholi- « que, puisque sa conduite passée avait assez disposé « les personnages sages à ne pas trouver étrange qu'il « changeât de religion; qu'il avait toujours été doux « et modéré, et que, quoiqu'il eût le plus grand des « intérêts à passer pour calviniste fervent, il avait « toujours témoigné assez d'humanité pour les ca- « tholiques et de respect pour les ecclésiastiques de « leur communion; que l'on se souvenait encore de « ce qu'il avait déclaré au duc de Montpensier, que « les États de Blois lui avaient envoyé, qu'il n'était « pas si attaché au calvinisme qu'il ne fût prêt d'y « renoncer au moment qu'on lui montrerait qu'il con- « tenait des erreurs incompatibles avec le salut; et « qu'enfin il s'était rendu suspect aux calvinistes à la « journée de Saint-Barthélemy par sa conduite tout « à fait opposée à celle du prince de Condé, son « cousin germain, car il s'était contenté, pour aller « à la messe, du simple commandement que le roi « Charles IX lui en avait fait, au lieu qu'il avait fallu « que Sa Majesté tirât le poignard qu'elle avait au « côté et l'approchât du sein du prince de Condé « pour le contraindre d'abjurer le calvinisme dans « l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois. »

Les raisonnements du duc d'Épernon excitèrent une contestation entre deux des trois conseillers d'État du roi de Navarre qui se trouvaient présents. Roquelaure essaya de lui prouver qu'une confession de foi, formée à Genève en mil cinq cent cinquante-huit, c'est-à-dire il y avait vingt-sept ans seulement, comme était celle des églises réformées de France,

ne devait point entrer en comparaison avec la plus belle couronne du monde; et Marmet, au contraire, menaça le roi de Navarre de toutes les peines de l'enfer s'il changeait encore une fois de religion quelque nécessité qu'il eût de le faire. Le roi de Navarre, qui aurait été bien aise de trouver un milieu entre ces deux terribles extrémités, conjura Ferrier de lui dire sincèrement son avis, et Ferrier répondit qu'il ne croyait pas que le roi de Navarre pût se dispenser d'aller à la cour de France et d'y demeurer quelque temps, quand ce ne serait que pour lever les ombrages que son refus y causerait infailliblement, et pour contredire les faux bruits qui couraient sur sa mauvaise intelligence avec Sa Majesté très-chrétienne, mais qu'un trop long séjour lui attirerait la jalousie des calvinistes. Ferrier ajouta que, pour la conversion du roi de Navarre, elle n'était nécessaire ni pour établir l'union entre le roi de France et lui, ni pour entretenir la paix, ni pour acquérir au roi de Navarre l'affection des Français, et qu'au contraire le premier avis certain que les calvinistes en recevraient suffirait pour les obliger à ne plus le reconnaître pour leur chef, et à choisir en sa place le prince de Condé; qu'après cette déposition le roi de Navarre deviendrait également méprisable à la cour de France, aux catholiques zélés et aux politiques; et que, bien loin qu'il se trouvât en posture de poursuivre les armes à la main son droit sur la couronne de France, il ne lui serait possible de lever ni d'entretenir autant de troupes qu'il lui en faudrait pour conserver sa souveraineté de Béarn et le peu qui lui restait de la Navarre.

Mais la conjoncture dont il était question n'était point encore venue et n'arriva que huit ans après. Le roi de Navarre ne put se résoudre ni à changer de religion, ni à faire un voyage à la cour de France, et le duc d'Épernon ne fut satisfait sur aucune des propositions qu'il avait avancées. On essaya de faire que les honneurs et la bonne chère suppléassent à ce défaut; mais il est plus difficile, sans comparaison, de satisfaire les personnes que la fortune a élevées au-dessus de leurs espérances, que les personnages qui sont nés dans les premiers rangs. Le duc d'Épernon fut assez prudent pour ne rien témoigner de son juste dépit, mais il commença dès lors à concevoir pour le roi de Navarre une aversion qui fut aussi longue que la vie de ce prince.

(Tiré de l'*Histoire de Henri III*, par de Varillas.)

VIII.

LETTRE

DE

MARIE STUART AU DUC DE GUISE

SUIVIE DU RÉCIT DE SA MORT

(1587)

VIII.

LETTRE

DE

MARIE STUART AU DUC DE GUISE

SUIVIE DU RÉCIT DE SA MORT

(1587)

OBSERVATIONS.

On rencontre, dans l'histoire, des personnages qui ont le privilége d'avoir constamment excité l'intérêt, et, malgré leurs fautes, d'éveiller toujours, à cause de leurs malheurs, un sympathique souvenir. L'exemple d'une de ces grandes infortunes, causées par la faiblesse ou les passions, et réhabilitées par la souffrance, nous est donné par Marie Stuart. Malgré les travaux de la science qui ont remis sous son véritable jour cette figure presque légendaire, l'histoire, à côté de son jugement sévère, mais impartial, ne peut se défendre d'une compassion méritée. Sans doute Marie Stuart fut coupable, mais l'échafaud où elle monta en a presque fait une martyre.

On se rappelle quel enthousiasme accueillit, à son arrivée en France, cette reine jeune, belle et spirituelle, venant prendre possession du trône des Valois, et quel abandon succéda à tant d'éclat

le jour où la mort de son mari l'obligea de retourner en Écosse. Faible, isolée, livrée à toutes les passions de son sexe, elle ne commit, dans sa nouvelle position, que des fautes qu'elle devait cruellement expier. Mais on ne doit pas oublier qu'à ce rôle difficile de gouverner une noblesse indisciplinée et un peuple divisé par le fanatisme religieux, la main ferme d'un homme supérieur eût à peine pu suffire, et qu'en présence de l'accroissement de plus en plus rapide de la réforme en Écosse et en Angleterre, il était impossible à une femme de sauver de la ruine le trône des Stuarts catholiques. Vaincue dans cette lutte, aussi bien que dans son ambitieuse réclamation de l'héritage d'Élisabeth, Marie, d'abord prisonnière, allait payer de sa vie la ruine de ses projets.

C'était l'époque où la guerre religieuse tendait à se généraliser. Philippe II, roi d'Espagne, non content de prêter aux catholiques français le secours de ses hommes et de son argent, menaçait l'Angleterre. Implacable ennemi d'Élisabeth, dont il redoutait l'ambition et dont il jalousait le génie, il prêtait la main à toutes les tentatives faites pour amener la délivrance de Marie Stuart et la déchéance de sa cousine. Marie connut-elle tous ses projets et les approuva-t-elle ? il est permis de le penser, et sa complicité devait attirer sur elle de terribles représailles. Sa mort fut résolue et ordonnée après de longues hésitations.

Marie Stuart ne se faisait plus d'illusions sur sa situation, et la nouvelle de l'arrêt prononcé contre elle la trouva préparée à la mort. Il faut lire, dans la lettre ci-jointe qu'elle adresse à son cousin le duc de Guise, avec quelle résignation elle accepte son sort comme la fin de longs malheurs et d'une terrible captivité; on verra en quels termes touchants elle fait le sacrifice de sa vie et se recommande, avant cette épreuve suprême, au souvenir de tous les siens, se réjouissant, à sa dernière heure, de mourir dans la foi catholique. Quelques mois après sa tête tombait, et cette nouvelle excitait dans toute l'Europe une douloureuse impression. La cour de France, trop occupée de ses propres embarras pour intervenir utilement, ne tenta que quelques faibles efforts pour sauver Marie Stuart. Mais Élisabeth et ses conseillers, résolus à cette vengeance et invoquant les nécessités politiques, ne se laissèrent ni fléchir par les supplications ni intimider par les menaces.

Nous empruntons à Pierre de l'Étoile le récit des derniers mo-

ments de Marie. On lira ce fragment avec intérêt, après la lettre de la malheureuse reine au duc de Guise.

---

24 novembre 1586 (4 décembre N. S.).

Mon bon cousin, celui que j'ai le plus cher au monde, je vous dis adieu, étant prête par injuste jugement d'être mise à mort, telle que personne de notre race à Dieu n'a jamais reçue, et moins une de ma qualité ; mais, mon bon cousin, louez-en Dieu, car j'étais inutile au monde en la cause de Dieu et de son église, étant en l'état où j'étais, et espère que ma mort témoignera ma constance en la foi, et promptitude de mourir pour le maintien et restauration de l'église catholique en cette infortunée île ; et, bien que jamais bourreau n'ait mis la main en notre sang, n'en ayez honte, mon ami, car le jugement des hérétiques et ennemis de l'église, et qui n'ont nulle juridiction sur moi, reine libre, est profitable devant Dieu aux enfants de son église ; si je leur adhérais, je n'aurais ce coup. Tous ceux de notre maison ont tous été persécutés par cette secte, témoin votre bon père, avec lequel j'espère être reçue à merci du juste juge. — Je vous recommande donc mes pauvres serviteurs, la décharge de mes dettes, et de faire fonder quelque obit annuel pour mon âme, non à vos dépens, mais faire la sollicitation et ordonnance comme sera requis, et qu'entendrez mon intention par ces miens pauvres désolés serviteurs, témoins oculaires de cette mienne dernière tragédie. Dieu vous veuille prospérer votre femme, enfants et frères et cousins, et surtout

notre chef, mon bon frère et cousin, et tous les siens; la bénédiction de Dieu et celle que je donnerais à mes enfants, puisse être sur les vôtres; que je ne recommande moins à Dieu que le mien mal fortuné et abusé. Vous recevrez des tokens (bagues) de moi, pour vous ramentevoir de faire prier pour l'âme de votre pauvre cousine, désolée de tout aide et conseil, que de celui de Dieu, qui me donne force et courage de résister seule à tant de loups hurlants après moi, à Dieu en soit la gloire. Croyez en particulier ce qui vous sera dit par une personne qui vous donnera une bague en rubis de ma part, car je prends sur ma conscience qu'il vous sera dit la vérité de ce que je l'ai chargée, spécialement de ce qui touche mes pauvres serviteurs, et la part d'aucun. Je vous recommande cette personne pour sa simple sincérité et honnêteté, à ce qu'elle puisse être placée en quelque bon lieu; je l'ai choisie pour la moins partiale, et qui, plus simplement, rapportera mes commandements. Je vous prie qu'elle ne soit connue vous avoir rien dit en particulier, car l'envie lui pourrait nuire. J'ai beaucoup souffert depuis deux ans et plus, et ne vous l'ai pu faire savoir pour cause importante. Dieu soit loué de tout, et vous donne la grâce de persévérer au service de son église tant que vous vivrez, et jamais ne puisse cet honneur sortir de notre race, que tant hommes que femmes soyons prompts de répandre notre sang pour maintenir la querelle de la foi, tous autres respects mondains mis à part; et quant à moi, je m'estime née du côté paternel et maternel pour offrir mon sang en icelle, et je n'ai intention de dégénérer. Jésus crucifié pour nous, et tous les saints

martyrs nous rendent, par leur intercession, dignes de la volontaire offerte de nos corps à sa gloire.

De Fothringhaye, ce jeudi 24 novembre.

L'on m'avait, pensant me dégrader, fait abattre mon dais, et depuis mon gardien m'est venu offrir d'écrire à leur reine, disant n'avoir fait cet acte par son commandement, mais par l'avis de quelques-uns du conseil. Je leur ai montré, au lieu de mes armes audit dais, la croix de mon Sauveur. Vous entendrez tout le discours; ils ont été plus doux depuis.

Votre affectionnée cousine et parfaite amie

MARIE, R. D'ÉCOSSE, D. DE FRANCE.

(Collection de Bréquigny, vol. 97.)

RELATION

DE

LA MORT DE MARIE STUART

Le dimanche premier jour du mois de mars de l'an 1587, les nouvelles vinrent à Paris de l'exécution de la reine d'Écosse, qui avait eu la tête tranchée par les mains d'un bourreau, le 18 du mois de février précédent, selon la teneur de l'arrest de mort contre ladite reine, quelques mois auparavant donné par le parlement d'Angleterre, comme criminelle de lèse-majesté au premier chef, étant dûment atteinte et convaincue d'avoir attenté sur la vie et sur l'état de la reine d'Angleterre. Les comtes de Schrasbourg et de Kendt, accompagnés des principaux de la noblesse du pays, prononcèrent l'arrest de mort à cette princesse issue du sang d'Angleterre, et de la droite descente de Henri VII, le mardi 17 février, et sur le vespre, ayant arrêté avec elle l'exécution au lendemain 18 du mois, à huit heures du matin, fut menée en la grande salle du château de Fodringhaie, sur un échafaud tapissé de noir : sur lequel étant montée suivie de cinq dames de son train, après avoir d'une grande

constance repris la vanité de leurs larmes et embrassé d'un grand courage la fin de sa longue captivité, se présenta à la mort avec une résolution généreuse et plus que mâle, montrant beaucoup de fermeté en la religion, et non moins de piété en la recommandation de son fils et de ses serviteurs. Elle ne voulut jamais permettre que le bourreau la dépouillât, disant qu'elle n'avait accoutumé le service d'un tel gentilhomme. Elle-même dépouilla sa robe, se mit à genoux sur un carreau de velours noir, présenta sa tète au bourreau qui, contre le privilége des princes, lui fit tenir les mains par son valet pour lui donner le coup plus assurément. Puis montra la tête séparée du corps au peuple qui commença à crier : Vive la reine! Et comme, en cette montre, sa coiffure chut en terre, on vit que l'ennui et la fâcherie avaient rendu en l'âge de quarante-cinq ans toute blanche et chenue cette pauvre reine, qui, vivante, avait emporté le prix des plus belles femmes du monde. Elle était née le 7 décembre 1542, couronnée à dix-huit mois, à savoir le 21 août 1543, conduite en France à six ans, mariée à quinze ans au dauphin de France; après sa mort remariée en Écosse à Henry d'Arley, gentilhomme âgé de vingt-deux ans, beau en toute perfection; lequel ayant été étranglé de nuit à Édimbourg, dans sa chambre, qu'une traînée de poudre fit sauter, épousa en troisièmes noces le comte de Bothvel, soupçonné de ce meurtre, sur quoi le peuple s'étant soulevé accusa cette pauvre reine d'adultère et de parricide, la fit prisonnière, son mari s'enfuit en Danemark où il meurt prisonnier. Elle échappa, prend les armes contre la mutinerie de ses sujets : enfin est contrainte

de se sauver et se retirer en Angleterre, où après une prison de dix-huit ans elle est décapitée. Voilà une vie bien tragique, et un vrai tableau de la vanité des grandeurs du monde. Et puis allez faire état des honneurs mondains et de ses félicités!

(Tiré du *Journal-Mémoire* de Pierre de Lestoile.)

IX.

ARRIVÉE ET RÉCEPTION

DE HENRI III A CHARTRES

1588)

IX.

ARRIVÉE ET RÉCEPTION

DE HENRI III A CHARTRES

(1588)

OBSERVATIONS.

La journée des barricades, dans laquelle le duc de Guise ne craignit pas de braver l'autorité royale, venait de mettre le comble à sa popularité. Le roi, menacé jusque dans son palais par une foule exaltée, s'était hâté de quitter sa capitale, lui laissant pour adieu une sanglante menace qu'il ne devait pas réaliser. Accompagné dans son départ ou plutôt dans sa fuite par les cris et les injures de la populace, il ne s'arrêta qu'à Saint-Cloud, et, de là regardant Paris, il jura, dit-on, de n'y rentrer que par la brèche.

Chassé de Paris, le roi se dirigea sur Rouen, où la reine mère et ses conseillers le détournèrent de son dessein de tirer du duc de Guise une vengeance éclatante. Ils ménagèrent même entre eux un traité d'union dont une des clauses principales était la guerre contre les protestants. Henri, sur ces instances, consentit à investir le duc de Guise des fonctions de lieutenant général du royaume, avec un pouvoir presque discrétionnaire. De Rouen, le roi et le duc de Guise se dirigèrent, en passant par Chartres où ils devaient séjourner, sur Blois, lieu désigné pour la tenue des États généraux convoqués pour délibérer sur les moyens de terminer la guerre avec les calvinistes.

Le récit de l'entrée du roi à Chartres a été conservé dans les

archives de la bibliothèque de la cathédrale, et nous fournit quelques détails curieux sur les cérémonies qui accompagnaient les visites royales. Il nous fait voir combien le roi était scrupuleux observateur de l'étiquette et jaloux des prérogatives de son rang. Sous l'empire du dépit qui le dévore, il force le magistrat chargé de prononcer la harangue de bienvenue de la débiter à genoux dans la boue, tandis que lui l'écoute, assis dans son carrosse. Par cette exigence humiliante, il voulait marquer son mécontentement des témoignages de sympathie qui avaient accueilli le duc de Guise. Il préludait ainsi aux sinistres projets qu'il avait formés dans son cœur contre celui qu'il regardait, et non sans raison, comme son plus cruel ennemi.

Le roi revint à Chartres le 26 juillet 1588 ; comme il arrivait sur les cinq heures du soir, Me Jean de Gauville, lieutenant particulier au bailliage, conduisant le corps de ville, le fut recevoir à la porte des Épars.

Le cocher ayant arrêté le carrosse du roi en un endroit où il y avait de l'eau et de la boue, ledit sieur de Gauville voulut commencer sa harangue au nom de la ville, étant debout : mais le roi lui ayant dit...... *A genoux! à genoux!* il fut obligé de s'agenouiller dans ce margouillis avec tous ses beaux habits. Sa Majesté entrant dans la ville, comme on eut tiré les canons et l'artillerie : « Voilà qui est bon, dit le roi, je veux qu'on en fasse autant à mon cousin de Guise à son arrivée.... » Voulant par ces paroles taxer ceux de Chartres d'être trop affectionnés audit seigneur. Il descendit à l'église, où il fut reçu par M. Daubermont, doyen, qui lui présenta l'eau bénite et le harangua....

Le premier jour d'août, la reine mère amena avec elle à Chartres, sur les quatre heures après midi, messieurs les cardinaux de Bourbon et de Guise, avec le duc de Guise. Madame de Guise leur mère en était aussi, et M. de Nemours leur frère de mère, et le prince de Joinville, fils aîné du duc de Guise. Ils furent trouver le roi à l'évêché, qui les reçut avec fort bon visage.

Pour le duc de Guise, il fut reçu avec tel applaudissement du peuple, que le roi s'en offensa, entendant que les communes de trois à quatre lieues étaient accourues pour le voir, et de ce que l'on criait, lorsqu'il sortait en public : *Vive Guise!* comme à celui qui les avait délivrés de l'inhumanité des reîtres.

Son logis fut marqué près le cloître Saint-Martin, chez la veuve Olive, où le roi défendit à ceux de sa maison de lui rendre visite, ni civilités aux autres princes qui étaient venus à son mandement. Plusieurs n'ayant osé y aller de jour y furent la nuit; et particulièrement les capitaines de quartier, qui lui offrirent gardes et secours au cas qu'on eût voulu faire quelque entreprise contre lui.

Le duc les remercia sur la croyance qu'il avait que Sa Majesté n'avait point de mauvaise volonté contre lui, ne lui en ayant jamais donné aucun sujet.

Le roi néanmoins ne laissa de tâcher de vouloir l'attraper dès le lendemain 2e d'août, ayant fait mettre le feu dans une maison joignant le second porche du marché aux chevaux, en laquelle était logé M. d'O, l'un des favoris du roi : le guet du clocher neuf sonna, ayant découvert la flamme, et cria que c'était au logis du roi. Les habitants, se doutant que cet in-

cendie était à dessein pour tuer ledit sieur de Guise, dans la confusion de ceux qui accouraient pour l'éteindre, et le faire massacrer par les gardes qui avaient été postés autour de la maison épiscopale, au lieu de courir au feu, prirent les armes, et passèrent toute la nuit à asseoir des corps-de-garde par les carrefours et quartiers, ayant par ce moyen retenu plusieurs seigneurs de passer pour trouver le roi, qui le leur fut bien reproché le lendemain ; mais, ayant su qu'ils en avaient été empêchés, il reconnut *qu'il n'était le plus fort*, et que, cette occasion lui ayant manqué, il en fallait attendre une plus commode. Cependant le logis où avait été mis le feu n'ayant été secouru, il fut brûlé avec une fille de dix-sept ans, laquelle n'eut assez de courage pour se jeter par les fenêtres comme avaient fait ses frères.

(Extrait de l'*Histoire manuscrite de la ville de Chartres*, faite par Souchet, chanoine de cette ville, et déposée à la bibliothèque du chapitre dudit Chartres.)

X.

RELATION

DE

LA MORT DE MM. LE DUC ET CARDINAL DE GUISE

PAR LE SIEUR MIRON

MÉDECIN DU ROI HENRI III

(1588)

X.

RELATION

DE

LA MORT DE MM. LE DUC ET CARDINAL DE GUISE

PAR LE SIEUR MIRON

MÉDECIN DU ROI HENRI III

(1588)

OBSERVATIONS.

Après la triste journée dans laquelle le prestige de l'autorité royale avait reçu une suprême atteinte, Henri III se sentait trop isolé et trop faible pour pouvoir lutter avec avantage contre l'influence toujours croissante du duc de Guise. Profondément irrité de la désobéissance de ce chef du parti catholique, et des propos injurieux que ne cessait de tenir sur lui toute la famille des princes lorrains, il résolut de se défaire, par l'assassinat, d'un sujet trop puissant, et dont les prétentions à la couronne n'étaient plus un mystère. On lui avait trop souvent répété que le duc de Guise était toute la ligue, et il le crut ; ce fut là la cause de la mort du Balafré.

L'exécution d'un semblable projet présentait de sérieuses diffi-

cultés ; il fallait éloigner le duc des Parisiens, dont il était l'idole, et le retenir à la cour. Dans cette circonstance, le roi sut réprimer l'expression de son ressentiment, et le dissimuler sous des marques de confiance destinées à endormir et à perdre celui qui en était l'objet. Il lui donna le titre de lieutenant-général, pouvoir presque royal ; il le détermina ensuite, en paraissant prendre son avis sur les moyens de remédier aux maux de la France, à accompagner la cour à Blois, où devaient se tenir les États généraux. C'était là que le roi avait résolu de se défaire de son rival.

Arrivé à Blois, le roi poursuivit son dessein avec persévérance. Pour un pareil meurtre il fallait trouver des instruments. — A cet effet il choisit pour l'exécution de son projet les quarante-cinq gentilshommes qui faisaient, autour de la personne royale, les fonctions de gardes du corps. Rappelant à ces créatures dévouées les injures dont il avait été l'objet, il réussit à exalter leur fureur contre le duc de Guise, dont ils étaient déjà mécontents à propos d'une question de règlement de solde. On peut voir dans le récit de Miron, récit très-détaillé d'un homme bien renseigné, les détails et les péripéties de ce drame affreux, dans lequel la perfidie et la cruauté se disputèrent le premier rôle. Il faut aussi remarquer, au milieu des incidents qui le signalent, ce fait qui est toute une peinture. Pendant que les meurtriers se concertaient et que chacun prenait le poste qui lui était assigné, le roi, avec cette dévotion qu'il tenait de sa mère, faisait célébrer par un de ses chapelains une messe pour appeler la protection de Dieu sur sa criminelle entreprise.

Les jours du duc de Guise étaient comptés. En vain, comme César, reçut-il, d'amis dévoués et discrets, des avertissements de se tenir en éveil et de se méfier des intentions du roi : il se méprit sur le caractère de son ennemi, et oublia que Henri III, frémissant d'humiliation, était disposé à tout oser. — Il fut tué, et son frère, le cardinal de Lorraine, subit, deux jours après, le même sort ; peu s'en fallut que l'archevêque de Lyon, un de leurs amis, ne fût entraîné dans la même sanglante catastrophe.

En tombant pour ne plus se relever, la famille de Guise entraîna la royauté dans sa chute. Le trône vacillant du dernier Valois ne devait pas se relever par un assassinat, et le jour n'allait pas tarder à luire où les passions politiques, qui avaient fait verser tant de

sang en France, allaient mettre aux mains d'un moine exalté le couteau du régicide.

D'autant que plusieurs ont raconté ou laissé par écrit, et à l'aventure, hors des termes de la vérité, la procédure et l'exécution du dessein du roi Henri III sur la personne du feu duc de Guise; et l'entreprise étant si remarquable pour la conduite, pour la fin et pour la suite, j'estime que chacun est obligé de contribuer ce qu'il en a pour en faire savoir la vérité à la postérité, par où les sujets puissent apprendre que c'est chose très-dangereuse que d'entreprendre contre son roi; et à un roi de lâcher si bas les rênes de son autorité à qui que ce soit, que l'envie en puisse venir à ses sujets ambitieux d'élever la leur sur telle occasion aux dépens de la sienne.

Autrefois je vous ai fait entendre ce que j'en savais, l'ayant appris sur les lieux mêmes où j'étais alors, servant mon quartier chez le roi. Depuis, vous avez désiré de le voir par écrit. De façon que me laissant emporter à votre désir et à celui que j'ai de vous complaire, pour le respect que je dois à notre ancienne et étroite amitié, je vous dirai sans fard et sans passion ce qui en est venu à ma connaissance, reçue par la propre bouche de quelques-uns de ceux qui ont vu jouer, et par celle de quelques autres d'entre ceux qui ont été du nombre des joueurs de cette tragédie; et spécialement par le récit d'un personnage de mes amis intimes, en qui le roi se confiait entière-

ment de ses affaires plus secrètes; et en un temps où la fidélité des hommes était tellement débauchée, que celle de quelques-uns ses plus obligés, non sans sujet, ce disait-on, lui était fort suspecte : voire celle de mon ami le fut à la fin, non par aucune faute, mais par les artifices et les feintes caresses que le duc de Guise lui faisait en présence du roi, à dessein de le perdre, comme il le fit par cette voie, puisqu'il n'avait pu le gagner à soi par tout autre moyen. Ce qui parut en ce que Sa Majesté, ayant pris ombrage de telles privautés, lui commanda d'aller à Paris sur une affaire simulée; où étant arrivé, il reçut peu de jours après un billet de la part du roi, portant congé pareil à d'autres, qui furent envoyés à quelques-uns de ceux dont il s'était toujours auparavant servi en la conduite de ses affaires. Cependant arriva la mort du duc de Guise et lui peu de temps après revint à Blois. L'ayant su, je le fus saluer à son logis, où, après quelques discours tenus sur les choses passées durant son absence, et particulièrement sur les motifs du funeste accident, je le priai de m'en dire ce qu'il lui plairait, étant vraisemblable qu'il en savait pour avoir si longuement participé au secret de ces affaires. — Je vous estime trop discret et de mes amis, dit-il, pour vous refuser et vous céler ce que j'en ai pu savoir ou par science ou par conjecture, sur quelques propos tenus à diverses fois en certains lieux où je me suis trouvé. Il n'y a plus de danger puisque par les effets les résolutions secrètes sont manifestées.

Vous saurez donc que, le duc de Guise étant à Soissons, le roi fut averti qu'il avait résolu de venir à Paris, appelé et pressé de ce faire par quelques-uns

des principaux de ses conjurés, qui lui faisaient entendre que, sans son assistance et le secours de sa propre personne, ils étaient en danger d'être tous ou pendus ou perdus. Sur cet avis, Sa Majesté, par le conseil de la reine mère, dépêcha le sieur de Bellièvre pour lui faire très-exprès commandement de n'entreprendre ce voyage sous peine de désobéissance. Le duc, s'étant plaint de cette rigueur, le prie de supplier de sa part très-humblement Sa Majesté de lui pardonner s'il désobéissait en cette occasion, ou désirait très-ardemment de Sa Majesté qu'il lui fût permis d'accomplir son voyage, qui n'avait autre but que pour lui donner assurance de sa fidélité, et l'informer au vrai de la droiture de ses actions, que les mauvaises volontés de ses ennemis avaient eu le pouvoir de lui rendre douteuses.

Le sieur de Bellièvre étant de retour, assura le roi, que le duc obéirait, bien qu'il sût tout le contraire, ayant vu premièrement et dit la vérité à la reine, mère du roi, laquelle disait ou jouait le double sur le dessein de ce voyage, d'autant qu'elle désirait ce duc auprès du roi, pour s'en servir à reprendre et à maintenir l'autorité qu'elle avait eue auparavant au maniement des affaires, et pour s'en fortifier contre les insolences et les dédains insupportables du duc d'Épernon, qui l'avait réduite à telle extrémité que, quoi qu'il en pût arriver, elle était résolue à sa ruine, s'aidant de l'occasion présente, en ce que peu de jours auparavant il était parti de la cour et de Paris pour aller en Normandie. Or, comme vous savez (vous y étiez le lendemain), après le retour de M. de Bellièvre, le duc de Guise, lui neuvième, arriva dans

Paris sur le midi et alla descendre en l'hôtel de la reine mère. Un gentilhomme, qui l'avait vu, part aussitôt pour en donner avis à M. de Villeroy, qu'il trouva à table n'ayant qu'à demi dîné; et il lui dit à l'oreille : « M. de Guise est arrivé; je l'ai vu descendre « chez la reine, mère du roi. »

Le sieur de Villeroy tout ébahi : « Cela ne se peut « être, » dit-il.

« Monsieur, dit le gentilhomme, je l'ai vu, et s'il est « vrai que vous me voyez, il est véritable que je « l'ai vu. »

Il se lève soudain de table, va au Louvre, trouve le roi dans son cabinet, qui n'en savait rien et n'avait lors auprès de lui que le sieur du Halde, l'un de ses premiers valets de chambre; et voyant arriver le sieur de Villeroy à heure indue, comme tout étonné lui demanda :

« Qu'y a-t-il, monsieur de Villeroy? sortez, du Halde. »

« Sire, dit-il, M. de Guise est arrivé; j'ai cru qu'il « était important au service de Votre Majesté de l'en « avertir. »

« Il est arrivé? dit le roi, comment le savez-vous? »

« Un gentilhomme de mes amis me l'a dit, et l'avoir « vu mettre pied à terre, lui neuvième, chez la reine « votre mère. »

« Il est venu? » dit encore le roi, puis contre sa coutume jura disant : « Par la mort Dieu! il en mourra. « Où est logé le colonel Alphonse? »

« En la rue Saint-Honoré, » dit le sieur de Villeroy.

« Envoyez-le quérir, dit le roi; et qu'on lui dise « qu'il s'en vienne soudain parler à moi. »

Le roi donc étant ainsi averti de cette venue contre

son espérance, sur l'assurance du contraire qu'on lui avait donnée, se résout toutefois de le recevoir et de l'écouter.

La reine sa mère, laquelle depuis deux ans et plus auparavant n'avait point mis le pied dans le Louvre, se fait mettre en sa chaise, s'y fait porter, le duc de Guise marchant à pied à son côté. Elle le présenta au roi, en la chambre de la reine. D'abord le roy blêmit; et, mordant ses lèvres, le reçoit et lui dit qu'il trouvait fort étrange qu'il eût entrepris de venir en sa cour contre sa volonté et commandement. Il s'en excuse et en demande pardon, fondé sur le désir qu'il avait de représenter lui-même à Sa Majesté la sincérité de ses actions, et de les défendre contre les calomnies et les impostures de ses ennemis, qui par divers moyens en avaient détourné la créance qu'en devait prendre Sa Majesté.

La reine mère s'entremet là-dessus, la reine aussi; il est reçu en grâce. Le roi se retire en sa chambre; lui aussi, peu de temps après, accompagnant la reine mère jusqu'en son logis, s'en va à l'hôtel de Guise. Cependant le roi, merveilleusement outré en son courage [1] de l'incroyable audace de ce duc, entre en soi-même ; puis, après plusieurs inquiétudes de discours faits sur ses menées et desseins, ayant jugé que sa venue n'était que pour donner un chef au corps de sa conjuration, déjà bien avancée dedans Paris, se résout à le faire mourir avant cette union, et de l'effectuer le matin en suivant dans la salle du Louvre, lorsqu'il viendrait à son lever, par le ministère de ses quarante-

[1] Cœur.

cinq gentilshommes ordinaires ; et de faire aussitôt jeter le corps par les fenêtres dans la cour, l'exposant à la vue de chacun, pour servir d'exemple à tout le monde, et de terreur à tous les conjurés.

Mais le bon prince, s'étant ouvert de son entreprise à deux seigneurs de ses plus obligés et plus confidents, en fut détourné par eux, lui ayant représenté le peu d'apparence que le duc de Guise fût si téméraire et dépourvu de sens d'être venu en si petite compagnie, et contre sa volonté, s'exposer à un danger tout apparent, sans être assuré de forces suffisantes pour l'en garantir, en cas que Sa Majesté voulût entreprendre sur sa personne. De façon que, le matin venu, je partis de mon logis pour aller au lever du roi, où trouvant d'entrée le sieur de Loignac : « Eh bien ! monsieur, « lui dis-je, à quoi en sommes-nous ? »

« Mon ami, dit-il, tout est gâté : Villequier et la « Guiche ont tellement intimidé le roi, qu'il a changé « d'avis ; j'en crains une mauvaise issue. »

Voyant cela, je me retire chez moi, et, s'il vous souvient, je vous rencontrai en chemin sous le charnier de Saint-Innocent.

Le duc, qui redoutait extrêmement cette matinée, résolut toutefois, au péril de sa vie, d'aller trouver le roi. Fut averti par ces deux ingrats et perfides qu'il le pouvait sûrement entreprendre sans aucune crainte de danger, comme il advint. Or, les affaires ayant pris un autre train par ce changement d'avis, survint cette malheureuse journée des barricades, qui mit le roi hors de sa ville capitale, laissant dedans le duc de Guise maître absolu sans y avoir pensé. Dès lors le roi, se repentant d'avoir failli

l'occasion de se venger et de se défaire d'un si hardi entrepreneur et pressant ennemi, prend en soi-même nouvelle résolution de le faire par un autre moyen. Ce fut en l'aveuglant par toute sorte de confiance que Sa Majesté lui faisait paraître de vouloir prendre en lui pour l'entier maniement des affaires, joignant ses volontés à ses desseins, et mêmement en ce que sur toutes choses le duc désirait la guerre contre les hérétiques; pour cet effet, demandait l'assemblée générale des États, afin de les faire consentir à une si sainte entreprise. En somme, il se comporte en telle façon, comme chacun sait, qu'il tâchait à lui faire perdre toute sorte d'ombrage et de défiance, par la confiance qu'il témoignait d'avoir en ses bons conseils et en sa suffisance. Le roi, au sortir de Paris, se retira à Rouen où toutes ses affaires furent composées, et, l'accord fait, Sa Majesté s'achemina à Chartres où le duc le vint trouver. Le roi lui pardonne et le reçoit en sa bonne grâce.

Le terme approchant pour l'assemblée générale des États ordonnée à Blois, le roi part de Chartres pour y aller, accompagné du duc de Guise qui, depuis cette heure-là, ne l'abandonnait plus. Or, ce fut en ce lieu et sur ce théâtre qu'il fit paraître à découvert le vol de son ambition, si longtemps couverte du crêpe de la piété, et sous ce même voile va s'élevant de jour en jour si haut, qu'il touche déjà, ce lui semble, du bout du doigt la souveraine autorité, se voyant fortifié par l'accord précédent de la charge de lieutenant-général pour Sa Majesté aux camps et armées de France et de maître des États, ayant par ses menées disposé les affections de la plus grande partie de

cette compagnie, composée de ses conjurés, à s'unir à soi et à suivre étroitement les siennes.

Mais ce qui donnait plus d'assurance à la poursuite de ses desseins, ce fut l'opinion qu'il conçut de cette grande (bien que dissimulée) insensibilité de Sa Majesté contre les violences, qui paraissait telle, que même elle avait trouvé place dans la créance d'une grande partie de ses plus passionnés et meilleurs serviteurs qui le tenaient entièrement perdu et eux enveloppés; comme ils étaient aussi tous résolus, plutôt que de faillir, de se perdre et de s'envelopper à la ruine de leur maître et de leur roi. Bref, il se laissa tellement piper à cette opinion, qu'il se moquait et faisait litière de tous les avis à ce qu'il eût à se donner de garde des entreprises de Sa Majesté, de telle sorte qu'il soulait dire qu'il était trop poltron, comme il le dit un jour à la princesse de Lorraine, maintenant grande-duchesse, et presque de même à la reine qui l'entendit et l'exhorta d'y prendre garde, disant : « Madame, il n'oserait. » A laquelle toutefois ces mouvements ne déplaisaient pas, d'autant qu'ils étaient entrepris pour la grandeur de la maison dont elle était issue.

Sur ces entrefaites, la reine mère reconnaît manifestement avoir failli et s'être abusée, en ce qu'elle avait fait venir auprès de Sa Majesté un si rude joueur, lequel, au lieu de la servir comme il l'avait promis, s'était rendu le maître du roi et d'elle, en telle sorte que ni l'un ni l'autre n'avaient plus de pouvoir, et s'en repent et se met à penser comme elle pourra démêler cette fusée et se sauver elle et le roi du danger présent, où l'appétit de se venger d'un gentilhomme l'avait portée plus outre que son dessein et son espé-

rance. Elle commença donc à ourdir cette toile à petit bruit, ayant affaire à un caut ennemi; continue en cette façon jusqu'à ce qu'elle jugeât être temps d'en trancher le fil et de se préparer pour en venir aux mains. Comme en effet ce fut elle qui donna le coup sur la balance et la fit pencher à l'exécution contre l'opinion commune, ainsi que vous pourrez conjecturer sur ce que je vous dirai ci-après.

Mais, avant d'en venir là, il faut encore que vous sachiez que le duc d'Aumale, à la naissance de la Ligue, s'était emparé de quelques places sur la frontière de Picardie, entre les autres se saisit de Crotoy en l'absence du sieur de Belloy, maître d'hôtel du roi et gouverneur du lieu. Le roi, offensé de cette invasion, s'en remua assez vivement; mais peu après cette affaire s'accommoda sans restitution, par l'entremise de madame d'Aumale, laquelle, dès cette heure-là, s'obligea d'avertir le roi de tout ce qui viendrait à sa connaissance des desseins de ceux de la ligue. Et ne lui étant loisible d'approcher Sa Majesté à telles heures que possible il en serait besoin, le roi voulut qu'elle s'adressât à un personnage qui, plus que nul autre de ce temps-là, savait de ses secrets, par la bouche duquel il les entendrait comme de la sienne propre.

Or il advint que, quelques mois auparavant le jour des barricades, elle reconnut que ce confident sentait l'évent, en avertit le roi qui déjà s'en était, disait-il, aperçu et commençait fort à se retirer de la grande créance qu'il avait prise par plusieurs années en la suffisance et fidélité de ce serviteur. Il change donc les gardes et lui commande de révéler doréna-

vant au sieur du Belloy ce qu'elle aurait à lui faire entendre ; faisant élection de ce gentilhomme pour ce qu'il la pouvait voir sans soupçon, à toute heure, sous prétexte de la recherche qu'il ferait envers elle à ce que par son moyen M. d'Aumale le voulût rétablir dans son gouvernement, et, au défaut du sieur du Belloy, le roi lui commanda de s'en adresser et d'en avertir la reine sa mère, de bouche ou par écrit.

Vous ressouvient-il du jour que le duc de Guise, une après-dînée, se promena plus de deux heures avec les pages et les laquais sur la perche au Breton (c'est la terrasse du donjon), agité d'une bouillante et merveilleuse impatience, ainsi qu'il paraissait à ses mouvements? — Il m'en souvient très-bien, lui dis-je, j'y étais alors, et assis sur le parapet en compagnie du sieur de Chalabre, l'un des ordinaires du roi et de mes grands amis, où nous entretenions le sieur de Trémont, capitaine des gardes, l'un des plus particuliers serviteurs du duc, essayant en toutes façons à découvrir ce qui se pouvait pour le service du roi. Ce fut le dixième jour de novembre. Or ce jour-là, dit-il, la reine mère reçut des lettres de madame d'Aumale. Le sujet, je ne le sais pas ; bien sais-je que tout aussitôt elle envoya un des siens au roi, pour le prier d'envoyer vers elle un de ses confidents. Il me fit l'honneur de me donner cette charge, où arrivé, elle me commanda en ces termes : « Dites au roi mon fils, que je le prie de prendre la peine de descendre en mon cabinet, pour ce que j'ai chose à lui dire qui importe à sa vie, à son honneur et à son État. » Ayant fait ce rapport au roi, il descend soudain, commandant à un de ses plus favoris et à moi

de le suivre. La reine mère y était déjà, et s'étant mis tous deux aux fenêtres, ce favori et moi nous nous rangeâmes au bout du cabinet.

Ce conseil fut la cause des inquiétudes qui travaillaient si fort le duc de Guise pendant qu'il dura. Je ne vous puis dire quels furent les propos qu'ils tinrent ensemble, pour n'en avoir entendu aucun, bien vous puis-je assurer que, sur leur séparation, elle proféra assez haut ces paroles : « Monsieur mon fils, il s'en faut dépêcher, c'est trop longtemps attendre. Mais donnez si bon ordre, que vous ne soyez plus trompé comme vous le fûtes aux barricades de Paris. »

Le roi, se voyant confirmé en son premier dessein par l'avis de la reine mère, fait son projet et se dispose à l'exécuter. Et ayant déjà reconnu que le duc de Guise s'était pris à l'amorce de la dévotion, à laquelle toutefois et à la solitude son humeur naturelle ne se portait que trop, il se délibère d'y continuer; fait à cette fin construire de petites cellules au-dessus de sa chambre pour y loger, se disait-il, des pères capucins; et comme une personne qui ne veut plus avoir soin des affaires du monde, s'adonne à des occupations si faibles et éloignées des actions royales et s'abandonne à telle nonchalance en la conduite de ses affaires, même en un temps où il s'agissait de la conservation de sa vie et de sa couronne, qu'il paraissait à vue presque privé de mouvement et de sentiment.

Là-dessus le duc s'endort, en sorte qu'il croit assurément le tenir déjà en moine froqué dans un monastère, comme c'était la résolution des conspirateurs.

Vous savez qu'en ce temps-là j'étais merveilleusement travaillé par-dievant messieurs des États pour l'évêché d'Angers duquel mon fils avait été pourvu et mis en possession depuis peu d'années. M. de Guise essaya par tous moyens à me faire des siens et à me forcer, par ses artifices, à recourir à sa faveur et à son assistance. Mais ayant vu qu'il ne me pouvait fléchir, et moi tenant pour tout certain que si je l'eusse fait, le roi l'eût su, je pouvais faire état de prendre congé de la compagnie. Un matin, au lever du roi, il me donna un coup à mon desçu, témoignant au roi le déplaisir qu'il recevait de l'injuste poursuite qui se faisait contre moi et mon fils, et se réjouissait de ce qu'à ma prière, en cette occasion, il aurait le moyen, comme il avait la volonté, d'assister un personnage si cher à Sa Majesté pour ses services et sa fidélité. Ce coup porta sur mon innocence dans l'esprit du roi. J'en ressentis les effets quinze jours ou trois semaines après, car le roi me commanda d'aller à Paris pour un sujet dont il eût pu donner la commission à faire à un autre. Je vous le dis, ce me semble en passant, vous ayant rencontré le matin, M. Rainard et vous en la cour du donjon, m'en allant partir. C'était pour faire dépêcher des parements d'autel et autres ornements d'église aux capucins, suivant le mémoire écrit de sa main; où peu de jours après je reçus mon congé par M. Benoise, de même qu'il l'avait porté à quelques autres.

Or voilà ce que j'en sais. J'attends maintenant de vous la suite de ce qui s'est passé depuis mon départ jusqu'à la fin de cette tragédie.

—Monsieur, lui dis-je alors, je vous remercie, pour l'honneur qu'il vous a plu de me faire, m'ayant estimé capable d'être participant de ces particularités que vous avez sues sur un si grand et si signalé dessein, et, outre plusieurs autres sujets dont je suis obligé à vous servir, je me ressens pour celui-ci de l'être fort étroitement à vous raconter ce que j'en sais, pour en avoir ouï parler au roi même et à quelques-uns des quarante-cinq gentilshommes ordinaires et à d'autres qui ont été spectateurs de l'exécution ou employés innocemment à cette menée.

Le roi depuis votre départ ne se déportant pas des termes de sa dévotion, laquelle jusqu'à cette heure-là il lui semblait avoir bien réussi, va continuant, et de jour à autre dispose ses affaires pour les conduire à chef; et d'autant qu'il ne se ressentait pas moins importuné par le cardinal de Guise que par le duc son frère, il se délibère de les avoir tous deux en même temps; et à cet effet le cardinal étant logé en la ville à l'hôtel d'Alluye, pour le faire venir à lui à toute heure il se sert du sieur de Marle, maître d'hôtel de Sa Majesté et créature du cardinal de Lorraine, qui mourut à Avignon en 1574. Le sujet des allées et venues fut que le roi voulait maintenir en sa charge le maréchal de Matignon, son lieutenant-général en Guienne : la révocation duquel le cardinal de Guise faisait sous main demander par les États pour se faire substituer en place, avec l'autorité de commander l'armée déjà ordonnée pour envoyer en ce pays-là contre les hérétiques.

Le roi, feignant de ne savoir point la poursuite du cardinal, le prie de s'employer à détourner cette ré-

solution, lui représentant les services faits par ledit maréchal de Matignon à cette couronne et à la religion, et que c'était un personnage sans reproche, et de s'y porter selon le désir qu'il a de conserver un si bon serviteur, et si capable de servir aux occasions de la guerre présente. Et à mesure que cette affaire se rendait plus difficile aux États par les menées du cardinal, plus aussi le roi, qui savait tout, le pressait de la faire résoudre à son contentement. Ainsi à toute heure, et sans ombrage, le cardinal mandé venait trouver le roi, qui avançait fort peu par l'entremise de ce solliciteur : lequel toutefois feignait d'avoir beaucoup de déplaisir pour la longueur et l'opiniâtreté de cette compagnie, et témoignait au roi le désir extrême qu'il avait d'y servir fidèlement Sa Majesté, et promettait d'y travailler en telle sorte qu'elle reconnaîtrait à la fin la vérité de ses paroles et de son affection.

Le roi, se sentant journellement pressé par la conjuration, ajoute encore cet artifice pour endormir ses conspirateurs : c'est que, parvenant à la semaine de Noël, comme au dernier période de ce jeu tragique, il fait écrire comme par forme de résultat et signé, qui fut su de toute la cour, ce qu'il voulait faire par chacun jour jusqu'au lendemain de Noël. *Le lundi, le roi, etc., le mardi, etc., le mercredi, etc., le jeudi, etc.*, dont il ne me souvient pas, mais bien que vendredi le roi irait à Notre-Dame-de-Cléry. Cet excès de dévotion à l'article de sa ruine frappa d'un grand étonnement tous ses pauvres serviteurs, qui jugeaient par là n'y avoir plus d'espérance de salut pour leur roi ; mais d'ailleurs aussi donna une telle assurance

à ses ennemis, qu'ils ne voyaient plus d'obstacle qui les pût empêcher de jouir du souverain fruit de leur entreprise.

Ceci fit prendre résolution au cardinal de conseiller le duc de Guise de s'en aller à Orléans, et de le laisser auprès du roi, disant qu'il était assez fort pour conduire l'œuvre à la perfection : c'était pour enlever le roi et le mener à Paris. Ce qui fut su par un homme de cour, du sieur de Provenchère, domestique du duc de Guise, et de ses confidents aux affaires du temps, en discourant ensemble de la guerre résolue, et lui ayant dit le désir qu'à cette occasion les courtisans avaient que M. de Guise conseillât le roi d'aller à Paris, puisque Sa Majesté se confiait maintenant en lui de la conduite de ses affaires ; que c'était aussi le lieu où il fallait faire un ventre à ce monstre-là, c'est-à dire trouver le fond pour faire et continuer la guerre. Et ce fut le mardy au soir que ce confident le dit en ces mêmes termes : « C'est bien l'intention « de monsieur de l'y mener. »

Soudain cet avis fut donné au roi, qui répondit avoir eu le matin un pareil avertissement, et commanda au porteur de l'avis de continuer à le bien et fidèlement servir. Vous savez que le roi avait accoutumé de réglément dîner à dix heures ; il advint que le jeudi 22 décembre, Sa Majesté sortant de la messe, le duc de Guise toujours collé à son côté, passa au grand jardin en attendant son heure, où étant arrivé, le roi le tire à l'écart pour se promener eux deux ; et en même temps que Sa Majesté commença de parler du dessein de leur guerre, le duc le tranche court, et change de discours. Ils furent si longtemps, que

chacun de ceux qui étaient présents, et les absents, s'étonnaient de ce que le roi outre-passait ainsi l'heure accoutumée de son repas; car il était midi. Or, de savoir ce qui se passa entre eux durant ce temps-là, on ne l'eût su dire, n'y ayant vu que des gestes et des actions de contestation, et dont l'on ne pouvait faire jugement que de sinistres conjectures.

Mais quelques jours après la mort du duc de Guise, madame la duchesse d'Angoulême; arrivant à Blois, trouva le roi au lit, malade d'une légère mais douloureuse indisposition, où je me trouvai lorsque Sa Majesté lui raconta particulièrement ce qui s'était passé cette matinée-là entre lui et le duc. Le roi donc, après avoir sommairement touché les occasions que le duc de Guise lui avait données pour le porter à se ressentir de ses insolentes et criminelles entreprises, vint au discours du jeudi, qui fut en somme que le duc, rompant son discours, lui dit que depuis le temps que Sa Majesté lui avait fait l'honneur de le recevoir en ses bonnes grâces, oubliant le passé qui l'en avait éloigné, il aurait essayé en diverses façons à lui faire paraître par infinies actions le ressentiment de ce bienfait, et l'affection dont il désirait se porter à tout ce qui serait de ses volontés ; mais que par son malheur il éprouvait journellement ses actions plus pures être prises tout à rebours de Sa Majesté, par la malice et les artifices de ses ennemis : chose qui lui était dorénavant du tout insupportable; et partant, qu'il avait résolu de plier contre leurs calomnies, et s'en venger par son éloignement, se faisant accroire que par son absence il en ôterait l'objet et le sujet à ses calomniateurs, et par même moyen que Sa Majesté

demeurerait plus satisfaite de ses déportements. Et par ainsi, la suppliait très-humblement d'avoir agréable la démission que présentement il lui faisait de la charge de son lieutenant-général aux camps et armées de France dont il l'avait honoré, et de lui permettre de se retirer en son gouvernement, lui en octroyant la survivance pour son fils, et celle aussi de sa charge de grand-maître.

Le roi fut fort étonné de ses demandes, lui disant qu'elles étaient éloignées de son intention et de sa volonté, qui n'était autre que de continuer en cette grande résolution qu'ils avaient prise ensemble contre les hérétiques où il voulait entièrement se confier à lui et se servir de sa personne. Et tant s'en faut qu'il voulût accepter cette démission, qu'au contraire il désirait plutôt de l'accroître selon les occasions, et ne crût point qu'il fût entré en aucune méfiance dont il dût prendre prétexte pour vouloir s'éloigner d'auprès de lui, bien qu'il fût vrai qu'au préjudice de ses promesses par tant de fois réitérées de se départir de toutes intelligences, factions et menées, tant dedans que dehors le royaume, il continuait et tenait même dans la ville, en divers lieux et divers temps, de jour et de nuit, de petits conseils ; que cela lui déplaisait, et donnait ombre à la créance qu'il devait prendre de ses actions. Puisqu'il venait à propos, il avait bien voulu lui en ouvrir son cœur, afin qu'à l'avenir il n'y eût plus de sujet d'entrer en ces défiances ; et que pour cet effet il se comportât d'une autre façon, s'il désirait qu'il ajoutât foi à ce qu'il lui promettait.

Ce discours, qui dura longtemps, fut entremêlé de plusieurs propos de pareille nature, avec beaucoup

de contestations, de démissions et de refus : tant qu'à la fin, étant près de midi, le roi reprenant son chemin vers le château pour aller dîner, le duc de Guise lui dit derechef que résolûment il remettrait entre ses mains la charge de lieutenant-général de ses camps et armées, à la réserve de celle de grand-maître et de son gouvernement dont il lui demanda les survivances pour son fils. Non, dit le roi, je ne le veux pas ; la nuit vous donnera conseil. Et je savais bien ce que j'avais à faire le lendemain, il me voulait rendre cette charge pour ce que les États lui avaient promis de le faire connétable et ne m'en voulait pas avoir l'obligation. Voilà les propres termes du roi.

Cette action, bien que la cause en fût alors inconnue, nous étourdit d'un tel étonnement, que nous n'attendions rien moins pour toute grâce que de nous voir avant le jour mis à la cadène par cet usurpateur. Et le roi ayant bien reconnu, par cette dernière attaque du duc de Guise qu'il était temps de jouer le dernier acte de la tragédie, et sans pouvoir plus différer, disposa sa partie en cette façon. Après avoir soupé, se retire en sa chambre sur les sept heures ; commande au sieur de Liancourt, premier écuyer, de faire tenir un carrosse prêt à la porte de la galerie des Cerfs, le matin à quatre heures, pour ce qu'il voulait aller à la Noüe, maison au bout de la grande allée sur le bord de la forêt, pour revenir de bonne heure en son conseil ; commande au sieur de Marle d'aller vers le cardinal de Guise le prier de se trouver dans sa chambre à six heures, d'autant qu'il désirait parler à lui avant que de partir pour aller à la Noüe (ce ne fut plus le voyage à Notre-Dame-de-Cléry) ; commande

aussi au sieur d'Aumont, maréchal de France, aux sieurs de Rambouillet, de Maintenon, d'O, au colonel Alphonse d'Ornano, et à quelques autres seigneurs et gens de son conseil de se trouver à six heures du matin en son cabinet, avant son partement pour aller au même lieu. Puis, il fit même commandement aux quarante-cinq gentilshommes ordinaires, à ce qu'ils eussent à se trouver en sa chambre au matin à cinq heures pour même effet.

Sur les neuf heures, le roi mande le sieur de Larchant, capitaine des gardes du corps, logé au pied de la montée; et bien qu'il fût malade d'une dyssenterie, va vers Sa Majesté, qui lui commanda de se trouver à sept heures du matin assisté de ses compagnons, pour se présenter au duc de Guise lorsqu'il monterait au conseil, avec une requête pour le prier de faire en sorte qu'il fût pourvu à leur paiement, craignant que la nécessité ne les forçât à quitter le service; et que, le duc entré dedans la chambre du conseil qui était l'antichambre du roi, il se saisît de la montée et de la porte, en telle sorte que quiconque ce fût ne pût entrer, ne sortir, ne passer; qu'en même temps il logeât vingt de ses compagnons à la montée du vieux cabinet, par où l'on descend à la galerie des Cerfs, avec pareil commandement. Cela fait, chacun se retire; et le roi, sur les dix à onze heures, entre en son cabinet, accompagné du sieur de Termes seulement, où ayant demeuré jusqu'à minuit : « Mon fils, lui dit-il, allez « vous coucher, et dites à du Halde qu'il ne faille « pas de m'éveiller à quatre heures; et vous trouvez « ici à pareille heure. » Le roy prend son bougeoir et s'en va coucher avec la reine; le sieur de Termes se

retire aussi, et en passant fait entendre la volonté du roi au sieur du Halde, qui le supplia de lui éclairer pour mettre son réveil-matin à quatre heures.

Ainsi chacun se va reposer, et, pendant ce repos, l'on dit que le duc de Guise prenait le sien, ...
. . . .
. . . . comme depuis son décès je l'ai appris du sieur le Jeune, son chirurgien, qui se trouva à son coucher avec d'autres de ses domestiques, et le vit lisant cinq billets portant avis à ce qu'il eût à penser à soi et à se donner garde des entreprises du roi, qu'il y avait quelque chose à se douter et que le Gast, capitaine aux gardes, était en garde. Le duc leur ayant dit le sujet de ces avertissements, ils le supplièrent de ne les vouloir point mépriser. Il les mit sous le chevet et se couchant leur dit : « Ce ne serait jamais fait si je voulais m'arrêter à tous ces avis; il n'oserait. Dormons et vous allez coucher. »

Quatre heures sonnent; du Halde s'éveille, se lève et heurte à la chambre de la reine. Damoiselle Louise Dubois, dame de Piolans, sa première femme de chambre, vient au bruit, demande ce que c'était. « C'est du Halde, dit-il ; dites au roi qu'il est quatre « heures. — Il dort, et la reine aussi, dit-elle. — Éveil- « lez-le, dit du Halde, il me l'a commandé ; ou je « heurterai si fort que je les éveillerai tous deux. »

Le roi, qui ne dormait pas, ayant passé la nuit en telles inquiétudes d'esprit que vous pouvez imaginer, entendant parler, demande à la demoiselle de Piolans qui c'était. « Sire, dit-elle, c'est M. du Halde qui « dit qu'il est quatre heures. — Piolans, dit le roi,

« çà, mes bottines, ma robe et mon bougeoir. » Se lève, et, laissant la reine dans une grande perplexité, va en son cabinet où étaient déjà le sieur de Termes et du Halde, auquel le roi demanda les clefs de ses petites cellules qu'il avait fait dresser pour des capucins. Les ayant, il monte, le sieur de Termes tenant le bougeoir. Le roi en ouvre l'une et y enferme dedans du Halde à la clef, lequel, nous le racontant, disait n'avoir jamais été en pareille peine, ne sachant de quelle humeur le roi était poussé. Le roi descend, et de fois à autre allait lui-même regarder en sa chambre si les quarante-cinq y étaient arrivés; et à mesure qu'il y en trouvait, les faisait monter et les enfermait en la même façon qu'il avait enfermé du Halde, tant qu'à diverses fois et en diverses cellules il les eût ainsi logés.

Cependant les seigneurs et autres du conseil commençaient d'arriver au cabinet, où il fallait passer de côté pour y entrer, le passage étant étroit et de ligne oblique, que le roi avait faire exprès au coin de sa chambre et fait boucher la porte ordinaire. Comme ils furent entrés et ne sachant rien de sa procédure, il met en liberté ses prisonniers en la même façon qu'il les avait enfermés; et, le plus doucement qu'il se peut faire, les fait descendre en sa chambre, leur commandant de ne point faire de bruit à cause de la reine sa mère qui était malade et logée au-dessous.

Cela fait, il rentre en son cabinet où il parle ainsi à ceux de son conseil : « Vous savez tous de quelle « façon le duc de Guise s'est porté envers moi depuis « l'an 1585, que ses premières armes furent décou- « vertes. Ce que j'ai fait pour détourner ses mau-

« vaises intentions, l'ayant avantagé en toutes sortes « autant qu'il m'a été possible, et toutefois en vain, « pour n'avoir pu ramener, non pas même fléchir à « son devoir cette âme ingrate et déloyale; mais au « contraire la vanité et la présomption y prenaient « accroissement des faveurs, des honneurs et des li- « béralités, à mesure qu'il les recevait de moi. Je n'en « veux point de meilleurs ni de plus véritables té- « moins que vous, et particulièrement de ce que j'ai « fait pour lui depuis le jour qu'il fut si téméraire de « venir à Paris contre ma volonté et mon exprès « commandement. Mais, au lieu de reconnaître tant « de bienfaits reçus, il s'est si fort oublié, qu'à l'heure « que je parle à vous, l'ambition démesurée dont il « est possédé l'a tellement aveuglé qu'il est à la « veille d'oser entreprendre sur ma couronne et sur « ma vie; si bien qu'il m'a réduit en cette extrémité, « qu'il faut que je meure ou qu'il meure et que ce « soit ce matin. » Et leur ayant démandé s'ils ne voulaient pas l'assister pour avoir raison de cet ennemi, et fait entendre aussi l'ordre qu'il voulait tenir pour l'exécution, chacun d'iceux approuve son dessein et sa procédure et font tous offre de leur très-humble service et de leur propre vie.

Cela fait, il va en la chambre où étaient ses quarante-cinq gentilshommes ordinaires, ou la plus grande partie, auxquels il parle en cette sorte : « Il n'y a aucun de vous qui ne soit obligé de reconnaître combien est grand l'honneur qu'il a reçu de moi, ayant fait choix de vos personnes sur toute la noblesse de mon royaume pour confier la mienne à votre valeur, vigilance et fidélité, la voyant aboyée

et de près par ceux que mes bienfaits ont obligés en toute façon à sa conservation; par cette affection faisant connaître à tout le monde l'estime que j'ai faite de votre vertu. Vous avez éprouvé quand vous avez voulu l'effet de mes bonnes grâces et de ma volonté, ne m'ayant jamais demandé aucune chose dont vous ayez été refusés et bien souvent ai-je prévenu vos demandes par mes libéralités; de façon que c'est à vous à confesser que vous êtes mes obligés par-dessus toute ma noblesse. Mais maintenant je veux être le vôtre en une urgente occasion où il y va de mon honneur, de mon État et de ma vie. Vous savez tous les insolences et les injures que j'ai reçues du duc de Guise depuis quelques années, lesquelles j'ai souffertes jusqu'à faire douter de ma puissance et de mon courage, pour ne châtier point l'orgueil et la témérité de cet ambitieux. Vous avez vu en combien de façons je l'ai obligé, pensant par ma douceur allentir ou arrêter le cours de cette violente et furieuse ambition, en attiédir ou éteindre le feu; de peur qu'en y procédant par des voies contraires, celui des guerres civiles ne se prît derechef en mon État d'un tel embrasement, qu'après tant de rechutes il ne fût à la fin, par ce dernier, réduit totalement en cendres. C'est son but principal et son intention de tout bouleverser, pour prendre ses avantages dans le trouble, ne les pouvant trouver au milieu d'une ferme paix, et résolu de faire son dernier effort sur ma personne, pour disposer après de ma couronne et de ma vie. J'en suis réduit à telle extrémité, qu'il faut que ce matin il meure ou que je meure. Ne voulez-vous pas me promettre de me servir et m'en venger en lui ôtant la vie? »

Lors tous ensemble, d'une voix, lui promirent de le faire mourir; et l'un d'entre eux, nommé Sariac, frappant sa main contre la poitrine du roi, dit en son langage gascon : « *Cap de Diou, sire, iou lou bous rendis mort.* » Là-dessus Sa Majesté ayant commandé de cesser les offres de leur service et les révérences, de peur d'éveiller la reine sa mère : « Voyons, dit-il, « qui de vous a des poignards ? » Il s'en trouva huit, dont celui de Sariac était d'Écosse. Ceux-ci sont ordonnés pour demeurer en la chambre et le tuer. Le sieur de Loignac s'y arrêta avec son épée ; il en met douze de leurs compagnons dans le vieil cabinet qui a vue sur la cour. Ceux-ci devaient aussi être de la partie, pour le tuer à coups d'épée comme il viendrait à hausser la portière de velours pour y entrer. C'est en ce cabinet où le roi le voulait mander de venir parler à lui. Il met les autres à la montée par où l'on descend de ce cabinet à la galerie des Cerfs; commande au sieur de Nambu, huissier de la chambre, de ne laisser sortir ni entrer personne, qui que ce fût, que lui-même ne l'eût commandé.

Cet ordre ainsi donné, rentre en son cabinet qui a vue sur les jardins, et envoie M. le maréchal d'Aumont au conseil pour le faire tenir et s'assurer du cardinal de Guise et de l'archevêque de Lyon, après le coup de la mort du duc. Cependant le roi, après avoir ainsi parachevé l'ordre qu'il voulait être suivi pour cette exécution, vivait en grande inquiétude pour les incertitudes qui se rencontrent bien souvent aux grands desseins. En attendant que les deux frères fussent arrivés au conseil, il allait, il venait, il ne pouvait durer en place, contre son naturel. Par

fois il se présentait à la porte de son cabinet et exhortait les ordinaires demeurés en la chambre à se bien donner garde de se laisser endommager par le duc de Guise. « Il est grand et puissant; j'en serais « marri, » disait-il. On lui vient dire que le cardinal était au conseil. Mais l'absence du duc le travaillait surtout.

Il était près de huit heures quand le duc de Guise fut éveillé par ses valets de chambre, lui disant que le roi était prêt à partir. Il se lève soudain et s'habille d'un habit de satin gris, part pour aller au conseil, trouve au pied de l'escalier le sieur de Larchant qui lui présente la requête pour le paiement de ses compagnons, le supplie de le favoriser. Le duc lui en promet du contentement. Il entre en la chambre du conseil, et le sieur de Larchant, suivant le commandement du roi, envoie le sieur de Rouvroy, son lieutenant, et le sieur de Montclar, exempt des gardes, à la montée du vieux cabinet avec vingt de ses compagnons; et peu après que le duc de Guise fut assis : « J'ai froid, dit-il, le cœur me fait mal; que l'on « fasse du feu. » Et s'adressant au sieur de Morfontaine, trésorier de l'épargne : « Monsieur de Morfon- « taine, je vous prie de dire à M. de Saint-Prix, pre- « mier valet de chambre du roi, que je le prie de me « donner des raisins de Damas ou de la conserve de « roses. » Et ne s'en étant point trouvé, il lui apporte à la place des prunes de Brignolles, qu'il donna au duc.

Là-dessus Sa Majesté, ayant su que le duc de Guise était au conseil, commanda à M. de Révol, secrétaire d'État : « Révol, allez dire à M. de Guise qu'il

« vienne parler à moi en mon vieux cabinet. » Le sieur de Nambu lui ayant refusé le passage, il revient au cabinet avec un visage effrayé (c'était un grand personnage, mais timide). « Mon Dieu, » dit le roi, « Révol, « qu'avez-vous? qu'y a-t-il? Que vous êtes pâle! vous « me gâterez tout. Frottez vos joues, frottez vos joues, « Révol. » — « Il n'y a point de mal, sire, » dit-il, « c'est « que M. de Nambu ne m'a pas voulu ouvrir, que « Votre Majesté ne lui commande. » Le roi le fait de la porte de son cabinet, et de le laisser rentrer et M. de Guise aussi. Le sieur de Marillac, maître des requêtes, rapportait une affaire des gabelles quand le sieur de Révol entra, qui trouva le duc de Guise mangeant des prunes de Brignolles, et lui ayant dit : « Monsieur, le roi vous demande ; il est en son vieux « cabinet. » Se retire et rentre comme un éclair et va trouver le roi.

Le duc de Guise met ses prunes dans son drageoir, jette le demeurant sur le tapis. « Messieurs, dit-il, qui « en veut? » se lève, trousse son manteau et met ses gants et son drageoir sur la main du même côté. « Adieu, dit-il, messieurs. » Il heurte. Le sieur de Nambu, lui ayant ouvert la porte, sort, tire et ferme la porte après soi. Le duc entre, salue ceux qui étaient en la chambre, qui se lèvent, le saluent en même temps et le suivent comme par respect. Mais, ainsi qu'il est à deux pas près de la porte du vieux cabinet, prend sa barbe avec la main droite et tourne le corps et la face à demi pour regarder ceux qui le suivaient, fut tout soudain saisi au bras par le sieur de Montsery l'aîné, qui était près de la cheminée, sur l'opinion qu'il eut que le duc voulût reculer pour

se mettre en défense, et tout d'un temps est par lui-même frappé d'un coup de poignard dans le sein, disant : « Ha ! traître, tu en mourras. » Et en même temps le sieur des Effranats se jette à ses jambes, et le sieur de Saint-Malines lui porte, par le derrière, un grand coup de poignard près de la gorge dans la poitrine, et le sieur de Loignac un coup d'épée dans les reins. Le duc criant à tous ces coups : « Hé, mes « amis ! Hé, mes amis ! » Et lorsqu'il se sentit frappé d'un poignard sur le croupion par le sieur Sariac, il s'écria fort haut : « Miséricorde ! » Et bien qu'il eût son épée engagée de son manteau et les jambes saisies, il ne laissa pourtant pas (tant il était puissant !) de les entraîner d'un bout de la chambre à l'autre, jusqu'aux pieds du lit du roi, où il tomba.

Les dernières paroles furent entendues par son frère le cardinal, n'y ayant qu'une muraille de cloison entre deux. « Ha, dit-il, on tue mon frère ! » Et se voulant lever, est arrêté par M. le maréchal d'Aumont, qui, mettant la main sur son épée : « Ne bou-« gez, dit-il, mort-Dieu ! monsieur, le roi a affaire « de vous. » D'autre part aussi l'archevêque de Lyon, fort effrayé, joignant les mains : « Nos vies, dit-il, sont « entre les mains de Dieu et du roi. »

Après que le roi eut su que c'en était fait, va à la porte du cabinet, hausse la portière, et, l'ayant vu étendu sur place, rentre dedans, commande au sieur de Beaulieu, l'un de ses secrétaires d'État, de visiter ce qu'il aurait sur lui. Il trouve autour du bras une petite clef attachée à un chaînon d'or, et, dedans la pochette des chausses, il s'y trouva une petite bourse où il y avait douze écus d'or, et un billet de papier

où étaient écrits de la main du duc ces mots : *Pour entretenir la guerre en France, il faut sept cent mille livres tous les mois.*

Un cœur de diamant fut pris, ce dit-on, en son doigt par le sieur d'Entragues. Cependant que le sieur de Beaulieu faisait cette recherche, et apercevant en ce corps quelque petit mouvement, il lui dit : « Monsieur, cependant qu'il vous reste quelque peu de vie, demandez pardon à Dieu et au roi. » Alors, sans pouvoir parler, jetant un grand et profond soupir, comme d'une voix enrouée, il rendit l'âme, fut couvert d'un manteau gris, et au-dessus mis une croix de paille. Il demeura bien deux heures durant en cette façon, puis fut livré entre les mains du sieur de Richelieu, grand prévôt de France, lequel par le commandement du roi fit brûler le corps par son exécuteur, en cette première salle qui est en bas à la main droite entrant dans le château, et à la fin jeter les cendres en la rivière.

Quant au cardinal de Guise, le roi commanda que lui et l'archevêque de Lyon fussent menés et gardés dedans la tour de Moulins, Sa Majesté n'ayant aucune volonté de punir le cardinal que de la prison, pour le respect qu'il portait à ceux de cet ordre.

Mais lui en ayant été dit, par quelques-uns de condition notable, que c'était le plus dangereux de tous, et que, quelques jours auparavant, il avait tenu des propos très-insolents et pleins d'extrême mépris au désavantage de Sa Majesté, et entre autres celui-ci : qu'il ne voulait pas mourir qu'auparavant il n'eût mis et tenu la tête de ce tyran entre ses jambes, pour lui faire la couronne avec la pointe d'un poignard ;

ces paroles, soit qu'elles fussent véritables ou supposées, émurent tellement le courage du roi, que tout à l'heure il se résolut de s'en dépêcher : ce qui fut fait le lendemain matin. Mandé par le sieur du Gast, capitaine aux gardes, de venir trouver le roi, sur ce commandement étant entré en défiance de ce qu'il lui devait peu après advenir, il prie l'archevêque de Lyon de le confesser, voyant bien qu'il fallait se disposer à recevoir la mort. Cela fait, ils s'embrassent et se disent adieu. Et comme le cardinal approche de la porte de la chambre, et prêt à sortir, il se trouve assailli à coups de hallebarde par deux hommes apostés et commandés pour cette exécution, après laquelle il fut fait de son corps de même qu'on avait fait de celui de son frère.

Voilà ce que j'ai pu apprendre de plus véritable sur ce sujet, si les yeux et les oreilles de ceux qui ont vu et entendu ne les ont point trompés, outre ce que j'en ai vu de présence. Au demeurant, la longue et misérable suite de ces funestes actions étant du gros de l'histoire, je m'en tairai, pour vous supplier de croire et de vous assurer que si en ceci je n'ai pu satisfaire à votre curiosité, j'ai satisfait aucunement à moi-même et à mon désir, qui sera toujours de faire chose qui vous plaise, et puisse aider à tenir en état le bien dont nos humeurs et nos amitiés sont fermement estraintes; et que je désire qu'elles le soient inséparablement, jusqu'au dernier mouvement et soupir de notre vie.

(Extrait du *Journal-mémoire* de Pierre de l'Estoile.)

XI.

RÉCONCILIATION

DE

HENRI III ET DE HENRI DE NAVARRE

(1589)

XI.

RÉCONCILIATION

DE

HENRI III ET DE HENRI DE NAVARRE

(1589)

OBSERVATIONS.

« Le roi de Navarre, qui portait un extrême regret de voir le « roi sans autorité, sa patrie sans secours, se souvenant qu'il était « de la descente de ceux qui, autrefois, désengagèrent le roi « Charles VII de Bourges, se résout de tirer de Tours le roi « Henri III, à la barbe de ceux de la ligue. »

C'est par ces paroles que l'historien Mathieu commence le récit de la réunion du roi de Navarre et du roi de France, réunion qui devait être suivie d'une réconciliation sincère et d'une alliance définitive. Si le roi de Navarre ressentait en son cœur une vive pitié au sujet des malheurs de sa patrie et des misères de la royauté, il est bien certain que son ambition secrète trouvait aussi, dans les circonstances du moment, un champ tout ouvert à ses espérances. L'assassinat du duc de Guise, que Henri III avait cru devoir être la solution de tous ses embarras, n'avait été en réalité qu'une difficulté de plus. Vivant, le duc de Guise avait contenu, sous une déférence apparente à la couronne, toutes les passions populaires ; lui mort, elles se déchaînèrent sans frein. Henri III se vit tout d'un coup abandonné de ses sujets. Épuisé par un moment de sanglante énergie, il n'avait rien fait pour tirer parti du meurtre commis. Dans son aveuglement, il se croyait encore tout-puis-

sant. Privé par l'excommunication de l'appui du pape, il ne savait plus dans quels bras se jeter pour sauver sa couronne. C'est alors qu'il se résigna à appeler à son aide le roi de Navarre. Que Henri de Navarre s'attendît ou non à cet appel, il dut le recevoir avec une vive joie, car sa position était aussi bien difficile. — Le triomphe du duc de Guise ou le triomphe de la ligue était également pour lui un coup de mort. Il le sentait bien quand il s'en expliquait franchement dans sa correspondance avec son confident intime, Duplessis-Mornay : « Le diable est déchaîné, lui écrivait-il, et est « merveille que je ne succombe sous le faix. Si je n'étais huguenot, « je me ferais Turc. Ah ! les violentes épreuves par lesquelles on « sonde ma cervelle ! Je ne puis pas faillir d'être bientôt ou fou ou « habile homme. Cette année sera ma pierre de touche. »

Il était bon prophète, car l'occasion que la Providence lui ménageait devait amener le triomphe de ses espérances. Henri III se jetait dans ses bras et sollicitait, avec son alliance, l'oubli du passé. — On voit que le Béarnais ne faillit point à sa fortune, et que, malgré les avis menaçants qui lui vinrent de toutes parts de se méfier du sort du duc de Guise, il eut dans son étoile cette confiance qui est la marque des hommes prédestinés. On ne peut se défendre d'un sentiment de pitié en entendant les douloureuses confidences du roi de France ; la démoralisation perce dans toutes ses paroles. — Mais l'appui de son nouvel allié ne devait pas le sauver. Bien que la réunion de l'armée royale et de l'armée protestante rendît son véritable caractère à la lutte de la monarchie contre la ligue, ce ne devait pas être la dynastie des Valois qui allait remporter la victoire.

Le roi de Navarre, qui portait un extrême regret de voir le roi sans autorité, sa patrie sans secours, se souvenant qu'il était de la descente de ceux qui autrefois désengagèrent le roi Charles VII de Bourges, contre la violence des Anglais et Bourguignons, se

résout de tirer de Tours le roi Henri III à la barbe des chefs de la ligue. Il se mit en campagne aussitôt que le roi lui eut donné la ville de Saumur pour la sûreté de son passage et de ses troupes, où étant arrivé il déclara que, se reconnaissant appelé de Dieu, du devoir et de sa propre affection au service de son roi et au rétablissement de la tranquillité publique, il n'entendait de faire la guerre qu'à ceux qui ouvertement avaient attenté contre la personne de Sa Majesté et le repos du royaume, et effacé la sainte et sacrée mémoire du Souverain Magistrat. Il prie tous les trois ordres de France de se développer de telles confusions : le clergé, de procurer, prêcher et aimer la paix, détester la guerre, aux excès de laquelle il est exposé avant tous autres, considérer que par ces désordres la foi est violée et usurpée pour couvrir les parjures et infidélités, le nom de Dieu ne s'entend qu'aux blasphèmes, et on ne se souvient de la religion que pour la ruiner et renverser sous les artifices de l'impiété ; la noblesse, de voir que son chef qui l'a élevée pour ses mérites sur la populace, étant déchu de son degré, elle sera contrainte de vivre les coudes pressés, et non plus en arcade parmi la foule et presse du peuple, à la mode de quelque république de Suisse, sans distinction ni de race ni de qualités ; la justice, de remarquer quel brigandage était entré par la porte du bien public, puisqu'au lieu où les plus grands par révérence de justice y entrent sans épées, on a vu un simple procureur armé porter l'épée à la gorge d'un parlement de France, et l'emmener en triomphe en robes rouges à la Bastille ; le peuple, d'aviser si la guerre le décharge plus de tailles et de gen-

darmerie que la paix, si leurs boutiques dans les villes, leurs métairies aux champs, s'en portent mieux; les bonnes villes, de se souvenir en quel état elles étaient auparavant, en quel elles sont aujourd'hui, et en quelles ruines on les verra réduites quand le commerce qui les enrichit sera rompu, la justice qui les illustre méprisée, la noblesse qui les conserve chassée, et qu'il leur faudra souffrir des garnisons insupportables, ou faire des gardes continuelles, et, pour se garder de surprises, ne se garder d'une renaissante peur qui les rongera et les transira à toute heure. Puis, comme prédisant quelle sera la fin de cette tempête et les déplorables effets qui en viendront, il dit :

Un roi ne peut pas souffrir d'être dégradé par ses sujets : il faudra ranger rigueur contre rigueur et force contre force : les licences et les débordements de ces perturbateurs qui ont invité les étrangers en France en attireront d'autres : contre l'usurpation d'un étranger faudra que Sa Majesté soit secourue des étrangers, contre les menées et factions de l'Espagnol, des Allemands et Suisses : nos champs en deviendront forêts, et nos guérets en friche : mal commun au laboureur et au bourgeois : commun et au gentilhomme et au clergé, mal qui redoublera les voleries aux champs et les rages aux villes : et lors, malheur aux auteurs et aux fauteurs de ces misères. Le peuple convertira sa juste fureur contre eux, rachètera de leur sang son abolition, son repos et sa vie, et verront à leurs dépens que c'est d'arracher le sceptre au souverain, le glaive au magistrat, pour armer et autoriser la licence du peuple.

Étant arrivé à Saumur avec ses troupes, il fut

mandé par trois divers courriers que le roi lui dépêcha de se joindre en diligence à ses forces, sur l'avertissement qu'on lui donnait que le duc de Mayenne, qui avait forcé Saint-Ouen et pris prisonnier le comte de Brienne, s'avançait et se voulait loger près Tours. Ce prince, qui estimait un grand heur que servir son roi, fit marcher son armée, et vint loger à deux lieues près de Tours, après avoir fait une corvée de vingt-quatre heures sans descendre de cheval. Plusieurs, qui se souvenaient des choses passées, le conseillaient de ne se fier qu'à Dieu et à son épée, tenir toutes choses pour suspectes, donner plus de créance à ses yeux qu'à ses oreilles, et ne se jeter légèrement entre les bras de celui qui, l'année auparavant, après la route d'une grande armée de reîtres, l'avait fait retirer en un coin de son royaume, lui avait fait la guerre, avait par une extrême faiblesse de cœur consenti à ceux qui l'exhérédaient de la succession de la couronne. D'autant plus que vivement ils lui voulaient dépeindre la grandeur du péril où il se précipitait, tant plus le courage lui croissait de s'hasarder pour relever cette piteuse France languissante et rampante à terre. Il jugea que la prudence tant délicate et soupçonneuse est ennemie des heureuses exécutions, que les âmes royales ne se doivent porter si lâchement à la crainte ni à l'appréhension des dangers, que souvent la défiance empêche de faire ses affaires, attire l'injure et la crainte, provoque l'offense. Il marche librement d'un front déchargé de tout scrupule; il s'approche du roi, pour offrir à ses pieds son service, sa vie et ses moyens.

On ne pourrait exprimer l'allégresse et le conten-

tement que cette entrevue apporta aux cœurs purement français, quand ils virent ces deux princes issus d'une même tige, joints ensemble pour remédier aux misères publiques. Le roi était en l'allée du parc du Plessis-lès-Tours, où il attendait le roi de Navarre qu'il avait mandé par le maréchal d'Haumont. De loin qu'il le vit, il s'avança : mais le peuple, qui était accouru de toute part, et qui, ne trouvant l'étendue du parc assez spacieuse et grande, montait sur les arbres et sur les toits des maisons, se mit entre deux avec une telle presse que, les gardes ne la pouvant fendre, Leurs Majestés demeurèrent longtemps éloignées l'une de l'autre se tendant les bras sans pouvoir ni joindre, ni parler que des yeux, que tous deux avaient tendres aux calamités qui se présentaient. Ils reprirent par trois ou quatre fois les caresses de leurs salutations, les accompagnant de leurs embrassements et de tant de signes de joie et d'amitié, que tout ce qui restait d'amer et d'aigre en leurs poitrines par la souvenance des offenses s'évapora à l'air de leurs paroles. Toute l'assistance, bénissant par ses acclamations les fruits de cette heureuse rencontre, commença à crier : « Vive le roi! » cris d'allégresse, protestation de fidélité et d'obéissance, voix qui depuis la fin des états n'avait été ouïe si éclatante ni si haute en toute la province, et d'une même joie ajouta : « Vivent les rois ! » et puis : « Vive le roi et le roi de Navarre ! » Les gentilshommes de l'une et de l'autre cour commencèrent à se reconnaître, et faire revivre les amitiés que l'absence et la discorde publique avaient quasi amorties.

Les rois entrèrent en discours de leurs affaires, et puis au conseil, pour y ordonner les remèdes plus sa-

lutaires à un mal qu'on jugeait incurable. Le roi, justement irrité contre cette soudaine défection de ses sujets, découvrit au roi de Navarre les légers mouvements sur lesquels ils s'étaient rebellés.

« Mon frère, dit-il, je n'ai jamais cédé en l'amour « de mon peuple à aucun de mes devanciers, ni à « prince qui vive. Depuis que Dieu m'a mis ce sceptre « en main, je n'ai rien oublié de ce qui peut servir à « un roi, pour confirmer ses sujets en la naturelle « obligation qu'ils ont à leur souverain, et, considé« rant qu'un prince ne peut rien donner de plus « cher ni de plus nécessaire à son peuple que la paix, « je l'ai conservée, j'ai détesté la guerre, et toutes les « occasions qui pouvaient rallumer les feux de nos « misères. La ville à laquelle j'ai donné plus de sujet « de m'aimer a été la première qui a fait cette dan« gereuse démarche de sa fidélité, qui a tiré à son « exemple plusieurs autres villes au même précipice. « On sait ce que j'ai fait pour elle, pour son embel« lissement, pour sa splendeur, pour sa tranquillité « et assurance. J'ai relevé la justice et la dévotion « que l'impiété et la violence des longues guerres « avaient abattues. J'ai peuplé son université des plus « beaux esprits de l'Europe. J'ai honoré et respecté « sa Sorbonne, illustré son parlement, embelli ses « édifices, amplifié son commerce. J'ai vécu parmi « elle si longtemps, non comme roi, mais comme l'un « de ses citoyens. Le dixième quasi du revenu de mon « domaine s'est fondu en son hôtel de ville. Au con« traire, son clergé a prostitué mon honneur sous « une infinité de calomnies ; ses prêcheurs, plus affec« tionnés à l'État qu'à la religion, ont crié et tempêté,

« ont animé leurs Machabées sur moi, comme contre
« quelque Antiochus. La Sorbonne a déclaré mes
« sujets absous du serment de fidélité qu'ils me de-
« vaient. Le Parlement, qui ne peut luire qu'au
« flambeau de la majesté de son prince, s'est éclipsé
« sous les ténèbres de cette fureur populaire, a quitté
« la défense de mon autorité. En effet, ces mutins se
« sont bandés et élevés contre moi, ont pillé mes
« finances, suborné mes villes, tué mes suisses, as-
« sailli mes gardes, rançonné mes officiers, rompu
« mes sceaux, brûlé mes armoiries, traîné ignomi-
« nieusement mon effigie, tiré l'artillerie de mon
« arsenal pour la pointer contre moi. Voilà ceux qui,
« sous les détestables prétextes de leur tyrannie, se
« sont rendus désobéissants à la loi de Dieu, re-
« belles à leurs princes, traîtres à leur patrie, vitupé-
« rables à leur postérité, bourreaux d'eux-mêmes.
« C'est contre eux, mon frère, que j'ai désiré d'être
« assisté de vous; c'est pour relever mon honneur
« qu'ils foulent aux pieds, c'est pour chasser de
« France ceux qui m'ont chassé de Paris, c'est pour
« ôter la planche que les étrangers ont faite afin
« d'usurper ce qui m'appartient, c'est pour le bien
« de cette couronne, de laquelle je vous ai toujours
« estimé le premier prince et légitime successeur, si
« je meurs sans enfants, c'est pour vous et pour moi
« que je vous ai prié de joindre vos forces aux mien-
« nes, afin qu'avec le juste glaive que Dieu m'a mis
« en main, je puisse affranchir mon peuple de ses
« misères, ne les quittant que premièrement je n'aie
« arrêté le torrent de leur félonie, que je n'aie con-
« servé les bons, et dompté celui qui se voyant par

« ma libéralité trop engraissé a donné comme le mulet « cette étrange ruade contre son bienfaiteur, sans « sujet, sinon parce que le soin et la dépense de son « maître l'a trop bien traité, et qu'il ne veut plus « souffrir qu'il monte sur lui. »

Le roi de Navarre, voyant que Sa Majesté plongeait si franchement ses plaintes en la sincérité de la bonne volonté qu'il lui avait offerte, après avoir noyé au profond de cette réconciliation tout le ressentiment des vieilles plaies, et protesté de n'avoir jamais pris les armes que pour se garantir de la violence de ceux qui troublaient l'État du roi, le règlement de sa conscience, la liberté des Églises de France, l'assura qu'ayant de longtemps fait jugement que l'intention de la Ligue (quelque prétexte qu'elle prenne) ne tendait qu'à saper et dissiper l'État, entreprendre sur la couronne de Sa Majesté, il était tout disposé de sacrifier sa vie et tout son moyen pour (avec la grâce de Dieu qui ordonne ses anges pour archers de garde des rois) le remettre en l'autorité qui lui est née et due, contre tous ceux qui ont invité tous les princes étrangers comme à un festin où se doit dévorer et partager cette couronne, et ne désirer autre fruit de ses labeurs que de témoigner à tout le monde sa piété envers Dieu, sa fidélité envers le roi, sa débonnaireté à ceux qui se reconnaîtront, sa juste vengeance contre les opiniâtres et l'amour qu'il a au bien commun et au repos de la patrie. Et d'autant qu'il reconnaissait en l'âme du roi plus de frayeur et d'étonnement que la générosité d'un grand courage n'en doit souffrir, et que Sa Majesté portait impatiemment la révolte de tant de villes qui suivaient le branle de Paris et sem-

blait refuser de l'occasion que le duc de Mayenne lui présentait, lui dit : « Courage, monseigneur ! deux « valent mieux qu'un Carolus. »

Ainsi, de deux volontés peu de temps auparavant diverses et différentes, cette entrevue en fit une seule très-ferme et assurée pour le service de l'État et le bien public.

(Tiré de l'*Histoire de Henri III*, par Mathieu, historiographe de France.)

LETTRE

DU

ROI DE NAVARRE A M. DUPLESSIS

Du 30 avril 1589.

Monsieur Duplessis, la glace a été rompue, non sans nombre d'avertissements que si j'y allais j'étais mort. J'ai passé l'eau en me recommandant à Dieu; lequel, par sa bonté, ne m'a pas seulement préservé, mais fait paraître au visage du roi une joie extrême, au peuple un applaudissement non pareil, même criant : Vive les rois! de quoi j'étais bien marri. Il y a eu mille particularités que l'on peut dire remarquables; envoyez-moi mon bagage et faites avancer toutes nos troupes. Le duc de Mayenne avait assiégé Château-Renault; sachant ma venue, il a levé le siége sans sonner que la sourdine[1], et s'en est allé à Montoire et Laverdin. Demain vous saurez plus de nouvelles. Adieu.

Votre très-affectionné maître et meilleur ami.

HENRI.

Du faubourg de Tours, où est le quartier de notre armée.

[1] La sourdine était faite d'un morceau de bois qu'on poussait dans le pavillon de la trompette pour en affaiblir le son. On se servait de la sourdine, à la guerre, lorsqu'on voulait déloger sans que l'ennemi entendît le son de la trompette.

XII.

CERTIFICAT

DE

PLUSIEURS SEIGNEURS DE LA COUR

QUI ASSISTÈRENT LE ROI HENRI III
DEPUIS L'INSTANT DE SA BLESSURE JUSQU'A SON DÉCÈS.

(1589)

XII.

CERTIFICAT

DE

PLUSIEURS SEIGNEURS DE LA COUR

QUI ASSISTÈRENT LE ROI HENRI III
DEPUIS L'INSTANT DE SA BLESSURE JUSQU'A SON DÉCÈS

(1589)

OBSERVATIONS.

En quittant Paris le jour des barricades, Henri III humilié avait fait le serment de n'y rentrer que par la brèche. Débarrassé par l'assassinat du duc de Guise d'un de ses plus grands obstacles, il lui restait encore à triompher de la ligue et des passions populaires. La mort du Balafré, leur idole, avait porté au comble la fureur des Parisiens, et, dans les assemblées populaires, des déclamateurs fougueux, appartenant à l'Église ou à la Sorbonne, prononçaient, aux acclamations universelles, la déchéance de la royauté. Abandonné de tous, excommunié par le pape pour le meurtre d'un prince de l'Église, Henri III, ne sachant plus où trouver d'alliés, eut une inspiration désespérée. Il se réconcilia avec Henri de Navarre pour terminer la guerre contre ses sujets révoltés. Singulier revirement de la politique qui le jetait, lui chef du parti catholique, dans les bras des réformés !

Les deux alliés conduisirent rapidement la guerre, et arrivèrent bientôt sur les hauteurs de Meudon et de Saint-Cloud. En con-

templant de loin cette ville, dont il avait été ignominieusement chassé, on dit que Henri III prononça ces terribles paroles : « Paris, tête trop grande pour le corps, tu as besoin d'une sai-« gnée pour te guérir et purger l'État de ta frénésie. »

L'attaque était imminente, et toutes les chances semblaient devoir être en faveur des assaillants. Mais l'intensité des passions politiques devait susciter une diversion inattendue. Un moine fanatique se fit l'instrument de la vengeance commune. Le projet de Jacques Clément fut publiquement connu et approuvé de tous. Il se prépara à l'exécution de son crime par le jeûne et la prière. Exalté par les conseils de ses supérieurs, il croyait accomplir une œuvre pie. Le duc de Mayenne lui avait, dit-on, promis que la vie de tous les prisonniers de l'armée royale répondrait de la sienne.

A la faveur d'un déguisement et sous prétexte de divulguer au roi des secrets importants, Jacques Clément parvint jusqu'à la tente royale. Pendant que Henri III lisait les dépêches qu'il venait de recevoir et que son attention était absorbée, Jacques Clément le frappa d'un coup mortel. L'assassin fut immédiatement sacrifié à la fureur des royalistes, mais le roi ne survécut que peu de temps à sa blessure. Le procès-verbal de ses derniers instants, certifié par tous les seigneurs présents, est un monument historique d'une incontestable authenticité. C'est en même temps un lugubre mais intéressant tableau, dans lequel nous assistons aux derniers moments de ce roi cruel et dissolu, qui eut au moins l'heureuse inspiration de désigner pour son successeur le roi de Navarre. C'était un héritage difficile à recueillir, mais le génie de Henri IV devait accomplir cette tâche.

Dieu l'avait choisi, comme plus tard Napoléon, pour relever la France et devenir le chef d'une grande dynastie.

Nous, soussignés, après avoir considéré qu'il est très véritable que Dieu est seul scrutateur des cœurs et qu'il connaît l'intérieur d'iceux, s'étant réservé cela comme chose à lui propre et particulière, et

qu'au contraire les hommes jugent par l'apparence du bien ou du mal d'autrui; à cette occasion avons bien voulu faire la présente attestation, et si besoin était de la signer de notre propre sang, à vous, monsieur l'illustrissime et révérendissime cardinal de Gondy, comme évêque et pasteur de ce diocèse, et à tous autres à qui il appartiendra, sur le décès et trépas de très-haut, très-puissant, très-magnanime et très-chrétien prince Henri III, roi de France et de Pologne, qui passa en une meilleure vie, ce jour d'hier, en son camp de Saint-Cloud, au très-grand regret de tous ses bons, fidèles et affectionnés sujets, d'une blessure par lui reçue avec toute la félonie et acte plus que barbare et si détestable qu'à peine la postérité le pourra croire, attendu la profession du malfaiteur et la bonté et piété de Sa Majesté envers ceux de son ordre. Laissant donc à d'autres personnes pour attester comme, tout le temps de sa vie, il a employé ses meilleures heures au service de la religion catholique, apostolique et romaine, pour servir d'exemple et miroir à ses successeurs, nous suffira de représenter les derniers actes de sa vie, à commencer de l'heure de sa blessure, qui fut sur les sept à huit heures du jour le mardi premier de ce mois, étant en sa chambre jusques à l'heure de son trépas. Comme il se sentit blessé, il se recommanda tout aussitôt à Dieu comme au souverain médecin. Et après le premier appareil, il aurait en nos présences demandé à son premier chirurgien quel jugement il faisait de sa plaie, et qu'il lui commandait de ne lui céler le mal, afin qu'il ne fût prévenu de la mort sans avoir recours aux remèdes de l'âme qui

sont les sacrements de l'Église catholique, apostolique et romaine, à savoir la sainte confession et sacrement de pénitence, la sainte communion du corps et sang de Jésus-Christ et extrême-onction ; qui lui aurait répondu, avec le jugement des autres chirurgiens ses compagnons, qu'on ne connaissait pas qu'il fût en danger, et qu'ils espéraient, avec l'aide de Dieu, que dans dix jours au plus tard il monterait à cheval. Ce qui donna à Sa Majesté une grande assurance. Quelque temps après, ayant demandé son chapelain, pour ouïr la sainte messe, il aurait été dressé un autel vis-à-vis de son lit dans sa chambre, laquelle il aurait ouïe avec toute l'attention et dévotion qu'on saurait désirer, et au temps de l'élévation du saint-sacrement et précieux corps et sang de Jésus-Christ, ayant, Sa Majesté, la larme à l'œil, aurait à haute voix proféré telles paroles : « Seigneur Dieu, si tu connais que « ma vie soit utile et profitable à mon peuple et à « mon État que tu m'as mis en charge, conserve-moi « et me prolonge mes jours ; sinon, mon Dieu, prends « mon corps et sauve mon âme et la mets en ton « paradis ; ta volonté soit faite. » Y ajoutant ces beaux mots que l'Église chante à telle action : « *O salutaris* « *hostia*, *etc*. » et, la messe finie, il prit quelque rafraîchissement pour pouvoir reposer, et tout le reste du jour il ne parla que de Dieu, et combien il estimait heureux ceux qui mouraient en sa grâce et qu'il désirait surtout de s'y disposer pour être plus assuré, encore qu'il n'y avait que dix jours qu'il avait reçu son Créateur, qui fut le jour de dimanche vingt-troisième du mois dernier, étant en son camp de Pontoise. Il est venu à notre connaissance, comme son

confesseur le signera avec nous, que lui ayant dit que le bruit était que notre Saint-Père le pape avait envoyé une monition contre Sa Majesté, sur ce qui s'était passé dernièrement aux États à Blois, toutefois qu'il ne savait pas les clauses de ladite monition, mais qu'il ne pouvait, sans manquer à son devoir, ne le point exhorter de satisfaire à ce que Sa Sainteté demandait de lui, et qu'autrement il ne lui pouvait donner l'absolution des fautes qu'il venait de lui confesser; à quoi il aurait répondu : « Qu'il était « premier fils de l'Église catholique, apostolique et « romaine, et qu'il voulait vivre et mourir tel, et « qu'il contenterait Sa Sainteté en ce qu'elle désirait « de lui. » Quoi voyant, son confesseur, il lui donna l'absolution suivant le pouvoir qu'il en avait. Sur le soir du même jour du mardi, Sa Majesté commença à sentir quelques douleurs et grandes tranchées pour avoir été blessée au petit ventre, lesquelles douleurs s'accrurent sur les onze heures, et se sentant faible envoya quérir son dit chapelain pour l'ouïr en confession, et, espérant que les douleurs s'apaiseraient par les remèdes que l'on appliquerait, il désirait se confesser. Sur les deux heures après minuit son mal rengrégea si fort que lui-même commanda audit chapelain d'aller prendre le précieux corps de Jésus-Christ, « afin qu'étant confessé je le puisse adorer et « recevoir pour viatique, car je juge que l'heure est « venue que Dieu veut faire sa volonté de moi. » Qui fut cause que tous nous, présents, commençâmes à lui donner courage et de vouloir prendre la mort en patience, qu'il reconnût que Dieu lui pardonnerait ses péchés pour le mérite de la mort et passion de Jésus-

Christ son fils. Ce qu'il confessa fort librement et fort assurément. Un d'entre nous lui dit : « Sire, montrez-nous à ce coup que vous êtes vrai catholique, et reconnaissez la puissance de Dieu, et montrez-nous que les actes de piété et de religion qui ont été faits par vous, que vous les avez faits franchement et sans contrainte parce que vous y avez toujours cru. » — « Oui, dit-il, je veux mourir en la créance de l'Église « catholique, apostolique et romaine ; mon Dieu, ayez « pitié de moi et me pardonnez mes péchés, » disant : « *In manus tuas, etc.*, » et le psaume *Miserere mei, Deus, etc.*, lequel il ne put achever du tout pour être interrompu de l'un de nous, qui lui dit : « Mais, Sire, puisque désirez que Dieu vous pardonne, il faut premièrement que vous pardonniez à vos ennemis. » Sur quoi il répondit : « Oui, je leur « pardonne de bien bon cœur. » — « Mais, Sire, lui fut-il dit, pardonnez-vous à ceux qui vous ont pourchassé votre blessure ? » Il leur répondit : « Je leur par« donne aussi, et prie Dieu leur vouloir pardonner leurs « fautes, comme je désire qu'il pardonne les mien« nes. » Du depuis il fit approcher son chapelain qui, à la vérité, lui trouva la parole fort faible, et ne put faire la confession si longue qu'il eût bien désiré, lequel lui donna l'absolution, et, ayant perdu la parole, quasi bientôt après il rendit l'âme à Dieu, faisant par deux fois le signe de la croix, au regret de tous nous autres ses serviteurs. Et du depuis, à la façon qu'on a accoutumé de faire prier Dieu pour les rois, l'on y a procédé le mieux qu'il a été possible, et ne lui avons pas pu rendre les honneurs derniers que la grandeur de Sa Majesté méritait pour la nécessité

du temps. Ce que nous certifions et disons tout ce que dessus être véritable et l'avons signé de nos mains.

Fait au camp de Saint-Cloud le troisième jour d'août mil cinq cent quatre-vingt-neuf.

CHARLES, BATARD D'ORLÉANS,
grand-prieur de France.

Biron, partie lui ayant ouï et assuré par gens d'honneur.

Rogier de Bellegarde, grand écuyer de France, qui lui ai entendu dire de sa propre bouche tout ce qui est porté ci-dessus.

De Châteauvieux, premier capitaine des gardes du corps de Sa Majesté, qui lui ai assisté depuis qu'il a été blessé, jusqu'à ce qu'il a rendu l'esprit, et certifie lui avoir ouï dire ce que dessus.

Manou, capitaine des gardes du corps de Sa Majesté, certifie ce que dessus être véritable.

Charles du Plesseys, premier écuyer de Sa Majesté, certifie ce que dessus être véritable.

Loys de Parades, aumônier ordinaire du roi, certifie ce que dessus être véritable.

Estienne Bollogne, chapelain ordinaire du feu roi, en son cabinet, certifie ce que dessus être véritable et qui l'ai confessé.

J. Louis de Lavalette, duc d'Espernon, qui lui ai assisté jusques à son dernier soupir et ai ouï de mes oreilles ce que dessus.

Françoys, gouverneur de Paris et île de France, qui lui ai assisté jusques à sa fin, certifie lui avoir ouï dire ce que dessus.

Charles de Balsac, capitaine des gardes du corps de Sa Majesté, qui lui ai assisté depuis l'heure de sa blessure jusques à sa fin, certifie lui avoir ouï dire ce que dessus.

Ruzé, premier secrétaire d'État du feu roi, certifie ce que dessus véritable.

(Tiré du *Journal-mémoire* de Pierre de l'Estoile.)

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

HENRI II

(1547-1559).

28

FRANÇOIS II

(1559-1560).

CHARLES IX

(1560-1574).

HENRI III

(1574-1589).

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Paris. — Imprimerie de Adolphe Lainé, rue des Saints-Pères, 19.